



## Corse : le tournant

■ Les nationalistes acceptent le dialogue proposé par Lionel Jospin aux élus de l'île

■ José Rossi, président de l'Assemblée corse, cherche un accord sur « dix ans de tranquillité publique »

■ Un groupe inconnu revendique les deux attentats d'Ajaccio

Lire page 7,  
les points de vue page 16  
et notre éditorial page 17

## Projet Guigou : qui jugera les juges ?

- « Le Monde » révèle le contenu de l'avant-projet de loi sur la responsabilité des magistrats
- Les justiciables pourraient porter plainte contre un juge devant une commission indépendante
- Les éventuelles sanctions seraient publiques ● Les indemnités par l'Etat seraient facilitées

LES JUSTICIAIBLES pourront mettre en cause plus facilement la responsabilité des magistrats : l'avant-projet de loi organique sur le statut de la magistrature qu'Elisabeth Guigou a adressé aux députés et sénateurs, mercredi 1<sup>er</sup> décembre et dont *Le Monde* révèle le contenu, prévoit de créer une « commission nationale d'examen des plaintes des justiciables ». Présidée par un magistrat de la Cour de cassation et composée de deux personnalités de la société civile, cette instance examinera les réclamations des citoyens avant de les adresser à la garde des sceaux pour une éventuelle saisine du Conseil supérieur de la magistrature (CSM). Actuellement, les plaintes mettant en cause des magistrats ou le fonctionnement défectueux de la justice empruntent le canal officieux des courriers de protestation à la garde des sceaux. M<sup>me</sup> Guigou reçoit ainsi quelque 2 000 réclamations par mois.

Le texte rend aussi plus transparentes les procédures disciplinaires



contre les magistrats devant le CSM, dont les audiences et les décisions seront publiques. Le projet favorise la mobilité des magistrats par l'interdiction de rester en poste plus de cinq ans pour les chefs de cour. Les magistrats spécialisés comme les juges d'instruction ne pourront rester en poste plus de dix ans. Le contrôle sur la mise en disponibilité des juges dans les entreprises privées est d'autre part renforcé.

La présentation de ce projet par la ministre de la justice est un gage donné aux parlementaires qui menacent de ne pas voter la réforme constitutionnelle sur le CSM, soumise au Congrès le 24 janvier 2000. Face aux mises en cause judiciaires de responsables politiques, spectaculairement illustrées par l'affaire de la MNEF et la démission de Dominique Strauss-Kahn, députés et sénateurs faisaient un préalable du renforcement du régime de responsabilité des magistrats.

Lire page 10



## OMC Couvre-feu à Seattle

Près de 40 000 manifestants ont défilé dans les rues de Seattle, mardi 30 novembre, pour l'ouverture de la conférence de l'Organisation mondiale du commerce. Ils scandaient : « La loi des multinationales n'est pas celle de la démocratie » ; « Nous sommes des citoyens, pas des consommateurs ». La cérémonie d'ouverture a dû être annulée et un couvre-feu a été décrété sur la ville. Des groupes violents ont brisé les vitres de grands magasins du centre. Ils ont été réprimés par la police à coups de gaz lacrymogène. p. 2 et 3

## Allemagne : l'affaire Kohl

■ LE SCANDALE du financement occulte du parti chrétien-démocrate allemand, présidé par Helmut Kohl de 1973 à 1998, a fini par atteindre l'ex-chancelier. Mardi 30 novembre, Helmut Kohl a « assumé la responsabilité politique des erreurs commises », évoquant « un manque de transparence ainsi que de probables atteintes à la loi sur les partis ». Ce rebondissement est intervenu au moment où son successeur à la chancellerie, Gerhard Schröder, s'exprimait devant l'Assemblée nationale pour affirmer la continuité des relations entre les deux pays. Le sommet franco-allemand de Paris a consacré des avancées dans la mise en commun de moyens au service d'une défense européenne autonome.

Lire pages 4 et 5

## Eve africaine, notre mère à tous...

DES HOMMES ont-ils quitté l'Afrique il y a soixante mille ans, pour aller peupler l'Asie du Sud, l'Australie et les îles du Pacifique ? Il ne s'agit que d'une hypothèse, publiée dans *Nature Genetics* (daté du 1<sup>er</sup> décembre) par une équipe de chercheurs italiens. Mais cette piste ouverte par les gènes n'est pas unique. Si elle aboutit, elle viendra renforcer un peu plus la thèse « Out of Africa », selon laquelle les six milliards d'*Homo sapiens sapiens* qui s'apprentent à franchir le millénaire proviennent d'un petit groupe d'ancêtres, partis d'Afrique il y a tout au plus cent mille ans.

Les fossiles humains racontent notre histoire, mais seulement par bribes. Selon eux, des hommes modernes auraient quitté le continent africain, il y a environ cent mille ans, en direction du Moyen-Orient. Partant de ces indices ténus, deux versions sont envisageables : l'une, « polycentriste », soutient que les *Homo erectus*, nos lointains aïeux, auraient évolué indépendamment les uns des autres aux quatre coins du monde. L'autre, « monocentriste », affirme qu'une poignée seulement de ces *erectus* a franchi le pas jusqu'au *sapiens sapiens*. En Afrique, d'où ils au-

raient ensuite essaimé sur tous les continents.

Au cours des dernières années, ce second scénario a reçu le soutien d'un allié précieux, de plus en plus utilisé par les explorateurs des temps préhistoriques : les mitochondries, petits éléments cellulaires qui comportent leur propre matériel génétique. Car cet ADN mitochondrial présente une hérédité singulière : il se transmet presque exclusivement par la mère, et ses gènes mutent beaucoup plus vite que ceux des chromosomes. Deux signes particuliers qui simplifient le calcul des « distances génétiques » existant entre populations actuelles - distances à partir desquelles les chercheurs, remontant le temps, estiment l'époque à laquelle elles ont divergé.

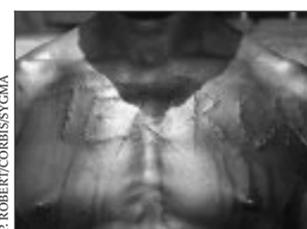
C'est en comparant ainsi l'ADN mitochondrial de divers peuples contemporains que l'équipe américaine d'Alan Wilson avait émis l'hypothèse, à la fin des années 80, d'une « Eve africaine », « mère » de tous les hommes modernes, qui aurait vécu il y a cent cinquante mille à deux cent mille ans. Depuis, d'autres chercheurs ont fait parler les gènes. Ils en ont conclu que tous les *Homo sa-*

piens archaïques non africains (parmi lesquels Neandertal) ont été supplantés il y a moins de cent mille ans par des *sapiens sapiens* descendant de cette « Eve ».

Sans contredire cette version, l'équipe de Silvana Santachiara-Benerecetti (université de Pavie) vient donc de lui apporter un bémol. Ses travaux, menés une fois encore sur l'ADN mitochondrial, révèlent une combinaison génétique (un « haplogroupe ») très répandue chez les populations éthiopiennes et indiennes, et quasiment absente chez les populations du Moyen-Orient. Ce qui laisse entendre qu'une deuxième migration aurait eu lieu à partir de la côte est de l'Afrique, en direction du sud, à une époque que les gènes situent à environ soixante mille ans.

L'hypothèse est prise au sérieux par le généticien Luca Cavalli-Sforza (université de Stanford, Californie), grand spécialiste des migrations humaines, qui affirme avoir obtenu « des résultats très semblables avec le chromosome Y ». Bienvenue, Eve d'« Out of Africa ».

Catherine Vincent



## ENQUÊTE Une guerre oubliée

### 3. En Sierra Leone, le prix de la paix

Huit années de guerre civile, cinquante mille morts, des milliers d'amputés et de femmes violées : l'accord de paix signé le 7 juillet a mis fin à la barbarie en Sierra Leone, mais il a amnistié tous les crimes. La paix aux dépens de la justice, scandale ou sagesse ? p. 15

## A la poursuite du saladier d'argent



GUY FORGET

L'ÉQUIPE de France de tennis rencontre l'Australie en finale de la Coupe Davis, ce week-end à Nice. Emmenés par Guy Forget, capitaine, les Français, qui ne sont pas favoris, espèrent toutefois remporter le fameux saladier d'argent, pour la troisième fois après les victoires de 1991 et 1996.

Lire page 25

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 10 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,50 \$ CAN ; Côte-d'Ivoire, 900 F CFA ; Danemark, 15 KR ; Espagne, 225 PTA ; Gabon, 900 F CFA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 140 £ ; Italie, 3000 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 270 PTE ; Réunion, 10 F ; Sénégal, 900 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,20 FS ; Tunisie, 1,4 Din ; USA (NY), 2 \$ ; USA (others), 2,50 \$.

M 0147 - 1202 - 7,50 F



## France-Serbie : le mystère

POURQUOI le pouvoir de Belgrade accuse-t-il la France d'avoir monté une opération secrète destinée à assassiner le président yougoslave Slobodan Milosevic ? Le mystère est total, sauf à croire en la véacité des informations provenant de Serbie, ce que personne n'envisage sérieusement.

On évoque le rôle de Bernard Kouchner, le « gouverneur » des Nations unies au Kosovo, que le quotidien serbe *Politika* qualifie de « combattant de choc serbophobe » et qui l'accuse d'appartenir « au courant belliciste le plus dur » favorable au « châtiment permanent des Serbes », tandis que le vice-premier ministre Vojislav Seselj estime que la France « n'est rien d'autre qu'un instrument que les Américains utilisent pour réaliser leurs objectifs nazis en Europe ».

Pêle-mêle, on met aussi en avant la situation tendue à Kosovska Mitrovica, la ville où est stationné le contingent français de la KFOR. On souligne le fait que la France reçoit souvent à Paris des opposants à Slobodan Milosevic. On murmure que la France serait enfin résolue à arrêter l'ex-président bosno-serbe Radovan Karadzic, recherché par le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPIY).

Les multiples analyses ou suppositions n'expliquent cependant en rien la violence du discours de

Belgrade, surtout joint à une thèse aussi peu crédible que l'assassinat du président yougoslave. Les relations entre Paris et Belgrade, depuis l'éclatement de la Yougoslavie (1991), durant les guerres de Bosnie-Herzégovine (1992-1995) et du Kosovo (1998-1999), ont toujours été placées sous le signe de l'opacité. A la politique officielle se sont ajoutés des coups tordus et des affaires d'espionnage non élucidées. L'accusation d'avoir recruté des agents serbes pour assassiner Slobodan Milosevic marque toutefois un tournant.

Car la France fut fréquemment le mouton noir en Occident, soupçonnée de ménager le pouvoir serbe. Opposée à une reconnaissance de la Slovénie, de la Croatie puis de la Bosnie-Herzégovine, elle tente, en 1992, de freiner les ardeurs allemandes. Le voyage de François Mitterrand à Sarajevo, d'abord jugé courageux, est critiqué pour avoir été le moteur d'une politique « humanitaire » visant à empêcher une intervention militaire contre l'armée serbe. Les Bosniaques vont en François Mitterrand l'incarnation du politicien européen pro-serbe et cynique.

Rémy Ourdan

Lire la suite page 17



## TRANSMUSICALES

### Hip-hop poétique

Jusqu'au 4 décembre, les Transmusicales de Rennes ouvrent leurs scènes à un grand nombre de rappers. Aux côtés de valeurs historiques comme Public Enemy, Jungle Brothers, pionniers progressistes du genre, le festival breton accueille un nouveau hip-hop poétique qui revendique une ouverture d'esprit lui faisant préférer le jeu avec les mots au culte de l'argent, des armes à feu et au machisme. p. 30

International	2	Aujourd'hui	25
France	7	Météorologie, jeux	29
Société	10	Culture	30
Régions	14	Guide culturel	32
Horizons	15	Carnet	33
Entreprises	18	Kiosque	34
Communication	21	Abonnements	34
Tableau de bord	22	Radio-Télévision	35

# INTERNATIONAL

LE MONDE / JEUDI 2 DÉCEMBRE 1999

**COMMERCE** La cérémonie d'ouverture du sommet de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), mardi 30 novembre à Seattle, a dû être annulée et un couvre-feu a été décrété sur la ville du

fait des manifestations de quelques 40 000 personnes. ● LES PROTESTATAIRES réclament le droit de tous à maîtriser les décisions des organisations multilatérales. Ils manifestaient avec pour slo-



gans : « La loi des multinationales n'est pas celle de la démocratie » ; « Nous sommes des citoyens, pas des consommateurs » ; « Ils disent "globalisons", nous disons "organisons" ». ● DES GROUPES

violents, bravant la colère des manifestants, ont brisé les vitres de grands magasins du centre. Ils ont été réprimés par la police à coup d'un gaz à base de piment mexicain.

## « Des citoyens, pas des consommateurs » : 40 000 manifestants à Seattle

La cérémonie d'ouverture du sommet de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), mardi 30 novembre, a dû être annulée et un couvre-feu a été décrété sur la ville. Une foule d'ouvriers, étudiants et militants divers ont manifesté contre une mondialisation qui ignore ses conséquences sociales

**SEATTLE**  
de nos envoyés spéciaux  
Seattle a passé la nuit de mardi 30 novembre à mercredi 1<sup>er</sup> décembre sous l'état d'urgence. Un couvre-feu a été déclaré et la Garde nationale mo-

### REPORTAGE

Certains délégués ont même eu à escalader les murs pour parvenir à la salle de réunion

bilisée pour faire face à de nouvelles manifestations. La journée d'ouverture de la conférence de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) en présence de représentants de cent trente-cinq pays s'est achevée en fiasco spectaculaire pour les organisateurs et en triomphe pour ses opposants. Le centre-ville a été paralysé tandis que, dans un stade proche, des dizaines de milliers de syndicalistes exigeaient « un commerce juste, non pas un libre-échange ».

La cérémonie d'ouverture a dû être annulée, les délégués étant dans l'incapacité de franchir les

### Venu du bout du monde pour dénoncer la liberté du commerce

Glen Mpuwane fait partie des manifestants venus du monde entier à Seattle pour protester contre la liberté du commerce. Il a quitté sa mine d'or aux environs de Johannesburg, en Afrique du Sud, pour faire le voyage à l'invitation des syndicats américains, qui ont pris en charge ses frais de déplacement. Ce mineur qui gagne 4 dollars par jour chez Anglo Gold où il travaille depuis vingt ans, considère que « l'OMC est le diable incarné, seulement intéressé par l'appât du gain et le pouvoir à tout prix ».

Il ajoute : « Mon pays a une des législations du travail les plus progressistes. Mais elle est désormais en danger à cause de l'OMC. Celle-ci n'a rien fait pour sortir l'Afrique du sous-développement. On ne peut la réformer, il faut l'abolir. ». Il se réjouit de participer à une manifestation « qui est en train de réécrire l'histoire. Nous avons fait la preuve de notre solidarité et de notre unité. Nous avons besoin du commerce international, mais celui-ci doit être juste ! »

barrages de manifestants et le mur d'autobus qui entourait la salle Paramount où elle devait se tenir. Quelques-uns étaient parvenus à l'intérieur, à travers les cuisines d'un hôtel ou en escaladant des murs. Ce ne fut pas le cas des vedettes de cette inauguration ratée : Kofi Annan, secrétaire général des Nations unies, et la secrétaire d'Etat Madeleine Albright, qui est repartie à Washington avant l'ouverture de la conférence. Les carrefours étaient tenus par une foule bigarrée portant des pancartes anti-OMC. Des manifestants étaient déguisés, qui en préservatif, qui en Père Noël, chantant, criant, dansant, et ne laissant passer personne. Des policiers en uniformes futuristes, rappelant ceux de *La Guerre des étoiles*, protégeaient le centre de conférences.

Si les travaux de l'OMC ont pu commencer mardi après-midi, les manifestants ont promis de revenir le lendemain. « L'événement est partout dans la rue, expliquait un manifestant, nous sommes là pour donner la parole à ceux qui ne l'ont jamais et pour que l'OMC entende la voix des citoyens. » Les protestataires réclament le droit de tous à maîtriser les décisions des organisations multilatérales. « Nous sommes des citoyens, pas des consommateurs », « ils disent "globalisons", nous disons "organisons" » ou « la loi des multinationales n'est pas celle de la démocratie » : autant de slogans traduisant l'inquiétude des opposants à la mondialisation, version OMC.



Le manque de transparence de l'institution, son pouvoir supranational au mépris de la souveraineté des États sont violemment dénoncés par les étudiants et les écologistes. « Le fonctionnement de l'OMC est antidémocratique. Ceux qui décident n'ont pas été élus. Je ne veux pas qu'ils puissent m'imposer leur choix », dit Mary, vingt ans, alors qu'elle venait de prendre à partie un des délégués norvégiens qui, comme la plupart de ses homologues, n'a pu rejoindre l'enceinte officielle. Ce délégué officiel scandinave s'est prêté au dialogue, déplorant lui aussi l'opacité de l'OMC. D'autres se sont montrés moins patients : « Je comprends les manifestations, mais le som-

met de Seattle est une des rares occasions pour les petits pays de se faire entendre ; il faut que nous puissions participer aux discussions », regrettait un délégué officiel ivoirien. D'autres délégués, très mécontents, se plaignaient de l'incurie de la police. Les étudiants de Seattle étaient eux aussi mobilisés, y compris certains étudiants d'écoles de commerce. Ceux de l'université de Washington et du Seattle Central Community College avaient donné rendez-vous à leurs camarades d'autres États. Matt, vingt-deux ans, venu d'Alaska, brandit une pancarte « Ne bradez pas notre avenir ! ». Il explique que, comme ses compains, il se sent citoyen du

monde et qu'il manifeste pour les plus faibles, pour la sauvegarde de l'environnement et les droits des travailleurs.

D'autres étaient plus violents comme ces petits groupes de casseurs qui, bravant la colère des manifestants, ont brisé les

fants des jouets avec lesquels ils n'auront jamais la chance de jouer ». Le président du syndicat des dockers a annoncé le blocage des ports du Pacifique. Les syndicalistes présents défendent les droits des travailleurs et de l'environnement, mais aussi la protection des emplois américains.

Les syndicalistes se sont ensuite mis en marche, derrière une rangée de motos Harley-Davidson, pour traverser la moitié de la ville, la pluie ayant cessé de tomber. Dans le cortège, on reconnaissait notamment John Sweeney, président de l'AFL-CIO, et José Bové. La foule était très diverse, de tous âges et couleurs. Outre les escouades de militants syndicaux, on trouvait des mères avec leurs enfants, des vieilles dames, des défenseurs des animaux, des partisans de l'indépendance du Tibet ou de Taïwan, des Indiens d'Amérique...

### « Aujourd'hui, ce ne sera pas "business as usual" ! »

vitres de grands magasins du centre. Brutale aussi parfois la police, qui n'a pas hésité à jouer de la matraque ou à asperger la foule d'un gaz à base de piment mexicain. Elle a dégagé avec force les lieux avant le couvre-feu.

Pendant la matinée, les syndicalistes s'étaient rassemblés à l'appel de l'AFL-CIO pour entendre leurs dirigeants et les témoignages de syndicalistes du tiers-monde. Des Mexicains vêtus de costumes indiens ont protesté contre leurs salaires de misère. Un militant de La Barbade a affirmé que « cette manifestation n'est pas celle des Américains ou des Européens, c'est celle des travailleurs du monde entier, Noirs comme Blancs, venus dire : au diable l'OMC ! ». Un orateur a rappelé qu'en cette période d'achats de Noël, « des enfants du Bangladesh se lèvent en pleine nuit pour fabriquer pour nos en-

« Merci à l'OMC pour nous avoir mobilisés », a pu dire un responsable syndical. « Une folle rivière de gens a inondé les rues », a titré le *Seattle Times*. Plus que le sommet lui-même, l'image qui restera de ce que l'on appelle déjà la « bataille de Seattle » sera celle de délégués en complet sombre et serviette en cuir perdus dans une foule qu'ils ne comprennent pas.

Patrice de Beer et Laurence Caramel

## Ce « tribunal du peuple » qui entend juger les multinationales comme le général Pinochet

**SEATTLE**  
de notre envoyée spéciale  
Une centaine de personnes écoutent silencieusement, certaines prennent des notes. Dans l'atmosphère militante de la Bourse du Travail, Robert Benson vient de prendre la parole. Il est avocat américain, et la situation est pour lui inhabituelle. Il faut dire que le tribunal n'a rien d'ordinaire. Robert Benson plaide aujourd'hui devant un « Tribunal du Peuple » dont l'objectif est d'instruire des dossiers contre les multinationales qui ne respectent pas les droits de l'homme et pourraient faire l'objet de poursuites pour crimes contre l'humanité devant la justice des Etats-Unis ou une cour internationale.

Avec Barbara Hadsell, une autre juriste, ils instruisent aujourd'hui le cas d'Unocal, une firme américaine accusée d'être une des

principales compagnies occidentales à avoir sciemment fermée les yeux sur la nature du régime militaire birman pour obtenir un vaste contrat portant sur l'exploitation d'un gisement gazier et la construction d'un gazoduc jusqu'en Thaïlande. La compagnie française Total qui fut partie prenante du projet est également citée. Unocal est accusée dans le cadre de son partenariat avec la société birmane MOGE d'avoir eu recours à de la main d'œuvre forcée, d'avoir procédé à des expulsions arbitraires de villageois souvent accompagnées de tortures voire d'exécutions. Pendant près d'une heure, les deux procureurs énumèrent les documents à charge.

« La Birmanie a été condamnée par les Nations unies pour violation des droits de l'homme, par l'Organisation internationale du travail pour exploitation forcée de la main

d'œuvre », rappelle M. Benson. Unocal ne pouvait pas ignorer. Puis il appelle un témoin. Manupla, d'origine coréenne, a fui la Birmanie il y a deux ans, il raconte la violence de l'armée, les villages détruits, l'incompréhension des habitants réquisitionnés de force pour construire les infrastructures et les routes nécessaires à la réussite du projet. La plaidoirie s'achève. Le jury composé d'une dizaine de volontaires recrutés dans Seattle va délibérer. Il conclura qu'il y a assez de preuves pour faire condamner Unocal.

### « LES DROITS ET LES DEVOIRS »

En deux jours, ce « Tribunal du Peuple » aura instruit le procès de quatre autres multinationales : Gap, Shell and Chevron, Cargill et Union Carbide. « Notre objectif est donc de former à partir de ce Tribunal qui fonctionne

comme un grand jury, une sorte de "jurisprudence populaire" sur les droits et les devoirs des multinationales, explique Ward Morehouse, président du programme Multinationales, Loi et Démocratie (POCLAD) qui regroupe des juristes décidés à faire prévaloir les droits sur l'homme sur le droit des sociétés. Chacun peut venir témoigner. Nous allons définir ce qui relève de "crimes contre l'humanité" dans les pratiques des grandes entreprises. Nous sommes au début de notre aventure mais nous sommes confiants. C'est grâce à la détermination d'un petit groupe d'activistes que le général Pinochet a été mis en accusation pour crimes contre l'humanité ! »

Pour Ward Morehouse, l'idée que, demain, des présidents de multinationales partagent le même sort est loin d'être farfelue.

Laurence Caramel

Partez avec le sourire...

Espace Suffren  
40 ter, av. de Suffren - Paris 15  
Tél. : 01 53 58 10 00  
CONCESSIONNAIRE VOLKSWAGEN

New Beetle

### TROIS QUESTIONS À...

#### JOHN SWEENEY

1 Quel est l'objectif de cette manifestation que la confédération syndicale américaine AFL-CIO, dont vous êtes le président, a organisée ?

La manifestation a réuni des militants syndicaux mais aussi des représentants de différentes religions, des étudiants, des écologistes. Nous avons pensé que nous devions faire acte de présence, ici à Seattle où se réunit l'OMC. Notre campagne a commencé il y a longtemps et se poursuivra encore longtemps. Elle a pour objectif d'exprimer les inquiétudes des travailleurs, des consommateurs et de ceux qui se préoccupent de l'environnement afin de convaincre l'Organisation mondiale du commerce de nous permettre de nous asseoir à la table des négociations quand on discute de sujets qui nous concernent. Nous espérons que cette semaine apportera quelques changements.

#### 2 Lesquels ?

Tout travailleur a droit à une protection minimale de ses

droits : interdiction du travail des enfants et du travail forcé, non-discrimination, droit syndical. L'OMC doit incorporer et garantir les droits des travailleurs et la protection de l'environnement et des consommateurs. Tout nouveau membre devrait être contraint de les respecter. Nous ne nous satisferons pas de réponses rhétoriques ou cosmétiques. Regardez l'Association de libre échange nord-américaine (Alena) : les lettres qui ont été jointes au texte de l'accord n'ont pas été appliquées. Un tel processus n'est pas satisfaisant.

#### 3 Mike Moore, le nouveau directeur général de l'OMC, vous a mis en garde contre toute tentation protectionniste et d'impérialisme culturel ?

Nous ne sommes pas des protectionnistes ! Nous sommes en faveur d'un commerce juste et qui respecte certaines règles. Nous sommes conscients de l'importance des échanges internationaux. Mais, ces dernières années aux Etats-Unis, la production a augmenté, les émoluments des PDG aussi, alors que les travailleurs n'en ont pas vu la conséquence sur leur feuille de paie.

Propos recueillis par Patrice de Beer



## Les télévisions américaines font de la pédagogie sur... les gaz lacrymogènes

SEATTLE

de notre envoyé spécial

La télévision locale de Seattle a suivi, pratiquement minute par minute, la folle journée de mardi 30 novembre. En plein milieu de la nuit, la chaîne NorthWest Cable News continuait d'émettre en direct sur les derniers ratissages policiers aux abords de la zone touchée par le couvre-feu. Une journée de manifestations dont le grand port du Nord-Ouest n'a guère l'habitude : le dernier incident grave date de 1992, mais il n'avait rien à voir avec l'ampleur de la protestation contre l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Au point que certains n'ont pas hésité à faire le rapprochement avec les grandes manifestations de Chicago en 1968, au cours desquelles la police avait brutalement réprimé des manifestations contre la guerre du Vietnam, devant le bâtiment où se déroulait la convention démocrate.

Les caméras semblaient être partout où quelque chose se passait, zoomant sur un coin de rue, une scène, un visage, une charge de police, des policiers à cheval, et interviewant de nombreux manifestants.

EN DÉTAIL

La grande fête qui a rassemblé des dizaines de milliers de personnes, avec son carnaval de couleurs et de déguisements plus incongrus les uns que les autres, la grande parade syndicale, les regroupements de manifestants, les cordons de police, les jets répétés puis, en fin de journée, massifs, de gaz lacrymogènes et au piment. Moins habitués à couvrir des manifestations violentes et les méthodes de maintien de l'ordre que leurs collègues européens, les journalistes américains sur le terrain paraissaient surpris par les gaz – surtout quand ils en étaient victimes –, et ils expliquaient en détail les effets aux téléspecta-

teurs. Ils décrivaient les méthodes des policiers que l'on apercevait parfois dissimulés par les volutes de fumée des grenades qu'ils lançaient.

Après avoir insisté sur le caractère non violent de l'immense majorité des manifestants, la télévision a montré les déprédations des casseurs, filmés, parfois à visage découvert, alors même qu'ils brisaient des vitrines, tentaient de faucher dans les magasins de luxe ou repartaient avec leur butin, comme des chaussures de sport Nike...

DÉBORDEMENTS

Ces jeunes, parfois très jeunes, souvent vêtus de noir, masqués et encagoulés, agissaient par coup de main rapide avant de se fondre dans la foule, parfois reconnus, pris à partie par des manifestants qui leur reprochaient de nuire à la cause qu'ils défendaient. Mais les débordements n'étaient pas à sens unique : on a même vu un délégué sortir un pistolet pour tenter de se frayer un passage vers le centre de conférences ; en vain.

Les chaînes locales ont aussi largement donné la parole à la population qui a à la fois regretté la violence policière et les casseurs. Au cours des jours précédents, elles avaient mis en garde les habitants de l'agglomération contre toute velléité de descendre dans le centre-ville pour faire des achats de Noël. Elles avaient également fourni un luxe de détails à des automobilistes désireux de se rendre au travail pour qu'ils évitent d'être pris dans les embarras de la circulation prévus autour du périmètre de sécurité de la conférence de l'Organisation mondiale du commerce.

La ville qui connaît les plus sérieux embouteillages du pays n'avait pas besoin de cela !

P. de B.

## La conférence s'ouvre dans un climat de tensions et d'incertitudes

SEATTLE

de nos envoyés spéciaux

EN RAISON des manifestations sans précédent qui ont fait capoter, mardi 30 novembre, l'ouverture officielle et retardé de plusieurs heures le début des travaux de la conférence de l'OMC, le climat d'incertitude, qui pesait à cause de l'absence d'accord sur l'agenda même des discussions, s'en trouve encore alourdi. Nombre de participants n'ont pas dissimulé leur irritation, leur inquiétude sur la sérénité des débats, et certains évoquent un départ anticipé.

La cérémonie d'ouverture ayant été annulée, les participants en ont été réduits à lire les textes du secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, et de la secrétaire d'Etat américaine, Madeleine Albright, qui leur ont été distribués. Véritable plaidoyer en faveur de la libéralisation du commerce et de ses bienfaits, l'allocation de M<sup>me</sup> Albright, appelant au lancement « cette semaine » d'un nouveau cycle de négociations internationales, était en total décalage avec la rue. Elle ajoutait toutefois qu'il fallait « tenir compte du message » des contestataires. Mais, à Washington, M. Clinton allait plus loin en se solidarisant avec les manifestants en déclarant qu'ils « devaient être des participants » à la discussion.

Kofi Annan avait sans doute vu plus juste en rappelant les désillusions des pays en développement,

qui attendent toujours les résultats concrets des promesses du précédent cycle de l'Uruguay (1986-1994). « Le commerce vaut mieux que l'aide », a-t-il souligné : si les pays industrialisés font davantage pour ouvrir leurs marchés, les pays en voie de développement peuvent accroître leurs exportations de plusieurs milliards de dollars par an, beaucoup plus qu'ils ne reçoivent en aide.

« STRATÉGIE COLLECTIVE »

Après près de six heures de battant, la litanie des discours des ministres a cependant commencé, à 15 h 30, sur un ton particulièrement convenu. Après avoir exprimé aux ministres ses regrets pour les désagréments qu'ils ont pu éprouver en raison des manifestations, la secrétaire américaine au commerce, Charlene Barshefsky, qui préside la conférence, a réaffirmé sa conviction que la réunion ministérielle permettra de lancer un cycle « équilibré qui reflètera les intérêts de tous les membres de l'OMC ».

Le ministre de l'économie français, Christian Sautter, dont c'était la première prestation en dehors d'Europe, a placé la réunion en perspective : « Le débat n'est plus aujourd'hui de savoir si nous voulons ou pas du développement des échanges et de la mondialisation des économies. Ce sont des faits acquis. Mais la mondialisation s'est aussi accompagnée d'un développement

préoccupant des inégalités. La France et l'Europe ne s'accroissent pas de ces réalités comme autant d'effets, certes négatifs mais inévitables, de la mondialisation, et souhaite que l'OMC soit l'un des instruments d'une stratégie collective de croissance partagée, fondée sur des règles du jeu équitables. »

En dehors des séances plénières, ces travaux se dérouleront surtout au travers de quatre groupes thématiques de travail (agriculture, accès aux marchés, mise en œuvre des accords du cycle de l'Uruguay et les nouveaux sujets) animés par des ministres de pays en développement. Chaque groupe devra en référer à Mike Moore et à Charlene Barshefsky au fil des progrès réalisés.

L'OMC veut tirer les leçons de la réunion de Singapour en décembre 1996, dominée par un duel entre les Etats-Unis et l'Europe, dont les pays en développement se sont sentis exclus. Reste que, déjà, à Seattle comme ailleurs, les contacts bilatéraux se multiplient pour rallier tel ou tel à sa position. Au point que certains participants se demandent où se prennent les décisions.

La France a ainsi pris l'initiative d'organiser une rencontre avec les pays de la zone franc. Le commissaire européen au commerce, Pascal Lamy, multiplie les contacts pour arriver, comme le lui avaient demandé les ministres du commerce extérieur de l'Union réunis lundi, à débloquer la situation et à éviter que l'Europe agricole ne soit mise sur la sellette et que cela ne provoque des tiraillements au sein des Quinze. Selon un représentant du Minnesota, Allan Peterson, la délégation américaine est « très optimiste sur un compromis sur l'agriculture ». L'arrivée dans la nuit de Bill Clinton, qui devait s'adresser à la conférence mercredi, permettra peut-être d'en savoir plus sur la tactique américaine.

Jean-Claude Buhrer  
et Babette Stern

### Premiers pas vers un commerce plus équitable

Les multiples réseaux d'initiative civique spécialisés dans la défense du « commerce équitable » commencent à enregistrer quelques succès. Aux Etats-Unis, les compagnies du secteur textile doivent désormais compter avec un fort mouvement d'opinion publique opposé à l'emploi de main-d'œuvre sous-payée dans les ateliers du tiers-monde.

La compagnie Disney a accepté, au printemps, de mener une opération d'audit interne auprès de ses 15 000 entreprises sous-traitantes fabricant des t-shirts, surtout en Asie. Elle a adopté un « code de bonne conduite » pour améliorer son image auprès des consommateurs. La firme Reebok (chaussures de sport), fait de même auprès de ses sous-traitants indonésiens avec le concours de la centrale syndicale AFL-CIO.

TROIS QUESTIONS À...

LAURENCE TUBIANA

1 Les ministres arrivent à Seattle sans agenda, dans une atmosphère de crise. Vous êtes membre du Conseil d'analyse économique, chargée de mission auprès du premier ministre. Quelles seraient, selon vous, les conséquences d'un échec à Seattle ?

Un échec accentuerait les tentations protectionnistes, déjà sous-jacentes dans le contexte de blocage politique aux Etats-Unis. La question de la légitimité d'un système économique plus libéral va être posée de façon croissante en raison de la montée des critiques dans les opinions publiques et de la multiplication des conflits que l'absence de règles va générer.

Echouer à lancer un cycle large de négociations rendrait probable un scénario de retour au protectionnisme avec les risques qu'il fait peser à la fois sur la solidarité, la stabilité et la croissance internationales.

2 Cela ne revient-il pas à donner à l'OMC de plus en plus d'influence ?

L'enjeu de la poursuite de la négociation est d'organiser les limites de l'OMC, non pas d'étendre le champ de ses compétences tous azimuts. En créant cet organisme, on espérait voir émerger une instance cohérente. Mais personne n'avait anticipé l'impact qu'aurait l'Organe du règlement des différends (ORD), qui fait office de juge de paix du commerce international. Depuis le traité de Marrakech

(1994), et notamment avec l'introduction de l'agriculture et de la propriété intellectuelle, les politiques domestiques sont l'objet même de la négociation. L'ORD accentue cette tendance et conduit, par l'intermédiaire des panels, à ce que des questions d'environnement ou de sécurité alimentaire fassent partie de la discussion commerciale. A terme, c'est intolérable.

L'ORD produit du droit dans des domaines où les règles négociées sont inexistantes. Le risque de dérive juridique est patent. Ce sont des experts, des cabinets d'avocats qui vont finalement trancher sur des normes qui jusque-là étaient définies par des gouvernements mandatés et comptables de leurs décisions. Or, les experts ne sont comptables devant personne.

## DÉPÊCHES

COUVRE-FEU

■ Pour cause de couvre-feu, tous les restaurants de Seattle étaient fermés mardi 30 novembre. L'hôtel Sheraton a été pris d'assaut par les délégations « affamées ». Parmi les clients faisant la queue pour se restaurer, la ministre française de la culture, Catherine Trautmann, Jean-François Cirelli, conseiller du président Chirac et l'ancien directeur de l'OMC, Renato Ruggiero.

ALIMENTATION

■ Le groupe américain McDonald's a décidé, début novembre, de ne plus utiliser de frites issues de pommes de terre génétiquement modifiées. Une décision qui n'est pas encore rendue publique. Une prise de position qui a sûrement influencé le groupe canadien McCain, dont McDonald's est un des principaux clients. Le numéro un mondial des produits surgelés, a annoncé, le 29 novembre, qu'il n'utiliserait plus de pommes de terre génétiquement modifiées à partir de l'an 2 000.

PASCAL LAMY

■ La télévision de Seattle ne connaît visiblement pas Pascal Lamy. Lors d'une retransmission des discours, le journaliste a présenté le négociateur européen à Seattle, commissaire chargé du commerce, comme « l'orateur assis devant Mike Moore et Charlene Barshefsky ». Sans doute pour se faire connaître, lundi 29 novembre, lors du débat avec les ONG, M. Lamy s'exprimait en anglais, alors que le français est une des langues officielles de l'OMC.

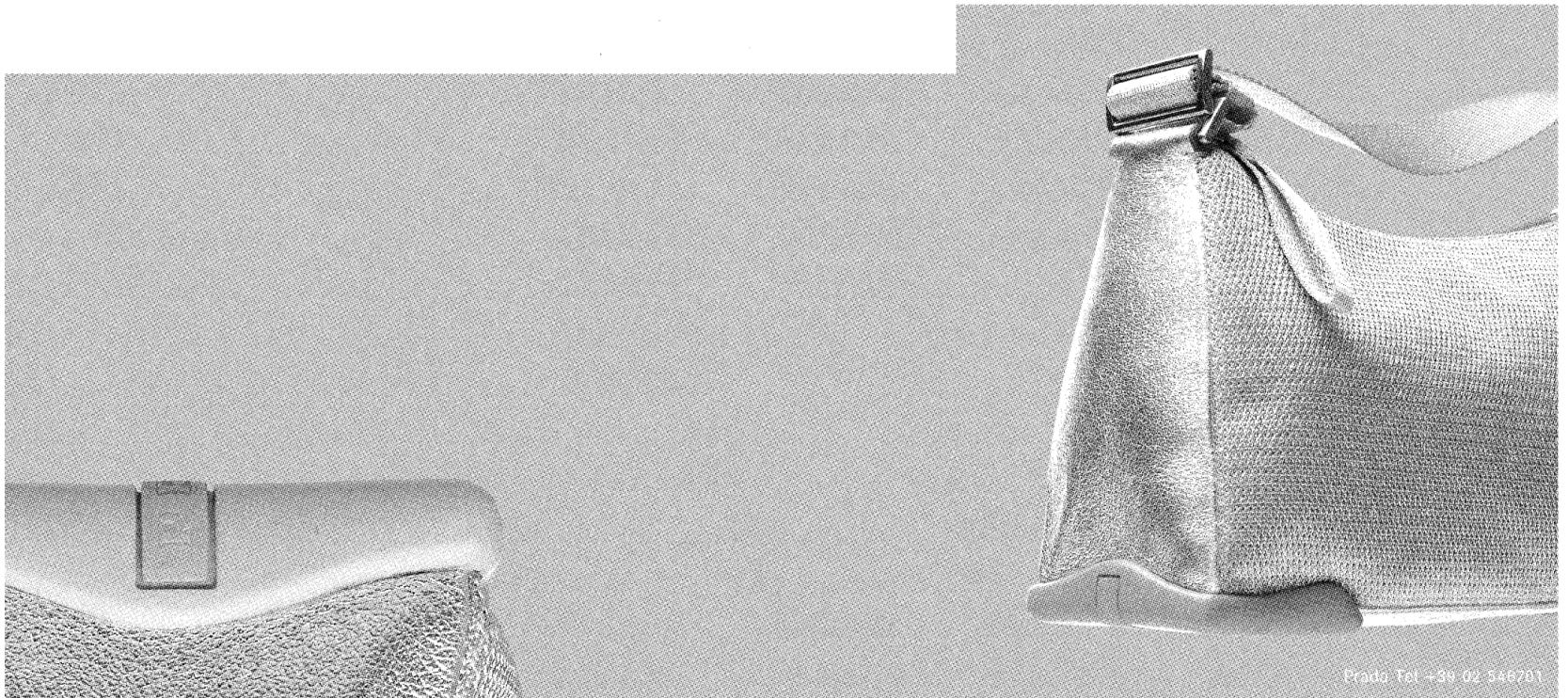
MINORITÉ

■ Des affrontements sporadiques se sont produits, mardi soir 30 novembre, dans le centre de Londres, entre des manifestants hostiles à la conférence de l'OMC et les forces de police. Selon Scotland Yard, « une minorité violente infiltrée dans une manifestation pacifique » est à l'origine de ces troubles, au cours desquels un policier a été blessé et hospitalisé, et une quarantaine de personnes arrêtées.

3 Ne faut-il donc pas écarter ces nouveaux sujets de la négociation ?

L'environnement, les normes sociales, la sécurité alimentaire ne doivent pas être traités en tant que tels à l'OMC. Mais il est urgent d'y négocier leur place car, sinon, les règles commerciales vont s'imposer de fait aux autres normes. A terme, il faut faire reconnaître à l'OMC la validité des normes définies dans les accords environnementaux et renforcer les institutions qui débattent des normes sanitaires ou sociales. Si ce problème d'architecture du système de régulation n'est pas résolu, l'OMC aura tendance à s'imposer par défaut.

Propos recueillis par  
Babette Stern



# Helmut Kohl reconnaît ses « erreurs » dans le financement de la CDU

Pour la première fois, l'ancien chancelier allemand, président du parti chrétien-démocrate de 1973 à 1998, déclare « assumer la responsabilité politique » des « probables atteintes à la loi sur les partis » durant son mandat. C'est la « fin de l'ère Kohl », juge la « Frankfurter Allgemeine Zeitung »

Le scandale du financement occulte du parti chrétien-démocrate, la CDU, avait commencé en début novembre par les aveux de son ancien trésorier, Walther Leisler Kiep, qui avait admis l'existence de remises de fonds

non déclarées. Il a fini par toucher Helmut Kohl, président de la CDU durant vingt-cinq ans. Mardi 30 novembre, à l'issue d'une réunion de crise de son parti, l'ancien chancelier, toujours président d'honneur de sa for-

mation, a pris sur lui « d'assumer la responsabilité politique des erreurs commises pendant [son] mandat », évoquant « un manque de transparence et de contrôle ainsi que de probables atteintes à

la loi sur les partis ». Il a cependant mis en avant sa bonne foi : « Je voulais servir mon parti », a-t-il déclaré. Les sociaux-démocrates ont jugé insuffisantes les explications de M. Kohl. L'affaire marque un double

tournant : dans la vie politique allemande, où « l'ère Kohl » semble révolue, et dans la conviction de beaucoup d'Allemands quant à la transparence de leur système de financement des partis.

## FRANCFORT

de notre correspondant

En une matinée, mardi 30 novembre, « l'affaire Kiep », du nom de l'ancien trésorier du parti chrétien-démocrate (CDU), qui agite la classe politique allemande depuis début novembre, s'est transformée en « affaire Kohl ». Mis en cause par de proches collaborateurs, pressé par ses successeurs, l'ex-chancelier a, pour la première fois, reconnu sa responsabilité dans le scandale du financement occulte de la CDU, dont il fut président jusqu'en 1998.

Depuis les premières révélations, début novembre, de Walther Leisler Kiep, l'ex-chancelier avait nié toute implication directe dans le dossier. Cette fois, Helmut Kohl a confirmé l'existence de comptes secrets destinés à financer sa formation. Il a déclaré avoir « considéré comme nécessaire » de procéder au « traitement confidentiel de choses précises », tel que le soutien à certaines organisations de la CDU, par le biais d'une « gestion séparée des comptes ». Ces « aveux » de M. Kohl ont été formulés à l'issue d'une réunion de crise de la direction du parti à Berlin. L'ex-chancelier a fait une brève déclaration publique, refusant de répondre à la moindre question, avant de s'éclipser, l'œil sombre.

« C'est pour moi un désir personnel d'assumer la responsabilité politique des erreurs commises pendant mon mandat », a expliqué Helmut Kohl. « Je regrette que les conséquences de ce procédé aient représenté un manque de transparence et de

contrôle ainsi que de probables atteintes à la loi sur les partis », laquelle fixe en particulier le financement politique. Sa volte-face serait destinée à « protéger » la formation dont il fut président de 1973 à 1998 des dommages suscités par l'affaire.

## POSITION INTENABLE

Néanmoins, M. Kohl a mis en avant sa bonne foi, indiquant que « dans toute [sa] vie politique, la confiance personnelle a toujours été et est toujours particulièrement importante, plus importante que les contrôles purement formels » de l'attitude de ses proches, faisant allusion aux pratiques du cabinet franco-allemand Weyrauch & Kapp, impliqué dans la gestion des finances de la CDU. « Je voulais servir mon parti », a-t-il

assuré. L'ancien chancelier allemand a en outre nié « avec une grande détermination » que ses décisions aient pu être « achetables ».

Depuis le début de la semaine, Helmut Kohl se trouvait dans une position de plus en plus intenable. Dès la relance de cette affaire, le 5 novembre, il avait dit ne pas être informé des révélations de Walther Leisler Kiep, trésorier du parti chrétien-démocrate de 1971 à 1992. Entendu par le parquet d'Augsburg, ce dernier avait indiqué aux enquêteurs le versement à la CDU d'un don d'un million de deutschemarks destiné à faciliter la vente de chars à l'Arabie Saoudite pendant la guerre du Golfe.

Ces fonds avaient été réceptionnés dans une valise, en Suisse, le

26 août 1991, de la part d'un marchand d'armes, Karlheinz Schreiber. Résidant au Canada, cet homme d'affaires a récemment reconnu les faits dans une interview à la télévision et fait l'objet d'une demande d'extradition vers l'Allemagne. M. Schreiber aurait aussi fait profiter la CSU, l'antenne bavaroise de la CDU, de sa générosité.

Le prédécesseur de M. Schröder avait riposté avec vigueur quand M. Kiep avait confirmé avoir mis les instances dirigeantes du parti au courant de ces revenus non-déclarés. M. Kohl avait ensuite repoussé l'existence de comptes secrets dévoilés par la presse. Mais les déclarations, vendredi 26 novembre, de l'ancien secrétaire général de sa formation, Heiner Geissler, qui confir-

ment la mise en place de ces fonds occultes, l'avait acculé. Les actuels dirigeants de la CDU ont profité du week-end pour inciter l'ancien chancelier à prendre ses responsabilités et à ne pas compromettre les chances du parti (dont il est président d'honneur) lors des prochains scrutins régionaux, dans le Schleswig-Holstein en février 2000, en Rhénanie du Nord-Westphalie, en mai. Tandis qu'une commission d'enquête parlementaire a été votée le 22 novembre par le Bundestag, l'affaire risque d'handicaper une opposition chrétienne-démocrate qui volait de sondages encourageants en succès électoraux cet automne.

## « FUITE EN AVANT »

L'un des premiers à se réjouir du tournant pris par Helmut Kohl aura d'ailleurs été Volker Rühe, candidat de la CDU dans le Schleswig-Holstein, qui s'est dit « satisfait de ce résultat intermédiaire ». Cet ex-secrétaire général de la CDU s'est dit renforcé par les déclarations de M. Kohl. Wolfgang Schäuble, l'actuel président de la CDU et ancien dauphin d'Helmut Kohl, a tenté de se distancier du système mis en place par son mentor, dont il a évoqué « le mode de direction patriarcal ». Soulignant que personne ne s'était enrichi dans cette affaire, M. Schäuble a précisé que « le dernier de ces comptes [occultes] avait été fermé le 2 décembre 1998 » et s'est engagé à « faire toute la lumière » sur ce scandale.

L'affaire semble effectivement

loin d'être close. Le SPD (Parti social-démocrate, ou pouvoir) a jugé insuffisantes les explications de M. Kohl, dont l'attitude est allée à l'encontre des règles de financement des partis. La composition de la commission d'enquête parlementaire est en cours de négociations entre les partis. La presse allemande s'interroge sur les zones d'ombre qui restent à éclaircir, en particulier le nombre de comptes illégaux ou la provenance des fonds et leur utilisation. Le quotidien des affaires, *Handelsblatt*, parle d'un « premier pas » : « Helmut Kohl est entré dans une fuite en avant » sous la pression de ses héritiers et de l'opinion publique, écrit-il. Selon une bonne partie des éditorialistes, « Kohl et la CDU doivent maintenant tout mettre en œuvre pour répondre aux questions encore ouvertes et en tirer les conséquences ».

L'implication directe de l'ex-chancelier dans ce scandale retentissant semble marquer la fin d'une époque. « Kohl n'était pas le président d'un parti, mais son patriarche », écrit la *Frankfurter Allgemeine Zeitung* mercredi 1<sup>er</sup> décembre. Davantage que sa défaite électorale, le 27 septembre 1998, l'affaire « marque la fin de l'ère Kohl », estime le quotidien conservateur. Une seconde chute, qui pourrait faire à nouveau le bonheur d'un Gerhard Schröder tout juste revigoré par la sauvetage, la semaine dernière, du numéro deux du BTP, Philipp Holzmann.

Philippe Ricard

## Comment est financée la vie politique allemande

Outre les cotisations des adhérents, les partis peuvent recevoir des dons et bénéficier d'un financement public.

● **Le financement public.** Il est proportionnel aux résultats électoraux des formations (aux scrutins législatifs, régionaux et européens). Une voix rapporte 1,3 mark en deçà de 5 millions de voix, et un mark au-dessus. Le niveau des subventions ne peut dépasser les ressources propres d'une formation et dépend également du nombre de ses adhérents et de ses donateurs.

● **Les subventions totales de**

**l'Etat aux partis.** Gérées par le Bundestag, elles ne peuvent dépasser 245 millions de marks par an. Les différentes formations doivent publier un rapport annuel très détaillé, remis au président du parlement.

Conformément à la Constitution, les partis doivent préciser leurs recettes et dépenses annuelles et déclarer leur patrimoine. Le nom et l'adresse des personnes physiques ou morales effectuant un versement supérieur à 20 000 marks est publié dans ce rapport.

● **Les recettes du parti**

**chrétien-démocrate (CDU).** En

1997, elles se sont élevées à 218 millions de marks (contributions des militants : 46 %, dons : 15,5 %, aides d'Etat : 33,5 %). L'aile bavaroise de la CDU, la CSU, a touché 56 millions de marks (militants : 34,8 % ; dons : 24,7 % ; Etat : 34,7 %).

● **Le Parti social-démocrate.** Il a perçu 281 millions de marks (contribution des militants : 56,2 % ; dons : 8,3 % ; Etat : 32 %).

● **Autres partis.** Les Verts ont enregistré en 1997 51,3 millions de marks de recettes, les libéraux du FPD 41,5 millions et les communistes rénovateurs du PDS 36,8 millions.

## L'« affaire Leuna » : où l'on retrouve Elf et la CDU...

AUCUNE investigation judiciaire n'a jamais été entreprise en Allemagne sur les commissions versées, en 1992, en marge du rachat, par Elf-Aquitaine, de la raffinerie est-allemande de Leuna et du réseau de stations-service Minol. Cependant, même si l'hypothèse de financements politiques occultes n'a reçu aucune confirmation formelle, plusieurs personnalités d'outre-Rhin, proches de la CDU, pourraient être mises en cause au détour d'enquêtes menées en France et en Suisse.

Le juge d'instruction de Genève, Paul Perraudin, chargé d'élucider le circuit des fonds – quelque 300 millions de francs – entre la Suisse, le Luxembourg et le Liechtenstein, a délivré, le 14 octobre, une « demande d'arrestation extrajudiciaire » visant deux anciens collaborateurs d'Elf : l'ancien directeur de sa branche raffinage-distribution Alain Guillon, et l'homme d'affaires Hubert Le Blanc-Belleval, qui fut le maître d'œuvre de l'opération allemande d'Elf en qualité de « chargé de mission ». Tous deux avaient déjà été mis en examen en juin 1997 par les juges françaises Eva Joly et Laurence Vichnievsky. Les recherches menées en Suisse ont établi, depuis, que ces deux hommes avaient disposé, à titre personnel, d'une partie de ces sommes. Un autre mandat d'arrêt vise, depuis septembre, l'intermédiaire André Guelfi (*Le Monde* du 22 septembre).

Les investigations helvétiques, conduites sous la qualification pénale de « blanchiment d'argent », ont mis en lumière le rôle de plusieurs intermédiaires dans la répartition ultérieure des fonds. Les 256 millions de francs versés par Elf le 24 décembre 1992, via une société-écran du Liechtenstein, ont été divisés en deux parts inégales, elles aussi transférées sur les comptes de sociétés-écran, puis à nouveau subdivisées. A ce stade de leurs recherches, les enquêteurs savent qu'un ancien officier des services secrets français, Pierre Léthier, a été le destinataire de quelque 96 millions de francs, et qu'un homme d'affaires sarrois, Dieter Holzer, régulièrement présenté comme proche des services de renseignement allemands, a reçu, par deux canaux distincts, environ 160 millions de francs. Questionné par le juge suisse le 5 mai, M. Holzer a affirmé avoir été rémunéré en contrepartie d'importantes prestations de « lobbying » dont il n'a pas expliqué le détail.

L'intermédiaire allemand a néanmoins confirmé avoir rencontré, au cours de cette négociation franco-allemande, deux des principaux suspects de l'affaire des tanks saoudiens (lire ci-dessus) : l'ancien trésorier de la CDU, Walther Leisler Kiep, et l'ex-secrétaire d'Etat à la défense du gouvernement d'Helmut Kohl, Ludwig-Holger Pfahls. M. Holzer a également mentionné des rencontres avec l'ancien ministre des transports, Gunter Krause, ainsi qu'avec le ministre délégué à la chancellerie de M. Kohl, Friedrich Bohll.

## AIDES PUBLIQUES

Le compte-rendu d'une réunion tenue le 10 juillet 1992 atteste que M. Pfahls participait à un entretien organisé entre deux des plus proches collaborateurs du chancelier, Johannes Ludewig (son conseiller économique) et le ministre Friedrich Bohll, en présence de représentants du gouvernement du Land de Saxe-Anhalt et du PDG d'Elf-Aquitaine, Loïk Le Floch-Prigent. Le document – recueilli en 1997 par la commission d'enquête parlementaire sur les avoirs de l'ex-RDA, il ne figure dans aucun dossier judiciaire – établit que les discussions portaient alors sur le montant des aides publiques promises

par l'Allemagne aux dirigeants du groupe industriel français.

Un autre document, publié par *Le Monde* voici deux ans, relatait la démarche d'un courtier en assurances germanique, Gradmann-Holler, auprès du groupe Elf, afin d'obtenir le renouvellement de son mandat pour la raffinerie de Leuna (*Le Monde* du 28 mai 1997). Selon cette note interne, rédigée par le directeur des assurances d'Elf, les émissaires de cette société de courtage s'étaient clairement prévalu, lors d'une démarche effectuée le 15 juillet 1992, d'une recommandation de leur président, qui n'était autre que le trésorier de la CDU, M. Kiep, pour présenter un « schéma d'intervention » qui « aurait reçu l'aval politique du président Le Floch-Prigent ». Rapportant les propos tenus par les visiteurs allemands, le cadre d'Elf avait écrit que « M. Kiep serait par ailleurs le conseiller du chancelier Kohl »... Le calendrier des négociations sur le projet Leuna révèle que cette démarche avait eu lieu une semaine avant la signature de l'accord officiel entre Elf et la Treuhandanstalt, l'organisme chargé des privatisations dans l'ex-RDA, signé le 23 juillet 1992.

Hervé Gattegno

## La fin du mythe du système politique « propre »

AVEC LE SCANDALE KIEP, la statue du commandeur chancelier. On découvre que le grand européen Helmut Kohl, père de l'unité allemande, était aussi un chef de

## ANALYSE

Le généreux système de financement des partis était censé éviter la corruption

parti, qui a eu recours à des méthodes de financement peu orthodoxes et a dû reconnaître, mardi 30 novembre, ses « erreurs ». Le scandale Kiep, c'est aussi un mythe qui tombe, celui d'une Allemagne bonne élève de la classe politique européenne, épargnée par les scandales de corruption.

Les Allemands, classe politique et presse en tête, qui avaient été les plus virulents à dénoncer les turpitudes de la Commission de Bruxelles, sont amenés à s'interroger sur leur propre système. Car l'Union chrétienne-démocrate (CDU) d'Helmut Kohl n'est pas seule en cause : les scandales frappent aussi le Parti social-démocrate (SPD) de Gerhard Schröder. Vendredi 26 novembre, le successeur de l'actuel chancelier à la pré-

sidence de la Basse-Saxe, Gerhard Glogowski, a dû démissionner, accusé de s'être fait offrir un voyage en Egypte et d'avoir fait sponsoriser son mariage par des entreprises. L'ancien bras droit de M. Schröder, Bodo Hombach, envoyé depuis à Bruxelles, est soupçonné d'avoir fait financer des aménagements de sa maison aux frais d'entreprises. En septembre, le candidat SPD à la mairie de Cologne avait dû jeter l'éponge avant le scrutin, impliqué dans un délit d'initiés, etc.

Depuis l'affaire Flick, au début des années 80, qui avait éclaboussé toute la classe politique – Helmut Kohl avait été entendu par une commission d'enquête parlementaire – l'Allemagne avait traversé le long règne du chancelier sans connaître de scandale comparable à ceux qui ont frappé l'Italie et la France. Certes, le pays avait son lot de mini-scandales. Mais, tirant les leçons de l'affaire Flick, il était devenu d'une sévérité extrême avec ceux qui commettaient le moindre faux pas. En 1993, le ministre libéral de l'économie Jürgen Möllemann avait dû se démettre pour avoir vanté les mérites d'une invention fabriquée par le cousin de sa femme. Trois ans plus tôt, la présidente du Bundestag, Rita Süßmuth, avait presque dû démissionner pour avoir fait profiter son mari de sa voiture de fonctions.

## VALISES DE BILLETS

Aujourd'hui, ce qui frappe, c'est l'ampleur du décalage entre ces petits scandales d'hier et même d'aujourd'hui pour le SPD, sanctionnés très sévèrement, et l'affaire du financement de la CDU. L'enquête démontre s'il ne s'est agi « que » de quelques valises de billets ; mais les sommes pourraient être considérables, révélant l'existence d'un « système Kohl ». Dans le contrat

de vente des blindés à l'Arabie saoudite, l'hebdomadaire *Der Spiegel* parle de 220 millions de marks (112 millions d'euros) de commissions diverses et pots de vin. Le rétablissement spectaculaire des finances de la CDU suscite aussi des interrogations.

Helmut Kohl a précisé qu'il a toujours recherché l'intérêt du parti et rejeté tout reproche de vénalité dans ses décisions. Mais la frontière est parfois ténue entre « servir son parti » et l'enrichissement personnel. Ainsi, la fameuse valise de billets contenant 1 million de marks, échangée sur un parking suisse en présence du trésorier de la CDU, M. Kiep, aurait aussi servi à verser la prime de départ en retraite du fondé de pouvoir de la CDU, pour environ 1 million de francs.

L'affaire Kohl, si elle était avérée, conduit à s'interroger sur les vertus du modèle politique allemand : celui-ci rémunère généreusement ses élus, y compris lorsqu'ils quittent la vie politique, suscitant régulièrement les protestations de la presse populaire. Les partis sont largement financés par leurs nombreux militants, mais aussi par les pouvoirs publics, l'Etat versant un maximum de 245 millions de marks (125 millions d'euros) par an à l'ensemble des partis. Les entreprises ont le droit de faire des dons, à conditions qu'ils soient déclarés au-delà de 20 000 marks (environ 10 000 euros). Siemens, Volkswagen et autres Philip Morris sponsorisent sans complexes les congrès des deux grands partis. La contrepartie de cette richesse est supposée être la transparence absolue, chaque parti devant remettre un rapport précis au président du Bundestag. Une transparence, qui, semble-t-il, a été imposée à tous, sauf à Helmut Kohl.

Arnaud Leparmentier



### BMW 320d : 2.841F/mois

garantie, entretien et renouvelée dans trois ans\*



Prix de la BMW 320d : 172.500F Contrat BMW Select sur 36 mois. Premier versement de 43.309,03F (déjà de garantie de 25.875F + premier loyer majoré de 17.434,03F) suivi de 35 loyers mensuels de 2.840,53F (\*). Option d'achat en fin de contrat égale à 50% du prix du véhicule, soit 86.250F. Coût total avec achat en fin de contrat de 196.477,50F hors contrat sereenium. Contrat national d'entretien Sereenium inclus au prix de 184,03F/mois comprenant l'extension de garantie et l'entretien du véhicule pour 36 mois et/ou 60 000km (au 1er des deux termes atteint). Coût d'entretien Sereenium : 6 625,08F. Barème et conditions au 02/11/99 susceptibles de variation. Sous réserve d'acceptation par BMW Lasse, SNC au capital de 20.000.000F RCS Versailles B 343 636 643. (\*) Hors assurances facultatives.

**44, av. Edouard Vaillant 92 BOULOGNE**  
**PORTE DE ST-CLOUD - 01 46 09 91 63**



### ECOLES DE JOURNALISME

► Préparation à l'ESJ (Lille), CFI, CELSA, IPI, CUEJ.

1/2 journée au choix par semaine, de janvier à septembre 2000.

67% d'admissions en 1999

### IPESUP

18 rue du Cloître Notre-Dame  
75004 Paris 01 43 25 63 30

Enseignement supérieur privé

### DETAILLANT GROSSISTE VEND AUX PARTICULIERS

Recommandé par Paris pas cher, Paris Combines...

### MATELAS & SOMMIERS

Toutes dimensions - Fixes ou relevables  
SWISSFLEX - TRÉCA - EPEDA - SIMONS  
DUNLOPILLO - BULTEX - PIRELLI - ETC...

### CANAPES, SALONS, CLIC-CLAC

Cuir - Tissus - Alcantara  
Steiner - Coulon - Duivier - Sufren - Etc...

Vente par téléphone possible  
Livraison gratuite sur toute la France

### MOBECO

247, rue de Belleville PARIS 19<sup>e</sup> Télégrope  
50, avenue d'Italie PARIS 13<sup>e</sup> M<sup>o</sup> d'Italie  
**01.42.08.71.00 - 7/7j**

## Avancées significatives dans la défense commune européenne

Paris et Berlin s'accordent sur trois dossiers

**LE SOMMET** franco-allemand a entériné trois avancées significatives en matière d'autonomie stratégique de la sécurité européenne, suites aux progrès réalisés par les précédents sommets franco-britanniques.

● **Un commandement du transport aérien.** Le sommet de Paris a fait sien une proposition de Rudolf Sharping, ministre allemand de la défense, qui vise à créer un « commandement européen du transport aérien » militaire. C'est le pendant d'une autre création, d'inspiration franco-britannique, qui a abouti, en 1994, à constituer un groupe aérien européen (GAE) pour l'aviation de combat. Ces deux structures de commandement ont un objectif commun, la recherche d'une interopérabilité croissante entre les armées de l'air allemande, britannique et française, avec le souci numéro un d'attirer la contribution des aviations d'autres nations européennes.

Ainsi, le groupe aérien franco-britannique, dont l'état-major est situé outre-Manche, avec pour

### La « boîte à outils » de la défense européenne

Dans leur déclaration commune sur la défense, Français et Allemands se sont mis d'accord pour « recommander » au conseil européen d'Helsinki, les 10 et 11 décembre, d'adopter des mesures concrètes visant à doter l'Union européenne « des organes de décision et des instruments militaires ». Ces décisions devraient être prises « sur la base du document intitulé « Organes militaires, planification et conduite d'opérations menées par l'U.E. » ».

Ce document a été entériné par l'Italie, la France, la Grande-Bretagne et l'Allemagne. La Belgique et l'Espagne pourraient s'y rallier avant Helsinki. Il décrit la « boîte à outils » de la future défense européenne, c'est-à-dire les institutions permettant aux quinze de prendre des décisions, de monter et de conduire des opérations militaires (comité militaire, état-major européen, cellule de planification). Cette proposition se heurte encore aux réserves de quelques partenaires européens.

mission d'organiser l'entraînement et la capacité des deux aviations de combat à mener ensemble des opérations du type du Kosovo, a été élargi, depuis, à l'Italie. L'Allemagne, la Belgique, les Pays-Bas et l'Espagne ont l'intention d'adhérer à ce commandement.

La proposition allemande – approuvée par la France – d'instaurer, dès les premiers mois de 2000, « un commandement européen du transport aérien » militaire, permettra aux Européens de ne plus se sentir trop dépendants d'une logistique fournie par les Etats-Unis. Ce projet prendra la forme d'une « mutualisation » des flottes aériennes de transport par chaque Européen qui accepterait d'y participer, c'est-à-dire une mise en commun des parcs aériens – cargos militaires ou avions de ligne affrétés ou réquisitionnés – en soutien d'une opération conjointe conduite au sein ou en dehors de l'OTAN.

Le Kosovo, mais, avant, la Bosnie et l'Afrique, ont déjà été des théâtres d'opérations pour lesquels l'Allemagne et la France ont eu l'occasion de se prêter mutuellement leurs avions de transport.

Cette « mutualisation » des moyens aériens ne présage pas du choix que les Européens concernés feront de leur prochain avion de transport. Actuellement, huit pays européens – l'Allemagne, la Belgique, l'Espagne, la France, l'Italie, le Portugal, le Royaume-Uni et la Turquie – veulent renouveler leur flotte logistique, soit un marché de 300 appareils. Sont en

lice le C-130J américain, l'Airbus A-400M européen et l'Antonov-70 russo-ukrainien, sans compter avec l'achat, en complément, de quelques gros porteurs C-17 américains qui sont sans équivalence en Europe. Une sévère compétition oppose les fournisseurs.

Pour autant, et quel que soit le choix de chacun, l'idée d'une « mutualisation » des moyens en Europe n'est pas remise en cause. Certes, il serait préférable, pour encourager la mise sur pied d'une industrie aéronautique européenne et pour faciliter la maintenance, que les armées de l'air alignent le même appareil. De ce point de vue, l'Airbus A-400M conserve toutes ses chances depuis le regroupement entre l'allemand CASA, l'espagnol CASA et le français Aerospatiale Matra. Mais un autre choix ne serait pas un obstacle dirimant pour mener, malgré une flotte disparate, des opérations concertées.

● **Des transmissions militaires communes.** Outre la volonté d'harmoniser les besoins futurs dans le secteur de la mobilité stratégique, on retrouve un même souci de convergences avec l'affirmation, au sommet de Paris, que l'Allemagne et la France sont déterminées à renforcer et à fédérer leurs moyens de renseignement, de communication et de contrôle.

A vrai dire, les Allemands n'avaient pas habitude les Français à une telle avancée. Mais la guerre du Kosovo a montré qu'il fallait pouvoir voir et transmettre sur le champ de bataille, sans nécessairement recourir à un allié puissant.

L'Allemagne s'était retirée précédemment des programmes Helios et Horus de satellites-espions. Elle réexamine sa position, sans s'engager pour l'instant, pour cause de réductions budgétaires. Mais, à ce sommet, elle a franchi un nouveau pas, en acceptant de partager des « capacités » sur le programme de satellite de télécommunications militaires Syracuse-3, lequel couvrira une vaste zone, des Etats-Unis jusqu'aux Philippines, à l'horizon 2003. Pour ses propres transmissions stratégiques, protégées des intrusions de la guerre électronique, Berlin louera des répéteurs, à l'instar d'un accord qui lie déjà la France à la Belgique sur le satellite Syracuse-2 et dans l'attente d'une convention avec les Pays-Bas.

Pour technique qu'il soit, l'arrangement entre la France et l'Allemagne montre que l'Europe cherche à se doter de certains des instruments de sa souveraineté, alors même que, de son côté, l'OTAN se prépare à remplacer, en 2004, son réseau de communications spatiales.

● **L'Eurocorps.** Evoquant « les progrès réalisés » depuis la mise sur pied du corps européen, au sommet de La Rochelle, en mai 1992, Allemands et Français ont demandé au général américain Wesley Clark, le commandant suprême des forces alliées en Europe, que la chaîne hiérarchique actuelle de la KFOR au Kosovo soit remplacée, au printemps ou à l'été 2000, par l'état-major de l'Eurocorps, à base de formations allemandes, belges, espagnoles, françaises et luxembourgeoises. L'Eurocorps travaillerait au Kosovo sous contrôle de l'OTAN, comme l'ont fait les deux commandements précédents, l'ARRC du général britannique Mike Jackson et le Landcent du général allemand Klaus Reinhardt.

C'est une manière de mettre au pied du mur Washington, qui insiste, en théorie, sur « un partage du fardeau » – c'est-à-dire des tâches entre alliés – mais qui s'en tient généralement au respect de la stricte orthodoxie atlantique. A défaut du corps européen, les Etats-Unis pourraient, en effet, opter pour une autre solution, qui consisterait à recourir à un état-major disponible de l'OTAN, l'AFSOUTH, cantonné en Italie et qui n'a pas encore été engagé au Kosovo.

Jacques Isnard

## Gerhard Schröder assure l'Assemblée nationale de la continuité de sa politique franco-allemande

Le chancelier met en avant le thème de l'affirmation culturelle européenne

Premier chef de gouvernement allemand à prendre la parole devant l'Assemblée nationale française, le chancelier Gerhard Schröder a plai-

dé, mardi 30 novembre à Paris, pour la poursuite d'une coopération active de la France et de l'Allemagne en Europe. Le sommet franco-allemand,

réuni le matin, a rendu publiques deux déclarations sur la défense européenne et la coopération en matière de formation professionnelle.

« LA RÉALITÉ des échanges entre nos deux pays contredit les spéculations qui reviennent sans cesse sur un supposé désintérêt mutuel. (...) Notre mission est de maintenir l'intérêt l'un pour l'autre et de le renforcer » : Premier chancelier allemand à s'exprimer devant l'Assemblée nationale française, mardi 30 novembre, Gerhard Schröder a évité les petites phrases qui font parfois l'Histoire pour délivrer un message sobre, mais ferme, en faveur de la continuité de la relation franco-allemande et de son rôle d'avant-garde en Europe.

Les députés ont écouté silencieusement. Aux premiers rangs avaient pris place le premier ministre, Lionel Jospin, et trois de ses prédécesseurs, Raymond Barre, Edouard Balladur et Alain Juppé. Il y a deux ans, de cette même tribune, le long plaidoyer de Tony Blair, le premier ministre britannique, pour une nouvelle société avait suscité d'intenses débats entre les travées de la représentation nationale. Telle n'était manifestement pas l'intention du chan-

celier, qui s'est surtout voulu rassurant, cherchant à répondre aux craintes suscitées par l'arrivée au pouvoir outre-Rhin d'une nouvelle génération d'Allemands n'ayant pas connu la guerre, par la réinstallation du gouvernement à Berlin. « Les paramètres de la politique étrangère allemande n'ont pas changé à Berlin et ne changeront pas non plus à l'avenir. »

### « SORTIR DE LA DÉFENSIVE »

Faisant siennes l'idée française d'« Europe puissance », qui, a-t-il souligné, « définit exactement notre vision commune de l'Europe future », le chancelier a assigné cinq tâches à l'action des deux pays en Europe : son affirmation culturelle et le développement de son modèle de société en sachant l'adapter aux changements « liés à l'innovation et à la mondialisation » ; la promotion des intérêts économiques de l'Europe sur la scène internationale : « C'est le coude à coude franco-allemand, a-t-il dit, qui donnera l'élan décisif à l'indépendance nécessaire de l'Europe ». Enfin, la mise en place d'une poli-

tique judiciaire et de sécurité à l'échelon européen, ainsi que celle d'une défense européenne.

A l'heure des négociations de l'OMC, le chancelier a appelé les Européens, dans le domaine de la culture, à ne pas se laisser impressionner. C'est un thème qu'il a repris le soir lors d'un dîner-débat organisé dans un restaurant parisien par la revue Passages. Il a affirmé que « L'Europe doit sortir de la défensive et chercher de façon offensive la concurrence avec les autres » et notamment plaidé dans le domaine cinématographique pour que les Européens relèvent le défi d'Hollywood. Il a annoncé qu'il avait évoqué avec le président Chirac la création d'une « académie franco-allemande du cinéma ».

Avant son intervention du Palais-Bourbon, le chancelier, accompagné de plusieurs de ses ministres, avait eu dans la matinée des discussions avec les dirigeants français dans le cadre de la réunion du sommet franco-allemand. Celles-ci ont donné lieu à la publication d'une déclaration

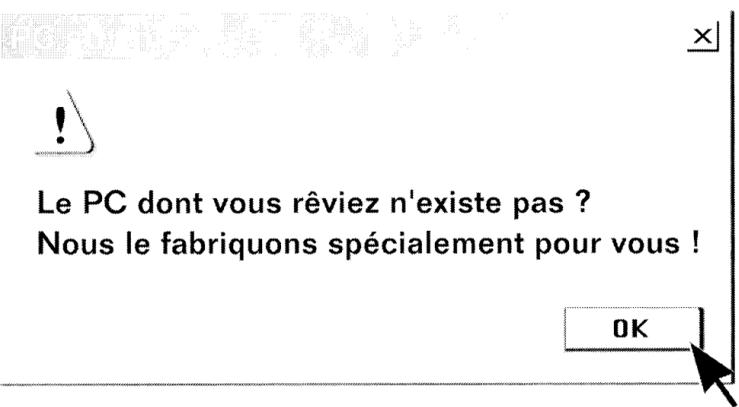
commune sur la défense européenne, venant compléter celle qui avait été publiée la semaine précédente à Londres par les Français et les Britanniques. Cette déclaration, qui appelle les Européens à faire des « progrès décisifs » à Helsinki les 10 et 11 décembre, énonce les domaines où Paris et Berlin, avec leurs principaux partenaires, souhaitent que des décisions soient arrêtées pour assurer le développement d'une vraie capacité européenne de défense.

Il a été convenu que le prochain sommet franco-allemand, à Mayence, permettrait de mener une réflexion sur les moyens de mieux associer les partenaires sociaux des deux pays à l'élaboration d'une politique commune en faveur de l'emploi. Les deux capitales ont adopté mardi à Paris une série d'engagements pour lancer une politique de coopération dans le domaine de la formation professionnelle qui puisse servir de modèle au niveau européen.

Henri de Bresson

## La Fnac s'associe à Gateway pour vous proposer le PC sur mesure.

A découvrir dès maintenant dans les rayons Micro de nos magasins.



www.fnac.com



## La France arrête, pour le TPIR, un ex-ministre rwandais accusé de génocide

**POUR** la première fois depuis le génocide et la création du Tribunal pénal international pour le Rwanda (TPIR), la France a procédé, vendredi 26 novembre, à l'arrestation d'un homme recherché pour crimes de guerre, Jean de Dieu Kamuhanda. Le secret a été gardé durant cinq jours : Carla Del Ponte, procureur du TPIR, a adressé le 17 novembre à Paris des mandats d'arrêt concernant trois suspects hutus rwandais, et d'autres arrestations étaient prévues. Il semble finalement que les deux autres suspects ne résident plus en France.

Jean de Dieu Kamuhanda, quarante-six ans, demandeur d'asile, a été arrêté le 26 novembre à l'aube, à Bourges, où il résidait avec son épouse. Des enquêteurs mandatés par M<sup>me</sup> Del Ponte, dont le premier est arrivé discrètement en France il y a deux semaines, accompagnaient les policiers français. M. Kamuhanda a déclaré être « innocent » et a précisé que « l'acte d'accusation » ne lui a pas été présenté, contrairement à « l'article 47-G » du règlement de procédure et de preuves du TPIR. L'homme connaît donc les règles de la justice pénale internationale, et aurait récemment reçu des conseils d'un avocat français habitué à défendre les accusés à Arusha. Il n'y a toutefois pas là de motif à un vice de procédure.

### ARRESTATIONS À VENIR

M. Kamuhanda, qui a été transféré à la prison de la Santé, doit comparaître le 6 décembre devant la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris. Ce sera la première fois que seront appliquées les lois du 2 janvier 1995 et du 22 mai 1996 consacrées à l'introduction dans le droit français des résolutions de l'ONU sur les tribunaux pénaux internationaux pour l'ex-Yougoslavie et le Rwanda. La France a été accusée, par le Front patriotique rwandais (FPR) au pouvoir à Kigali et par des victimes du génocide, d'avoir exfiltré via sa base de Goma au Zaïre, puis transféré sur son sol ou dans des pays africains « amis », les chefs du gouvernement, de l'armée et les idéologues du génocide.

Jean de Dieu Kamuhanda n'était pas un leader de ce troisième génocide du siècle, qui a causé la mort de 500 000 à 1 million de Tutsis, ainsi que d'opposants hutus, d'avril à juillet 1994. Il était ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de la culture du « gouvernement intérimaire » créé par l'armée hutue après l'assassinat du président Juvénal Habyarimana. Bien que l'ampleur de leurs crimes soit différente, le procureur du TPIR cherche cependant à obtenir l'arrestation de tous les membres de ce gouvernement. Jean de Dieu Kamuhanda va ainsi rejoindre, au terme de la procédure légale en France, onze ex-ministres à la prison de l'ONU à Arusha (Tanzanie), où siège le tribunal. Huit autres manqueront encore à l'appel, sept en liberté, une incarcérée au Rwanda.

L'arrestation de Bourges, si elle n'est pas capitale pour que la lumière soit faite sur le génocide, est significative. Elle marque une volonté de la France de répondre aux requêtes des tribunaux pour le Rwanda et l'ex-Yougoslavie, après des années de tension essentielle due à la méfiance de l'armée et de ses protecteurs politiques, résolus à ce que des officiers ne soient pas appelés à témoigner sur leur rôle dans ces conflits. Et elle intervient alors que le TPIR affronte une crise aiguë dans ses relations avec le Rwanda, suite à une décision du 3 novembre de libérer l'un des planificateurs du génocide, Jean-Bosco Barayagwiza, pour vice de procédure. Le procureur, Carla Del Ponte, devait présenter, mardi à Arusha, des « faits nouveaux » permettant que M. Barayagwiza reste en prison. Elle espère aussi annoncer rapidement d'autres arrestations.

Ses enquêteurs sont arrivés, en secret, dans plusieurs pays d'Europe et d'Afrique, où ils traquent les criminels de guerre présumés.

Rémy Ourdan

# Etats-Unis : le plein emploi permet de créer le congé-maternité

Une mesure financée par les indemnités de chômage

**La prospérité économique que connaissent les Etats-Unis va permettre de combler l'une des lacunes les plus criantes de leur système de protection sociale :**

### NEW YORK

de notre correspondante

Le président Clinton, auquel revient l'initiative sur le congé-maternité, a annoncé, mardi 30 novembre, que les Etats fédérés seraient désormais autorisés à utiliser les fonds destinés aux indemnités-chômage, devenus superflus faute de chômeurs, pour financer des congés rémunérés pour les parents de nouveau-nés ou d'enfants adoptés. Cette mesure, a-t-il estimé, « renforcera les liens des parents avec leurs enfants et avec leur travail. Notre objectif devrait être de permettre aux parents de prendre les congés dont ils ont besoin pour s'occuper de leur famille sans perdre le revenu nécessaire à sa subsistance ». Chaque Etat aura la liberté de fixer le montant et la durée des indemnités-maternité ou parentales.

La loi fédérale sur le congé familial et médical (Family and Medical Leave Act) qui a été, en 1993, la première loi promulguée par Bill Clinton, avait déjà franchi ce qui fut à l'époque considéré comme un grand pas en donnant la possibilité à tout salarié d'une entreprise de plus de cinquante personnes de prendre jusqu'à douze semaines de congé sans solde pour s'occuper d'un nouveau-né, d'un parent malade ou

pour se remettre d'un problème médical grave. Selon des chiffres officiels, 650 000 Américains prennent un congé parental chaque année depuis l'entrée en vigueur de cette loi, et ils seraient beaucoup plus nombreux s'ils ne devaient pas renoncer à leur salaire : à titre indicatif, 1,9 million de femmes qui travaillent aux Etats-Unis sont mères d'un enfant de moins d'un an.

### L'EXEMPLE DU MASSACHUSETTS

La question qui se posait dès lors était, naturellement, celle des moyens de financer ce congé sans en faire porter le fardeau aux employeurs. Pour Lauren Asher, responsable d'une association qui milite depuis longtemps pour le congé-maternité, *National Partnership for Women and Families*, le financement par les fonds d'allocation-chômage « est à la fois astucieux et raisonnable ; il a l'avantage d'exister, donc d'être déjà structuré, et son coût est réparti sur l'ensemble de la population ». Neuf Etats américains (sur cinquante) ont déjà mis en chantier des textes prévoyant des indemnités-maternité ou parentales ; le projet le plus avancé est celui du Massachusetts, qui, disposant d'un excédent de fonds particulièrement important, a calculé que le recours

luantes. Au ministère, on espère que l'hiver à venir ne sera pas trop froid, ni perturbé par des pannes dans d'autres unités productrices d'électricité. « C'est vrai que notre marge de manœuvre sera plus étroite », dit M. Karlström.

Mardi, Sydskraft, la société privée propriétaire de Barseback, a conclu *in extremis* un accord avec l'Etat sur les compensations qu'elle obtiendra en échange de la fermeture de sa centrale. Dès mercredi, Sydskraft a commencé à recevoir de l'électricité produite par une autre centrale nucléaire, appartenant à la compagnie publique Vattenfall, et s'est engagée à abandonner toute procédure juridique contre l'arrêt de sa centrale. Pour tenter de retenir le personnel de Barseback (430 personnes), nécessaire à la sécurité du site, la compagnie leur a garanti un emploi pendant cinq ans.

Rien ne permet d'assurer que la centrale aura disparu d'ici là. Mis en service en 1975 et 1977, ses deux réacteurs sont jumeaux : il faudra attendre l'arrêt du second pour commencer à démanteler le premier. Aucun accord n'a, par ailleurs, été conclu en vue de la construction d'un site sous-marin de stockage des déchets radioactifs de Barseback. D'ici là, le pays pourrait se choisir un gouvernement qui remettrait l'uranium au goût du jour. En dépit de ces aléas, les consommateurs d'électricité paient d'ores et déjà un ôre (0,001 euro) par kilowatt-heure consommé, afin de financer le démantèlement général des centrales suédoises.

Antoine Jacob

## La Suède ferme son premier réacteur nucléaire

### STOCKHOLM

de notre correspondant

Vingt-huit ans après l'inauguration de sa première centrale nucléaire civile, la Suède s'est privée, mardi 30 novembre, de l'un de ses douze réacteurs. Cette fermeture représente la première étape concrète du démantèlement du parc nucléaire suédois, réclamé par la population lors d'un référendum remontant à... 1980. Aujourd'hui, l'opinion publique a changé d'avis : l'atome fait moins peur et les énergies alternatives ont du mal à s'imposer. Patrons et syndicats exigent le maintien de tous les réacteurs, redoutant les conséquences sur l'emploi et sur la santé économique du pays, où 45 % environ de l'électricité produite sont d'origine nucléaire.

Arguant de ses « obligations » à l'égard des citoyens pour un choix exprimé il y a dix-neuf ans, le gouvernement social-démocrate a tenu bon. La loi prévoit en outre la fermeture du second réacteur de Barseback (3 % de l'électricité produite en Suède) avant juillet 2001 puis, en principe, des dix autres unités, selon un calendrier encore indéterminé. A condition néanmoins que l'on ait pu, entre-temps, constater la viabilité d'autres sources d'énergie. Pour favoriser le développement des biocarburants, le gouvernement a débloqué 9 milliards de couronnes (1 milliard d'euros). En charge du dossier nucléaire au ministère de l'industrie, Haakan Karlström reconnaît que la Suède pourrait être contrainte d'importer de l'électricité en provenance d'autres pays. Notamment celle produite au Danemark dans de vieilles centrales au charbon qui, admet-il, sont les plus pol-

hautes sphères de l'Autorité. « La direction palestinienne, y affirmant les signataires, a promis qu'Oslo conduirait à un Etat palestinien avec Jérusalem comme capitale, le retour des réfugiés, le démantèlement des colonies (juives), la libération des prisonniers et le début d'une renaissance économique faisant de la Palestine le Singapour de la région. (...) Six ans plus tard, les confiscations de terres continuent, de nouvelles colonies s'implantent, le complot pour empêcher le retour des réfugiés s'étend en coulisse et nos fils et filles restent derrière les barreaux. Nous n'avons ni Jérusalem ni Singapour et le peuple est désormais divisé en deux groupes : un petit qui dirige et vole, et un plus gros qui se plaint et attend son sauveur. »

Le manifeste poursuit en dénonçant « la corruption, les humiliations et les abus de pouvoir » perpétrés par l'Autorité palestinienne, « comme si l'accord d'Oslo était la couverture d'un marché où la patrie aurait été vendue en échange de l'enrichissement de quelques corruptus ». Yasser Arafat qui « a largement permis à quelques opportunistes de semer la corruption » est personnellement pris à partie par les signataires qui appellent leurs compatriotes « à résister ensemble à la tyrannie et à la corruption ».

Signé par neuf membres du Parlement palestinien, neuf intellectuels et deux anciens maires – dont

aux allocations-chômage pour les congés-maternité ou maladie coûterait à peine plus de 1 dollar par semaine et par salarié.

L'annonce de cette nouvelle mesure, non soumise à un vote du Congrès et applicable dès le début de l'an 2000, constitue un véritable tournant dans la politique sociale américaine : la pratique a toujours été jusqu'ici de réserver le fonds fédéral d'allocation-chômage à ceux qui recherchent activement un emploi. L'idée a, bien sûr, ses critiques, les mêmes, accusent les organisations féminines, que ceux qui affirmaient en 1993 que le Family and Medical Leave Act déstabiliserait l'économie. Aujourd'hui, ils jugent dangereux, voire irresponsable, de dégamir le fonds d'assurance-chômage. Pour Patrick Cleary, vice-président de l'organisation patronale National Association of Manufacturers, « c'est l'idée la plus débile qu'on ait émise depuis longtemps. Un jour les nuages reviendront et les caisses seront vides ». « Notre système est largement fondé sur la tradition de l'homme blanc chef de famille, rétorque une lobbyiste. Les choses ont changé, il est temps d'en tenir compte ».

Sylvie Kauffmann

## Le parti de Massimo D'Alema poursuit Silvio Berlusconi en justice

**ROME.** La direction du Parti démocratique de la gauche (PDS, ex-communiste) a décidé, mardi 30 novembre, de poursuivre en diffamation le chef de l'opposition, Silvio Berlusconi, après que ce dernier eut déclaré le même jour que les responsables du PDS étaient « les mandataires » des juges qui le traduisent devant la justice. « Certains juges sont devenus le bras armé de la gauche pour lui permettre la conquête du pouvoir », a lancé Silvio Berlusconi, ajoutant que les dirigeants du PDS appliquent « le manuel pratique de l'école communiste qui consiste à écarter par tous les moyens l'adversaire politique : par la mystification, la démonisation et la criminalisation ». Depuis son dernier renvoi devant les tribunaux, vendredi 26 novembre, pour corruption, Silvio Berlusconi ne décolère pas contre la justice et le pouvoir. Le président de la République, Carlo Azeglio Ciampi, l'a admonesté dimanche. Et la justice espagnole a demandé, mardi 30 novembre, la levée de son immunité parlementaire européenne en l'accusant de fraudes fiscales dans l'affaire Telecincio. – (Corresp.)

## La Cour européenne des droits de l'homme demande un sursis en faveur d'Öcalan

**STRASBOURG (Conseil de l'Europe).** Dans un communiqué publié mardi 30 novembre, la Cour européenne des droits de l'homme invite le gouvernement turc à ne pas exécuter Abdullah Öcalan, aussi longtemps qu'elle ne se sera pas prononcée sur les recours déposés par les avocats du chef du Parti des travailleurs kurdes (PKK). Au lendemain de l'arrestation de M. Öcalan, en février au Kenya, ils avaient déposé une plainte dénonçant les conditions dans lesquelles les services secrets turcs l'avaient arrêté. Ils ont fait la même démarche après que la Cour de cassation de Turquie eut confirmé la condamnation à mort, le 25 novembre, cette fois sur la façon dont les débats se sont déroulés. C'est sur ces deux questions que les juges européens doivent se prononcer. La procédure est très longue : au moins une année, et Strasbourg n'a pas encore décidé si les requêtes de M. Öcalan étaient recevables. Au Palais des droits de l'homme, tout le monde s'accorde à dire que cette première étape ne pourrait être franchie avant trois mois. – (Corresp.)

## Indonésie : l'Irian Jaya réclame son indépendance

**JAYAPURA.** Quelque 20 000 personnes ont manifesté, mercredi 1<sup>er</sup> décembre, dans la capitale de l'Irian Jaya, dans l'est de l'archipel indonésien, pour réclamer l'indépendance de la province. Les manifestants ont assisté au lever des couleurs de la province séparatiste, dans le centre de Jayapura, à environ 4 000 kilomètres à l'est de Djakarta. La cérémonie s'est déroulée dans le calme, sous l'œil de la police. « Nous demandons le retrait de l'armée [indonésienne] de l'Irian Jaya avant le 1<sup>er</sup> mai 2000 », a déclaré le chef du mouvement séparatiste papou, Theys Eluay. L'Irian Jaya occupe la partie occidentale de la Nouvelle-Guinée. Province indonésienne depuis 1963, elle représente près de 20 % de la superficie totale de l'archipel mais ne compte que 2 millions d'habitants, à peine 1 % de la population indonésienne. Les habitants de l'Irian Jaya sont d'origine mélanoésienne et majoritairement chrétiens dans un pays dominé par la religion musulmane. – (Reuters.)

## Terrorisme : Washington adresse

## un satisfecit inhabituel à la Libye

**WASHINGTON.** Les Etats-Unis ont décerné, mardi 30 novembre, un satisfecit inhabituel à la Libye, se félicitant de voir Tripoli réduire son soutien au terrorisme et faire preuve de bonne volonté à l'égard du processus de paix israélo-palestinien. « Le changement le plus significatif dans le comportement de la Libye est la diminution de son soutien au terrorisme », a déclaré le sous-secrétaire d'Etat adjoint pour le Moyen Orient, Ronald Neumann, précisant toutefois que Washington exige d'autres progrès pour normaliser ses relations avec ce pays. M. Neumann a affirmé que la Libye avait mis fin aux activités du groupe extrémiste palestinien d'Abou Nidal sur son sol, et pris des mesures concrètes pour empêcher l'entrée de membres d'organisations terroristes sur son territoire. Il a aussi relevé que Tripoli « partage les inquiétudes de ses voisins » concernant les activités de l'islamiste d'origine saoudienne Oussama Ben Laden, réfugié en Afghanistan. – (AFP)

## Yasser Arafat réduit au silence les critiques contre sa politique

Bassam Chakaa, qui, en juin 1980, maire de Naplouse, a perdu l'usage de ses jambes dans un attentat perpétré par des colons israéliens – ce texte, iconoclaste et inhabituel dans la courte histoire de l'Autorité palestinienne, a déclenché la fureur des proches de Yasser Arafat. Dès dimanche, la police palestinienne a procédé à neuf interpellations, tandis que deux des signataires ont été assignés à résidence. Les neuf autres, députés du Conseil législatif palestinien, sont encore protégés par leur immunité parlementaire.

### MANIFESTATION DU FATAH

Mais l'assemblée devait se réunir, ce mercredi 1<sup>er</sup> décembre, à Gaza, pour en examiner la levée, préalable obligatoire à d'éventuelles poursuites. Au même moment, le Fatah – Mouvement de libération de la Palestine – auquel appartiennent plusieurs des signataires, manifesterà à Ramallah pour réclamer des sanctions et l'interdiction de ce qu'il appelle le « sabotage des objectifs nationaux palestiniens ».

Sur le fond, la dénonciation des méthodes de gouvernement peu démocratiques de M. Arafat, n'a cependant rien pour étonner ses compatriotes. Fataliste, la rue palestinienne ne sera probablement guère plus émue par la critique de la corruption qui règne au sein

d'un appareil d'Etat comportant pas moins de quatorze services de police différents avec, chacun, ses prérogatives et son autonomie. Selon un sondage fait, en octobre, par un organisme palestinien spécialisé, 83 % des personnes interrogées en Cisjordanie et à Gaza pensaient que la corruption avait touché les cercles du pouvoir, 50 % des sondés estimant même qu'elle était « généralisée ».

La rapide et vigoureuse réaction du cercle dirigeant de l'Autorité palestinienne reste l'élément le plus intéressant de toute cette émotion. Il est connu que M. Arafat, qui a l'habitude de mener comme il l'entend les affaires de son territoire autonome, n'apprécie que modérément la contestation interne. Habile, il préfère généralement la négociation et le compromis aux confrontations brutales. Mais il manifeste beaucoup moins de souplesse lorsqu'il est mis en cause dans son propre camp, au cœur même de son parti.

Or les signataires du manifeste n'y sont pas allés par quatre chemins : un lien est directement tracé entre le maigre résultat des négociations, le style personnel du chef de l'Autorité palestinienne et la corruption de certains de ses proches, comme s'il y avait une relation de cause à effet. L'idée, là non plus, n'est pas neuve. Mais qu'elle soit publiquement expri-

mée par des dirigeants palestiniens n'est pas de bon augure pour le président de l'autorité palestinienne.

Georges Marion

chapitre.com

VOTRE LIBRAIRIE SUR INTERNET

---

" Ou trouver un livre ancien ou épuisé ? "

www.chapitre.com

- 200 000 livres anciens
- Service de recherche gratuit
- 800 thèmes et catalogues thématiques

---

e-mail : librairie@chapitre.com  
41, rue de Richelieu - 75001 Paris  
Fax : 01 42 97 94 96 - 3615 Allr 2,22 1998

## FRANCE

LE MONDE / JEUDI 2 DÉCEMBRE 1999

**RÉPUBLIQUE** Lionel Jospin a invité, mardi 30 novembre, l'ensemble des élus corses à venir débattre avec lui, à l'hôtel Matignon, de leurs « propositions » pour surmonter le

malaise actuel dans l'île et réfléchir à son avenir. Cette offre de dialogue s'adresse aussi aux élus nationalistes de l'Assemblée de Corse. ● LE PREMIER MINISTRE s'est dit décidé à ti-

rer les conséquences des deux rapports parlementaires récents sur la Corse ● JOSÉ ROSSI (DL), président de l'Assemblée de Corse, accueille favorablement cette initiative. Dans

un entretien au Monde, il préconise de « sortir, par le dialogue, de l'état de suspicion actuel » et il estime qu'il faut « garantir dix ans de tranquillité publique pour remettre la

machine en route ». ● UN GROUPE NATIONALISTE jusqu'alors inconnu, Clandestinu, a revendiqué, mardi, les deux attentats qui avaient fait sept blessés, le 25 novembre, à Ajaccio.

## Les élus corses accueillent favorablement l'offre de dialogue de M. Jospin

Le premier ministre a proposé, mardi 30 novembre, à tous les élus corses de débattre, avec lui, d'ici au 15 décembre, de l'avenir de l'île. José Rossi, président de l'assemblée territoriale, souhaite que cette rencontre soit suivie d'autres rendez-vous et qu'un calendrier soit fixé

TOUT LE WEEK-END, avant de trancher, Lionel Jospin s'est concerté avec Lionel Jospin. Lionel Jospin jacobin, favorable à une politique de fermeté en Corse, département-français-sembable -à-tous-les-autres, à bataillé, trois jours durant, avec un Lionel Jospin vexé d'être pris en défaut de politique. Vendredi matin, les Lionel (s) Jospin (s) ont rencontré Jean-Pierre Chevènement. Samedi après-midi, ils ont écouté d'une oreille Olivier Schrameck, directeur du cabinet, et Clotilde Valter, conseillère technique, mais aussi Alain Christnacht, conseiller de Matignon pour les affaires intérieures, et Manuel Valls, conseiller en communication du premier ministre. « Il a beaucoup réfléchi », confiait son entourage, à l'issue du week-end, manière d'expliquer que le combat entre les deux titans avait été rude (Le Monde du 1<sup>er</sup> décembre).

De sa rencontre avec les élus nationalistes de l'Assemblée de Corse, à Ajaccio, le 6 septembre, M. Jospin était revenu avec la conviction qu'il ne pourrait pas avoir, en Corse, d'interlocuteur avec lequel mener son « dialogue ». Mais la situation de blo-

cage à laquelle avait conduit le « préalable » qu'il avait posé aux huit élus de Corsica Nazione - condamner la violence avant toute « évolution » - lui pose rapidement problème. Tandis que les attentats se multiplient, le premier ministre consulte. Le 9 octobre, devant le conseil national du PS, il explique que « le gouvernement n'exclut pas une évolution statutaire », qu'il est « prêt à rechercher une issue ou une solution politique », que tout « cela ne veut pas dire que toute violence doit avoir disparu de Corse ». La promotion du livre de Bernard Bonnet *Un préfet en Corse*, puis les révélations des deux rapports d'enquête parlementaires sur les « dysfonctionnements » des forces de sécurité en Corse ne l'incitent pas à parler tout de suite.

Mardi 30 novembre, le premier ministre se lance. Il ne peut pas se contenter de condamner les attentats, tels ceux commis, en plein jour, le 25 novembre, à Ajaccio. Christian Paul (PS, Nièvre) a préparé une question, mais Henri Plagnol (UDF, Val-de-Marne), le devance, et M. Jospin n'a pas envie de finir. Il rappelle d'abord que « la violence est une maladie mortelle pour la Corse » ; que la poli-

tique du gouvernement est « fondée bien sûr sur le développement économique de l'île et la reconnaissance de son identité culturelle » ; que le dernier plan Etat-régions est très favorable à la Corse. « J'ai aussi toujours marqué, notamment lors de mon déplacement dans l'île en septembre, que cette politique devait être accompagnée par une attitude de dialogue », ajoute-t-il. La droite croit avoir devant elle le premier Lionel Jospin. Elle chahute : « Langue de bois ! »

Le premier ministre détache

alors les mots pour leur donner de la solennité. « Je suis prêt à recevoir, à l'hôtel Matignon, très rapidement, dès que possible, les élus de la Corse ensemble », lance-t-il en traçant avec le doigt le cercle de l'assemblée d'Ajaccio où il s'est rendu. « Face au sentiment de malaise et de crispation qui persiste, les élus de l'île doivent dire ce qu'ils souhaitent en toute clarté, quelles sont leurs propositions. » Il suggère que participent à cette réunion les quatre députés et les deux sénateurs de Corse, le président de l'exécutif,

Jean Baggioni (RPR), le président de l'Assemblée de Corse, José Rossi (DL), deux représentants des neuf groupes de l'assemblée territoriale, ainsi que les présidents des deux conseils généraux. « La proposition est un acte de confiance. Il appartient maintenant aux élus de Corse d'exercer leurs responsabilités », conclut-il. Cette table ronde doit se tenir juste avant le départ au Japon de M. Jospin, le 15 décembre.

Officiellement, à Matignon et au PS, on se refuse à parler de changement de pied. « Puisqu'il n'a pas été compris en Corse, on fait venir les élus à Paris », commentait-on à Matignon. Ou encore : « C'est un léger mouvement, mais il n'est pas question de discussion statutaire. » Dans les couloirs, François Hollande donnait aussi son explication de texte : « Le préalable demeure plus que jamais. Le premier ministre poursuit toujours trois objectifs : sécurité, développement économique, dialogue. Jospin a dit : "Faites des propositions, avancez des perspectives." Il a dit : "Venez me voir non pas pour que je vous parle, mais venez me voir pour me parler". »

Du côté des amis de Jean-Pierre Chevènement, en revanche, les

réactions sont plus vives. « Je m'interroge. J'avais cru comprendre qu'il y avait un préalable. Il me semble que les gens de Corsica Nazione n'ont pas condamné le crime du préfet Érignac. Peut-on discuter avec les poseurs de bombes ? Je pense que non », peste ainsi Georges Sarre, tandis que le ministre de l'intérieur, à la tribune, assure que « le premier ministre vient de rappeler la politique du gouvernement en Corse, comme il l'avait déjà exposée très clairement lors de son déplacement dans l'île ». Mardi soir, un proche de M. Jospin commentait, ironique : « Il vient d'avaloir un ananconda. Il faut lui laisser le temps de digérer. » Enfin, lors d'un meeting à Paris, mardi, Jean-Paul Delevoye, candidat à la présidence du RPR, a lancé : « Oui, j'accuse le premier ministre de laisser encore la porte entrouverte aux négociations avec des terroristes ou leur vitrine légale », faisant allusion à l'appartenance de M. Talamoni à A Cuncolta, considérée comme la vitrine légale du FLNC-Canal historique. « Ce n'est pas à la raison qu'il faut ramener les terroristes, c'est à la prison ! », a ajouté M. Delevoye.

Ar. Ch.

José Rossi, président de l'Assemblée de Corse

## « Nous devons garantir dix ans de tranquillité publique pour remettre la machine en route »

« Lionel Jospin a proposé aux élus corses de les recevoir à Matignon. C'est une bonne idée ?

- C'est surtout une réponse nécessaire à une attente légitime. Le premier ministre a répondu à l'appel que j'avais lancé, avec d'autres, après les attentats d'Ajaccio.

- La rencontre n'a pas d'ordre du jour. Le premier ministre attend des propositions. Quelles sont les vôtres ?

- Je voudrais d'abord rappeler le contexte. La fracture entre Corses et continentaux s'est créée au cours des deux dernières décennies. Elle a été aggravée par la politique sans nuances conduite par le gouvernement après l'assassinat du préfet Érignac et illustrée par les dérives du préfet Bonnet. Pourtant, quarante mille Corses avaient défilé dans les rues d'Ajaccio pour crier leur indignation et la honte qu'ils ressentent. Le gouvernement a laissé passer cette occasion inespérée de donner un véritable élan à une nouvelle politique corse. Il a fait le choix d'apparaître, aux yeux de l'opinion publique nationale, comme le gouvernement qui allait « régler une fois pour toutes » le problème corse. Il s'est appuyé sur le rapport Glavany pour montrer les Corses du doigt sur le thème du retour à l'Etat de droit. Il a permis que s'installe l'image du « mauvais Corse », mouton noir de la République. C'est cet ostracisme à l'égard des insulaires qui a conduit



JOSÉ ROSSI

à une montée brutale du vote nationaliste aux élections territoriales de février.

» Dans l'immédiat, ma proposition est de permettre de rétablir le contact entre représentation nationale et représentation insulaire. Il faut sortir par le dialogue de l'état de suspicion actuel. Cela ne dispense pas le gouvernement de garantir aux Corses la sécurité, première des libertés.

- Si l'on excepte les errements du préfet Bonnet, n'est-ce pas ce que l'Etat a entrepris de faire ?

- Je ne doute pas de la volonté du gouvernement, mais les résultats ne sont pas là. Aussi faut-il éviter les déclarations péremptoires et agir avec humilité. Les Corses ne sont quand même pas responsables des défaillances de l'Etat dans l'accomplissement de sa mission régalienne de sécurité ! Ils n'ont pas vocation à constituer des milices pour se substituer à la police et à la gendarmerie. Ils ont, en revanche, le

devoir de condamner avec la plus grande fermeté la violence. C'est ce qu'ils font depuis longtemps et avec constance.

- Soit, mais vous êtes vous-même engagé, à l'Assemblée de Corse, dans une alliance avec des gens qui refusent de la condamner...

- C'est totalement faux. J'entends trop souvent ces critiques infondées et inspirées par des raisonnements politiques. Il faut éviter de polémiquer de manière artificielle. Une nouvelle politique corse passe par une démarche partagée, sincère et loyale. La vérité, c'est que j'ai été élu président de l'assemblée territoriale sans les voix nationalistes. Le budget de l'Assemblée de Corse n'a pas été voté par les nationalistes, qui ne sont en rien associés à la majorité territoriale et qui constituent, au contraire, le premier groupe de l'opposition parce que la gauche « plurielle », après avoir fait liste commune aux élections, a éclaté en trois groupes.

- Qu'allez-vous plaider devant M. Jospin ?

- Lorsqu'il est venu en Corse, le 6 septembre, le premier ministre n'a pas exclu l'idée de réforme. Tout le monde est conscient, aujourd'hui, des limites de l'intervention publique et de la politique d'assistance. Il faut s'engager résolument sur la voie du développement des activités productives, mais, pour cela, il faut libérer l'ini-

tiative, mettre en place les incitations nécessaires, réaliser les adaptations législatives ou réglementaires imposées par la spécificité insulaire. La Corse ne demande pas, aujourd'hui, de moyens financiers. L'Etat doit, surtout, laisser les mains libres aux Corses pour faire leur propre choix de développement. Aux élus de l'île, par ailleurs, de fédérer les énergies.

» Pour atteindre ces objectifs, il faut aussi la paix. Si nous ne sommes pas capables de garantir dix ans de tranquillité publique, nous n'arriverons pas à remettre la machine en route.

- Vous proposez un calendrier à la calédonienne ?

- Sur le fond, il n'est pas possible de raisonner en Corse comme en Nouvelle-Calédonie, mais l'idée de bâtir le redressement sur une période de dix ans pourrait être un vrai défi à relever. Pour moi, la rencontre prévue par Lionel Jospin doit être suivie d'autres rendez-vous, avec fixation d'un calendrier et d'un ordre du jour. L'enjeu de ce travail collectif, ce n'est pas, dans l'immédiat, un nouveau statut. La réflexion des insulaires n'est pas suffisamment avancée sur ce point ; c'est un sujet qui divise. Pour beaucoup, un statut d'autonomie est encore synonyme d'anti-chambre de l'indépendance. Mais il n'est interdit à personne d'en parler.

- Estimez-vous que les élus de Corsica Nazione sont des gens avec lesquels vous pouvez - et Matignon pourra - travailler ?

- D'autres nationalistes condamnent aujourd'hui, très fermement, la violence. Il faut regarder avec intérêt leur évolution vers le choix de la démocratie, même s'ils n'ont pas de représentation à l'Assemblée de Corse. Pour ce qui concerne les élus de Corsica Nazione, ils ne sont pas allés assez loin dans la condamnation générale de la violence, même s'ils ont condamné les derniers attentats d'Ajaccio. Ils devront aller encore plus loin pour apparaître comme des interlocuteurs responsables. En revanche, les élus nationalistes font preuve, dans le débat à l'Assemblée de Corse, d'un activisme certain en termes de propositions. Cela prouve que, lorsque le maçon est au pied du mur, il est porté naturellement à construire. Et je ne vois pas pourquoi Jean-Guy Talamoni

ne prolongerait pas à Paris le dialogue qu'il a entamé avec le premier ministre au sein de l'hémicycle de l'Assemblée de Corse.

- Y a-t-il eu un malentendu sur le voyage de M. Jospin en Corse, comme on l'explique à Matignon ?

- Quand le premier ministre est venu à l'Assemblée de Corse, en septembre, il a demandé aux élus de condamner la violence. Comme tous les élus l'avaient déjà fait, à l'exception des nationalistes, il ne pouvait s'adresser qu'à ces derniers. C'est la contradiction fondamentale du discours de M. Jospin : c'est lui qui, paradoxalement, a interpellé les nationalistes de manière privilégiée et a fait passer au second plan les positions des autres élus territoriaux, qu'ils soient de droite ou de gauche. »

Propos recueillis par Ariane Chemin et Patrick Jarreau

## Un groupe clandestin inconnu revendique les derniers attentats

LES DEUX ATTENTATS à l'explosif commis, jeudi 25 novembre, à Ajaccio (Corse-du-Sud), contre les locaux de l'Urssaf et de la direction départementale de l'équipement (DDE) ont été revendiqués, mardi 30 novembre, par un groupe nationaliste, Clandestinu, jusqu'alors inconnu. « Nous revendiquons les attentats contre l'Urssaf et la DDE, précise le communiqué authentifié parvenu à la rédaction de France 3 Corse, qui sont les symboles de l'oppression fiscale et de la politique de déconsolidation menées par l'Etat français. »

Inscrivant leurs actions dans le cadre de la « lutte de libération nationale », les auteurs de ce texte indiquent : « Nous avons décidé d'occuper le terrain militaire pour forcer l'Etat Français à engager le règlement politique de la question corse. (...) Si un signe d'ouverture n'est pas donné rapidement, nous serons dans

l'obligation de porter nos coups sur le sol français. » Le préfet Jean-Pierre Lacroix est nommément désigné comme une cible potentielle : « Nous pourrions intervenir dès que nous le voudrions au cœur même de la préfecture malgré le plan vigipirate (sic). »

Une large partie de la revendication est consacrée aux conditions dans lesquelles se sont déroulés les deux attentats : « Nous demandons pardon à celles et ceux qui ont été commotionnés par les explosions et garantissons le Peuple corse que nous redoublons les mesures de sécurité afin de pallier à l'incapacité des services de police. » Une information judiciaire a été ouverte, mardi, pour « destruction par explosifs ayant entraîné des blessures », par la section antiterroriste du parquet de Paris.

Si les attentats ont pu marquer, par leur *modus operandi* - deux explosions simultanées en plein jour

dans des lieux publics -, une forme d'escalade de la violence, le communiqué paraît nuancer le caractère radical de ces actions. Les membres du groupe Clandestinu conditionnent leur démarche à l'existence d'une approche politique du dossier corse par le gouvernement. Or, ce même mardi, Lionel Jospin a invité les élus corses, nationalistes compris, à venir discuter à Matignon.

LES VERTUS DU DIALOGUE

Par ailleurs, contrairement à l'analyse du mouvement nationaliste développée par le ministre de l'intérieur, mardi, sur LCI, la multiplication des groupes clandestins ne signifierait pas la fuite en avant de « soldats perdus ». A en croire certains responsables nationalistes, si des dizaines de militants ont quitté les organisations traditionnelles et créé leurs propres struc-

tures, les clandestins seraient davantage enclins à suivre les mouvements publics qu'une voie brigadiste. Si un dialogue était engagé avec l'Etat, les organisations nationalistes publiques seraient en mesure de contrôler l'activité armée.

La mouvance nationaliste paraît, en effet, même si les attentats semblent démontrer le contraire, désireuse de trouver une sortie pacifique du conflit qui l'oppose à l'Etat depuis plus de vingt ans. La guerre qui a opposé mortellement plusieurs mouvements nationalistes entre 1992 et 1996, ainsi que l'échec des négociations secrètes entamées, notamment, avec les ministres de l'intérieur Pierre Joxe et Charles Pasqua, semblent avoir convaincu la majorité des nationalistes des vertus du dialogue.

Jacques Follorou

### BAUME & MERCIER

GENEVE · 1830

CAPELAND : VRAIMENT SUISSE & AUTHENTIQUEMENT SUISSE

Catalogue disponible sur demande au 01 53 90 25 20  
www.baume-et-mercier.com

# Pour gagner face à M<sup>me</sup> Alliot-Marie, M. Delevoeye se pose en procureur de l’action du gouvernement

A Marseille, les listes d’émargement du premier tour de l’élection du président du RPR ont disparu

Jean-Paul Delevoeye a vivement attaqué Lionel Jospin, mardi 30 novembre à Paris, lors d’une réunion publique organisée dans le cadre de la

**LES SECRÉTAIRES** de la rue de Lille, qui sont à peu près les seules actuellement à occuper les bureaux du centre national du RPR, ont accueilli la nouvelle, mardi 30 novembre, en riant. La nuit précédente, à Marseille, le coffre de la voiture de Renaud Muselier, député et secrétaire départemental de la fédération RPR des Bouches-du-Rhône, avait été fracturé. On lui avait volé deux sacs de sport, lesquels, bizarrement, contenaient les listes d’émargement et les procurations du premier tour de l’élection du président du RPR. Dans une première version, la voiture du député aurait fait partie d’un lot de dix-neuf véhicules cambriolés aux abords du Stade-Vélodrome de Marseille, mais, lundi soir, il n’y avait pas de match. C’est donc finalement devant le domicile de M. Muselier, selon le témoignage de ce dernier, que le dommage a été causé.

Il se trouve que les listes d’émargement des Bouches-du-Rhône devaient faire l’objet, mardi, d’un examen par Anne-Marie Schaffner, ancienne députée européenne et membre de la commission de contrôle électoral du RPR, laquelle avait été alertée par l’équipe de campagne de Michèle Alliot-Marie sur de possibles irrégularités (*Le Monde* du 1<sup>er</sup> décembre). Deuxième fédération de France

après celle de Paris, la fédération des Bouches-du-Rhône a vu ses effectifs augmenter de plus de 37 % entre 1998 et 1999. Elle s’est prononcée à 62,15 % en faveur de Jean-Paul Delevoeye. « *Les résultats des Bouches-du-Rhône ne seront pris en compte que si toutes les garanties sont apportées* », a affirmé, mardi soir, le sénateur Adrien Gouteyron, président de la commission de contrôle du RPR.

M. Delevoeye se serait bien passé de ce nouvel incident, qui ne le sert pas. Dans l’après-midi, le sénateur du Pas-de-Calais a eu un entretien avec son collègue des Bouches-du-Rhône. Il n’a pas renoncé pour autant à faire intervenir celui-ci, mardi soir, lors de son dernier grand meeting parisien.

Pour l’occasion, le président de l’Association des maires de France a complètement changé son discours de campagne, dans la forme et dans le fond. Reprenant l’habitude gestuelle chiraqueienne, le candidat a remoulté lentement l’allée centrale du gymnase qui abritait sa réunion, accompagné de jeunes portant des drapeaux tricolores et de la musique du film *Mission*. Il s’agissait d’apparaître comme le meilleur opposant au premier ministre, Lionel Jospin, qu’il a vigoureusement attaqué à plusieurs reprises. Il s’agissait aussi de redonner du tonus à ses

troupes – quelque sept cents personnes –, parmi lesquelles plusieurs personnalités parisiennes : le maire, Jean Tiberi, son adjoint aux finances, Jean-François Legaret, l’ancien ministre Jacques Toubon, maire du 13<sup>e</sup> arrondissement, le sénateur Michel Caldaguès, maire du 1<sup>er</sup>, le député René Galy-Dejean, maire du 15<sup>e</sup>, et Claude Annick Tissot, qui avait pris position, au premier tour, en faveur de François Fillon.

**DISCOURS MUSCLÉ**

Sans désigner explicitement l’accord passé à son détriment entre les trois autres candidats du premier tour, M. Delevoeye a tout d’abord dénoncé dans son discours « *les convictions de circonstances, les rafistolages de courants, les cohabitations contre-nature [qui] se terminent inévitablement dans la guérilla interne et le ridicule* ». « *Le gaullisme, ce n’est pas tout sacrifier à la conquête du pouvoir* », a-t-il professé. Le mouvement, a encore prévenu M. Delevoeye, « *n’aura plus rien à dire si nous rêvons seulement de plaisir, de ne jouer que sur l’image* ». Sur les conseils d’on ne sait qui, M. Delevoeye a toutefois supprimé de la version écrite de son discours les allusions les plus agressives à l’égard de M<sup>me</sup> Alliot-Marie, qu’il accusait par exemple

**FRANCE**

d’avoir « *volé au secours de la victoire* » lors de l’élection présidentielle de 1995. « *Regardez-moi bien, je n’ai vocation à jouer ni les potiches ni les objets d’ornement* », a conclu M. Delevoeye sur ce sujet.

« *Je ne suis pas là pour déstabiliser Jacques Chirac. Je suis là pour m’opposer à M. Jospin* », a enchaîné le candidat, avant de dénoncer « *le cynisme érigé en méthode de gouvernement, la communication érigée en substitut de la politique, la duplicité érigée en morale* ». « *Que reste-t-il, de la vertu de M. Jospin, en Corse ?* », a-t-il ajouté.

M. Delevoeye a réaffirmé qu’« *en l’état actuel du texte* », il ne voterait pas la réforme de la justice. Sur le plan économique, il souhaite que « *le RPR ne se laisse plus entraîner dans un discours comptable* ». « *Nous ne sommes pas le parti des taux d’intérêt* », a-t-il lancé. En matière d’immigration, M. Delevoeye a dénoncé la « *philosophie multiculturelle* » et « *l’exaltation des minorités* » qui seraient « *l’apanage des socialistes* », en soulignant que le premier ministre voulait mettre « *le berbère et l’arabe* » parmi les langues régionales, « *au risque de faire éclater la République* ». Un discours musclé, en somme, dans l’espoir de se requinquer.

*Jean-Louis Saux*

## Le vote de raison des élus gaullistes de Seine-et-Marne

<b>COULOMMIERS, MEAUX et PROVINS</b> <i>de notre envoyé spécial</i> Entre Coulommiers et Meaux, même si l'image est facile, com-
<b>REPORTAGE</b>
<b>«<span> </span>On va faire gagner Alliot-Marie, ce pauvre RPR a trop joué à “que le meilleur perde”<span> </span>»</b>

ment ne pas évoquer le partage d’un « fromage » électoral à propos de la préparation du second tour de l’élection du président du RPR ? Dans cette fédération de Seine-et-Marne, que le nombre de ses adhérents place en neuvième position, Patrick Devedjian et François Fillon avaient totalisé, au premier tour, plus de 60 % des suffrages. La redistribution de leurs voix, si elle obéit aux consignes données par les deux candidats éliminés, pourrait avoir un résultat paradoxal : Michèle Alliot-Marie l’emporterait largement, alors qu’aucun « poids lourd » du département ne s’était rallié à sa candidature et qu’elle est arrivée en dernière position, avec 17,8 % des voix au premier tour.

Quatre des cinq députés gaullistes soutenaient M. Fillon et deux élus importants du département étaient très engagés aux côtés des deux candidats éliminés.

Guy Drut, maire de Coulommiers et député de la 5<sup>e</sup> circonscription, faisait partie de l’état-major de campagne de M. Fillon, et Jean-François Copé, maire de Meaux, était présenté par M. Devedjian comme son futur secrétaire général.

M. Drut semble un peu déstabilisé. On le serait à moins. Dans sa zone d’influence, M. Fillon obtient son score le plus faible du département et ne franchit pas la barre des 20 %. Pour autant, celui qui s’affiche toujours comme un chiraquien fidèle raconte volontiers comment il a accepté de partir en tandem avec un séguiniste déclaré, dont le message « *républicain, national et social* » l’a séduit. Selon lui, « *avec Jean-Paul Delevoeye et son entourage de notables et de technocrates, il faudrait que tout change pour que rien ne bouge…* »

**VAGUE DE NOUVELLES RECRUES**

« *C’est évidemment ma proximité avec le président de la République qui intéressait François*, explique-t-il. *Lorsque je lui en ai parlé, Jacques Chirac a été étonné, mais il m’a dit “Fais ce que tu veux”. Il y a vingt-cinq ans qu’on se tutoie, et cet épisode n’affectera en rien notre relation affective* », confie, comme pour se persuader, M. Drut, qui prône l’« *autonomie, non pas vis-à-vis de Jacques Chirac, mais de la présidence “cohabitationniste”* ». L’afflux soudain de deux cents

nouveaux militants dans les circonscriptions de Meaux-Sud et de Meaux-Nord a provoqué chez M. Drut un malaise qui frise la grogne. « *Du mois d’août à la date limite du 8 octobre, entre les mises à jour de cotisations et les adhésions nouvelles, on est passé de 1 053 à 1 888 inscrits pour le département, constate-t-il. Il faudra voir si ces nouvelles recrues se retrouvent dans le parti d’ici un an…* »

A l’origine de cette mobilisation, « *parce qu’on a travaillé comme des fous et convaincu des sympathisants d’adhérer* », M. Copé jubile. Si le faible résultat national de M. Devedjian (8,9 %) avait de quoi le consterner, son arrivée en tête dans le département et son écrasante victoire (66,7 %) dans le bureau de vote de Meaux semblent suffire à son bonheur. M. Copé ne cache ni sa fierté ni ses ambitions. « *Maintenant, on va faire gagner Alliot-Marie, ce pauvre RPR a trop joué à “que le meilleur perde”* », s’exclame cet énarque de trente-cinq ans qui, avant de s’engager au côté de M. Devedjian, a vérifié qu’il n’y avait « *pas de veto de l’Elysée… au contraire* ». Il lève les yeux au ciel en évoquant M. Delevoeye : « *Dire qu’il a pris Pandraud comme directeur de campagne…* »

Le seul député de Seine-et-Marne qui a dit « oui » à M. Delevoeye est Christian Jacob, élu de la circonscription de Provins et président du comité départemental

du RPR. Bien que son premier élan l’ait porté à accorder son soutien à son « *grand copain* » Renaud Muselier – qui a finalement renoncé à se présenter au profit de M. Delevoeye –, M. Jacob trouve aujourd’hui au moins trois raisons de soutenir le sénateur du Pas-de-Calais, vers lequel il semble avoir fait un transfert de raison. « *Delevoeye, assure-t-il, ne fait partie d’aucune caste, il a réussi sa carrière dans le privé, comme négociant en grains – c’est là que je l’ai connu –, et il a su dynamiser l’Association des maires de France qui, avant lui, se contentait d’organiser une gueule-ton par an* .»

**« OVERDOSE DE BIDOUILLAGES »**

En capitalisant 63,8 % des voix sur son candidat, dans la plus rurale des circonscriptions, M. Jacob qui, comme M. Drut, a été amené à la politique par M. Chirac alors qu’il était président du Centre national des jeunes agriculteurs (CNJA), peut estimer avoir rempli son contrat. En affirmant que « *rien n’est joué* », il se rassure sur l’« après-second tour » : « *Les militants qui ont assez donné avec Chirac-Balladur, Séguin-Sarkozy et la suite, et qui ont une overdose de marchandages, de combinaisons et de bidouillages, ne redoutent pas de chasse aux sorcières. Parce qu’ils savent que ce serait suicidaire* .»

*Robert Belleret*

## M. Hollande souhaite que le patron du PS parisien soit élu en janvier

Les fabiusiens divisés dans les Bouches-du-Rhône

**COMMENT** régler, dans les meilleurs délais, la succession des premiers secrétaires des fédérations socialistes de Paris et des Bouches-du-Rhône après la démission, dans la première, de Jean-Marie Le Guen, et la mise « *en congé* », dans la seconde, de François Bernardini, mis en examen dans l’affaire de la MNEF ? Alors qu’à Paris, un conseil fédéral est convoqué pour le 6 décembre, François Hollande est intervenu directement, en réunissant, mardi 30 novembre, les cinq maires d’arrondissement – Pierre Aidenbaum (3<sup>e</sup>), Tony Dreyfus (10<sup>e</sup>), Daniel Vaillant (18<sup>e</sup>), Roger Madec (19<sup>e</sup>), Michel Charzat (20<sup>e</sup>) –, le président du groupe socialiste du conseil de Paris, Bertrand Delanoë, et François Rebsamen, secrétaire national auprès des fédérations. Interpellé juste avant, au bureau national, sur cette réunion, par Pervenche Berès, proche de Laurent Fabius et candidate éventuelle pour les municipales dans le 15<sup>e</sup> arrondissement, le premier secrétaire du PS avait souligné que, à Paris comme à Marseille, « *ce sont les militants qui décideront* ».

Pour Paris, deux options se présentaient. La première consistait à faire adopter par le conseil fédéral un texte politique, avec des engagements sur « *la pratique démocratique* », une nouvelle équipe rassemblée autour d’un premier secrétaire délégué, l’ensemble du schéma étant soumis au vote des militants. Cette solution, qui avait les faveurs de M. Delanoë et de M. Vaillant, aurait renvoyé l’élection en bonne et due forme d’un nouveau premier secrétaire à novembre 2000, après le congrès du PS et celui de la fédération. L’autre option, réclamée dès le départ par MM. Charzat et Madec, revenait aussi à faire voter les militants parisiens mais sur un nouveau premier secrétaire.

Mettant en avant le souci d’« *exemplarité* », M. Hollande a finalement tranché, à l’issue de la discussion de mardi soir, en faveur du choix rapide d’un successeur à M. Le Guen, lequel, ayant décliné l’invitation d’assister à la réunion,

*Michel Noblecourt*

## Paris 20<sup>e</sup> : le RPF ne donne pas de consigne de vote

**LE RASSEMBLEMENT** pour la France (RPF) a décidé, mardi 30 novembre, au cours de son bureau national, de laisser « *ses électeurs se déterminer en fonction de l’intérêt national* » lors du second tour de l’élection législative partielle de la 21<sup>e</sup> circonscription de Paris, qui opposera, dimanche 5 décembre, l’UDF Didier Bariani au socialiste Michel Charzat. Le RPF indique, dans un communiqué rédigé au terme de deux heures de discussion animée, qu’à son avis, « *la mécanique du scrutin majoritaire où l’on choisit au premier tour, où l’on élimine au second, conduira sans aucun doute les électeurs à sanctionner le gouvernement en place et son représentant* ». Le RPF estime que les électeurs ayant voté au premier tour pour son candidat, Jean-Louis Arajol, « *ont voulu marquer leur volonté de rupture avec le système des partis de la cohabitation* ». Le parti de Charles Pasqua et de Philippe de Villiers ménage ainsi tant les partisans du « ni droite ni gauche » que les tenants d’un positionnement clairement à droite.

**DÉPÊCHES**

■ **UDF : le tribunal de grande instance de Paris a jugé**, mardi 30 novembre, que le président du conseil régional de Languedoc-Roussillon, Jacques Blanc (DL), avait été illégalement exclu de l’UDF le 8 avril 1998 et que cette exclusion était nulle. M. Blanc avait été exclu de l’UDF en même temps que deux autres présidents de région UDF élus en mars 1998 avec les voix du Front national, Charles Baur (Picardie) et Charles Millon (Rhône-Alpes).

■ **DÉFENSE : l’Assemblée nationale a approuvé** à l’unanimité, mardi 30 novembre, une proposition de loi d’origine RPR visant à donner la nationalité française, par décret, et sur proposition du ministère de la défense, « *à tout étranger engagé dans les armées françaises qui a été blessé en mission au cours ou à l’occasion d’un engagement opérationnel et qui en fait la demande* ». En cas de décès de l’intéressé, la même procédure est ouverte à ses enfants mineurs.

■ **SÉCURITÉ SOCIALE : l’Assemblée nationale a adopté** en seconde lecture, mardi 30 novembre, le projet de loi de financement de la Sécurité sociale pour l’an 2000, qui table sur un excédent du régime général de deux milliards de francs (près de 305 millions d’euros), pour la première fois depuis quatorze ans. Comme en première lecture, la plupart des députés communistes se sont abstenus, cinq d’entre eux votant contre (Patrice Carvalho, Maxime Gremetz, Georges Hage, Muguette Jacquaint, Janine Jambu).

■ **DROITE : des clubs « Dialogue et initiative » destinés à « créer un espace de débat commun » à l’intérieur de l’opposition ont été lancés officiellement mardi 30 novembre, à l’instigation de Michel Barnier (RPR, commissaire européen), Jacques Barrot (UDF), Dominique Perben (RPR) et Jean-Pierre Raffarin (DL). Les initiateurs de ce réseau prévoient d’organiser un premier séminaire, le 10 février 2000 « sur les moyens que le politique devra mettre en œuvre pour assurer à tous les chances d’une réussite dans le cadre nouveau de la mondialisation ».**

*lié à la nationalité française* ». Le président de l’UDF, François Bayrou, qui se disait « *réserve* » samedi, a fait part, lors de la réunion de mardi, de son « *hostilité* » à la proposition de M. de Robien, soutenue par quelques-uns de ses collègues (Jean-Louis Borloo, Anne-Marie Idrac, Maurice Leroy, Dominique Paillé). « *Le vote est lié à la citoyenneté, qui, elle-même, en France, est liée à la nationalité. On ne peut pas découper la citoyenneté, et si on donne le vote aux immigrés, quel intérêt auront-ils encore à demander la nationalité française ?* », a interrogé M. Bayrou, en estimant « *de la plus haute importance que la nationalité française demeure un plus* ».

Le président de Démocratie libérale a également nettement pris ses distances avec cette proposition. « *Il est évident qu’aujourd’hui, agiter le chiffon rose du vote des étrangers*

*aux élections municipales, c’est attirer les braises et rallumer inutilement le feu de la division* », a déclaré Alain Madelin, mardi, lors d’une conférence de presse à Nîmes.

**« POSITIONS D’EXTRÊME GAUCHE »**

« *Mieux vaudrait, plutôt que d’essayer de contourner le PS par des positions d’extrême gauche, faire ce qui est de notre devoir et à notre portée au sein de l’opposition : permettre l’accès aux responsabilités électorives, et notamment municipales, des jeunes Français issus de l’immigration* », a ajouté le président de DL, en rappelant que sa formation l’avait fait aux élections européennes avec Tokia Saïfi, élue au Parlement européen.

« *Ouvrir un débat sur ce thème à la veille des élections (...), c’est une manière de mettre le feu et de recréer un clivage artificiel qui n’est au bénéfice ni de la démocratie ni des*

*étrangers eux-mêmes* », a renchéri, dans les couloirs, le chef de file des députés DL, José Rossi, en soulignant qu’« *au moment où le Front national s’efface, il ne faut pas faire remonter la tension sur ce sujet* ». Michèle Alliot-Marie, candidate à la présidence du RPR, récusé également cette proposition. « *Il ne me paraîtrait pas normal que des étrangers puissent voter, même à des élections locales chez nous, si des Français ne peuvent pas voter à des élections locales dans les pays d’origine de ceux-ci* », a-t-elle indiqué, mercredi matin, sur LCI.

Le président du RPF, Charles Pasqua, avait déclaré pour sa part, dimanche, sur France 3 : « *Le droit de vote est un des éléments de la citoyenneté, et donc on ne peut pas accorder le droit de vote à des gens qui ne sont pas Français* .»

*Jean-Baptiste de Montvalon*

## Martine Aubry accepte d'amender le système du forfait jour pour les cadres

Les 35 heures en vigueur le 1<sup>er</sup> février 2000

LE MESSAGE a fini par être reçu « 5 sur 5 » par le groupe socialiste, non sans mal. Cinq amendements devaient être adoptés, mercredi 1<sup>er</sup> décembre, sur l'article 5 du projet de loi relatif aux 35 heures. Consacré aux cadres, cet article a semé, mardi 30 novembre, lors de l'examen du texte en deuxième lecture à l'Assemblée nationale, la zizanie. Les députés PS ont tenté de démonter le système du forfait jour applicable aux cadres et aux salariés « itinérants » dont le temps de travail ne peut être mesuré à la semaine. Après négociations avec la ministre de l'emploi, Martine Aubry, un compromis a été trouvé. Les cinq amendements finalement retenus visent, sans remettre en question cette innovation, à en restreindre la portée.

Les « itinérants non cadres » seront exclus du dispositif. Les cadres, eux, auront la possibilité, en cas d'abus, de déposer un recours devant les prud'hommes et de réclamer des indemnités correspondant au trop-plein de travail effectué. Les syndicats majoritaires dans une entreprise pourront faire jouer leur droit d'opposition sur ce dispositif, sans remettre en question l'intégralité d'un accord. Enfin, un amendement précise que seuls seront concernés les cadres qui bénéficient d'une « autonomie réelle ». Ces concessions devraient apaiser

### Nouvelle proposition sur le travail précaire

Une proposition de loi pour limiter le recours au travail précaire devrait être déposée en janvier ou février 2000. A l'issue du bureau national du PS qui s'est tenu mardi 30 novembre, Marisol Touraine, chargée de la solidarité au secrétariat national, l'a annoncée. Malgré la baisse du chômage, « nous sommes attentifs aux situations de grande détresse et de précarité réelle » qui peuvent se développer, a-t-elle expliqué. Le PS devra néanmoins faire une « concession », de taille. Cette proposition, travaillée avec le gouvernement, sera présentée par le groupe communiste. Ce projet – sans cesse repoussé jusqu'ici – de restreindre l'utilisation de l'intérim et des contrats à durée déterminée fait partie des promesses de Lionel Jospin lors de son arrivée au pouvoir.

## Manifestations syndicales pour « améliorer » les 35 heures

IL Y AVAIT bien une légère odeur de merguez, quelques slogans et une poignée de ballons frappés de sigles syndicaux. Mais ce qui manquait cruellement, dans la manifestation régionale organisée, mardi 30 novembre à Paris, par la CGT, la FSU (éducation) et le Groupe des dix (syndicats autonomes, dont SUD), c'était surtout les manifestants. Dès le départ du cortège, en tête derrière une banderole « Ensemble pour une loi des 35 heures, créatrice d'emplois et de mieux vivre », Bernard Thibault, le secrétaire général de la CGT, tentait de convaincre les journalistes que « la participation en province [était] plutôt bonne », avant de reconnaître qu'il y avait encore « des progrès à faire en matière d'unité » syndicale.

Cette nouvelle journée nationale d'action, une fois de plus boudée par la majorité des autres centrales (CFDT, FO, CFTC, CFE-CGC, UNSA), devait permettre aux trois organisations syndicales de donner une suite à la série de manifestations qu'elles avaient organisée le 4 octobre et qui avaient réuni entre trente mille et soixante-dix mille personnes dans toute la France. Cette fois, les manifestants n'étaient en tout guère plus de quelques milliers dans les rues de Paris – deux mille selon la police, dix mille selon les organisateurs –

le PS. Mardi matin, le groupe avait adopté une posture bien moins conciliante. Inquiets des « dérives » potentielles du forfait jour, plusieurs députés socialistes ont pointé le « risque » que les cadres, sans référence horaire, travaillent 13 heures ou plus par jour, et ont dénoncé l'absence totale de « recours juridique ».

Bien que promu, depuis le début du débat parlementaire, « gardien » de l'équilibre du texte, Gérard Terrier (Moselle) cosigne donc, avec Alain Vidalies (Landes), un amendement pour introduire un « volume » maximal d'heures travaillées, ce qui signifie, de fait, la fin du forfait jour. A 16 heures, après les questions d'actualité au gouvernement, M<sup>me</sup> Aubry, mise au courant, s'en prend violemment à M. Terrier. « J'ai le courage de pointer un désaccord », se défend ce dernier. « Il est facile de mettre des dispositions qui feraient plaisir mais qui ne s'appliqueraient pas », prévient, dans l'hémicycle, la ministre, qui annonce cependant que les cadres « pourront aller devant les tribunaux ».

Dans les couloirs, M. Vidalies persiste à chercher « une barrière, un verrou » contre les abus possibles. « Avec le forfait jour, on est dans le champ de l'expérimentation, il faut y aller prudemment », juge-t-il, tandis que Gérard Bapt (PS, Haute-Garonne) énumère les professions qui doivent être exemptées : « Les assistantes sociales en milieu rural, les dépanneurs, les techniciens de maintenance... » « Pour moi, le forfait jour doit s'appliquer aux cadres moyens et supérieurs, pas à celui qui gagne 11 000 francs par mois », soutient Yves Rome (PS, Oise). L'idée de confier le problème aux accords de branche, un moment envisagée, est repoussée par le ministère. A 23 heures, le compromis est trouvé. « Le recours juridique sera une arme dissuasive », approuve M. Vidalies. « La notion d'équilibre, si elle est précise en physique est, en droit du travail, beaucoup plus difficile à mesurer », soupire M. Terrier.

Mercredi, le gouvernement devait présenter un autre amendement de précaution. Bien que la durée légale à 35 heures reste fixée, de par la première loi, au 1<sup>er</sup> janvier 2000, l'application de la seconde loi pourrait commencer « le premier du mois suivant sa promulgation », c'est-à-dire le 1<sup>er</sup> février.

Isabelle Mandraud

et une vingtaine d'autres villes.

Cette journée d'action symbolique, à laquelle se sont joints une poignée de militants de la CFDT-Equipement et des militants de FO, visait donc surtout à rappeler une dernière fois que « tous les syndicats ne sont pas d'accord avec cette mauvaise loi telle qu'elle sera votée dans les jours qui viennent », comme l'a résumé Annick Coupé, porte-parole du Groupe des dix.

Dans le cortège parisien, l'heure n'était pourtant pas au découragement. Le succès de la manifestation nationale des salariés de banques et les débrayages observés le même jour à la FNAC ou aux Galeries Lafayette comme les récents mouvements de grève à La Poste, parmi les pompiers ou à la SNCF (où, paradoxalement, c'est l'accord signé par la CGT et la CFDT qui pose problème) donnent le sourire aux leaders syndicaux de SUD comme de la CGT, pour qui « les 35 heures telles qu'elles vont s'appliquer dans les entreprises, sans embauche et avec la flexibilité, seront source de conflits ». « Avec 20 % des salariés aujourd'hui concernés par un accord 35 heures, il reste de la marge pour la contestation », assure Maryse Dumas, responsable de l'action revendicative à la CGT.

Alexandre Garcia

## A l'approche de l'hiver, les chômeurs marseillais renouent avec les mobilisations d'ampleur

Comme en 1998, CGT et AC ! exigent une « prime de Noël »

A l'appel de la CGT et d'AC !, 10 000 personnes selon la police et 30 000 selon les organisateurs ont manifesté, mardi 30 novembre, à Marseille,

pour obtenir, comme l'an passé, une « prime de Noël » pour les chômeurs. La commission d'action sociale d'urgence, qui coordonne les aides,

se réunit le 8 décembre. Les négociations s'annoncent délicates car les marges financières pourraient être plus faibles qu'en 1998.

### MARSEILLE

de notre correspondant régional  
Réunis sous l'arc de triomphe de la porte d'Aix à l'appel de la CGT et d'Agir ensemble contre le chômage (AC !), les chômeurs marseillais ont réalisé, mardi 30 novembre, leur deuxième grande manifestation de l'année. La police a estimé leur nombre à environ 10 000 personnes, Charles Hoareau, responsable du comité CGT des chômeurs, à 30 000. A peu de choses près, ce sont les mêmes chiffres que l'an dernier à la même époque, et c'est en tout cas plus que pour la manifestation du 26 novembre, déjà imposante.

Le cortège a d'abord traversé le centre-ville pour rallier la préfecture. M. Hoareau, fidèle à sa méthode, a demandé aux manifestants d'attendre le retour de la délégation reçue par le directeur de cabinet du préfet, Louis Lefranc, afin de « décider ensemble de la suite ». La suite, c'était une dispersion des troupes en groupes d'intervention devant le conseil général et le conseil régional – où des délégations furent reçues –, la mai-

rie et le siège des Assedic. Une arête centrale de la ville, la rue Paradis, était bloquée, car des chômeurs manifestaient aussi devant le siège de l'union patronale, ou trois militants arrivaient à s'infiltrer dans les locaux. D'autres allaient occuper le siège de la caisse d'allocations familiales.

### DIVERSES AIDES ALLOUÉES

Le mot d'ordre principal portait sur la fameuse « prime de Noël » réclamée chaque année. « Nos revendications sont claires : d'abord l'emploi, puis un système qui tienne compte de tous les chômeurs. A défaut de ce système, nous demandons maintenant, comme mesure humanitaire, une prime de Noël. C'est un symbole quand on n'a rien pour vivre. Cela apporte un peu de bonheur à la famille et ça veut dire qu'on est reconnu », expliquait M. Hoareau. Pour le dirigeant cégétiste, une telle prime présenterait l'avantage de profiter à « tous les chômeurs », alors que, en 1998, les allocations supplémentaires avaient été versées au prorata du nombre d'enfants par foyer. AC !,

d'accord avec la demande d'une prime de 3 000 francs, insistait pour sa part sur le « revenu minimum pour tous ».

Anticipant le mouvement de mobilisation annuel, les autorités avaient rappelé, le 18 novembre, l'ensemble des dispositifs mis en place et coordonnés par la commission d'action sociale d'urgence (CASU). Le préfet, qui s'était réjoui de la baisse de 5,1 % du nombre de chômeurs dans le département, avait dressé la liste des aides allouées par différents organismes : 76 000 personnes bénéficiaient du revenu minimum d'insertion (RMI), 17 000 familles d'une allocation mensuelle de l'aide sociale à l'enfance du conseil général, et 10 000 autres personnes du secours d'urgence du même conseil général, outre, bien sûr, les 350 000 foyers recevant des prestations familiales. Jean-Noël Guérini, président de l'assemblée départementale, qui ne veut pas entendre parler de « prime de Noël », avait lui aussi insisté sur la permanence de son action mais refusé d'indiquer si les dispositifs spéciaux mis

en place pour 1998-1999, et qui consistaient à débloquer des fonds du RMI non utilisés, seraient reconduits.

Le 8 décembre, la CASU se tiendra en préfecture, en présence des représentants des chômeurs CGT et d'AC !. Des représentants de la CAF, de la Mutualité sociale agricole, de l'Assedic et des centres d'action sociale des villes de Marseille, Aix, Arles et Istres y sont conviés. Pour le moment, le conseil général a fait savoir que, « en ce qui concerne [sa] participation financière éventuelle, le principe et le montant ne pourront que résulter des discussions qui auront lieu » à cette réunion. L'an passé, il avait débloqué 59 millions de francs au profit de 34 000 bénéficiaires. Les négociations s'annoncent délicates : l'augmentation des minima sociaux décidée en 1998 par le gouvernement avait permis de satisfaire en partie la revendication d'augmentation des aides formulée au cœur de l'hiver. Ce ne devrait pas être le cas cette année.

Michel Samson



## L'Internet Mobile, vous connaissez ?

Comme des millions de personnes dans le monde, vous n'associez pas l'Internet uniquement à des communications de données.

Après tout, il s'agit aussi d'images, de sons ou plus généralement d'explorer, d'apprendre et de partager.

Internet deviendra rapidement aussi indispensable que la télévision ou la restauration rapide.

Alors, forcément, vous voudrez

emmener Internet partout avec vous, pour envoyer des e-mails, consulter des sites web, envoyer et recevoir des informations multimédia de n'importe où vers n'importe où.

Nous avons une sérieuse longueur d'avance dans ce nouveau monde des Télécoms où la voix et les données convergent sur un nouveau type de réseau sans fil utilisant le protocole IP.

Grâce à notre expertise dans les réseaux

mobiles et les terminaux ainsi qu'à nos récentes acquisitions de sociétés spécialisées dans le domaine des routeurs et des plate-formes ATM et d'accès à Internet, nous disposons de tous les éléments pour faire de ce futur une réalité.

Avec notre support, les opérateurs du monde entier se préparent à offrir aux personnes mobiles le plaisir du multimédia sans fil ou plus simplement de l'Internet Mobile.



# L'épidémie de sida demeure active en France, malgré un recul de la mortalité

Le nombre annuel de contaminations reste stable et la population séropositive continue de s'étendre, même si la mortalité a reculé de 60 % en quatre ans, notamment grâce aux trithérapies. Les populations en situation précaire demeurent les plus exposées au risque

La douzième Journée mondiale de lutte contre le sida a lieu mercredi 1<sup>er</sup> décembre. En France, où beaucoup de choses ont changé depuis l'avènement des trithérapies, en 1996, l'épidémie de contamination

par le VIH demeure active. La population de séropositifs s'accroît, le nombre de contaminations nouvelles étant à peu près stable, entre 5 000 et 6 000 par an. La mortalité annuelle a toutefois baissé de 60 %

en quatre ans et la mise en place de réseaux mieux structurés a amélioré la prise en charge des malades. D'après plusieurs enquêtes, la contamination par le VIH est surtout le fait de populations en situation

précaire. Parmi les jeunes, une forte proportion d'élèves de lycées professionnels cumulent une mauvaise information et des conduites à risque. Depuis le début de l'épidémie, une polémique oppose firmes

pharmaceutiques et associations d'aide aux malades. Celles-ci dénoncent les effets pervers des progrès thérapeutiques et accusent les laboratoires de retarder la mise sur le marché de nouvelles molécules.

**QUE DEVIENT** l'épidémie de sida en France ? Alors que, dans les pays en développement, le pire est encore à venir, beaucoup de choses ont changé dans les pays développés depuis l'avènement, en 1996, des trithérapies. Cependant, le recoupement de toutes les données de dépistage montre qu'en France, l'épidémie est toujours active. « Les changements ne se limitent pas au champ thérapeutique et à la vie des personnes séropositives. Ils affectent aussi les représentations et les attitudes face à la maladie, la place de l'infection à VIH dans les politiques publiques, dans les médias ou dans le débat public », lit-on dans le document de l'Agence nationale de recherche sur le sida (ANRS) qui vient de paraître, coordonné par France Lert, directeur de recherche à l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm).

Selon l'ANRS, le nombre de personnes vivantes ayant déclaré un sida en France était estimé entre 19 500 et 21 500 en 1998. Le nombre des contaminations nouvelles semble stable, entre 5 000 et 6 000 par an selon l'Institut de veille sanitaire, si bien que la population de séropositifs s'accroît.

Qui sont ces nouveaux contaminés ? On ne le saura avec précision que lorsque la déclaration obligatoire de séropositivité sera en place (*Le Monde* daté 7-8 novembre). Pendant des années, seuls les cas de sida étaient comptabilisés : on n'avait guère de traitement à proposer et la population générale rejetait les séropositifs. La situation a désormais changé. L'efficacité thérapeutique est un vrai motif de satisfaction : depuis quatre ans, la mortalité an-

nuelle a diminué de 60 % et la mise en place de réseaux mieux structurés a considérablement amélioré la prise en charge globale des malades. Aujourd'hui, avec les traitements efficaces, la charge virale des séropositifs est contrôlée et retarde considérablement l'entrée dans la phase sida. Connaître son statut sérologique est ainsi devenu nécessaire, en vue d'une éventuelle thérapie. Autre motif de satisfaction : la tolérance générale de la population vis-à-vis de la maladie a très nettement progressé en France métropolitaine – ce qui n'est pas le cas dans les départements d'outre-mer.

## PERCEPTION RÉALISTE

La diminution des nouvelles contaminations étant importante parmi les populations les plus exposées au risque – homosexuels et drogués –, plus de la moitié des nouvelles contaminations affectent désormais la population hétérosexuelle. On observe, en outre, un vieillissement des sujets séropositifs dépistés. Cela veut dire que le sida est, à l'heure actuelle, une menace moins forte pour les jeunes que par le passé.

C'est notamment ce que montre une enquête de Sida Info Service et de la Sofres auprès des quinze-vingt-quatre ans sur leur perception du sida, leur sentiment d'exposition au risque et les comportements qui en découlent. Les principaux enseignements en sont que les jeunes ont une perception assez réaliste de la gravité de la maladie, nourrie par une bonne information sur le sujet et se sentent, personnellement, peu exposés au risque. L'âge du premier rapport, dix-sept ans pour les garçons comme pour les filles, ne

s'est pas modifié ces dernières années, non plus que le taux de renouvellement des partenaires. L'usage du préservatif lors des premiers rapports sexuels a considérablement augmenté, atteignant aujourd'hui 87 %. Cette protection intervient lorsque l'acte sexuel ne s'accompagne pas de sentiment amoureux. En re-

situation précaire. Parmi les jeunes, c'est parmi une frange d'élèves de lycées professionnels, de condition socio-économique inférieure à la moyenne, que se retrouvent principalement ceux qui ne connaissent pas le sida, ne veulent pas en entendre parler et ont une conduite à risques. Parmi les homosexuels, le « sa-

## Les jeunes s'estiment bien informés

Selon un sondage réalisé du 5 au 12 novembre auprès de 500 jeunes par Sida Info Service et la Sofres, 91 % des 15-24 ans s'estiment bien informés. 83 % d'entre eux estiment que tout le monde peut attraper la maladie et ils sont encore plus nombreux (92 %) à estimer qu'aujourd'hui on ne peut pas guérir du sida. Interrogés sur les effets des traitements actuels, 60 % d'entre eux mettent en doute leur efficacité à long terme.

Comment les jeunes s'informent-ils ? Ils privilégient d'abord les relations interpersonnelles – les amis, les frères et sœurs sont les informateurs de 65 % d'entre eux. Loin derrière, viennent les médias, et en particulier les magazines et la radio. Les campagnes de prévention des pouvoirs publics arrivent au quatrième rang, avec 34 % de citations. Enfin, le médecin reste un interlocuteur plus privilégié que les parents dans l'information sur le sida, surtout pour les filles.

vanche, lorsque la relation se stabilise, ils sont 29 % à abandonner le préservatif. 5 % déclarent n'en utiliser que parfois et 9 % jamais.

Il existe donc toujours des motifs d'inquiétude. En particulier, le recours au dépistage apparaît de moins en moins répandu. Seules 36 % des personnes interrogées ayant pris un risque ont fait un test de dépistage par la suite, contre 64 % quelques années auparavant. La prise de risques représente toujours une situation complexe vécue en solitaire et révèle des zones d'ombre dans les comportements de prévention.

La contamination par le VIH est surtout le fait de populations en

fer sex » ne semble pas avoir fléchi lors des rencontres occasionnelles (90 % d'utilisation du préservatif), mais cela laisse encore une part importante de prises de risques. Elles sont le fait des hommes ayant une activité sexuelle importante avec de nombreux partenaires, plus souvent séropositifs

que séronégatifs, et n'appartenant pas aux milieux favorisés, selon une étude auprès des lecteurs de la presse homosexuelle.

La prévalence du sida chez les drogués est en diminution constante. Selon les enquêtes menées par l'Institut de recherche en épidémiologie de la pharmacodépendance (IREP), les usagers de drogues sont bien informés sur le sida mais beaucoup moins bien sur les hépatites. C'est l'épidémie d'hépatite C qui est ainsi aujourd'hui la plus menaçante pour les drogués. La sous-information les amène le plus souvent à négliger ce risque infectieux et à partager le matériel d'injection (cuillère, coton, eau, filtre). La seringue est aujourd'hui l'objet le moins partagé, grâce aux campagnes de sensibilisation, à la mise à disposition de seringues jetables, à la diffusion des Stéribox (ensemble du matériel nécessaire à l'injection), à la mise en place d'échanges de seringues et aux lieux d'accueil pour les usagers de drogue les plus précaires. Le partage des seringues reste le fait des drogués en état de manque, lorsque les pharmacies sont fermées et qu'ils sont pressés.

Les usagers de drogues sont aussi exposés aux risques de contamination par voie sexuelle, d'autant plus que leur vie est dominée par la précarité : changement fréquent de partenaire et

prostitution sont, dans ce groupe, de gros facteurs de risque. Mais les usagers de drogues séropositifs, contaminés lors du partage d'une seringue, continuent d'avoir des conduites à risque. Ils sont environ 25 % à partager leurs seringues, et près de la moitié à ne pas protéger leurs rapports sexuels.

## PRÉCARITÉ SOCIALE

L'avenir de l'épidémie dépend ainsi de la mise en œuvre des moyens de prévention dans les groupes en situation de précarité sociale, difficiles à atteindre par les modes de communication classiques. Les organismes de prévention commencent toutefois à prendre en compte cette difficulté. Le Centre d'études et de recherches sur la précarité et l'emploi (Cerpe) a par exemple fait passer trois annonces dans diverses publications diffusées par les magasins Tati et McDonald's ainsi que dans plusieurs journaux locaux d'annonces gratuites, et placé des affiches dans les foyers d'hébergement.

Elisabeth Bursaux

★ *Evaluer la prévention de l'infection par le VIH en France. Synthèse des données quantitatives (1994-1999), ANRS, Agence nationale de recherche sur le sida, novembre 1999.*

## Les associations d'aide aux malades dénoncent les effets pervers des progrès thérapeutiques

DEPUIS le début de l'épidémie de sida, une polémique oppose les associations d'aide aux malades et les firmes pharmaceutiques. Les premières accusent les secondes de retarder la mise sur le marché de nouvelles molécules qui, selon elles, pourraient améliorer la prise en charge thérapeutique des patients. « L'industrie pharmaceutique a une dette envers les malades du sida. Il faudra qu'elle la paye. Pendant quinze ans, les laboratoires ont dégagé d'énormes profits sur nos vies. Aujourd'hui, alors que l'épidémie se transforme dans les pays du Nord et explose dans les pays du Sud, ils refusent de modifier leurs stratégies. Ils tardent à distribuer les nouvelles molécules attendues par les patients sur lesquels tous les traitements ont échoué et qui vont mourir », indique ainsi Act-Up dans un communiqué, publié le 19 novembre, déclarant la « guerre aux labos ».

A priori, ces accusations peuvent surprendre. Depuis 1996, le contexte a changé. La mise à disposition des patients de nouvelles molécules inhibitrices de la protéase du virus, associées aux inhibiteurs de la transcriptase inverse, a fait chuter la mortalité de 60 % en quatre ans. Mais ces progrès indéniables ont généré de nouveaux problèmes. Chez de nombreux malades traités par tri ou quadrithérapies, le virus semble avoir trouvé la parade. C'est ce qu'on appelle l'échappement thérapeutique ; selon Act-Up, il concernerait aujourd'hui en France

8 000 patients. Dans ces conditions, le seul espoir de parvenir à vaincre le virus implique de mettre au point de nouvelles molécules.

Act-Up n'est pas la seule association à dénoncer le peu d'empressement des firmes pharmaceutiques. Le TRT-5 – un groupe interassociatif regroupant Actions Traitements, Act-Up Paris, Aides, Arcat-Sida, SoInSI, VLS-Vaincre le sida, Sida-Info Service, Nova Dona – a identifié plusieurs molécules en phase de développement dont les premiers résultats suggèrent qu'elles pourraient avoir un intérêt pour les personnes en impasse thérapeutique.

## DEUX NOUVELLES MOLÉCULES

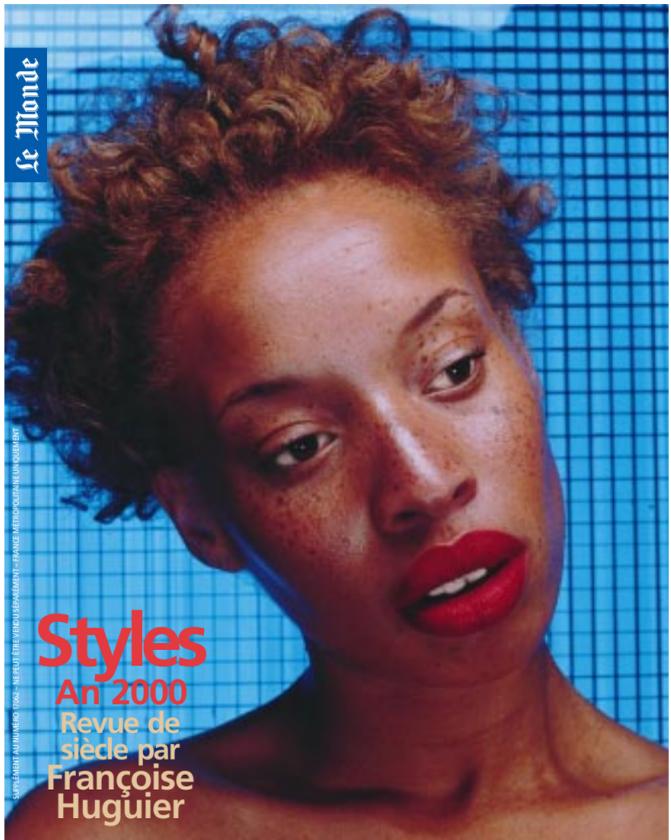
Pharmacia & Upjohn et Abbott expérimenteraient ainsi actuellement deux molécules qui pourraient être actives chez les personnes en échec thérapeutique : le Tipranavir et ABT 378. Les stocks de ces médicaments actuellement disponibles permettraient de ne traiter que quelques malades en France. L'Agence nationale de recherche sur le sida (ANRS) s'est engagée à élaborer des protocoles d'essais thérapeutiques. Pour sa part, l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé (AFSSPS) promet d'accélérer la délivrance d'autorisations temporaires d'utilisation (ATU) pour les médicaments concernés. Le ministre de la santé, enfin, a rencontré les dirigeants des laboratoires Abbott et Pharmacia & Upjohn et les

deux compagnies se sont engagées à « faire des efforts ».

A eux seuls, les médicaments ne suffisent pas. « Si les molécules et les traitements ont souvent occupé le devant de la scène, il n'en a pas été de même pour les soins. Nous souhaitons simplement rappeler que les molécules ne feront rien sans les soignants, sans les proches et sans les aidants naturels et que c'est unis que nous gagnerons la bataille contre l'épidémie », écrit le docteur Jean-Marc La Pianna, qui présidera la 4<sup>e</sup> Conférence internationale sur la prise en charge extra-hospitalière et communautaire des personnes vivant avec le sida, qui se déroulera à Paris du 5 au 8 décembre. Cette conférence s'adresse aux malades, aux soignants et aux aidants et doit favoriser l'émergence de nouveaux modèles de soins, renforcer ou créer des réseaux ou des projets d'alliance entre intervenants d'un même pays, ou entre pays industrialisés et pays en voie de développement.

Dans les pays industrialisés, les avancées thérapeutiques ont modifié le visage de l'infection, mais les populations précarisées n'ont toujours pas suffisamment accès aux traitements. Des difficultés qui iront en s'aggravant, à mesure que vont décroître la mobilisation des associations et les efforts consentis par les pouvoirs publics dans la lutte contre le sida.

E. Bx



SCÉNARIOS POUR L'AN 2000 - REVUE DE SIÈCLE par Françoise HUGUIER  
RÊVES DE CADEAUX - PARFUMS - BIJOUX - MONTRES - HIGH TECH...

Supplément exceptionnel 96 pages

Avec *Le Monde*

vendredi 3 daté samedi 4 décembre

# Un livreur de journaux de trente ans a reconnu être le violeur en série d'Agen

Son implication dans la disparition de la petite Marion n'est pas établie

Un homme de trente ans, marié et père d'un enfant, a reconnu être l'auteur de quatre viols et d'une tentative de viol commis à Agen (Lot-

et-Garonne) entre le 11 août 1998 et le 14 octobre 1999. Il a été mis en examen pour « viols sous la menace d'armes et tentative de viol » et écroué

le 30 novembre. Les enquêteurs cherchent à établir son éventuelle implication dans la disparition de la petite Marion, il y a trois ans.

UN LIVREUR DE JOURNAUX de trente ans a été arrêté, lundi 29 novembre, par les gendarmes de la section de recherche d'Agen (Lot-et-Garonne). L'homme, marié et père d'un enfant de dix-huit mois, a reconnu être l'auteur de quatre viols et d'une tentative de viol commis à Agen entre le 11 août 1998 et le 14 octobre 1999, sur une mineure de douze ans et sur quatre femmes de trente à soixante-deux ans. Mis en examen pour « viols sous la menace d'armes et tentative de viol » par le juge d'instruction au tribunal de grande instance d'Agen, Maryse Le Men-Régnier, il a été écroué mardi 30 novembre.

Au fil des mois, celui qui avait rapidement été désigné par les enquêteurs comme un violeur en série était devenu la terreur des femmes de la région et la bête noire des gendarmes, qu'il abreuait de coups de téléphone pour narrer ses

faits et gestes. Entre février et juin 1999, ils ont reçu 24 appels en provenance de l'une des 400 cabines téléphoniques de la région agenaise. L'homme prenait ses précautions. Il déguisait sa voix et ne parlait jamais plus d'une minute, rendant impossible l'identification immédiate du lieu d'appel. Distributeur de journaux gratuits, il connaissait parfaitement les quartiers d'Agen où il repérait les habitudes de ses victimes.

## TRAHI PAR SES CHAUSSURES

Il opérait le plus souvent de la même manière. Le visage masqué par un bas de femme, des gants de jardinier aux mains, il les menaçait d'un cutter. Pour aboutir jusqu'à lui, les enquêteurs s'étaient adjoints l'assistance d'un psychiatre, d'un psychologue et de trois orthophonistes. Mais ce sont ses chaussures qui ont trahi le violeur. L'une de ses

dernières victimes avait remarqué qu'il portait des baskets d'un genre particulier et l'avait récemment croisé dans le centre-ville pendant qu'il distribuait ses journaux avec ces mêmes chaussures. Ce témoignage a permis aux gendarmes de confondre le violeur qui avait été déjà convoqué dans le cadre de l'enquête, le 16 octobre, et relâché faute de preuves. Comme 150 autres personnes, il avait été soumis à un relevé d'empreintes génétiques, les enquêteurs disposant de l'ADN du violeur. Les résultats des relevés d'empreinte n'ont cependant pas encore pu être comparés.

L'homme a confusément expliqué son comportement par une « pulsion incontrôlable » qui proviendrait d'agressions sexuelles dont il aurait été victime dans sa jeunesse de la part d'un certain Laurent. C'est d'ailleurs sous ce pré-

nom qu'il se dissimulait pour téléphoner aux gendarmes.

Le rapprochement avec le cas de Marion, une jeune Agenaise disparue il y a trois ans, alors qu'elle avait dix ans, et dont le portrait a été diffusé à des centaines de milliers d'exemplaires à travers la France, est « prématuré » pour le procureur de la République Pierre Bernard. Le violeur devrait être entendu sur ce point, même si les enquêteurs estiment que celui-ci n'a pas « le profil d'un tueur ». Selon ses premières déclarations, le violeur se serait trouvé aux Antilles au moment des faits et ne serait revenu à Agen qu'après la disparition de la petite fille. Il a cependant dit avoir été le témoin d'une scène « relative à Marion » et habitait dans le même quartier que les parents de celle-ci.

Jean-Paul Besset  
(à Toulouse) et Pascal Ceaux

## Une étudiante rouée de coups dans un amphithéâtre de Paris-I

ELLE TEND sa carte orange pour montrer sa photo : « Avant j'étais comme ça », dit-elle, en expliquant que le chirurgien n'a pas pu redresser complètement son nez fracturé. Sur le document, on voit une fille de vingt ans, l'air sérieux.

Le 23 novembre, cette étudiante, qui souhaite rester anonyme, attend en bas d'un amphithéâtre de l'université Paris-I Tolbiac, que le cours d'économie commence. Environ cent cinquante étudiants patientent comme elle, lorsqu'elle est apostrophée, du haut de l'amphi, par un groupe d'une dizaine de jeunes filles, elles aussi en première année de DEUG d'administration économique et sociale (AES). Selon son récit, elle monte les gradins pour savoir ce que lui veut le petit groupe : l'une des filles lui reproche de s'être moquée d'elle lors d'un

exposé d'histoire qui a eu lieu le matin. Malgré ses dénégations, les insultes pleuvent, auxquelles elle répond « sur le même ton ». Lorsqu'elle veut redescendre les marches, elle est violemment bousculée, frappée de coups de pieds et de coups de poings et dégringole ainsi en bas de l'amphi. Bilan : fracture du nez, entorse du rachis cervical et traumatisme lombaire.

Personne n'a bougé dans l'amphithéâtre, quelques-uns prodiguant même des encouragements aux « tabasseuses ». La victime explique qu'il lui a fallu attendre qu'une étudiante entre dans l'amphi alors qu'elle se trouvait à terre et en sang pour que celle-ci l'aide à se relever et l'emmène. Une incapacité totale de travail de huit jours, prolongée de dix jours, lui a été délivrée par les urgences médico-judiciaires

de l'Hôtel-Dieu. Elle a porté plainte. Le visage bardé de pansements et le cou soutenu par une minerve, l'étudiante montre son dernier devoir d'histoire, portant la mention « Excellent travail » avec une note de 18 sur 20. « Le prof donne les notes de tout le monde à haute voix. Je suppose que c'est cela qu'elles n'ont pas supporté, le fait que je sois une bonne étudiante », dit-elle. Après l'agression, les étudiants qui lui avaient promis de lui prêter les cours se sont défilés. « Je pense qu'ils craignent les représailles », dit la victime qui avait « entendu dire qu'une bande semait la terreur ». L'université déclare que les auteurs des faits ont été identifiés et seront traduits devant la commission disciplinaire de Paris-I.

Béatrice Gurrey

## Une institutrice relaxée après la mort de trois élèves

LA COUR D'APPEL D'AIX-EN-PROVENCE a relaxé, lundi 29 novembre, Monique Pelletier, une ancienne institutrice de l'école des Lauves à Aix-en-Provence. Sa responsabilité a été dérogée de l'accident de bus qui avait coûté la vie à trois de ses élèves et au chauffeur, le 8 avril 1993. Le minibus, affrété par un office paramunicipal, s'était immobilisé sur une voie ferrée et avait heurté un train. L'institutrice, qui était sortie du bus pour prévenir le conducteur du train, était la seule accompagnatrice du groupe de vingt-trois enfants et n'avait pas réussi à les évacuer tous à temps. La cour a estimé qu'un deuxième accompagnateur aurait pu permettre d'éviter la catastrophe. En première instance, la plainte contre l'enseignante avait été jugée irrecevable. Le directeur de l'école avait été condamné à dix mois de prison avec sursis et 15 000 francs d'amende. Cet accident a servi de base à la rédaction de la circulaire sur l'encadrement des sorties scolaires, publiée le 22 septembre 1999 par Ségolène Royal. Ce texte interdit notamment aux enfants de voyager sur des strapontins et impose deux accompagnateurs.

## Campagne de récupération des objets contaminés au radium

LES AUTORITÉS SANITAIRES lancent, mercredi 1<sup>er</sup> décembre, une campagne de collecte des objets médicaux contenant du radium, menée par l'Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs (Andra) et par l'Office de protection contre les rayonnements ionisants (OPRI). Le radium a été utilisé par la médecine durant la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle : 100 à 150 grammes de ce produit auraient été mis en circulation jusque dans les années 60 ; 65 grammes ont déjà été récupérés et stockés dans des récipients plombés. Il resterait, en France, environ un millier d'objets contaminés, disséminés dans des hôpitaux, chez des médecins ou des particuliers. Un numéro vert (appel gratuit) a été mis en place pour un an : 0-800-80-80-80.

## DÉPÊCHES

■ **JUSTICE** : le parquet de Paris a requis le renvoi devant un tribunal correctionnel de Gilbert et Serge Trigano, anciens dirigeants du Club Méditerranée, dans le cadre du dossier ouvert après l'accident aérien qui avait fait 30 morts et 26 blessés, le 9 février 1992, près de Cap Skirring (Sénégal). L'avion avait été affrété par le Club Méditerranée. Dans ses réquisitions, le parquet estime que le fondateur du « Club Med », Gilbert, et son fils, Serge, sont responsables de « blessures et homicides involontaires ». Le juge d'instruction Gilbert Thiel devrait se prononcer prochainement.

■ **La chambre régionale des comptes de Provence-Alpes-Côte d'Azur a condamné**, mardi 30 novembre, à 100 000 francs d'amende l'ancien adjoint au maire d'Istres (Bouches-du-Rhône), François Bernardini (PS), coupable d'« immixtion dans le maniement des deniers publics » de l'association des œuvres municipales de la ville d'Istres (AOSVI). L'ancien maire (PS) de la ville, Jacques Siffre, devra s'acquitter de la même pénalité. Le 7 novembre 1995, MM. Siffre et Bernardini avaient été déclarés « comptables de fait » de cette association qui avait encaissé 3,2 millions de francs ne correspondant à aucune dépense d'« intérêt public ».

■ **FAIT DIVERS** : un homme de vingt-quatre ans a été mis en examen et écroué pour destructions par incendie, mardi 30 novembre, à Mulhouse (Haut-Rhin), après avoir reconnu avoir mis le feu à une dizaine de voitures le week-end dernier. Il a expliqué qu'il avait des problèmes à son travail, qu'il avait bu et qu'il avait « disjoncté ».

D'UN SIMPLE CLIC DE SOURIS, DOUBLEZ VOS MILES AVEC LES NEUF COMPAGNIES AÉRIENNES MEMBRES DU RÉSEAU STAR ALLIANCE.

[www.double-miles.com](http://www.double-miles.com)

Laissez votre souris vous conduire jusqu'à l'offre Double Miles Star Alliance.<sup>SM</sup> Vous pourrez ainsi multiplier par deux vos miles pour n'importe quelle destination dans le monde, sur les neuf compagnies membres du réseau Star Alliance.<sup>®</sup> Vous pourrez également planifier et réserver votre prochain voyage sur le site Web. Alors, avant toute autre visite, rendez-vous sur [www.double-miles.com](http://www.double-miles.com)

AIR CANADA AIR NEW ZEALAND ANA ANSETT AUSTRALIA LUFTHANSA SAS THAI UNITED AIRLINES VARIG

STAR ALLIANCE  
Le monde a son réseau aérien.

\* Pour pouvoir participer à la promotion Double Miles, vous devez résider en France, en Grande-Bretagne ou en Irlande. Si vous n'avez pas la possibilité de vous rendre sur le site Web, vous pouvez tout simplement appeler le 00800 4444 6666 (appel gratuit). Cette offre est valable du 1<sup>er</sup> au 15 décembre 1999 et du 3 janvier au 29 février 2000. Les bonus de miles sont valables pour tout billet acheté en Première Classe et Classe Affaires pendant la durée de l'offre. Le calcul de bonus de miles se base sur les miles payés parcourus (excepté sur SAS où la Classe empruntée sera prise en compte). Les participants doivent dans un premier temps réserver leur billet et souscrire à un programme de fidélisation d'une des compagnies membres du réseau Star Alliance. Par ailleurs, ils ne pourront participer à cette promotion qu'une seule fois. Les membres SAS Eurobonus, Air New Zealand Air Points et Ansett Australia Global Rewards gagneront les miles équivalents. Cette offre ne peut être cumulée avec une autre promotion Star Alliance. Les conditions des programmes de fidélisation de chaque membre Star Alliance s'appliquent également.

# L'Europe prive les services de l'Etat de la manne des collectivités locales

Les élus, traditionnellement, font appel aux directions départementales de l'équipement ou de l'agriculture pour superviser leurs ouvrages. Bruxelles estime que ce système contribue à fausser les règles de la concurrence au détriment des bureaux d'études privés

**LES RELATIONS** que l'Etat et les collectivités locales entretenaient, souverainement, depuis deux siècles, vont-elles être modifiées par l'Union européenne ? Les ministères de l'agriculture et de l'équipement, leurs grands corps techniques (Ponts et Chaussées, génie rural), ainsi que les élus locaux craignent que les services de l'Etat ne puissent plus travailler comme ils l'entendent pour le compte des communes.

Les directions départementales de l'équipement (DDE) et de l'agriculture (DDA) ont le droit d'exercer, en plus de leurs missions obligatoires au service de l'Etat, des missions facultatives d'« ingénierie », pour le compte des collectivités locales (environ 15 % de leur activité) : cette pratique héritée de l'Ancien Régime a été codifiée au lendemain de la seconde guerre

mondiale. Les directions se comportent alors comme des prestataires de services privés, avec lesquels elles entrent d'ailleurs en concurrence. Un maire qui veut refaire la voirie de son centre-ville peut, en effet, choisir de s'adresser à la DDE plutôt qu'à un bureau d'études.

La direction de l'équipement, qui devient alors maître d'œuvre, analyse les besoins (stationnement, ralentissement de la circulation...), fait un projet sommaire (dessin et estimation du coût), puis détaille (calcul de la structure des chaussées, de la quantité de bitume nécessaire sur de l'argile ou du roc), procède à un appel d'offres, aide l'élu à comparer les réponses, surveille les travaux de l'entreprise choisie, et vérifie les factures envoyées à la commune.

Les élus préfèrent s'adresser aux

services de l'Etat plutôt qu'à des bureaux d'études privés, parce que leurs tarifs sont inférieurs (30 %, de source gouvernementale, avec une modulation plus favorable pour les petites communes). En outre, il est très facile d'y recourir : la collectivité prend une simple délibération par laquelle elle demande le concours de la DDE ou de la DDA. Le préfet l'accorde systématiquement : malgré la chute des effectifs des services de l'Etat, les travaux pour le compte des communes n'ont jamais été remis en question, en raison des recettes qu'ils apportent au budget et dont un pourcentage permet de financer les primes des ingénieurs (*lire ci-dessous*).

L'Etat occupe ainsi un marché d'environ 25 milliards de francs, sur un total de 100, ce qui mécontente fortement le secteur pri-

vé. La chambre des ingénieurs-conseils de France, qui représente les petits bureaux d'études, a déposé récemment à la Commission de Bruxelles un recours pour concurrence déloyale, en faisant valoir que l'Etat subventionne l'ingénierie publique. Le syndicat professionnel Syntec-ingénierie, qui défend les grosses sociétés privées, s'inquiète surtout des marchés que peuvent lui prendre les centres d'étude technique de l'équipement (CETE), réservoirs de matière grise, appelés en renfort par les DDE lorsque de très grosses opérations sont en jeu, comme la conception de ponts - celui de Normandie, par exemple -, de pistes d'aéroport, de tramways ou de stations d'épuration.

C'est avec satisfaction que le secteur privé a accueilli une directive européenne du 18 juin 1992 in-

terdisant les interventions de gré à gré pour les marchés de services supérieurs à 200 000 écus (1,3 million de francs), hors TVA : ces marchés doivent être soumis aux règles de la concurrence et de la publicité. Le gouvernement, en revanche, soucieux de ne pas priver l'Etat de recettes importantes, a mis plusieurs années pour transposer ce texte, qui aurait dû l'être au 1<sup>er</sup> juillet 1993.

## LOI INAPPLIQUÉE

Il a fallu que la France soit condamnée en manquement par la Cour de justice des Communautés européennes pour que le gouvernement d'Alain Juppé soumette au Parlement un projet de transposition. Or le projet de loi élargissait le champ des exceptions prévues par la directive, ce qui n'était pas conforme au texte communautaire. Syntec-ingénierie a fait du lobbying auprès de sénateurs centristes afin qu'ils restituent le texte de la directive. L'amendement de ces élus a été voté malgré l'opposition du ministre délégué aux finances et au commerce extérieur, Yves Galland, qui le jugeait « en contradiction avec les engagements pris par le gouvernement en matière d'aménagement du territoire ».

Bien que parue fin janvier 1997, la loi n'a pas été appliquée, de l'aveu même de certains syndicalistes. Les juristes des ministères de l'agriculture et de l'équipement ne se sont inquiétés de ses conséquences qu'en mai 1998, lorsque le Conseil d'Etat a jugé qu'en l'absence de « droit exclusif » (monopole) deux personnes publiques ne pouvaient se dispenser d'appliquer les règles communautaires (*Le Monde* du 12 mai 1998). Le Conseil d'Etat examinait alors un litige opposant la communauté de communes de Piémont-de-Barr

(Bas-Rhin) à la Lyonnaise des eaux, évincée d'un marché au profit d'un établissement public. Les ministères ont compris que cette jurisprudence les exposait à de nombreux contentieux, aucun monopole ne liant leurs services aux collectivités locales. Au mois de janvier, ils ont interdit toute réponse à des appels d'offres, le temps de clarifier la situation.

Une mauvaise surprise les attendait : le code des marchés publics ne permet pas à l'Etat de faire acte de candidature à un appel d'offres, car il ne s'adresse qu'à des entreprises privées. L'Etat, en l'occurrence, n'est pas en mesure d'apporter la preuve qu'il est à jour de ses cotisations sociales, qu'il n'est pas en état de liquidation judiciaire ou qu'il n'a pas été condamné pour un délit affectant sa moralité professionnelle. Les services juridiques des ministères rédigent donc un texte qui le dispensera de ces obligations. Ils tentent aussi de régulariser les interventions auxquelles se livrent, sans aucune base légale, les CETE à l'étranger. Ils prévoient la possibilité, pour ces services publics et pour les grands bureaux d'étude privés, de répondre conjointement à des appels d'offres internationaux.

Les ingénieurs de l'équipement et de l'agriculture, qui, depuis un an, n'ont plus le droit de participer aux affaires les plus intéressantes techniquement, déplorent de ne plus pouvoir « jouer dans la cour des grands ». Certains vont jusqu'à dire que l'Europe remet en cause la culture séculaire des « Ponts et Chaussées », c'est-à-dire l'ancrage, sur l'ensemble du territoire, d'ingénieurs entretenant des relations très étroites avec les élus locaux.

Rafaële Rivais

## La Cour des comptes remet les primes de l'ingénierie publique au budget

**LA COUR DES COMPTES** vient de remporter une grande victoire : les primes touchées par les fonctionnaires de l'équipement et de l'agriculture grâce aux travaux que ces ministères effectuent pour le compte des collectivités locales vont être budgétisées. Au lieu de figurer sur un compte spécial, échappant au contrôle parlementaire, la loi de finances pour 2000 prévoit qu'elles seront incorporées au budget de l'Etat. La Cour a dû beaucoup insister pour obtenir satisfaction : ni l'équipement, ni l'agriculture, ni Bercy ne tenaient à ce qu'apparaissent au grand jour des sommes qui gonflent la colonne des dépenses de rémunération du personnel : 800 millions de francs à l'équipement, 400 millions à l'agriculture.

Ces rémunérations sont principalement servies aux ingénieurs, dont elles peuvent augmenter le traitement de 40 %, et, dans une mesure moindre, à certains agents de catégorie inférieure. Un ingénieur des Ponts et Chaussées qui gagne 28 000 francs par mois, en milieu de carrière, perçoit en outre

19 000 francs de primes. Un ingénieur des travaux publics de l'Etat débutant qui touche un salaire mensuel de 10 000 francs perçoit environ 5 000 francs de primes.

Faisant contre mauvaise fortune bon cœur, les ministères de l'équipement et de l'agriculture ont entrepris de « communiquer » sur la « modernisation » de l'ingénierie publique à laquelle cette disposition contribuerait : la budgétisation, en déconnectant les dépenses des recettes, permettrait de « couper le cordon ombilical » qui relie encore les revenus des ingénieurs aux travaux qu'ils effectuent pour le compte des collectivités locales, puisque ces rémunérations seront payées, quel que soit le volume de travaux effectués.

## INTÉRESSEMENT

Pendant très longtemps, les ingénieurs ont touché un intéressement proportionnel à leur capacité de démarchage. Ils ont donc poussé les maires à la dépense, les incitant à enduire leurs trottoirs d'enrobé rouge, plus cher que l'enrobé noir, à y mettre des bordures en

granit, à refaire leurs chaussées, à construire des parkings autour d'églises pourtant classées...

Les bureaux d'études techniques privés, réunis dans une chambre syndicale, ont vigoureusement protesté contre la concurrence que leur faisait le secteur public. En 1979, le premier ministre, Raymond Barre, les avait entendus, imposant une augmentation du coût des travaux effectués pour le compte des collectivités locales et un arrêt de la course aux primes. Son ministre de l'environnement et du cadre de vie, Michel d'Ornano, devenu responsable de l'équipement, voulut limiter les dégâts du bétonnage : faute d'avoir pu obtenir du ministère des finances la budgétisation des primes, il décida leur mutualisation. Il s'agissait

de supprimer tout lien direct, collectif ou individuel, entre la masse des travaux exécutés et les rémunérations.

La mutualisation, toutefois, n'a pas fait baisser significativement le volume des primes. La budgétisation qui va être imposée en 2000 va-t-elle définitivement trancher les liens entre élus et ingénieurs ? Cela paraît douteux, Bercy tenant à disposer d'une masse de recettes constante. Les ministères de l'agriculture et de l'équipement viennent de rehausser leurs barèmes, pour tenir compte, de nouveau, des protestations du secteur privé. Mais les tarifs proposés restent encore très compétitifs, de l'avis du secteur privé.

R. Rs

## Le tribunal administratif de Strasbourg annule un appel d'offres

**STRASBOURG**  
*de notre correspondant*

Le tribunal administratif de Strasbourg a annulé, mardi 30 novembre, un marché passé entre la Communauté urbaine de Strasbourg et une association de quartier qui avait été retenue en raison de sa vocation d'insertion. L'appel d'offres, lancé en 1998 par la collectivité pour le nettoyage et le balayage de terrains à destination des gens du voyage, comportait une clause « d'insertion par l'économie » : les entreprises soumissionnaires devaient notifier si elles avaient l'intention de procéder pour ce marché à des embauches ou des formations, ou d'en sous-traiter tout ou partie à une entreprise d'insertion.

## « MIEUX-DISANT SOCIAL »

Saisi par le préfet du Bas-Rhin, le tribunal administratif a annulé l'appel d'offres, considérant que cette clause ne respecte pas le principe de liberté et d'égalité d'accès des candidats. Si, explique le tribunal, l'article 297 du code des marchés publics permet d'ajouter aux appels d'offres, le cas échéant, d'autres critères que le prix des prestations, il « prohibe ceux qui ne seraient pas justifiés par l'objet du marché et ses conditions d'exécution ». Un marché de nettoyage, estime le tribunal, ne justifie pas l'addition d'un critère d'insertion sociale.

La Communauté urbaine avait

plaidé qu'elle avait fait son choix sur la valeur technique de l'offre. Même si c'était le cas, précise le juge, la seule existence de ce critère illégal « est de nature à entacher d'irrégularité le marché litigieux ». Ce n'est pas la première fois que la communauté urbaine de Strasbourg privilégie ainsi le « mieux-disant social ». De très gros chantiers comme ceux du nouvel hémicycle du Parlement européen ou de la deuxième ligne de tramway de l'agglomération comportaient de telles clauses. Mais la préfecture du Bas-Rhin, qui entendait faire vérifier la légalité de ce dispositif, a délibérément attaqué un marché beaucoup plus modeste.

Le Conseil d'Etat, en mai 1996, avait déjà condamné ce critère du « mieux-disant social », pourtant préconisé par une circulaire interministérielle de 1993. De même, le Conseil constitutionnel, en juillet 1998, avait censuré un article de la loi d'orientation relative à la lutte contre les exclusions qui tentait de lui donner une base légale.

Lors de l'audience du 16 novembre, le commissaire du gouvernement du tribunal avait expliqué que le « mieux-disant social » malgré « la justesse des préoccupations sociales et politiques qui l'animent » heurte « les principes d'égalité, de liberté d'entreprendre et leur corollaire de libre concurrence ».

Jacques Fortier

## La Savoie va concéder l'exploitation de son domaine skiable

**LE CONSEIL GÉNÉRAL DE SAVOIE**, présidé par Hervé Gaymard (RPR) a décidé à l'unanimité (moins une abstention), lundi 29 novembre, de concéder l'exploitation des domaines skiables de Courchevel et de Méribel-Mottaret, actuellement gérés en régie directe par les services publics des Trois Vallées (SPTV) à une société d'économie mixte dont le département détiendrait encore plus de 66 % du capital. Les SPTV, dont le chiffre d'affaires annuel atteint les 350 millions de francs, bénéficient d'une fiscalité particulière, n'étant soumis ni à l'impôt sur les sociétés ni à la taxe professionnelle, et alimentent le budget du conseil général (8,5 millions de francs en 1999). En 1990, la Cour des comptes avait estimé ce mode de gestion contraire au principe de concurrence et de la liberté du commerce et de l'industrie. Pour mettre fin à cette situation dérogatoire, tout en conservant les propriétés du domaine skiable et des remontées mécaniques qu'il détient notamment à Courchevel, le conseil général a donc décidé de substituer un système de gestion déléguée à l'actuelle régie directe. - (Corresp.)

## DÉPÊCHES

■ **ENVIRONNEMENT** : une trentaine de maires de communes du parc naturel régional de Brotonne ont écrit au préfet de la région Haute-Normandie pour s'opposer à un projet d'épandage agricole sur leur territoire de boues et cendres provenant de la papeterie Chapelle-Darblay de Grand-Couronne près de Rouen. Les élus mettent en avant « la vulnérabilité des réserves en eau, avec 20 % du territoire en zone humide », la qualité du cadre de vie ainsi que leur « engagement pour le développement durable ». L'épandage des boues de l'usine de la Chapelle-d'Arblay concerne 237 communes sur les deux départements haut-normands. L'usine, qui appartient au groupe finlandais UPM Kymmene, a une capacité annuelle de 300 000 tonnes de papier journal. Elle produit 157 000 tonnes de boues dont 115 000 sont brûlées et donnent 25 000 tonnes de cendres papetières.

■ **INONDATIONS** : le conseil général de l'Aude a voté, lundi 29, les 265 millions de francs de crédits destinés à la reconstruction du département sinistré après les intempéries des 12 et 13 novembre : deux enveloppes de 100 millions de francs chacune seront affectées aux travaux de voirie départementale et aux communes pour la remise en état de leur patrimoine. L'ensemble de ces crédits s'ajoutent aux 500 millions d'aides accordées par l'Etat au département, dont 228 communes ont été déclarées en état de catastrophe naturelle.

**Le Monde de l'éducation**

Au sommaire du numéro de décembre

**Dossier** : élections professionnelles : Les syndicats enseignants à l'épreuve des urnes.

- Entretien avec George Steiner.
- La droite a-t-elle une vision de l'éducation ?
- Bergerac parie sur l'intégration.
- Pédagogie : le service public et l'objectivité du savoir.
- Université : Tours l'humaniste.
- Guide culture.
- Petites annonces.

Chez votre marchand de journaux 30 F - 4,57 €

Le magazine résolument enseignant



<http://www.lemonde.fr>

**Emploi** : Toutes les offres d'emploi parues dans « Le Monde ».

[www.lemonde.fr/emploi](http://www.lemonde.fr/emploi)

## HORIZONS

ENQUÊTE

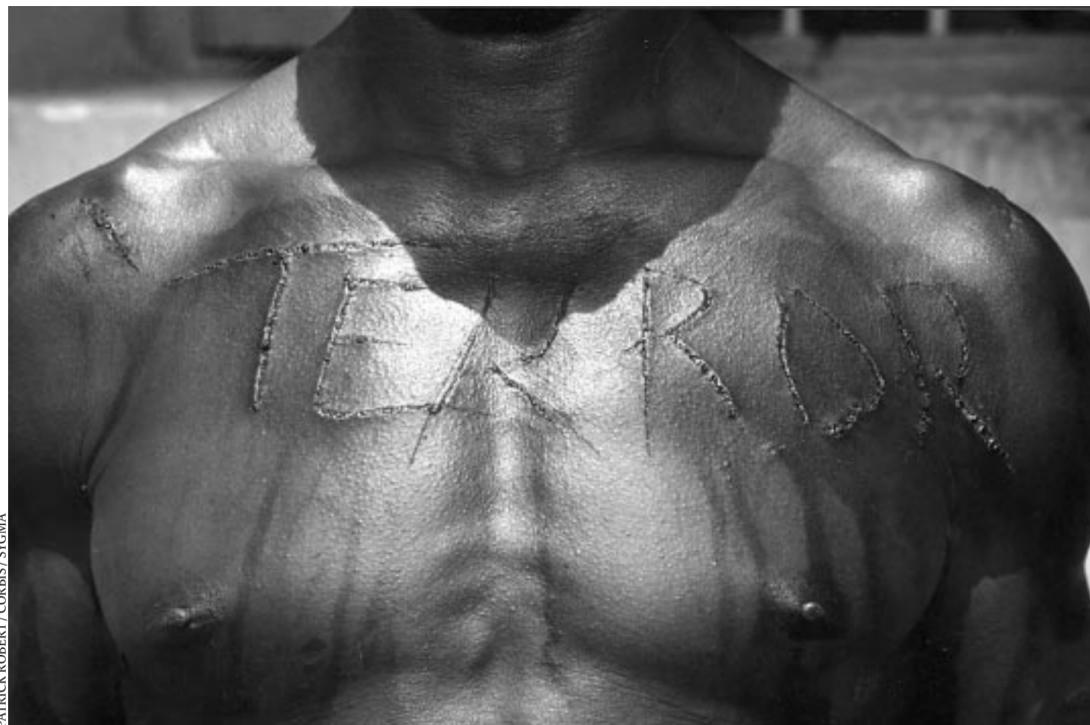
## 3 LA GUERRE OUBLIÉE DE LA SIERRA LEONE

**A** Freetown, on a chanté et dansé, lorsque l'accord de paix a été signé. On a chanté l'espoir qu'un terme soit mis au carnage. On a dansé sans se poser trop de questions sur les conditions de la paix. Et lorsque Foday Sankoh, Johnny-Paul Koroma et leurs hommes, les rebelles, traversent la ville à bord de leurs jeeps, on les salue discrètement, ou l'on ferme les yeux, la mâchoire crispée. C'est « le prix à payer pour la paix », estiment les gens, terrassés par huit années de guerre.

La justice, l'injustice, ne sont guère des valeurs en Sierra Leone. « Les ex-combattants se comportent comme s'ils étaient des héros, des intouchables. Ils ont conscience de leur impunité », dénonce Zainab Bangura, de l'association Campaign for Good Governance, admirée à Freetown pour son indépendance d'esprit et la pertinence de ses analyses politiques, qui n'épargne personne. « Nous vivons dans un pays où l'Etat, les institutions, se sont écroulés depuis trente ans. Les gens ne survivent que par eux-mêmes, sans assistance. Or leur unique choix est désormais d'accepter le retour des rebelles. Il n'y a pas d'amour, c'est un mariage contre nature. C'est une question de survie. » Zainab Bangura critique l'amnistie pour les crimes de guerre – « une pilule amère à avaler pour la Sierra Leone » – et relativise le fait que les assassins d'hier rejoignent le gouvernement au nom de l'unité nationale – « le gouvernement, ça ne veut rien dire pour l'homme de la rue ». Elle s'emporte encore contre les « intouchables ». « Ces rebelles arrogants et illettrés reviennent ici prêcher leur vérité, et la radio nationale répète chaque matin qu'il faut oublier les crimes et pardonner aux criminels. Personne n'ose leur dire qu'ils ont commis des crimes diaboliques ! »

En écho au « Il faut tout oublier ! » de Foday Sankoh, le porte-parole présidentiel, Septimus Kai-Kai, résume le « choix » offert à la Sierra Leone : « Nous aurions pu juger des coupables et continuer la guerre. Nous pouvions aussi pardonner et arrêter la guerre. » Un choix ? « La Grande-Bretagne, les Etats-Unis et le Nigeria, les "parains" du pouvoir sierra-léonais, ont forcé la main du président Kabbah pour qu'il signe la paix et l'amnistie, accuse un diplomate, le menaçant de ne plus obtenir d'aide militaire. » « Notre souci pour la Sierra Leone était qu'il n'y ait plus un seul mort, plutôt que de s'acharner à vouloir des punitions, raconte Solomon Berewa, le ministre de la justice et négociateur du président Kabbah à Lomé. L'unique alternative à l'amnistie était la guerre ! L'unique alternative... Les rebelles n'auraient jamais signé un accord de paix sans avoir la garantie de l'amnistie. La communauté internationale critiquait cette amnistie. C'est facile, vu de New York, de Paris ou de Londres. A Freetown, nous avons un avis différent. Nous devons sauver des vies humaines ! »

Sauver des vies à n'importe quel prix ! 99 % de la population sierra-léonaise approuve l'équation, elle qui a déjà payé si cher la soif de pouvoir et de diamants des chefs du Front révolutionnaire uni, des officiers de l'armée, des politiciens corrompus, des mercenaires étrangers. « We want peace ! We want peace ! », « On veut la



PATRICK ROBERT / CORBIS / SYGMA

Paysan de la région de Bo, mutilé et marqué au buste par les rebelles du Front révolutionnaire uni.

## Le prix de la paix

**L'accord signé le 7 juillet a mis fin à la barbarie d'une guerre civile de huit ans qui a fait cinquante mille morts et des milliers de victimes amputées ou violées. Mais, en cautionnant l'amnistie de tous ces crimes, les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et l'ONU ont choisi la paix aux dépens de la justice**

paix ! », chantait la foule venue assister le mois dernier à la première cérémonie de désarmement des combattants, à la caserne Wilber Force de Freetown. Tout désir de vengeance ou de justice paraissait s'évanouir devant le spectacle des hommes livrant leurs kalachnikov aux observateurs militaires des Nations unies. Des hommes qui, ivres, drogués, impitoyables, avaient pourtant semé la terreur en janvier à Freetown, tuant les hommes, coupant les mains des enfants, violant les femmes, brûlant les maisons.

« La "justice" est une conception très occidentale. Ici, ce n'est ni l'Europe ni l'Amérique du Nord. Ici, c'est la tradition de la recherche du consensus, de l'arbre à palabres. La justice est rendue par le dialogue au sein de la communauté », pense un analyste des Nations unies spécialisé dans la résolution des conflits en Afrique. « La Sierra Leone plongeait en enfer. Soyons réalistes, l'amnistie était incontournable, raconte un responsable de l'ONU. Je me souviens d'avoir visité la morgue en janvier, lors de la bataille de Freetown. Des cadavres étaient entassés du sol au plafond. Ce soir-là, CNN évoquait deux morts au Kosovo et n'a pas mentionné la Sierra Leone. La vie d'un Noir n'a pas la même valeur politique que la vie d'un Blanc ! Nous devons affronter la négation totale du droit à la vie. Pour les gens soucieux de la lutte contre l'impunité dans le monde, cette amnistie est terrible. Pour les gens soucieux de la paix en Sierra Leone, cette amnistie est le prix à payer ! », conclut-il.

Il souligne aussi que, depuis 1998 de créer bientôt une Cour pénale internationale à vocation universelle, « le monde vit une période transitoire et floue », et que personne ne souhaite un nouveau tribunal ad hoc, du type de ceux pour l'ex-Yougoslavie et le Rwanda. De plus, il est devenu évident, à voir les guerres oubliées du Congo-Brazzaville, de l'Angola, de l'ex-Zaïre, que l'Afrique n'est pas devenue une préoccupation majeure de l'Occident. La création d'un tribunal pour les crimes du Rwanda fut une exception, parce que les Tutsis victimes du génocide avaient gagné la guerre, et peut-être parce que le « génocide » est trop synonyme d'intolérable en Europe, cinquante ans après l'Holocauste. Nul n'a cherché à comprendre les origines et la nature des autres guerres africaines.

Pour les partisans étrangers de la défense des droits de l'homme

et d'une justice universelle, l'heure est aux états d'âme. « L'amnistie est inadmissible. Je suis écœuré, raconte un humanitaire. Puis je vois les gamins qu'on soigne et nourrit, et je ferme les yeux. Les Sierra-Léonais sont catégoriques : ils privilégient la paix immédiate à la justice. Voilà. Alors, dans l'amnistie, il y a une part de scandale. Il y a peut-être aussi une part de sagesse. »

« S'opposer à l'amnistie comporte le risque de relancer une logique de guerre. C'est noble de défendre des valeurs universelles, mais ce seront les sierra-léonais qui paieront une reprise des combats », commente Giuseppe Scollo, le chef de mission de Médecins sans frontières. Il reconnaît que son organisation, Prix Nobel de la paix 1999, qui défend l'idée du devoir d'ingérence humanitaire et a mené des combats politiques ces dernières années contre des criminels de guerre, a accepté une « exception sierra-léonaise ». « Ici on a choisi de ne pas dénoncer les crimes de guerre et de soigner les gens, dit-il. La Sierra Leone, c'est une galère, ce sont des choix difficiles. N'oublions pas que les combattants sont toujours armés. S'il y a une chance pour la paix... » Et Giuseppe Scollo justifie son « pragmatisme » en s'interrogeant sur l'attitude des puissances occidentales en Afrique, sachant que les soldats nigériens de l'Ecomog auraient perdu environ huit cents hommes pour défendre Freetown et le président élu. « Quelle force de "casques bleus" de l'ONU, quelle force militaire occidentale serait prête à avoir huit cents morts pour défendre Freetown ? Personne ne viendra ici garantir la paix et la justice ! »

Corinne Dufka, l'enquêtrice acharnée de Human Rights Watch à Freetown, une ex-photographe de guerre, se révolte contre « le goût amer » de la paix sierra-léonaise et « l'injustice » en Afrique. « La lutte contre l'impunité s'intensifie et le principe de souveraineté des Etats décline, quand il s'agit du Kosovo. Ici, on prévoit une amnistie, et on ajoute : "C'est ce que les Sierra-Léonais désirent." Evidemment qu'ils acceptent aisément l'amnistie, puisque la justice n'a jamais existé ! » Corinne Dufka pense que, « quel que soit le pays ou le conflit, l'idée de la justice devrait être au centre des négociations menées par l'ONU ». Elle note que, en dépit de l'accord de paix, des assassinats et des viols sont enregistrés chaque jour, « justement à cause de la certitude de l'impunité ». Et, choquée par les récits qu'elle accumule minutieusement sur les années de conflit, elle estime que « s'il existe

des guerres qui "méritent" de s'achever par une victoire militaire et non par la négociation, la guerre en Sierra Leone en était une, sans aucun doute ».

Peu de Sierra-Léonais trouvent l'amnistie scandaleuse, ou osent le dire publiquement. Abdul Tejan-Cole, un avocat de Freetown, ne cache pas son désarroi. « Non seulement l'amnistie ne va pas résoudre le problème de ce pays, mais elle va entretenir le cercle vicieux de la violence et de l'impunité ! Au cours des années 90, chaque gouvernement a essayé de négocier avec les rebelles. A chaque fois, nous avons connu une période d'espoir, puis un coup d'Etat militaire, puis la guerre. L'amnistie, ça ne fonctionne pas. Et la position de la communauté internationale n'est pas défendable. Si les droits de l'homme sont des valeurs universelles, pourquoi amnistier des gens dont une responsable de l'ONU comme Mary Robinson dit qu'ils ont

« L'amnistie est inadmissible. Je suis écœuré. Puis je vois les gamins qu'on soigne et nourrit, et je ferme les yeux. Alors, dans l'amnistie il y a une part de scandale. Il y a peut-être aussi une part de sagesse »  
**Un humanitaire**

commis "des atrocités pires qu'au Kosovo" ? »

Chacun met son énergie dans le peu qu'attribue l'accord de paix à la recherche de la vérité : une commission Vérité et Réconciliation (TRC, Truth and Reconciliation Commission) sans aucun pouvoir. Viendra témoigner qui veut. « S'ils ne sont pas punis, les coupables seront au moins dénoncés publiquement, pour la première fois dans ce pays ! », se console Abdul Tejan-Cole. « Prudence. En Afrique du Sud, la Commission Vérité et Réconciliation devait faire la lumière sur trois cents ans d'Apartheid et ses secrets d'Etat. En Sierra Leone, les crimes ont été commis à la lumière du jour, dans les rues, devant la population. Ce qui fut utile à Johannesburg ne le sera pas forcément à Freetown », prévient Zainab Bangura.

Le « goût amer » incite des activistes sierra-léonais et européens à rechercher des moyens de contourner l'amnistie. Des dossiers sont constitués sur les criminels de guerre. « On nous refuse le TPI, nous obtiendrons Pinochet ! », résume un juriste. Car l'amnistie

n'engage que les belligérants, pas les pays tiers. Une plainte déposée en Europe pourrait donc un jour conduire à l'arrestation de l'homme visé, s'il a l'imprudence de voyager. « Tout n'est pas perdu ! Nous attendons la fin du processus de désarmement des combattants, puis nous allons être très actifs. Les criminels seront jugés ! Et tant pis si ce n'est pas de mon vivant, et tant pis si c'est à l'étranger », dit Shears Moses, le président du barreau de la Sierra Leone.

Shears Moses pense que les Sierra-Léonais doivent lutter eux-mêmes pour que justice soit rendue, sans se lamenter sur le cynisme de la communauté internationale. « Il n'est pas juste de comparer le Kosovo ou le Timor-oriental avec la Sierra Leone. Là-bas, des peuples combattent pour leur indépendance, leur survie. Ici, nous avons connu une guerre insensée, qui n'avait aucun sens, et personne n'aide un pays où on combat pour le pouvoir, l'argent, le plaisir de la guerre. Ici, il n'y avait pas de cause juste à défendre. » Zainab Bangura prêche elle aussi pour ce « réalisme ». « Je ne crois pas en des fantaisies, dit-elle. Pourquoi les Etats-Unis d'Amérique s'intéresseraient-ils à mon sort ? Non, les Etats-Unis vont au Kosovo, parce qu'on connaît le risque que fait peser la crise des Balkans sur l'Europe. Et puis, nous sommes les premiers coupables pour cette guerre ! Nous sommes indépendants depuis trente ans ! Quel est le problème avec nous, les Africains ? Il est temps de prendre notre destin en main. » Et de fustiger « l'irresponsabilité » des dirigeants qui se sont succédé à la tête du pays depuis son accession à l'indépendance en 1961.

Freetown, que les Krios appelaient « l'Athènes de l'Afrique de l'Ouest » au XIX<sup>e</sup> siècle, la ville fon-

dée en 1850 par les premiers esclaves affranchis par l'Empire britannique, attend dans l'anxiété la suite du processus de paix, en commentant les mille et un drames de la vie et de l'après-guerre. L'autre jour, un combattant de retour de la jungle a trouvé à la maison parentale ses deux sœurs amputées des mains. L'accueil fut glacial. Il pria sa famille de le pardonner d'avoir été dans les rangs rebelles. Il comprit alors qu'on ne lui reprochait pas seulement d'avoir appartenu à une faction qui a semé la mort à Freetown. Ce dont on l'accusait, c'est d'avoir, un soir d'ivresse et de folie, de vadrouille meurtrière avec ses compagnons, coupé lui-même les mains de ses sœurs. L'homme déposa son or et ses bijoux sur la table du salon, sans dire un mot. Sortit dans la cour. Arma son revolver. Tira une balle dans sa tempe droite.

Rémy Ourdan

FIN

# L'apocalypse corse

*par Gabriel Xavier Culioli*

APRÈS deux ans et demi de « *rétablissement d'Etat de droit* », le désastre, en Corse, est tellement absolu qu'on le croirait voulu par un chef d'orchestre clandestin du mouvement indépendantiste.

Les institutions d'autorité sont totalement discréditées. Pas un seul coup n'a été porté au grand banditisme en Corse. Les embryons d'organisation criminelle ont largement profité, comme d'habitude, de la répression antinationaliste et du désinvestissement bancaire pour fructifier et s'accaparer de nouvelles richesses. Elles possèdent légalement une grande part de l'économie insulaire. La plupart des fameuses infractions dénoncées par le préfet Bonnet par le biais de l'article 40 n'ont pas donné lieu à poursuite. Les fameuses affaires de la Cadec et du Crédit agricole se sont dégonflées jusqu'à devenir des fraudes somme toute assez courantes dans notre bon royaume de France et minimisées par l'ampleur des affaires continentales.

Les attentats ont repris de plus belle. Le fameux pôle d'enquête économique de Bastia mis en exergue dans chaque discours d'Elisabeth Guigou se réduit à trois fonctionnaires qui attendent depuis deux ans une aide improbable. La Corse s'enfonce dans une grève des postes qui menace de s'étendre à toute la fonction publique. Pour toute réponse, le préfet s'agitte mollement tandis que le ministre de la fonction publique se tait courageusement. Il est vrai que la grève touche la Corse du Sud, fief de José Rossi.

Les rares entreprises privées qui relevaient la tête grâce à la bonne saison touristique se voient d'ores et déjà refuser les nécessaires prêts-relais par des banques dont on ne soulignera jamais le rôle désastreux qu'elles jouent depuis trois ans. Protégées par l'indifférence criminelle des Finances et les mensonges du représentant local de la Banque de France, elles sont en train de réduire à néant le fragile tissu privé survivant.

L'explication est simple : la Corse est la région de France qui produit le plus d'épargne par tête d'habitant. Les banques, se cachant derrière la mauvaise réputation de la Corse, préfèrent expatrier cet argent et le placer en Bourse plutôt que de l'investir localement. Cette dérive du système de crédit, d'une violence

inoüie pour les entreprises insulaires et les particuliers, a été maintes fois stigmatisée par les partenaires économiques sans le moindre frémissement positif du côté du ministère des finances. Le résultat paradoxal est que tout le monde s'accorde à dire que la relance économique permettra de couper l'herbe sous les pieds des clandestins mais tous les partenaires de la Corse s'efforcent de la presser comme un citron, d'en extraire le maigre jus, puis de la désigner comme vide de tout.

La pauvreté des Corses s'accroît d'année en année. Les fortunes sont concentrées entre les mains

### La Corse n'apprend rien de la France, sinon à brailler et à ouvrir le bec dès qu'elle a faim. La Corse est camée aux subventions et à l'argent public et son dealer habite à Paris

de quelques grandes familles qui profitent à la fois du système clanique et de la clandestinité. Ce sont les mêmes groupes qui font payer dans l'île une essence détaxée plus chère que sur le continent, avec l'assentiment étatique. Ce sont encore les mêmes qui tiennent les circuits de distribution alimentaire. Il existe quelques milliardaires tandis que des familles entières ne vivent que grâce aux revenus des fonctionnaires ou du RMI. Trente mille Corses sont proches du seuil de la pauvreté sur une population de 260 000 personnes.

La Corse n'apprend rien de la France, sinon à brailler et à ouvrir le bec dès qu'elle a faim. La Corse est camée aux subventions et à l'argent public et son dealer habite à Paris. Que vienne enfin le moment où mon petit peuple apprendra enfin à se nourrir de ses propres produits plutôt qu'à mendier et à tendre la main !

La France a mal à la Corse mais peut survivre. La Corse a mal à la France et elle va en mourir si rien ne se fait. On voudrait à Paris que la violence s'arrête comme par magie. Malheureusement, les raisons de la violence sont là et bien là. Sait-on que la Corse est la région où le plus de jeunes meurent par accidents routiers, la région française qui compte le plus de séropositifs par tête d'habitant ? Personne n'en est vraiment responsable mais cela contribue à augmenter l'angoisse de cette

Corse pauvre, déshéritée, dont les enfants viennent grandir les rangs des mouvements nationalistes.

La situation sociale, économique et historique de la Corse porte en elle les germes de la violence clandestine. La question corse trouve ses racines dans une véritable question nationale, à l'instar de celle du Pays basque, de l'Irlande, voire des bouts de colonie qui subsistent dans les Caraïbes ou dans le Pacifique.

Le réel immobilisme de la société corse dont les responsables sont en partie les Corses eux-mêmes, a été entretenu par des notables qui usèrent systématiquement

### La Corse n'apprend rien de la France, sinon à brailler et à ouvrir le bec dès qu'elle a faim. La Corse est camée aux subventions et à l'argent public et son dealer habite à Paris

de la fraude pour détruire le socle essentiel de la démocratie. Sait-on que, sous l'impulsion de MM. Defferre et Joxe, près de 30 000 électeurs fantômes furent éliminés des listes électorales corses ? Cela suffisait à empêcher toute évolution et l'émergence d'une nouvelle génération de dirigeants locaux. Vieille problématique d'une domination coloniale, même s'il est vrai que les Corses occupèrent dans l'appareil d'Etat une position souvent enviable. Du côté de l'Etat, des dominants et des colonisateurs, les Corses perpétuèrent à l'intérieur de leurs frontières un système qui niait jusqu'à leur propre histoire, leur propre personnalité, leur langue et leur culture.

Le régionalisme, l'autonomisme puis le nationalisme exprimèrent ce malaise constant qui trouvait autrefois des exutoires dans la fonction publique, l'armée, les terres jointaines. Ce courant d'idée fut à chaque étape brisé par la répression, repoussant à chaque fois un peu plus dans la nuit la vérité qu'exprimait ce courant de pensée. Il y a fort à parier qu'avec encore une ou deux années d'erreurs, l'Etat va légitimer le courant indépendantiste.

La société corse est donc violente de son inachèvement, de ses archaïsmes, de la confiscation de son destin. Elle l'est d'autant plus que ses repères ont disparu en deux décennies. Désormais 80 % de la population se concentre

dans les agglomérations urbaines. Les médiateurs claniques d'autres fois ont disparu, mettant en prise directe les angoisses, les colères des Corses avec un Etat hier encore « protégé » par ses relais traditionnels. Désormais, la Corse crève de l'absence d'une relève politique. Elle existait à travers le nationalisme mais la répression et les divisions entretenues par l'Etat l'ont anihilée. Cette absence est aujourd'hui catastrophique car il manque à la société insulaire les médiateurs qui auraient pu expliquer et gérer la crise afin d'en sortir.

Je n'ai pas de solution miracle à proposer sinon celle d'un dialogue sans ces préalables qui figent une situation jusqu'à l'absurde. L'heure n'est plus au caprice qui interdit l'avancée de tout un peuple au nom des agissements de quelques-uns. Il faut avancer. La France et l'Etat ne se sont guère montrés exemplaires dans leur gestion du problème corse. Et pourtant, c'est avec eux qu'il faudra aussi discuter. C'est ainsi.

Et pour dialoguer, il faut des médiateurs. José Rossi en est un. Il fut le rapporteur du projet Joxe. Il a réussi à maintenir de fragiles passerelles avec le monde nationaliste sans que cela lui rapporte autre chose que des insultes et des coups de bâton. Bien que ne partageant pas une seconde ses positions politiques, je l'ai soutenu quand il a fait élire Jean-Guy Talamoni comme président de la commission des affaires européennes de l'Assemblée territoriale car j'ai estimé que c'était là le moyen le plus intelligent d'obliger les nationalistes partisans de la clandestinité à faire leurs preuves et à dépasser les discours incantatoires et négatifs.

Les socialistes français (dont je me sens pourtant si proche politiquement) mènent à leur manière, et toutes proportions gardées, leur petite guerre de Tchétchénie pour faire oublier les affaires qui frappent la classe politique française.

Il faut oser aborder la question corse sous le seul angle qui n'a encore jamais été traité : celui de sa dimension politique. Ce chemin a été trouvé en Nouvelle-Calédonie. Les droits accordés aux peuples du Pacifique représentent peut-être une voie à explorer.

***Gabriel Xavier Culioli** est écrivain.*

# Le dialogue ou la mort

*par Edmond Simeoni*

LES deux attentats commis le 25 novembre à Ajaccio marquent incontestablement une escalade : des explosions de forte puissance, en plein jour, au risque manifestement assumé de blesser ou tuer. Pour l'heure, les auteurs de ces attentats restent inconnus, comme leurs motivations. Ces actes inacceptables, à condamner sans réserves, ne peuvent trouver aucune sorte de justification.

Cela étant posé et admis, il est du devoir des responsables politiques, à Paris comme en Corse, de dépasser condamnations de principe et incantations stériles, pour créer les conditions politiques d'une normalisation rapide et durable de la situation insulaire. Car il faut le dire, sans que cette mise en garde puisse être assimilée à un chantage ou à une justification : la situation actuelle porte en germes les risques de dérives bien plus graves encore.

Il faut apporter d'urgence une réponse de fond aux problèmes : construire la paix, susciter l'adhésion de forces hier antagonistes à un projet commun, créer les conditions d'un nouveau départ. Ce n'est pas pour l'heure le chemin emprunté.

Au lieu de l'indispensable inventaire des 2 siècles d'histoire écoulés, c'est en fait un procès à charge, partiel et partial, qui a été fait aux Corses, stigmatisés collectivement, accusés d'être insatiables, soupçonnés d'être culturellement réfractaires au droit et à la justice. Oubliés la loyauté sans faille et l'impôt du sang, payé sans barguigner. Certains Corses violents ? Oui, mais pourquoi taire d'autres violences : celle de la conquête militaire sanglante, fondatrice de la présence française dans l'île, celle de l'interdiction de notre langue, celle de lois douanières coloniales, celle de la spoliation foncière, celle de la suppression brutale de droits historiques acquis et acquittés (arrêtés Miot) ?

Certains Corses plastiqueurs ? Mais pourquoi ne pas parler d'autres plastiqueurs, ceux des réseaux étatiques, barbouzards qui, dans les années 80 et dans le cadre d'une stratégie de tension, perpétraient – depuis la préfecture déjà – des dizaines d'attentats contre des autonomistes légaux ?

Les Corses fraudeurs et sans culture démocratique ? Mais comment occulter le soutien sans faille de l'appareil d'Etat au système claniste et les compromissions de centaines de hauts fonctionnaires traitant l'île en chasse gardée coloniale, zone de non-droit – des faits tus par les rapports et oubliés par les procédures judiciaires ? Et comment accepter que la mise au jour d'un plan concerté, visant à relancer des affrontements armés au sein de la communauté corse (affaire dite « *des paillotes* »), soit ravalée au rang de simple dysfonctionnement, voire d'anecdote folklorique ?

Pour qui a la volonté de connaître avant de juger, il est donc clair que les turpitudes de l'Etat dans l'île ne sauraient se résumer à une prétendue complaisance coupable pour le mouvement nationaliste et au problème de la violence. Le croire ou le laisser croire, c'est se condamner à l'échec politique dans la recherche d'une solution durable de la question corse.

Tout au contraire, que les responsables hexagonaux et l'opinion publique française dépassent enfin les clichés et caricatures teintés de racisme ; que la Corse et les Corses cessent d'être les otages de surenchères démagogiques à visée hexagonale ; qu'enfin soit prise en compte une évidence, aveuglante, irréductible : cette île, laissée à l'écart du développement économique et politique en deux siècles de présence française, est le berceau, depuis désormais plus de quarante ans, d'un mouvement situant son action dans le fil historique de la lutte du peuple corse pour son droit à l'existence et à la liberté.

Cette famille politique, traversée par de nombreux clivages, au premier rang desquels le refus de la violence clandestine, représente, toutes tendances confondues, entre 20 % et 25 % des suffrages à chaque élection territoriale depuis dix ans. Cette représentativité ne saurait certes nourrir la prétention, insensée en démocratie, d'imposer idées ou options par la force. En sens inverse, faire l'impasse sur

cette donnée majeure, en optant pour un retour autoritaire et brutal au droit commun, oublier que ces femmes et ces hommes ne renonceraient jamais à leurs convictions, qu'ils restent prêts à payer de leur vie et de leur liberté, c'est se condamner, à très court terme, à l'échec.

C'était bien là la carence essentielle, et rédhibitoire, de la ligne politique définie par M. Jospin lors de sa venue en Corse, et soutenue par M. Chirac. L'antienne de la fermeté contre les violences, si elle peut procurer quelques dividendes à court terme dans la perspective de l'élection présidentielle française, ne pourra longtemps masquer l'absence totale de perspectives politiques du discours gouvernemental actuel. Pis encore, en affirmant que la disparition totale de la violence clandestine conditionne l'engagement de toute discussion politique de fond entre l'île et Paris, le premier ministre confère un redoutable pouvoir d'empêchement aux organisations clandestines, sur les décisions desquelles la très grande majorité des Corses n'ont pas prise. Et il ne laisse guère de choix à ceux qui, eux aussi, très largement majoritaires, refusent totalement la violence mais jugent indispensable une évolution politique rapide.

### Il faut renoncer à une attitude qui donne l'illusion de la cohérence mais garantit la radicalisation et donc l'échec, et lui substituer au plus vite un processus impliquant toutes les forces vives de Corse

Il faut donc renoncer à une attitude qui donne l'illusion de la cohérence mais garantit en fait la radicalisation et donc l'échec, et lui substituer au plus vite un processus impliquant, dans la transparence et dans le respect du jeu démocratique, toutes les forces vives de l'île.

L'Assemblée de Corse, élargie à ces dernières et à la diaspora, doit être le maître d'œuvre de cette concertation élargie, qui devrait déboucher sur un consensus élargi autour de questions-clés du débat politique insulaire : institutions, fiscalité, transports, langue, etc.L'accord politique ainsi obtenu pourrait être contractualisé avec l'Etat, les parties convenant d'un calendrier de réalisation et d'évaluation.

Certes la cessation de la violence conditionnera la bonne fin de ce processus. Mais la seule annonce de son engagement aurait pour conséquence immédiate de priver de tout crédit et de toute marge de manœuvre ceux qui prendraient la responsabilité, en ne faisant pas taire le fracas des armes, de s'exclure des discussions envisagées ou de chercher à les empêcher.

A chacun alors, dans le cadre ainsi défini, de faire valoir ses options et ses convictions. Les nôtres sont connues : elles placent au cœur de notre projet politique le peuple corse, communauté humaine riche de toutes celles et de tous ceux qui, quelles que soient leur origine, leur race ou leurs croyances, aiment cette île et en épousent le destin.

Elles se déclinent avec la même vigueur autour des notions de démocratie, de justice sociale, de partage, d'autonomie, d'adhésion à l'Europe. En Corse comme ailleurs, ces chantiers méritent d'être ouverts sans plus attendre. Pour qu'enfin la page des années noires se tourne.

***Edmond Simeoni**, cofondateur de l'Association régionaliste corse en 1967, puis de l'Union du peuple corse en 1977, milite dans un groupe de réflexion et d'action (Levu Dimucrazia e Liberta).*

# La logique perverse des prix littéraires

**TOUS LES AUTOMNES**, l'actualité regarde du côté de la littérature. Durant quelques semaines, la légitimité et jusqu'à l'existence de celle-ci semblent suspendues aux grands prix littéraires parisiens. Très vite, la montée de fièvre est endiguée et les choses retrouvent leur place. La littérature regagne ses quartiers, sa périphérie : les écrivains présélectionnés qu'on avait mis sur les rangs de cette course imaginaire au mérite remâchent leur amertume ou s'essaient à l'indifférence ; les éditeurs retournent à leurs manuscrits ; les journalistes à leur travail critique ; les jurés des prix redeviennent des écrivains souvent employés par les éditeurs, et parfois des critiques.

Car ce qu'on appelle le « système des prix » n'est pas du tout une savante invention extérieure plaquée sur la vierge réalité. Sans aucune surprise ni ingéniosité, obéissant à la stricte loi de l'endogamie, il se nourrit de lui-même, se développe, se ramifie, se complique dans un champ clos où les rôles différents sont tenus par les mêmes acteurs. C'est sans doute là une des perversions centrales en même temps que l'axe qui assure la solide intangibilité de ce système. Par ailleurs, il est libéral et autorise la libre cir-

culatation des personnes et des biens. Comme dans le sport professionnel, le talent et le savoir-faire ont une valeur dont on escompte une rentabilité.

Le « transfert » de Daniel Picouly, « acheté » par le club Grasset au club Flammarion, est un exemple : le Renaudot qu'il a obtenu cette année pour un livre dont on s'accorde à reconnaître la médiocre qualité n'est finalement qu'une juste rémunération, le bénéfice légitime de l'investissement important consenti sur son nom. Et pour parfaire le tableau, pour y ajouter une touche involontairement cynique, l'écrivain a été fait critique littéraire dans les colonnes du *Journal du dimanche* ! Beaucoup plus qu'une manœuvre, c'est une logique qui a prévalu – un calcul, donc. Autant la seconde est rigoureuse, implacable, autant la première reste aléatoire, soumise au moindre sursaut de vertu. Quoi qu'on dise, il ne faut pas exclure de temps à autre de timides manifestations de celle-ci...

Cet exemple, net jusqu'à la caricature, doit permettre, avant toute réflexion stratégique, de comprendre que, dans l'espace défini dont nous parlons, la littérature en tant que telle reste la part secondaire, irrationnelle et incalculable des

choses. Son contenu, ses questions entraîneraient trop loin. A la critique littéraire revient le soin de parler de ces contenus, et de définir, d'une manière tâtonnante, incertaine, des valeurs. Simplement parce qu'elle peut s'expliquer avec l'œuvre considérée, débattre de cet irrationnel, se risquer à juger. Ce sont moins les notes et les rangs distribués qui importent que cette discussion même. Face à cette incertitude, à ces discussions critiques, la logique d'appareil des prix doit exercer sa puissance, prouver son efficacité. Ainsi Grasset, ayant fait les frais du jury Goncourt, du Médicis et du Femina, *devait* se récupérer sur le Renaudot. A cet instant précis, il n'importait plus de considérer la valeur propre du livre – de Picouly ou d'un autre.

## EN QUÊTE DE CRÉDIBILITÉ

Devant une absence aussi criante de considération – y compris pour eux-mêmes –, quelques jurés ont élevé la voix, l'ont même fait savoir à l'extérieur de la salle de délibération, violant un tacite secret de l'instruction. Après cette manifestation de mauvaise humeur, ils ont tout aussi vite regagné leur fauteuil. En espérant que, la prochaine fois, ils n'auraient pas à payer si cher la vertu des autres.

Mais s'agit-il vraiment de vertu ? Quel drôle de mot, d'ailleurs, dans un tel contexte ! Bien sûr, Jean Echenoz (Minuit, Goncourt), Christian Oster (Minuit, Médicis) et Maryline Desbiolles (Seuil, distributeur de Minuit, Femina) sont des écrivains d'une valeur incontestable et incontestée. Ils méritaient donc amplement leur récompense. Réjouissons-nous, pour une fois tout est en ordre ; les jurys se sont montrés à la hauteur de leur tâche et de leur mission... L'euphorie aidant, on a même envie d'aller plus loin, de se dire qu'on ne pourra plus régresser, revenir en arrière, abjurer ce courage à la première occasion...

Mais la réalité est, hélas ! beaucoup moins héroïque. C'est d'abord pour eux-mêmes que les Goncourt, en premier, puis les Médicis et les Femina ont voté. Pour redonner à leurs choix une crédibilité qu'on leur disputait de plus en plus. Un minuscule incident est venu démontrer, s'il en était besoin, quelle est la vraie préoccupation des jurys : la précipitation du Goncourt annonçant son prix quelques jours avant la date prévue. Dès lors que les Goncourt avaient choisi Echenoz et Minuit, dans le seul ou principal souci de redorer un blason terni, une enchère était lancée : les Femina et les Médicis s'en sont saisis, ne pouvant faire moins. Oster et surtout Desbiolles, sortie d'un chapeau à voilette du Femina comme un joker de dernière minute, ont ainsi, dans un jeu pas très subtil de billard, profité d'un système dont ils n'étaient que des enjeux secondaires. Restait au Renaudot, et accessoirement à l'Interallié, à colmater les brèches ouvertes.

Avec cette souplesse matoïse qui lui est propre, François Nourissier, président de l'Académie Goncourt, a expliqué cela dans un article du *Figaro littéraire* paru le 18 novembre : « *Toute mise en question de l'académie Goncourt (...) porte de l'eau à son moulin ; échos perdifs, ricanelements, annonce d'agonie imminente : toutes les offensives la confortent et, si j'ose dire, la bétonnent.* » On ne peut être plus clair et éloquent. La contestation et le discrédit qui frappent les prix, et qui sont pratiquement contemporains de leur institution, font partie du jeu. Le béton est la matière qui leste le système, qui commande sa logique.

La république française des lettres, avec ses petits groupes d'hommes et de femmes pas plus malhonnêtes que d'autres qui forment les jurys, a ses lois et ses coutumes. C'est le manque d'air de dehors que l'on peut déplorer. C'est cet auto-engendrement des mêmes par les mêmes, cette autopromotion permanente qui ne laisse que bien peu de place à la surprise, et finalement à la littérature.

Patrick Kéchichian

## Objectif 2000 par Jean-Paul Lubliner



Dimanche 28 novembre, J – 33 : la police fluviale à l'entraînement.

## France-Serbie : le mystère

Suite de la première page

Tandis que la France et ses alliés s'opposent à une levée de l'embargo sur les armes pour les Bosniaques, de 1992 à 1995, les soldats français ne se distinguent guère par leur courage moral et politique. Certes, ils sauvent des vies en amenant à Sarajevo nourriture et médicaments ; certes, ils sont otages d'un mandat absurde de l'ONU imposant une neutralité absolue entre assiégés et assiégés, mais ils font souvent du zèle. Ils boivent la *slibovica* à la caserne serbe de Lukavica plutôt que le café à Sarajevo.

Coup de théâtre en 1995. Peu après son élection et alors que des « casques bleus » sont otages des Serbes, Jacques Chirac affirme que les soldats de l'ONU combattent dorénavant pour leur honneur et dénonce la « barbarie » serbe. Il assure être prêt, en juillet, à défendre Srebrenica. Trop tard, l'enclave tombe, et avec elle l'image de la France. Le commandant de la Forpronu, le général français Bernard Janvier, est accusé de s'être opposé à des bombardements aériens. Les raids autour de

Sarajevo sont ensuite l'ultime heure de gloire de M. Chirac aux yeux des Bosniaques, qui applaudissent les avions américains en criant « *Chirac boum boum* », portant au crédit du seul président français le virage radical de la communauté internationale.

### L'ÈRE DES SOUPÇONS

De 1995 à 1999, l'attitude de la France dans les Balkans fut de nouveau controversée. Paris rappelle en décembre 1995 le général Bachelet après qu'il a dénoncé les dispositions de l'accord de Dayton concernant la réunification de Sarajevo. Paris affronte en avril 1998 l'« affaire Gourmelon », du nom de l'officier qui, au-delà de sa mission de renseignement à Pale, aurait pris fait et cause pour les nationalistes, voire aurait transmis des dossiers confidentiels à Radovan Karadzic. Paris affronte encore en novembre 1998 l'« affaire Bunel », du nom de l'officier affecté au quartier général de l'OTAN à Bruxelles et qui a reconnu avoir transmis à l'espion serbe Jovan Milanovic des documents « secret-OTAN » sur les projets de bombardements de la Yougoslavie.

Certains accusent la France d'avoir, lors des négociations, en 1995, sur la libération de ses deux pilotes prisonniers en République serbe, passé un pacte avec les mili-

taires serbes. Le général Janvier, le chef de la Forpronu, et le préfet Jean-Charles Marchiani, l'émisnaire de M. Chirac, qui menaient des négociations parallèles, auraient fait des promesses au général Ratko Mladic : la France ne ferait pas d'efforts pour que soient arrêtés les officiers recherchés par le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPIY) de La Haye. Paris a toujours démenti ces accusations, ce qui n'a pas empêché le procureur du TPIY, Louise Arbour, de qualifier la zone française de la SFOR de « *sanctuaire* » pour les criminels de guerre serbes.

La France a certes participé, cette année, aux bombardements de l'OTAN contre la Yougoslavie, mais elle a tenté de restreindre, et l'a fait savoir, les cibles visées. Ses soldats ont été accusés à Kosovska Mitrovica d'aider la Serbie à diviser le Kosovo et à conserver le contrôle des mines convoitées de Trepcia. Et la France a récemment formulé des propositions pour réduire les sanctions économiques qui frappent le pays de Milosevic. Alors qu'elle a été soupçonnée de tout et du pire en Occident dans le cadre de ses relations avec les Serbes, pourquoi la France serait-elle devenue soudainement le premier ennemi de Belgrade ? Quelque chose a changé au royaume des relations franco-serbes. On ignore encore quoi.

Le problème avec la France est

qu'il y a souvent différentes voix, donc une difficulté à décrypter les messages. L'affaire de Belgrade est-elle liée à la politique élyséenne et gouvernementale, favorable à une suspension des sanctions, à la politique, différente, d'un Bernard Kouchner plongé dans le drame quotidien du Kosovo, ou aux politiques, forcément différentes, de certains réseaux plus ou moins obscurs, proches de milieux d'affaires, de services secrets et de lobbys pro-serbes ?

A moins qu'elle ne soit, comme le suggèrent des partis d'opposition en Serbie, liée à des considérations de politique intérieure yougoslave : le risque de sécession du Kosovo, la volonté d'indépendance du Monténégro, la contestation à Belgrade. En révélant qu'il risque d'être ainsi assassiné, Slobodan Milosevic suggère que la guerre contre l'Occident est loin d'être finie et qu'il est du devoir du peuple serbe de rester uni derrière lui.

Rémy Ourdan

## RECTIFICATIF

### LORRAINE

M<sup>me</sup> le préfet de la région Lorraine s'appelle Bernadette Malgorn, et non Béatrice (*Le Monde* du 16 octobre).

# Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05  
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Téléx : 206 806 F  
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90  
Internet : <http://www.lemonde.fr>

ÉDITORIAL

## Corse : le dialogue, enfin

**Il était temps : en invitant les élus corses à venir débattre avec lui, à Paris, de la situation dans l'île et des propositions que celle-ci appelle, Lionel Jospin a fait un geste qui marque un incontestable changement. Lors de son récent voyage, les 6 et 7 septembre, il avait fait de l'arrêt de la violence un préalable à l'ouverture du dialogue. Ce préalable n'est plus mentionné dans les déclarations qu'il a prononcées mardi à l'Assemblée nationale, même si son ministre de l'intérieur a aussitôt répliqué sur LCI, sans crainte de le contredire, que « la priorité, c'est la renonciation à la violence ».**

**Avec retard, le premier ministre paraît admettre que, en laissant Jean-Pierre Chevènement monopoliser l'expression publique du gouvernement sur la question corse, il s'est mis dans une impasse. On peut regretter qu'il ait fallu une nouvelle escalade de la violence pour qu'il amorce le virage que beaucoup attendaient. Il reste que, en saisissant cette occasion pour accomplir ce qu'il a appelé « un acte de confiance », M. Jospin a su prendre, contre une partie de son entourage, une initiative courageuse.**

**Celle-ci pourrait permettre d'engager ce que certains, autour de lui, désignent comme un processus « à la calédonienne » en se référant aux négociations qui ont conduit la Nouvelle-Calédonie de l'état de guerre civile à l'apaisement. La comparaison, bien entendu, ne s'applique pas aux solutions, mais elle peut concerner les méthodes : la réunion solennelle de toutes les parties concernées à l'hôtel Matignon, sous l'autorité du premier**

ministre, peut être considérée comme le point de départ de la réconciliation.

Faire un préalable de la renonciation à la violence, c'était nier toute dimension politique à la question corse et la réduire à un problème d'ordre public. L'assassinat du préfet Erignac hier ou, plus récemment, le double attentat d'Ajaccio appellent évidemment une riposte policière et judiciaire. Mais ce n'est pas faire preuve d'une tolérance coupable à l'égard de ces actes de terrorisme que de constater qu'ils ont été commis par des dissidents d'un mouvement nationaliste privé de débouchés par le refus intransigeant d'un dialogue sur l'avenir statutaire de la Corse. La violence est certes condamnable, mais elle n'en est pas moins un symptôme : la manifestation persistante, depuis l'apparition des nationalistes il y a trente ans, d'une question corse qui interpelle la nation française et qui, entre l'île et le continent, appelle l'invention politique d'une nouvelle façon de vivre ensemble.

Pour sortir de la spirale du terrorisme et du tout répressif, il n'y avait donc qu'une issue, heureusement choisie aujourd'hui par M. Jospin : une discussion politique ouverte et transparente. Les incertitudes sont nombreuses. Mais l'acceptation par Corsica nazione de l'invitation du premier ministre est de bon augure : pour la première fois, des nationalistes corses devraient franchir, officiellement, le seuil de l'hôtel Matignon. En affirmant qu'« *il faut que les Corses prennent la parole pour dire ce qu'ils rejettent et ce à quoi ils aspirent* », Lionel Jospin a enfin ouvert des perspectives pour l'île et pour la France.

**Le Monde** est édité par la SA LE MONDE  
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani  
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint  
Directeur de la rédaction : Edwy Plenel  
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomet  
Directeur artistique : Dominique Roynette  
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment  
Rédacteurs en chef :  
Alain Frachon, Erik Izraelewicz (*Editoriaux et analyses*) ;  
Laurent Grelsamer (*Suppléments et cahiers spéciaux*) ;  
Michel Kajman (*Débats*) ; Eric Fottorino (*Enquêtes*) ;  
Eric Le Boucher (*International*) ; Patrick Jarreau (*France*) ; Franck Nouchi (*Société*) ; Claire Blandin (*Entreprises*) ;  
Jacques Buob (*Aujourd'hui*) ; Josyane Savigneau (*Culture*) ; Christian Massol (*Secrétariat de rédaction*)  
Rédacteur en chef technique : Eric Azan  
Médiateur : Robert Solé  
Directeur exécutif : Eric Pialoux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg  
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Nernst ;  
partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre  
Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président  
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),  
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourme (1991-1994)  
Le Monde est édité par la SA Le Monde  
Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.  
Capital social : 1 003 500 F. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du Monde,  
Fonds commun de placement des personnels du Monde,  
Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises,  
Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Léna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

## IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

### Une industrie florissante

**LES MAGASINS** de nouveautés – du palais aux cent portes, aspirant des tourbillons de foule, au bazar de quartier – payent chaque année à la fantaisie tribut de magnificence. Cela se passe à la saison des brumes, et cela s'appelle la saison des jouets. Alors les petits clowns du bout de l'an prennent possession de la scène, jouent et dansent au son des pick-up, cependant qu'à l'intérieur, sous les plafonds-firmaments, pour caser la bergerie en alliage, l'épicerie portative, son stock de carabines à vent, le Père Jouet balaie d'un revers de manche de pleins rayons d'articles ménagers.

En est-il beaucoup parmi les aînés qui songent à la leçon de choses cachée là, derrière les portiques de l'enchantement ? Et pourtant ! Que d'enseignement ils y trouveraient, dont le psychologue ou l'industriel avisé seraient tentés

de faire leur profit. Le roman du baigneur rose en matière plastique a commencé à Montreuil, dans une usine de huit cents ouvriers, aussi grande qu'une fabrique d'autos ! Ce jeu de quilles a été tourné, les soirs d'hiver, par un paysan du Jura. Et le train bleu, où rien ne manque, pas un ressort de boggie, est la création méticuleuse d'un ingénieur-constructeur qui travaille aussi pour la SNCF.

Hochets de bois, de fer ou de carton, ils représentent, en même temps que le pain pour des milliers de familles, une industrie respectable, qui a dépassé largement sa majorité. En 1948, le jouet français a jeté 950 millions dans la balance des comptes, et cette année nos exportations doivent excéder sensiblement le milliard.

Jean Couvreur  
(2 décembre 1949.)

## Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Télématique : 3615 code LEMONDE  
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOO (5,57 F/mn)  
ou 08-36-29-04-56 (9,21 F/mn)

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-88-46-60  
Index du Monde : 01-42-17-29-33. Le Monde sur microfilms : 03-88-71-42-30

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

# ENTREPRISES

LE MONDE / JEUDI 2 DÉCEMBRE 1999

**CONCENTRATIONS** Le premier ministre espagnol José Maria Aznar devait recevoir, jeudi 2 décembre à Madrid, le chancelier allemand Gerhard Schröder et le premier

ministre français Lionel Jospin pour sceller l'alliance du groupe aéronautique espagnol CASA avec le géant franco-allemand EADS (European Aeronautic Defense and Space).

● L'APPORT des participations industrielles espagnoles permettra à EADS de renforcer encore son poids dans les programmes européens, totalisant notamment 80 % d'Airbus,

43 % de l'avion de combat Eurofighter et 56 % du projet d'avion de transport de troupes européen. ● L'ÉTAT ESPAGNOL devrait, en échange, obtenir 6 % du capital du

nouveau géant européen. ● EADS ressemble de plus en plus au projet de société européenne unique dont les autorités politiques européennes souhaitent la création.

## L'Espagne apporte CASA au groupe aéronautique franco-allemand EADS

Le premier ministre espagnol José Maria Aznar, le chancelier allemand Gerhard Schröder et le premier ministre français Lionel Jospin devaient entériner, jeudi 2 décembre, cette alliance qui renforce le nouveau numéro trois mondial

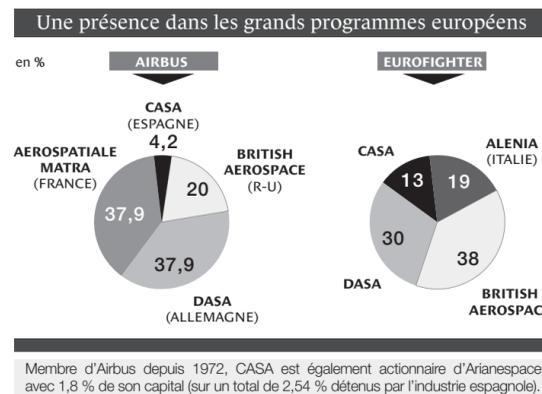
LE PREMIER MINISTRE espagnol José Maria Aznar devait recevoir, jeudi 2 décembre à Madrid, le chancelier allemand Gerhard Schröder et le premier ministre français Lionel Jospin pour sceller l'alliance de la société nationale Construcciones Aeronauticas (CASA) avec le nouveau géant franco-allemand de l'aéronautique, European Aeronautic Defense and Space (EADS). Grâce à l'apport des participations espagnoles, EADS renforcera encore son poids dans les programmes européens, totalisant notamment 80 % d'Airbus, 43 % du programme d'avion de combat Eurofighter et environ 56 % du projet d'avion de transport de troupes européen A-400M. En échange, l'Etat espagnol devrait détenir 6 % d'EADS.

Le gouvernement espagnol, qui avait déjà signé un accord de principe, vendredi 11 juin, pour la fusion de CASA et de l'allemand DaimlerChrysler Aerospace (DASA), s'était vu reléguer au second plan, quelques semaines plus tard, par l'annonce du rapprochement franco-allemand, de plus grande ampleur, entre Aerospatiale Matra

### BAE Systems, nouveau champion britannique

Le groupe britannique d'aéronautique et de défense British Aerospace (BAe) a annoncé, mardi 30 novembre, qu'il s'appellera désormais BAE Systems. Une mesure symbolique, après sa fusion avec Marconi Electronic Systems, effective depuis lundi. Après avoir envisagé une alliance européenne (notamment avec l'allemand DASA), BAe avait finalement choisi, au mois de janvier, de racheter les activités de défense de son compatriote GEC pour créer un champion national. Depuis, GEC s'est lui-même rebaptisé Marconi.

En adoptant ce nouveau nom, BAE Systems affirme vouloir rassembler l'héritage des deux compagnies, tout en marquant « son enracinement dans son glorieux passé britannique et son avenir mondial ». BAE Systems, qui s'estime « bien placé pour de nouvelles initiatives européennes et américaines », souhaite montrer qu'il est « le plus international des groupes d'aéronautique et de défense avec plus de 100 000 employés dans neuf pays ».



et DASA. Les deux sociétés s'étaient empressées de rassurer leur partenaire espagnol en entamant immédiatement des négociations avec lui.

Pour l'Espagne, le mariage de CASA avec le tandem franco-allemand constitue un événement de taille : en fondant son « champion » national dans un vaste ensemble européen, Madrid privatise l'un des derniers grands groupes espagnols encore aux mains de son holding d'Etat, Sociedad Estatal de Participaciones Industriales (SEPI). Ce faisant, le gouvernement libéral de José Maria Aznar procède selon une méthode comparable à celle du socialiste français Lionel Jospin. C'est par une fusion avec Matra qu'il a privatisé Aerospatiale, au mois de juin, avant d'apporter ce nouvel ensemble à EADS.

Après la mise sur le marché de Telefonica et du groupe d'électricité Endesa, ou encore le rapprochement du groupe d'électronique Indra avec le français Thomson-CSF, la SEPI possède encore une vingtaine de participations. Mais seuls deux poids lourds figurent encore dans son portefeuille : Iberia (dont 52 % sont détenus par l'Etat) et CASA (99,28 %). Ils n'y resteront plus très longtemps. La compagnie aérienne, dont 40 % ont déjà été cédés à des investisseurs privés, doit être introduite en Bourse début 2000. Le sort du groupe d'aéronautique est désormais lui aussi fixé. Comme l'Etat français, Madrid apportera cet actif à la future société européenne EADS, dont elle deviendra le deuxième actionnaire public.

CASA peut faire figure de nain par rapport à ce mastodonte européen qu'il s'apprête à rejoindre : l'industriel espagnol, créé en 1923,

ne pèse que 1 milliard d'euros, à comparer aux 21 milliards affichés par l'EADS. Et ses effectifs atteignent tout juste 7 400 per-

sonnes, contre 89 000 pour ses partenaires. De plus, son activité industrielle est éparpillée entre sept usines.

Mais le poids politique de la firme espagnole est important. Aerospatiale et DASA l'avaient déjà courtisée pour la faire entrer dans Airbus, espérant qu'Iberia soit la troisième compagnie — après Air France et Lufthansa — à soutenir le développement des avions européens. Entré dans le consortium en 1972, CASA fabrique notamment l'empennage des Airbus. Cette fois-ci, pour éviter qu'il ne s'allie au pôle britannique, ses partenaires ont promis de confier à l'usine de Séville l'intégration du futur avion de transport militaire A-400M. Il est vrai que cette activité est l'une des spécialités de CASA, qui n'hésite pas à revendiquer la position de numéro un mondial dans ce domaine.

Après le ralliement espagnol,

EADS ressemble de plus en plus au projet de société européenne unique dont les autorités politiques européennes souhaitent la création. Il semble pourtant que le processus d'intégration européenne ait atteint désormais ses limites. BAE Systems — nouveau nom de British Aerospace — a préféré racheter son compatriote GEC et a rallié l'italien Alenia (groupe Finmeccanica) dans le domaine des missiles et de l'électronique de défense.

#### INQUIÉTUDE BRITANNIQUE

Les gouvernements européens semblent désormais acquis à l'idée de maintenir une certaine concurrence dans l'Europe de la défense, grâce au maintien de ces deux ensembles industriels. D'autant que EADS et BAE Systems coopèrent déjà sur de nombreux programmes et sont en train de constituer des sociétés communes dans les secteurs où la concurrence américaine

oblige à constituer un front uni européen. Ainsi, dans les missiles, l'ensemble de l'industrie européenne sera bientôt réuni au sein d'une société conjointe. Dans les satellites, EADS et BAE Systems feront également force commune au sein d'Astrium.

Le front uni présenté par l'Allemagne, la France et l'Espagne commence cependant à inquiéter BAE Systems. Dans le cadre de la transformation du groupement d'intérêt économique Airbus en société anonyme, qui pourrait intervenir en mai 2000, le partenaire britannique va tenter de relever sa participation. Celle-ci « devrait être supérieure à 20 %, ne serait-ce qu'à travers l'évaluation de l'apport de nos activités de fabrication d'ailes d'avions », a déclaré, mardi, son président, Richard Evans.

Christophe Jakubyszyn et Anne-Marie Rocco

## Le futur ensemble aura un poids accru dans l'Eurofighter

RENFORCÉ par l'intégration de la société espagnole CASA, le futur groupe européen EADS se trouvera en situation singulière, dans le secteur de l'aviation de combat, d'avoir à contrôler directement ou indirectement 46 % de Dassault, le constructeur du Rafale, et 43 % du consortium Netma, chargé, depuis Munich, de gérer le programme Typhoon (l'ex-Eurofighter), qui est le rival européen de l'avion français. Ce qui laisse BAe Systems, le coproducteur britannique du Typhoon avec l'allemand DASA, l'espagnol CASA et l'italien Alenia, en position fâcheuse et marginale face à EADS.

L'ensemble DASA, Aerospatiale Matra et CASA devrait détenir les parts de l'Allemagne (30 %) et de l'Espagne (13 %) dans le projet Typhoon, dès lors que le premier pays devrait commander 180 avions et le second 87. Ce taux de participation, qui se traduit par l'attribution d'une charge de travail industrielle sur la même base, s'applique aussi bien à la cellule et aux équipements du Typhoon qu'à la partie « propulsion » de l'avion. A l'Italie, qui commanderait

121 appareils, la part reconnue atteint 19 %.

Avec 37 % de la responsabilité, gagée sur un chantier de 232 Typhoon, la Grande-Bretagne pourrait se voir contester sa position de partenaire majoritaire du fait de la nouvelle alliance DASA-CASA. Mais, en réalité, le contrôle de Netma et du programme que ce consortium européen dirige dépend de bien d'autres facteurs. La maîtrise technologique et le savoir-faire de BAe Systems, le constructeur de la partie avant du Typhoon, qui est primordiale, et de Rolls Royce, le concepteur des réacteurs, donnent un poids particulier au Royaume-Uni dans les décisions finales.

Comme le fut en son temps, dans les mêmes conditions, le Tornado, le prédécesseur du Typhoon, le nouvel avion de combat européen est très inspiré par la « culture » militaro-industrielle britannique. Mais il est évident que BAe Systems et Rolls Royce devront veiller à défendre leurs intérêts.

Jacques Isnard

# Les salariés des banques se sont mobilisés pour leur convention collective

La manifestation du 30 novembre a été un succès pour les syndicats

Plusieurs dizaines de milliers de personnes ont répondu à l'appel à la grève lancé mardi 30 novembre par les cinq organisations syndicales du

secteur bancaire. Ils entendaient faire pression sur l'Association française des banques alors que s'amorcent les dernières négociations pour établir

une nouvelle convention collective. Les dispositions actuelles, dénoncées par le patronat en février 1998, arrivent à leur terme à la fin de l'année.

**TRENTE MILLE** salariés du secteur bancaire, selon les syndicats, treize mille selon la police, ont défilé, mardi 30 novembre, à Paris, de 11 h 30 à 15 h 30 derrière une grande banderole : « *Convention collective, légitime défense* ». Craignant de se retrouver sans convention collective à la fin de l'année et de perdre beaucoup de leurs avantages, ils avaient répondu du nombreux à l'appel des syndicats.

Derrière les leaders des cinq grandes organisations du secteur, CGT, CFDT, CFTC, FO et SNB-CGC, pratiquement tous les établissements étaient représentés, des grands groupes aux plus petites banques, notamment étrangères. Des délégations régionales étaient venues les épauler (banques de Bourgogne, banques de Bretagne...). Les cadres, arborant leur macaron SNB-CGC, étaient plus mobilisés que d'habitude. Plusieurs milliers de personnes, selon les syndicats, ont également défilé en province.

En tête du cortège, les secrétaires fédéraux ne dissimulaient

pas leur satisfaction : « *C'est la manifestation la plus importante depuis les mouvements de 1974, lorsque les "OS du stylo" défendaient leurs conditions de travail* », commentait Pierre Gendre, secrétaire de la fédération banque de Force ouvrière. Ils estiment que plus d'un salarié sur deux a suivi le mouvement. Pour l'AFB, le taux de grévistes ne serait que de 31,5%. Mais ce nombre est nettement plus élevé que lors du dernier mouvement, en février 1998, (23%). Des pointes de 70% à 80% ont été enregistrées dans certaines villes.

#### NÉGOCIATIONS ACCÉLÉRÉES

De nombreuses agences sont restées fermées ou n'ont été ouvertes que par leur seul directeur, en dépit des consignes de sécurité. Quatre cents points de vente ont affiché porte close au Crédit lyonnais, sur les 1 850 que compte la banque. Dans cet établissement, comme à la BNP, le taux de grévistes a été de l'ordre de 40%. A la Société générale et dans le groupe CIC, le taux de grévistes était plus

élevé. Les banques régionales du CIC, filiale du Crédit mutuel, étaient particulièrement mobilisées : le taux de grévistes dans le réseau a atteint 58%. Les représentants du personnel de la Société générale se réjouissaient d'avoir déjà fait une « *séance d'entraînement pour la bataille de la convention collective* » en se mobilisant contre l'offre de la BNP sur le capital de leur banque au cours de l'été. Michel Marchet, de la CGT, n'hésitait pas au passage à enfoncer un coin entre les patrons : « *La direction de la Société générale ne nous soutient pas, mais elle n'a pas forcément envie de jouer la solidarité AFB, avec la BNP notamment.* »

Pour autant, à l'issue de la manifestation, personne ne criait victoire : « *Il était temps que l'on réussisse quelque chose, soupirait M. Gendre. Nous avons été reçus à l'AFB, mais cela n'a rien donné, aucune ouverture.* » Pour l'AFB, la mobilisation a montré que les salariés veulent une convention collective. Ce message, explique-t-on rue Lafayette, est bien compris

puisque dès le 24 novembre il a été décidé, avec les représentants syndicaux, d'accélérer le processus de négociation avant l'échéance de la fin de l'année. Plusieurs réunions sont prévues avant le 17 décembre, date à laquelle un nouveau texte pourrait être finalisé.

La poursuite du mouvement social dépendra donc beaucoup de l'issue de ces prochaines discussions, en particulier des séances prévues le 3 et le 8 décembre, a souligné l'intersyndicale. Celle-ci s'est réunie mercredi, en fin d'après-midi : « *La balle est dans le camp de l'AFB, qui doit sans tarder faire des concessions tangibles, de fond, sur les points durs. A défaut, la grève du 30 novembre pourrait être le prélude à une grève totale sans limitation de durée.* » Dans un communiqué séparé, la CFDT a pris une position plus dure, préconisant de reconduire tout de suite la grève. Mais l'initiative sera laissée localement aux assemblées générales de personnel.

*Sophie Fay*

# Le tribunal nomme un médiateur à la FNAC

Les piquets de grève devront être levés

**LE JUGE** des référés du tribunal de grande instance de Paris a ordonné, mardi 30 novembre, à la FNAC de reprendre immédiatement les négociations en vue de mettre un terme à la grève qui affecte les magasins parisiens depuis le 16 novembre. « *Le conflit risque de s'enliser et de faire de trop nombreux déçus dans une période qui requiert au contraire un large déploiement des énergies pour le bien de l'entreprise et des salariés* », a expliqué Jean-Jacques Gomez, premier vice-président du tribunal, dans sa décision. Le juge a également ordonné « *la suspension immédiate du mouvement de grève affectant les quais de livraison* » de certains magasins parisiens. Des arrêts de travail tournants bloquaient depuis plusieurs jours l'arrivée des camions dans les magasins Etoile, Forum des Halles, Saint-Lazare et Montparnasse, dépendant de la filiale FNAC Paris.

Le mouvement avait été déclenché dans le cadre des négociations sur les 35 heures, que la direction souhaitait suspendre jusqu'en janvier 2000, après la période des fêtes qui s'annonce cette année particulièrement chargée. M. Gomez s'est gardé de prendre parti, renvoyant dos à dos la direction et les syndicats. « *Le mouvement de grève exprime en réalité les interrogations et aussi les inquiétudes des salariés relativement aux modalités concrètes d'application des lois sur la réduction du temps de travail* », a-t-il dit, tout en reconnaissant que l'entreprise attend « *de connaître les dispositions exactes de la deuxième loi [sur les 35 heures] afin de pouvoir négocier utilement* ». Le tribunal de grande instance a par ailleurs nommé un « consultant », Daniel Schlesinger, chargé d'« *aider les parties dans la mise en œuvre du processus de négociations* ».

Le jugement du TGI est « *une victoire pour les salariés*, se félicite Hachemi Guedjal, le délégué syndical CFDT de FNAC Paris. *La direction joue la montre depuis des mois et elle voulait nous placer en position de faiblesse en reprenant*

*les négociations en janvier* ». Le syndicat SUD est sur la même ligne : « *Les négociations auraient pu être conclues au printemps dernier si la direction l'avait voulu.* » Mettant justement en avant « *les nombreuses réunions menées ces dix-huit derniers mois avec les représentants des organisations syndicales et les élus* », la direction de FNAC Paris, dans un communiqué, a « *réaffirmé sa volonté constante et claire d'un dialogue ouvert* ». Elle brandit les « *engagements significatifs pris le 24 novembre dernier : maintien du salaire de base pour tous, quelle que soit l'issue des négociations sur les 35 heures ; pas d'annualisation du temps de travail ; des embauches pour 2000* ».

#### ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

Pour la direction, il était surtout temps que la grève s'arrête. Elle commençait à avoir des effets visibles dans les magasins. « *Nous perdons quotidiennement entre 13% et 18% du chiffre d'affaires, soit 3 millions de francs de perte.* (...) *Nos rayons libre-service sont vides, nos commandes ne sont pas honorées, nous n'avons plus d'ordinateurs de bureau, ni d'ordinateurs portables, ni d'imprimantes* (...) *Nous n'avons pas les nouveautés en jeux vidéo* », déplorait le directeur du magasin FNAC Etoile (avenue des Termes), dans l'attestation présentée lundi à l'audience du tribunal de grande instance de Paris. A Montparnasse (magasin de la rue de Rennes), l'estimation du manque à gagner a été établie rayon par rayon : 750 000 francs pour la micro-informatique et la bureautique, 430 000 francs au secteur hifi-son, 423 000 francs pour l'ensemble télé-magnétoscopes, 551 000 francs à la librairie...

Après les assemblées générales tenues dans les magasins mardi après-midi, le travail devait reprendre normalement mercredi matin, dans l'attente de la réouverture des négociations sous l'égide de M. Schlesinger.

*Pascal Galinier*

# Violente manifestation des mineurs lorrains à Metz et à Forbach

#### METZ

*de notre correspondant*

Voitures incendiées, locaux publics saccagés, affrontements avec les forces de l'ordre... Entre sept cents et huit cents « gueules noires » ont violemment manifesté à Metz et à Forbach (Moselle), mardi 30 novembre, pour protester contre la politique salariale de Charbonnages de France. Les mineurs se sont rassemblés dès 8 heures devant la préfecture de région, à Metz, où ils ont enflammé des pneus. Le feu s'est rapidement propagé à trois véhicules de police. Lorsque les pompiers ont voulu intervenir, les mineurs s'y sont opposés. Les grenades lacrymogènes ont alors répondu aux jets de boulets et de pavés.

Le face-à-face tendu entre mineurs et CRS s'est prolongé à l'intérieur de la préfecture jusqu'à la fin de la rencontre organisée entre l'intersyndicale (FO, CFDT, CFTC, CGT, CFE-CGC et autonomes), et le chef de cabinet de Jean-Pierre Masseret, secrétaire d'Etat aux anciens combattants, ainsi que deux parlementaires socialistes, Roland Metzinger et Jean-Marie Aubron. Un pompier et un mineur ont été blessés.

« *On se mobilise quand on s'attaque à nos salaires* », déclare un mineur. Décidée à poursuivre ses actions, une partie des « gueules noires » s'est alors dirigée vers la gare de Metz, qui avait été totalement évacuée. Au passage, les manifestants se sont arrêtés à la trésorerie générale, dnt ils ont brisé les vitres, forcé les portes d'entrée et renversé les bureaux. Parvenus enfin à la gare, ils ont bloqué les voies en y précipitant

des chariots avant de regagner le bassin houiller.

Les mineurs se rendent alors à la sous-préfecture de Forbach pour tenter d'y pénétrer de force, mais sont bloqués par les CRS. Ils brisent ensuite les vitres et arrachent les rideaux métalliques de la porte d'entrée de l'hôtel des impôts. Des projectiles enflammés provoquent un début d'incendie et intoxiquent deux personnes à l'intérieur des locaux. Une voiture est incendiée. Vers 14 heures, les mineurs retournent à Freyming-Merlebach. L'intersyndicale se réunit et décide de se rendre, jeudi 2 décembre, à Saint-Dié (Vosges), ville dont le maire est Christian Pierret, secrétaire d'Etat à l'industrie.

#### ENDETTEMENT

Le mécontentement des mineurs fait suite au refus de la direction de revenir sur le blocage des salaires pour 1999. Au terme des négociations salariales de ces dernières semaines, Charbonnages de France a proposé une prime de 500 francs et une augmentation de 0,5% au 1<sup>er</sup> janvier 2000. Ces mesures sont jugées insuffisantes par le personnel. La direction affirme ne pas pouvoir aller au-delà : l'entreprise accuse un déficit de 6 milliards de francs pour 1999, portant l'endettement global de l'entreprise à 35 milliards de francs. L'entreprise, qui emploie encore 7 500 personnes en Lorraine, doit cesser son activité en 2005, conformément au pacte charbonnier signé le 20 octobre 1994. Cet accord prévoit qu'il n'y aura aucun licenciement.

*Jean-Louis This*

# L'assainissement du système bancaire chinois s'annonce long et périlleux

Les établissements croulent sous les mauvaises créances

La création récente de structures de défaillance, où seront cantonnés les actifs douteux des banques, illustre la crainte du gouvernement

chinois de voir se rééditer le scénario de crise bancaire qu'ont connu ses voisins asiatiques. Mais l'assainissement des établissements de cré-

dit est inséparable de la réforme des entreprises d'Etat, lesquelles sont à l'origine des mauvaises créances

## PÉKIN

de nos envoyés spéciaux

Great Wall (Grande muraille) : l'appellation ne désigne pas l'une des sept merveilles du monde mais – plus prosaïquement – l'une des structures de défaillance mises en place par le gouvernement chinois pour assainir un système bancaire plombé par les mauvaises créances. L'initiative – récente – illustre l'inquiétude de Pékin de voir se rééditer un scénario de déstabilisation bancaire qui a déjà touché ses voisins asiatique.

Ces structures de cantonnement des mauvais prêts, baptisées *Asset management companies*, sont au nombre de quatre, une pour chacune des quatre banques commerciales d'Etat (les *Big Four* à la chinoise). La première a été mise en place au printemps. Dénommée Xinda, elle a pour mission de nettoyer le bilan de la Banque de la construction. Fort de cette expérience pilote, le gouvernement vient d'installer en octobre les trois autres entités : Changcheng (Grande muraille) sera affectée à la Banque de l'agriculture, Dongfang (Orient) à la Banque de Chine et Huarong à la Banque de l'industrie et du commerce. Le dispositif est bâti sur le même modèle que le CDR (consortium de réalisation), structure de cantonnement des mauvais actifs du Lyonnais, ou des *Resolution corporations* utilisés aux Etats-Unis pour régler la crise des caisses d'épargne.

Le mécanisme relève d'une subtile ingénierie financière. Dotée d'un capital apporté par l'Etat (1,2 milliard de dollars), la structure de défaillance rachète les créances douteuses de la banque à « nettoyer » grâce aux fonds levés via l'émission d'obligations d'une du-

rée de vingt ans (bénéficiant de la garantie de l'Etat). L'astuce vient de ce que c'est la banque elle-même qui souscrit ces obligations. Il n'y a donc aucune mouvement de trésorerie, mais une simple substitution, à l'actif du bilan, de créances obligataires à des créances bancaires douteuses.

## DOUBLE AVANTAGE

Une telle formule présente un double avantage. En premier lieu, elle soulage la pression à court terme sur les banques car la facture finale n'apparaîtra que dans vingt ans. Actuellement, le montant des prêts non performants est officiellement évalué à 25 % des actifs bancaires, ce qui représente une somme proche de 250 milliards de dollars (soit un peu moins de 25 % du produit intérieur brut. Ce chiffre a été admis par Xie Ping, directeur de l'institut de recherche de la Banque de Chine, lors d'un colloque récemment organisé, à Pékin, par BNP Paribas et l'académie de recherche macro-économique de la Commission d'Etat au développement et au plan.

La proportion des prêts irrécouvrables est évaluée à 7 % par le directeur de la Banque centrale lui-même, Dai Xianglong. En réalité, ces chiffres sont sous-estimés car le mode de classement en vigueur en Chine ne correspond pas aux standards internationaux. Certains observateurs évaluent à 30 %, 40 %, voire plus, la part de prêts non performants. En clair, les banques chinoises sont techniquement proches de la faillite, un handicap qui s'ajoute à une faible capitalisation, une faible rentabilité, un manque de transparence, un contrôle insuffisant et un état de sureffectifs (les *Big Four* emploient

1 million de personnes). Elles continuent certes de bénéficier de la confiance des épargnants – à un point tel que le gouvernement cherche à réorienter l'épargne vers la consommation en baissant les taux d'intérêt – mais cette surliquidité tient principalement à l'absence de placements alternatifs.

Le deuxième avantage recherché du nouveau système consiste à changer la culture des entreprises d'Etat. En effet, la structure de cantonnement qui héritera des créances douteuses s'efforcera de les recouvrer ou de les céder en échange de participations au capital de l'entreprise débitrice (*debt-equity swap*), une option à laquelle se sont déjà portées candidates près de 500 sociétés chinoises. Des accords entre Xinda et des entreprises d'Etat de ciment, de textile ou de gaz viennent d'être conclus. Ouvrant ainsi leur capital à des partenaires extérieurs, ces entreprises d'Etat devront rendre des comptes et, par là même, sont censées se convertir à un mode de fonctionnement plus rationnel.

Tel est le scénario vertueux inscrit sur le papier. Est-il crédible ?

C'est la grande question. Les structures de défaillance ne réduisent pas le stock des créances douteuses antérieures à 1996. Mais elle ne règle pas les problèmes qui continuent de se poser depuis. Officiellement, des règles plus précises ont été mises en place pour la distribution du crédit. Des comités d'attribution des prêts ont été installés et l'examen des comptes des entreprises demandeuses est devenu plus soigneux. « *Cela prendra du temps car il faut réformer l'habitude des cadres bancaires* », confie un expert. Dans un premier temps, les banques ont

coup plus prudentes, après avoir péché par naïveté ou inconséquence. Quand elles ne quittent pas l'empire du Milieu, comme la Royal Bank of Canada ou certaines banques japonaises, elles réduisent les encours, ce qui aggrave la crise de liquidités de nombre d'entreprises chinoises, et amaigrissent leurs structures.

## PERSPECTIVES NOUVELLES

Les autorités chinoises ont réagi à cette désaffection en libéralisant légèrement les conditions de travail des banques étrangères. Elles ont élargi le périmètre géographique autour de Shanghai et Canton où les banques détentrices d'une licence en renminbi (monnaie locale) peuvent intervenir. Mais il est toujours interdit à ces dernières de collecter des dépôts en monnaie locale. Elles ne peuvent consentir des prêts en renminbi qu'à des sociétés étrangères (ou sociétés mixtes) et dans la limite de quotas. Pour Pékin, une déréglementation n'est pas envisageable à court terme, sauf à provoquer l'effondrement du système bancaire national. Seule l'absence de placements alternatifs assure la liquidité actuelle des banques chinoises. La signature de l'accord sino-américain, dans le cadre de la préparation de son adhésion à l'Organisation mondiale du commerce (OMC), ouvre cependant des perspectives nouvelles. Il est prévu que cinq ans après l'entrée de la Chine dans l'OMC, les banques étrangères pourront travailler en monnaie chinoise.

F. B. et P. Sa.

# Les Etats-Unis autorisent l'alliance entre Exxon et Mobil

La première compagnie pétrolière mondiale s'engage à céder 2 431 stations-service

UN AN après l'annonce de la fusion entre Exxon et Mobil, le 1<sup>er</sup> décembre 1998, pour constituer la première compagnie pétrolière mondiale, les autorités de la concurrence américaines ont donné leur accord à cette transaction estimée à 87 milliards de dollars (575 milliards de francs) moyennant des cessions. Mardi 30 novembre, la Commission fédérale pour le commerce (FTC) a approuvé cette opération, les deux groupes s'étant engagés à céder 2 431 stations-services, soit 15 % de leur réseau aux Etats-Unis, et une raffinerie.

La FTC jugeait que l'accord initial entre les deux compagnies aurait violé la réglementation antitrust « *en réduisant la concurrence dans le secteur du raffinage et de la distribution* ». En raison de leur position dominante, les deux pétroliers auraient pu augmenter les prix à la pompe à leur convenance. « *Exxon et Mobil sont deux des plus importants distributeurs d'essence du Maine à la Virginie* », a indiqué la FTC en soulignant que les pétroliers étaient, avant cette fusion, concurrents dans 40 agglomérations de cette zone géographique. Sur les 2 431 stations-service à céder ou à fermer, la majeure partie se trouve sur la côte est des Etats-Unis (1 740), le reste étant réparti entre la Californie (360), le Texas (319) et l'île de Guam (12).

En Californie, Exxon doit vendre la raffinerie de Benicia près de San Francisco, d'une capacité de 128 000 barils/jour. Dans cet Etat, le groupe ne pourra pas utiliser sa marque commerciale pendant douze ans.

## RÉDUCTION DES EFFECTIFS

Une autre série de mesures concerne le secteur des huiles où le nouveau groupe contrôle 35 % du marché tant aux Etats-Unis qu'au Canada. Pour maintenir le statu-quo, il devra abandonner l'équivalent du volume d'huile raffiné par Mobil à l'heure actuelle. Exxon Mobil vendra également un oléoduc situé dans le Sud-Est et la part de Mobil dans l'oléoduc trans-Alaska.

Après avoir reçu l'aval des autorités de la concurrence, européenne en septembre et américaine aujourd'hui, les deux sociétés vont pouvoir lancer véritablement leur fusion. Le groupe sera présidé par le patron d'Exxon, Lee Raymond, celui de Mobil, Lucio Noto, étant vice-président. Les économies attendues sont estimées à 2,8 milliards de dollars par an. Les effectifs devraient être réduits de 7 % avec 9 000 suppressions d'emplois sur un effectif global de 123 000 personnes dans le monde. Le siège social se situera à Irving (Texas) chez Exxon, alors qu'à Fairfax (Virginie), l'ancien siège de Mobil regroupera la distribution et les opérations de raffinage.

Ce dossier a été d'autant plus étudié par les autorités de la concurrence américaine qu'il s'apparente à un retour aux sources, en

reconstituant l'essentiel de ce qui fut la Standard Oil de John Rockefeller. En mai 1911, pour contrer la puissance de ce groupe, la Cour suprême des Etats-Unis avait ordonné son éclatement. De cette scission allait naître une dizaine de compagnies pétrolières telles Exxon – dont la marque Esso est un dérivé euphonique des initiales de Standard Oil – Mobil, Chevron, Amoco, Arco, Continental, Marathon Oil, BP (Etats-Unis), Ashland et Pennzoil.

Si aujourd'hui, à la suite des concentrations, les compagnies détiennent des parts importantes sur certains marchés, par contre, au niveau mondial, malgré leur taille, ces fusions ne préfigurent pas la constitution de position dominante. Les trois premiers Exxon-Mobil, BP-Amoco-Arco et Shell ne détiennent chacun pas plus de 2 % de la production mondiale de pétrole. Les principaux producteurs étant des sociétés nationales comme l'Aramco en Arabie saoudite ou la NIOC en Iran.

**La France doit revoir en partie la fusion TotalFina-Elf**

La Commission européenne a décidé de renvoyer aux autorités françaises une partie de l'examen de la fusion entre les groupes pétroliers Elf Aquitaine et TotalFina. Les autorités française auront à étudier les conséquences du rapprochement sur les marchés du stockage des produits pétroliers dans les zones autour de Port-la-Nouvelle (Aude), de la région parisienne et de Lyon. « *Ce n'est qu'une petite partie du cas* », estime les services de Mario Monti, commissaire européen à la concurrence. La fusion pourrait mener à des positions dominantes en France sur le marché de la vente en gros de carburants (essences, gazole, GPL, fuel domestique), la vente au détail de carburants sur autoroutes, la production et la vente de GPL et l'approvisionnement en carburateurs des aéroports de Toulouse et de Lyon. Les autorités de Bruxelles se prononceront à la mi-février 2000.

Outre les économies que procurent ces fusions et l'augmentation de leur part de marché, le rapprochement observés depuis plus d'un an entre les compagnies privées ont pour objectif de peser plus dans les négociations avec les pays producteurs. Le but pour Exxon-Mobil, BP-Amoco-Arco, mais aussi TotalFina-Elf et Repsol-YPF est d'obtenir des champs pétroliers plus vaste à exploiter. Il s'agit également d'être prêt à participer à tout projet d'ouverture de ces marchés tant au Moyen-Orient qu'en Amérique du Sud.

Dominique Gallois

## La nouvelle prudence des établissements étrangers

### PÉKIN

de nos envoyés spéciaux

Les banques étrangères ont changé leur philosophie à l'égard de la Chine depuis l'affaire de l'ITIC (International Trust and Investment Company) de la province du Guangdong. Mise en faillite en janvier, celle-ci, dite GITIC, laisse une dette extérieure de près de 2,5 milliards de dollars (2,5 milliards d'euros). En refusant d'assumer la responsabilité de tels engagements, l'Etat central a « voulu donner l'exemple », selon la formule d'un banquier français de Pékin, face à la dérive de l'endettement des municipalités et provinces, notamment dans le sud-est côtier.

Au-delà de la fermeture de la GITIC, Pékin a affiché sa volonté de purger le secteur des ITIC. Au nombre de 240, ces sociétés d'investissement, adossées à des collectivités locales, ont proliféré dans les années 80 pour contourner l'archaïsme des structures traditionnelles. La crise des ITIC ne suffit pas à déstabiliser le système financier chinois, dans la mesure où les sommes en jeu restent limitées : leurs actifs ne représentent que 4 % du total des institutions financières. Les dégâts sont plutôt psychologiques. La perception du risque chinois par les créanciers étrangers a été bouleversée. Une illusion – la garantie souveraine attachée aux ITIC – s'est brisée. Surtout, la prise de conscience que les comptes présentés par ces étranges débiteurs étaient en général fantaisistes a refroidi bien des ardeurs. D'où une crise de confiance qui a conduit les banques internationales à se montrer beau-

## Faiblesse de l'euro et vigueur du yen

S'IL N'EST PAS descendu, mardi 30 novembre, sous le niveau symbolique de 1 dollar, l'euro est resté faible (1,0070 dollar en clôture à New York). Il a été affecté, dans l'après-midi, par les déclarations du chancelier allemand Gerhard Schröder à l'issue du 74<sup>e</sup> sommet franco-allemand à Paris, écartant l'hypothèse d'une intervention sur le marché des changes.

### INQUIÉTUDE JAPONAISE

« *La force des économies des Onze est telle que les disparités vont se réduire sans qu'il soit nécessaire de prendre des mesures supplémentaires* », a-t-il affirmé. « *Il n'y a pas lieu de s'inquiéter* » de la chute récente de la monnaie unique, a pour sa part estimé le président de la République, Jacques Chirac. « *L'euro, a-t-il ajouté, a une marge d'appréciation importante.* »

Enfin, le premier ministre Lionel Jospin a estimé qu'il conve-

nait de « *laisser à la Banque centrale européenne le rôle qui lui revient* ». Ces propos ont surpris les observateurs : en théorie, la politique de change, contrairement à celle des taux d'intérêt, est du ressort du pouvoir politique et non de la BCE. « *Nous pouvons éviter les commentaires publics à cet égard même si les ministres des finances et de l'économie parlent naturellement avec les représentants de la Banque centrale* », a précisé M. Jospin.

Alors qu'en Europe la faiblesse de l'euro suscite toujours autant de commentaires, au Japon, c'est la force du yen qui inquiète les responsables politiques et monétaires. Malgré deux interventions sur le marché des changes, lundi et mardi, la Banque du Japon n'est pas parvenue à stabiliser sa devise. Le yen revient inexorablement sur ses plus hauts niveaux (à 101,34 yens pour 1 dollar, mardi, soit un pic depuis le mois de dé-

cembre 1995 face au dollar, et à un plafond historique contre l'euro à 102,30 yens pour 1 euro).

Les signes de reprise de l'économie japonaise stimulent le yen, tout comme l'orientation actuelle des flux de capitaux. Les gestionnaires nippons qui avaient choisi de placer leurs capitaux en Europe au cours des derniers mois ont subi d'importantes pertes de change. Ils commencent donc à rapatrier dans l'Archipel les fonds investis sur le Vieux Continent, accentuant par là même le mouvement de hausse du yen.

### « EFFET DEVISE »

Les autorités nippones, malgré l'inefficacité de leurs interventions récentes, sont décidées à poursuivre leur action. Le ministre des finances, Kiichi Miyazawa, a indiqué que la Banque du Japon continuerait à intervenir jusqu'à ce que « *la situation soit normalisée* ». Pour autant, les sommes mises en jeu, au cours

des deux dernières interventions – 1 milliard de dollars à chaque fois, selon les opérateurs, après 2 milliards en septembre et 20 milliards en juin et juillet –, ne sont pas suffisantes. « *Pour stabiliser la devise, il faudrait que la Banque du Japon vende au moins autant de yens qu'il y a d'entrées de capitaux. Si on cumule l'excédent courant aux flux de capitaux, les montants nécessaires pour une stabilisation du yen sont de l'ordre de 25 milliards de dollars par mois* », considère Yann Tappéreau, économiste chez CDC Marchés.

La vigueur persistante du yen commence aussi à préoccuper les milieux industriels, qui craignent son impact sur leurs exportations. De très grands groupes japonais, comme Sony, Hitachi, Toyota et Nintendo, ont déjà annoncé que l'« *effet devise* » avait réduit leurs profits.

P-A D. et C. Pme

MONTBLANC

SILVER | GOLD | PLATINUM\*

\*Argent | Or | Platine

Boutiques Montblanc

Paris 6<sup>e</sup> : 47, rue de Rennes - Paris 8<sup>e</sup> : 60, rue du Faubourg St Honoré  
Bordeaux : 26, Cours Georges Clemenceau - Nice : 2, rue Paradis  
Strasbourg : 18, rue de la Mésange

## COMMUNICATION

LE MONDE / JEUDI 2 DÉCEMBRE 1999

## Les régulateurs s'interrogent sur le contrôle d'Internet

Réunis à Paris, les représentants de soixante-quinze instances de régulation du monde entier échangent leurs expériences et leurs réflexions, mais ils restent partagés sur la manière de veiller sur les contenus de la Toile

**FAUT-IL CONTRÔLER** Internet et comment ? Les quelque 250 participants au Sommet mondial des régulateurs, qui se tient à Paris, les 30 novembre et 1<sup>er</sup> décembre, débattent de cette question. Représentant soixante-quinze instances de régulation et soixante-quatre pays des cinq continents, ils sont réunis à l'initiative d'Hervé Bourges, président du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), et de Françoise Bertrand, présidente du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC). Ils doivent aussi réfléchir aux « disparités sociales et internationales dans l'accès et l'usage des nouveaux services ».

En leur déclarant qu'« en matière de régulation, un consensus a émergé en faveur de la séparation des questions liées au transport de celles qui concernent les contenus, tout en gardant à l'esprit que certains aspects du transport conditionnent l'accès aux contenus », Viviane Reding, commissaire européenne chargée de l'éducation, de la culture et de la politique audiovisuelle, les a confortés dans leur rôle. Quant à Catherine Trautmann, ministre de la culture et de la communication, elle a précisé : « Autorégulation ou corégulation, il conviendra, dans les deux cas, que

*le Conseil supérieur de l'audiovisuel soit étroitement associé, dans un premier temps, à la définition des compétences et de la méthodologie du futur organisme, et dans un deuxième temps à son fonctionnement lui-même. »* Entre autorégu-

« Nous n'avons pas d'efficacité par rapport à l'environnement international. Le seul système de filtrage devra être international »

lation, réglementation, corégulation, les différentes instances ont manifestement des difficultés à trouver la bonne voie. Inquiets des déviances, notamment en matière de pédophilie, de violence, de haine raciale, et par l'apparition d'un « cybercrime », les intervenants se sont cependant montrés très soucieux de ne pas entraver le développement d'Internet. Plu-

sieurs d'entre-eux ont même souhaité une plus longue observation du phénomène avant de fixer les moyens de le réglementer. Même s'ils reconnaissent que la dimension internationale de la Toile permet à ceux qui y interviennent d'échapper aux différentes législations sur la répression des délits et des crimes, le respect de la vie privée, les droits d'auteurs, etc.

Pour les partisans de l'autorégulation, l'éducation est un passage oublié. Les Canadiens, qui ont renoncé à réglementer Internet, ont mis au point un programme scolaire pour aider les parents et les enfants à s'en servir. « Nous leur apprenons à naviguer en toute sécurité, à distinguer les jeux de la publicité, à protéger leur identité personnelle, à authentifier l'information, etc. », explique Jan d'Arcy, codirectrice du réseau Education-Media. Les Singapouriens font une analyse assez comparable et estiment que « la clé est l'éducation des parents ».

Entre autorégulation et réglementation, certains prônent l'établissement de codes de bonne conduite. « Un code de conduite international, que les prestataires devraient présenter et, ainsi, soumettre aux discussions publiques, devrait établir ce qui est indésirable et comment on devrait l'éliminer. On devra alors constater si le résultat d'un tel processus est plausible et se réfère aux faits », plaide Norbert Schneider, président de la DLM, organisme allemand de régulation.

Les systèmes de notation et de filtrage sont aussi évoqués comme mode de contrôle. C'est la voie choisie par l'organisme britannique Internet Watch Foundation, créé en 1996, entre le gouvernement, les opérateurs et les services de police. « Mais nous n'avons pas d'efficacité par rapport à l'environnement international. Le seul système de filtrage devra être international », regrette David Kerr, son

directeur général. D'autres intervenants ont souligné la difficulté de choisir les critères de filtrage, les moyens de leur actualisation et de leur transparence. La même question se pose d'ailleurs pour les logiciels de filtrage.

(ISPS), mis en place par le gouvernement, a pour but de fédérer et de promouvoir les différentes initiatives prises « pour faciliter une utilisation responsable des ressources Internet de la part des consommateurs ».

## Les indépendants se mobilisent

« Hervé Bourges, vous nous faites bien réguler. » Devant les portes de l'Unesco, des membres de la Coordination permanente des médias libres (CPML) brandissent une banderole préparée à la hâte. Ils dénoncent « la tentative de putsch du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) et du gouvernement contre l'Internet mondial » et une tentative de régulation des contenus « aussi nuisible qu'inutile ». Valentin Lacambre, l'un des porte-parole de la CPML, rappelle leur position en matière de liberté d'expression des citoyens, clairement contre « le flicage mondial des réseaux par un nouveau conseil supérieur de l'Internet ».

La coordination, aujourd'hui forte de soixante médias, se bat pour un Web indépendant, « seule forme d'expression publique libre et accessible à tous les individus ». Elle estime que les excès, s'ils existent, devront rester du seul ressort de la justice. Les indépendants auraient souhaité avoir une place au sommet des régulateurs, rebaptisé pour l'occasion « sommet international des censeurs ».

En matière de réglementation, les Libanais ont opté pour le système le plus sophistiqué, avec des règles générales élaborées au niveau international et une application au niveau national. « Un organisme international constituera une référence pour les autorités locales même si ces deux entités sont de nature distincte », a expliqué Nasser Candil, président de l'IBA libanais.

Partisans de la corégulation, les Australiens ont fixé les trois domaines sur lesquels travaillera leur organisme de régulation à partir de janvier 2000. « Il s'agit des codes de bonne conduite, de la capacité du public à faire connaître ses préoccupations sur les contenus et de l'exigence que le gouvernement et les industriels se partagent le travail en matière d'éducation », a expliqué Gareth Grainger, directeur général de l'Austrian Broadcasting Authority. En Suisse, l'Information Society Project Switzerland

Soucieux de se démarquer des utilisations délinquantes de la Toile, les fournisseurs d'accès à Internet s'essaient aussi à l'autorégulation. Ainsi Euro ISPA, qui regroupe onze pays, a installé des hot lines pour recevoir les plaintes des consommateurs.

Abreuvés de considérations juridiques, d'expériences techniques et de subtilités politiques, les participants à ce Sommet se sont fait asséner, en fin de journée, une leçon de sociologie par Dominique Wolton, directeur de recherches au CNRS. « L'homme ne vit pas d'informations mais de communication, et celle-ci ne se fait pas sans intermédiaire. On peut mettre les marchés on line, mais on ne met pas les sociétés on line », leur a expliqué ce chercheur, manifestement agacé par la fascination qu'exerce cette nouvelle technologie.

Françoise Chirot

## Les médias du Pacifique sud expérimentent la coopération régionale

## NOUMÉA

de notre envoyée spéciale

Les insulaires du Pacifique sud recherchent la dimension audiovisuelle de leur traditionnelle solidarité océanienne. Les représentants d'une quinzaine de pays, souvent formés d'archipels, ont profité de la deuxième Université de la communication de l'Océanie, qui se tenait à Nouméa et à Lifou, fin novembre, pour en débattre.

Nouvelle-Calédonie, îles Fidji, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Wallis-et-Futuna, Vanuatu, Tahiti et beaucoup d'autres ressentent, au travers de leur insularité et de leur place dans cette zone du monde,

une communauté d'intérêts. Même si les habitants y parlent plusieurs centaines de langues vernaculaires et si, sur les deux langues colonisatrices, le français est noyé dans un océan anglophone.

La Pacific Islands News Agency (PINA), créée dans le milieu des années 70 et basée aux îles Fidji, fait figure de pionnière. D'origine anglo-saxonne, cet organisme regroupe vingt et un journaux et produit, depuis trois ans, un bulletin quotidien d'informations en français, transmis par e-mail. « Notre objectif est de permettre l'échange des informations entre le

*Pacifique francophone et le Pacifique anglophone*, explique Patrick-Antoine Declôitre, coordinateur du développement des projets bilingues. Certaines de nos informations ont permis d'alimenter les journaux de Réseau France Outre-Mer (RFO). » En Polynésie française, RFO diffuse chaque soir deux journaux, un en français et l'autre en rémoahii. « Chaque sujet est traité par deux journalistes et deux caméramen. Cela aboutit à deux productions distinctes, dont la durée peut varier selon l'intérêt que leur porte l'une ou l'autre des communautés », précise Paola Arnaud, journaliste à RFO Tahiti.

## IMPORTANCE DU MARCHÉ LOCAL

Les échanges en matière de formation et de techniques sont un autre moyen de cette coopération. Par exemple : des journalistes fidjiens vont en stage à RFO en Nouvelle-Calédonie ou en Nouvelle-Zélande. Et pour aider la télévision fidjienne à réaliser un reportage sur une pêche coutumière, RFO prêterait des caméras sous-marines. La chaîne ultramarine propose aussi gracieusement aux télévisions de la région les émissions qu'elle réalise sur leur pays. RFO essaie ainsi d'être à l'initiative d'un système de « troc » entre les télévisions de la zone, mais aussi d'opérations communes, comme la couverture du Festival des arts du Pacifique, qui va se tenir en Nouvelle-Calédonie.

Les responsables de ces télévisions estiment que l'information locale est la plus susceptible d'intéresser les téléspectateurs. « Le programme qui a le plus de succès, c'est le journal », affirme André-Michel Besse, PDG de RFO. Selon les responsables de Fidji 1, leur journal télévisé recueille 61 % de l'audience et les reportages consacrés à la société de cette île intéressent particulièrement le public des quatorze-trente ans. « Une station qui néglige le marché local ne peut pas réussir. Et l'arrivée des chaînes étrangères par le satellite ne justifie pas qu'on s'en détourne »,

estime Ken Clark, directeur général de Fidji Television. Ses collègues de EM-TV, une chaîne de Papouasie-Nouvelle-Guinée, sont plus circonspects, même s'ils diffusent entre vingt et trente heures par semaine de programmes locaux. Selon leurs études, les goûts des téléspectateurs seraient très éclectiques : 8 % seulement réclament des émissions locales, alors que les autres réclament des films et des productions internationales.

Les habitants de ces îles du Pacifique n'ont pas pas la même manière d'appréhender certains sujets. « En matière d'environnement, par exemple, les Francophones et les Anglophones ont des sensibilités et des écritures différentes », estime Luc Laventure, directeur des antennes de RFO. Si l'information n'est pas universelle, la musique, elle, est fédératrice. En effet, les programmes musicaux consacrés aux artistes de la région réalisent, semble-t-il, de bonnes audiences.

Certains échafaudent des projets sur la fiction. Ils évoquent la première production franco-anglo-saxonne, qui raconte l'histoire d'une jeune journaliste tahitienne confrontée à sa séropositivité. Ce film devrait être diffusé dans la plupart des pays de la région. De son côté, RFO est prêt à s'essayer à ce genre. M. Besse a annoncé la programmation, pour l'année prochaine, d'une sorte de « feuilleton radiophonique filmé » dans lequel les personnages seraient suffisamment nombreux et divers pour intéresser les régions où la chaîne est diffusée. Les différences de niveau de développement économique de ces pays, et donc de leurs médias, rendent difficile l'émergence de producteurs. « Les distances qui nous séparent, les différences linguistiques, la difficulté de monter des coproductions et de trouver des débouchés commerciaux font que les entreprises de production connaissent de gros problèmes de rentabilité », explique Jeff Huglo, responsable de l'agence Imag'in.

F. Ch.

## DÉPÊCHES

■ **AGENCES** : le conseil d'administration de l'Agence France-Presse, prévu le 15 décembre, a été reporté après le 20 décembre, « à une date qui reste à fixer », a annoncé la direction de l'AFP, mardi 30 novembre, à l'issue d'une rencontre avec les syndicats. Le conseil doit notamment examiner le projet de budget 2000 qui prévoit un déficit de 65 millions de francs (9,9 millions d'euros) et la création d'une centaine d'emplois. Selon le statut de 1957, l'AFP doit présenter chaque année un budget en équilibre.

■ **PRESSE** : l'intersyndicale de l'Est Républicain a appelé à un mouvement de grève illimité, mardi 30 novembre, après l'échec de nouvelles discussions sur la réduction du temps de travail (RTT), consécutives au « rachat » du quotidien vosgien la *Liberté de l'Est*. Cette grève se traduit par des arrêts de travail ponctuels.

■ **TÉLÉVISION** : France 2 modifie ses émissions pour les quinze-vingt-cinq ans. « *Rince ta baignoire* » s'arrête jusqu'en septembre 2000. Mais à partir de janvier, « *DPS* » (« Dernière partie de soirée »), un magazine, consacré à la culture jeune, sera programmé deux fois par mois, en troisième partie de soirée. Il sera produit par Rachel Kahn, directrice des programmes jeunesse.

■ **María Curman a été nommée** directrice générale de la télévision publique suédoise, dont elle dirigeait jusqu'à présent l'unité de production de fictions. Elle sera épaulée, pour les programmes, par un journaliste. Lars Weiss avait dû renoncer au poste de PDG pour une affaire fiscale (*Le Monde* du 27 octobre). – (Corresp.)

■ **RADIO** : Radio France Internationale (RFI) a signé, mercredi 24 novembre, deux accords de coopération avec la Société égyptienne de diffusion par satellite Nile Sat et la Radio égyptienne, qui prévoient la diffusion à titre gracieux des programmes de RFI à partir du 1<sup>er</sup> décembre par la satellite égyptien pour une période de deux ans reproductibles. Un autre accord a été conclu pour l'échange de programmes entre RFI et Radio Le Caire. – (Corresp.)

LE BUREAU DES ÉLÈVES ET L'ASSOCIATION LES LETTRES PERÇANTES

présentent

LA 52<sup>e</sup> JOURNÉE DÉDICACES DE SCIENCES PO

SAMEDI 4 DÉCEMBRE 1999

De 14 heures à 18 heures

DÉBAT À 15 HEURES

## « Peut-on voyager sans bagages ? »

autour de José-Alain Fralon, grand reporter au Monde

Henri Bauchau, Bertrand Badie, Jean-Luc Marty, Jacques Meunier et Jean-Claude Zylberstein



Cette Journée Dédicaces accueille notamment :

Jacques Attali, Henry Bauchau, Frédéric Beigbeder, Hector Bianciotti, Geneviève Brisac, Pascal Bruckner, Catherine Clément, François de Closets, Michel Crozier, Jean-François Deniau, Benoît Duteurtre, Gérard Filoche, Eric Fottorino, Max Gallo, Anne-Marie Garat, Jérôme Garcin, Anne Garréta, Alfred Grosser, Henri Guaino, Gisèle Halimi, Marek Halter, Albert Jacquard, Jean-François Kahn, Gilles Ménage, Philippe Moreau-Defarges, Pierre Moscovici, Katherine Pancol, Edwy Plenel, Alina Reyes, Jacques Roubaud, Gonzague Saint Bris, Claude Sarrault, Philippe Sollers, Bernard Stürn, Maud Tabachnik, Philippe Val, Zoé Valdés, Anne Wiazemsky, Michel Winock....

En partenariat avec **Le Monde** - Entrée libre27, rue Saint-Guillaume, 75007 Paris  
Renseignements : 01-45-49-51-47 - 01-45-49-51-96

**TABLEAU DE BORD**

**AFFAIRES**

**INDUSTRIE**

● **NISSAN : le constructeur automobile japonais** va supprimer un millier d'emplois d'ici à mars 2001 aux Etats-Unis, a indiqué, mardi 30 novembre, le groupe qui est contrôlé par Renault.

● **VOLKSWAGEN : le constructeur automobile allemand** a présenté, mardi, un programme pilote prévoyant, dès 2001, la création dans ses usines de 5 000 emplois rémunérés 5 000 deutschemarks bruts mensuels (2 560 euros) pour « renforcer l'Allemagne vis-à-vis des pays à bas salaires ».

● **GOODYEAR : le gouvernement italien** a demandé au fabricant américain de pneumatiques de renoncer à la fermeture de sa seule usine en Italie, qui emploie 560 personnes au sud de Rome.

● **ASTRAZENECA : le groupe anglo-suédois des sciences de la vie va supprimer 1 000 emplois** d'ici à 2001, soit 10 % de son effectif en recherche et développement, dans le cadre d'un plan d'économies présenté en 1998, a-t-il précisé mardi.

● **DOW CORNING : la filiale du groupe chimique américain Dow Chemical et de Corning**, a annoncé, mardi, que son plan de règlement portant sur 3,2 milliards de dollars pour les victimes de ses implants mammaires en silicone (dont la fabrication a cessé en 1992) a été accepté par la justice.

**SERVICES**

● **FNAC : les magasins Fnac feront leur apparition** en Italie à partir de 2000, a annoncé, mardi, le groupe de grande distribution italien Gruppo Coin, avec lequel Pinault-Printemps-Redoute (PPR), propriétaire de la Fnac, a créé une entreprise commune détenue à parts égales.

● **ACCOR : le groupe français spécialisé dans l'hôtellerie** et les services aux entreprises a indiqué, mardi, qu'il avait cédé à un investisseur américain, pour 500 millions de dollars (autant d'euros), les murs de 145 hôtels de sa chaîne américaine Red Roof Inns. Accor conservera la gestion de ces hôtels.

● **CEGETEL : l'opérateur de réseaux mobiles Cegetel-SFR et le réseau d'agences de voyages Ha-**

vas Voyages American Express ont annoncé, mardi, leur association pour développer des services d'agence de voyages en ligne sur les téléphones mobiles.

● **COMMERCE ÉLECTRONIQUE : les ministres de l'Union européenne** en charge des télécommunications ont adopté, mardi, une directive sur la signature électronique, reconnaissant la valeur légale de ce nouveau type de signature.

● **AXA : le premier assureur complémentaire de santé français va lancer**, en mars 2000, un service baptisé « deuxième avis médical », qui donne la possibilité au patient, pour un nombre limité de pathologies, d'obtenir un second avis médical, a-t-il annoncé mardi.

● **ASSURANCE-SANTÉ : les sociétés d'assurance-santé** de la Fédération française des sociétés d'assurance (FFSA) ont annoncé, mardi, qu'elles s'engageraient dans la mise en œuvre de la couverture maladie universelle (CMU) et ce, « malgré les incertitudes relatives au coût de la protection complémentaire ».

● **CCM : aucun avion** de la Compagnie Corse-Méditerranée (CCM) ne volera jeudi en raison d'une grève, la première à toucher cette compagnie aérienne régionale depuis sa création, il y a dix ans.

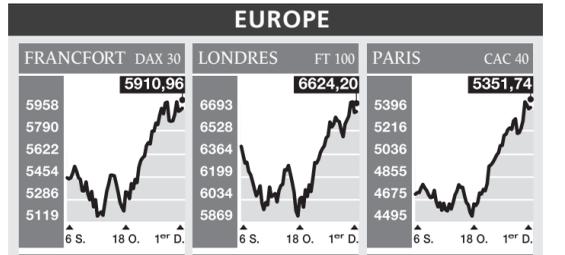
**FINANCE**

● **BNP PARIBAS : la banque a annoncé**, mardi, une prise de participation, à travers sa filiale américaine BNP-Cooper Neff, au capital de Archipelago LLC, qui gère l'un des quatre premiers réseaux de communication électronique aux Etats-Unis.

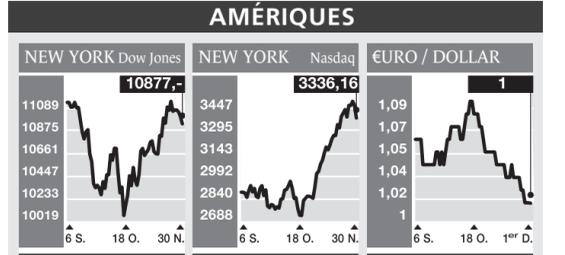
● **CRÉDIT AGRICOLE : la banque verte a légèrement accru sa participation dans Banca Intesa**, à 26,73 % contre 25,05 %, a indiqué, mardi, le président du groupe bancaire italien Giovanni Bazoli. Les représentants de Banca commerciale italiana (Comit) ont fait, mardi, leur entrée dans le conseil d'administration de Banca Intesa dans le cadre de la fusion entre les deux établissements.

● **ARTEMIS : la holding de François Pinault** a annoncé, mardi, avoir finalisé le rachat de 100 % des actions de l'assureur-vie japonais Aoba Life à l'Association des assureurs-vie du Japon (LIAJ). Aoba Life avait été créée en 1997 pour reprendre les actifs de Nissan Mutual Life Insurance, en faillite.

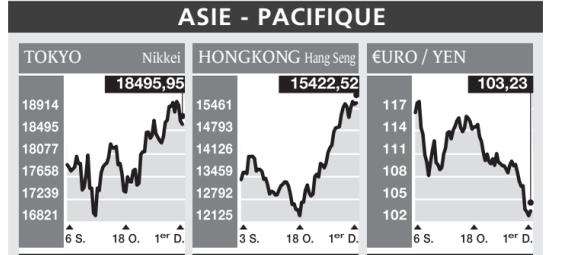
**FINANCES ET MARCHÉS**



Indice	Cours	Var. %	
Europe 12h56	Indices sélection	cours 01/12	Var. % 30/11
EUROPE	EURO STOXX 50	4310,84	-0,08
EUROPE	STOXX 50	4291,52	0,23
EUROPE	EURO STOXX 324	363,01	-0,06
EUROPE	STOXX 653	342,95	0,24
PARIS	CAC 40	5351,74	0,19
PARIS	MIDCAC	2053,55	-0,55
PARIS	SBF 120	3623,22	0,13
PARIS	SBF 250	3380,37	-0,46
PARIS	SECOND MARCHÉ	2292,35	-0,18
AMSTERDAM	AEX	603,36	0,21
BRUXELLES	BEL 20	3139,57	-0,02
FRANCFORT	DAX 30	5910,96	0,25
LONDRES	FTSE 100	6624,20	0,41
MADRID	STOCK EXCHANGE	10987,40	0,27
MILAN	MIBTEL 30	36119,00	0,24
ZURICH	SPI	7458,70	0,80



Indice	Cours	Var. %	
Amérique 09h50	Indices sélection	cours 30/11	Var. % veille
ÉTATS-UNIS	DOW JONES	10877,81	-0,64
ÉTATS-UNIS	S&P 500	1388,91	-1,34
ÉTATS-UNIS	NASDAQ COMPOSITE	3336,16	-2,49
TORONTO	TSE INDEX	7525,42	-3,17
SAO PAULO	BOVESPA	13779,00	....
MEXICO	BOLSA	350,49	-2,31
BUENOS AIRES	MERVAL	536,11	-2,40
SANTIAGO	IPSA GENERAL	134,54	0,01
CARACAS	CAPITAL GENERAL	5158,26	0,13



Indice	Cours	Var. %	
Zone Asie 09h50	Indices sélection	cours 01/12	Var. % 30/11
TOKYO	NIKKEI 225	18495,95	-0,34
HONGKONG	HANG SENG	15422,52	0,29
SINGAPOUR	STRAITS TIMES	0,00	....
SÉOUL	COMPOSITE INDEX	124,46	0,70
SYDNEY	ALL ORDINARIES	3037,70	-0,21
BANGKOK	SET	29,85	0,30
BOMBAY	SENSITIVE INDEX	4637,46	0,33
WELLINGTON	NZSE-40	2098,19	-0,65

**SUR LES MARCHÉS**

**PARIS**

L'INDICE CAC 40 de la Bourse de Paris était quasi stable mercredi 1<sup>er</sup> décembre en fin de matinée, en baisse de 0,04 %, à 5 339,44 points. Le marché se montrait résistent malgré la forte baisse des marchés américains mardi 30 novembre. La veille, l'indice CAC 40 avait limité son recul à 0,60 %, à 5 341,62 points, après avoir abandonné jusqu'à 1,50 %.

**FRANCFORT**

L'INDICE DAX 30 de la Bourse de Francfort cédait 0,17 %, mercredi 1<sup>er</sup> décembre, en milieu de séance. Mardi 30 novembre, l'indice DAX avait terminé la séance en hausse de 0,12 %, à 5 896,04 points, grâce à la hausse des valeurs de télécommunications.

**LONDRES**

EVOLUANT à l'inverse des autres places européennes, la Bourse de Londres a gagné 0,16 % en fin de matinée du mercredi 1<sup>er</sup> décembre, à 6 607,60 points. La veille, l'indice FT 100 avait nettement reculé avec une perte de 1,42 %, à 6 597,20 points.

**TOKYO**

MERCREDI 1<sup>er</sup> décembre, l'indice Nikkei a terminé la séance sur une baisse de 0,34 %, à 18 495,95 points. Les intervenants s'inquiètent de la force persistante du yen vis-à-vis du dollar qui risque d'handicaper les valeurs exportatrices.

**NEW YORK**

LES VALEURS technologiques ont subi leur premier revers, mardi 30 décembre, après une progression constante d'un mois et demi. L'indice composite Nasdaq, à forte dominante technologique, a enregistré une perte de 2,49 %, pour terminer à 3 336,16 points. La baisse du Nasdaq est la plus importante enregistrée depuis le 15 octobre, date à laquelle il avait perdu 2,70 %. Les valeurs industrielles du Dow Jones, l'indice de référence de Wall Street, ont reculé de 70,11 points (-0,64 %), pour clôturer à 10 877,81 points.

**TAUX**

LES RENDEMENTS des emprunts obligataires à 10 ans en Europe reculaient, mercredi 1<sup>er</sup> décembre, à 5,23 % en France et à 5,10 % en Allemagne. Sur le marché américain, le taux de l'emprunt du Trésor à 30 ans a terminé en baisse, mardi, à 6,28 %, contre 6,3 % la veille en fin de journée.

**MONNAIES**

L'EURO fluctuait dans des marges étroites autour de 1,01 dollar en début de matinée, mercredi. La veille, il s'était de nouveau affaibli, sans pour autant atteindre la parité de 1 dollar pour 1 euro, après les déclarations des dirigeants politiques lors du sommet franco-allemand. Le yen restait fort, mercredi, dans les premiers échanges. Il se négociait à 102,10 yens pour 1 dollar, et à 103,06 yens pour 1 euro.

**ÉCONOMIE**

**La conférence de l'OMC s'ouvre dans la confusion**

LES MINISTRES du commerce ont plaidé, mardi 30 novembre, à Seattle (Etats-Unis), en faveur d'un nouveau cycle de négociations commerciales plus équitable envers les pays en développement, lors de la conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), dont l'ouverture a été retardée de cinq heures à la suite de manifestations. La représentante américaine pour le commerce, Charlene Barshefsky, qui préside la réunion, a donné le ton, en préconisant que les délégués acceptent un cycle « équilibré » qui « reflète les intérêts de tous les membres de l'OMC ». La conférence est « condamnée à réussir », a déclaré pour sa part le directeur général de l'OMC, Mike Moore (lire pages 2 et 3).

● **UNION MONÉTAIRE : le premier ministre suédois**, Goeran Persson, a semblé exclure, mardi, un référendum sur l'entrée de son pays dans la zone euro à l'automne 2000, qui, selon lui, serait « malvenu » à la veille de la présidence suédoise de l'Union européenne (UE) au premier semestre 2001. « J'ai déjà dit qu'un non de principe à un référendum serait fâcheux. J'ajoute qu'il serait également malvenu qu'une quelconque politique sur l'euro vienne assombrir, l'automne prochain, les perspectives qu'offre au pays la présidence de l'UE », a-t-il dit.

● **La moitié des Britanniques souhaitent quitter l'Union européenne** ou réduire ses pouvoirs, et un sur cinq seulement est d'accord pour remplacer la livre par l'euro, selon la livraison 1999 de l'étude British Social Attitudes. « Il existe une forte résistance de l'opinion publique à tout changement dans l'UE qui puisse déboucher sur un accroissement de son rôle et de ses pouvoirs. » « La moitié des Britanniques (50,03 %) veulent maintenant quitter l'UE ou réduire ses pouvoirs, tandis qu'un quart environ souhaitent que les choses en restent là », ajoute l'étude.

● **FRANCE : les réserves nettes de change de l'Etat français** atteignent, à la fin du mois d'octobre, 67,620 milliards d'euros, en baisse de 55 millions d'euros par rapport aux 67,675 milliards d'euros de la fin septembre.

● **Le nombre de défaillances d'entreprises en France** a reculé, en juin, à 3 424 cas, en données corrigées des variations saisonnières, avec une diminution de 8,8 % au second trimestre 1999 par rapport à la

même période de l'année précédente, selon l'Insee.

● **Les prix industriels en France ont continué à augmenter en octobre**, à l'image des biens industriels, dont la hausse est de 0,6 %, après celle de 0,4 % en septembre, selon les données publiées mercredi par l'Insee. Par ailleurs, si les biens d'équipement sont restés stables, les prix des produits énergétiques ont progressé de 2,6 %, sous la conduite des combustibles et carburants (+3,5 %) et du gaz (+9,2 %), dépassant ainsi leurs plus hauts niveaux de 1997. En octobre, les prix des produits textiles ont peu évolué (+0,1 %), mais ceux des produits en bois, papier ou carton ont progressé de 0,9 %, ceux des produits chimiques (en caoutchouc ou en plastique) se sont accrues de 1,3 % et ceux des métaux ou produits métalliques ont augmenté de 0,3 %.

● **ROYAUME-UNI : le pays a enregistré un excédent** de 3,3 milliards de livres (5,25 milliards d'euros) de ses comptes publics au troisième trimestre 1999, contre 700 millions de livres lors de la période correspondante de l'année dernière.

● **ISLANDE : le taux de chômage en Islande** s'est établi en octobre à 1,4 % de la population active, stable par rapport à septembre, selon les données publiées par le ministère islandais des affaires sociales.

● **POLOGNE : le ministre des finances**, Leszek Balcerowicz, a annoncé qu'il restait au gouvernement malgré le veto du président polonais sur sa réforme fiscale.

● **ÉTATS-UNIS : le président Bill Clinton a signé**, mardi, l'ensemble des lois de finances fédérales pour l'année budgétaire 2000 en affirmant que ce budget constituait « une victoire durablement gagnée pour le peuple américain ». La Maison Blanche et le Congrès se sont livrés à une bataille intense pendant plusieurs mois sur les priorités de ce budget, qui s'élève à 1 800 milliards de dollars, avant d'aboutir à un compromis final il y a une quinzaine de jours, au prix de concessions de part et d'autre.

● **De nouvelles hausses des taux directeurs américains** sont certaines si le taux de chômage recule encore, a affirmé, mardi, Lawrence Meyer, l'un des gouverneurs de la Banque fédérale de Réserve (Fed).

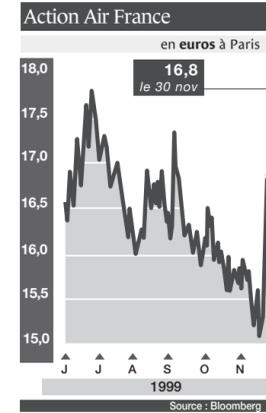
● **CANADA : le produit intérieur brut** a augmenté de 0,2 % en septembre par rapport à août, inscrivant ainsi une quatorzième progression consécutive. Ce taux est cependant inférieur de moitié à ceux enregistrés au cours des trois derniers mois.

**VALEUR DU JOUR**

**Air France confirme son redressement**

**BONNE SÉANCE**, mardi 30 novembre, à la Bourse de Paris pour Air France, jour de l'annonce de ses résultats semestriels. Le titre a terminé la séance sur une hausse de 3,70 %, à 16,80 euros. Il y a une semaine, l'action de la compagnie avait touché un plus bas niveau, à 15,1 euros. Air France, dont le capital a été ouvert au mois de février, a réalisé un résultat net part du groupe de 2 milliards de francs (310 millions d'euros) en progression de 52 % pour le premier semestre de son activité (1<sup>er</sup> avril-30 septembre). Sur la même période, le résultat d'exploitation enregistre une progression encore plus significative de près de 85 % pour s'établir à 2,3 milliards de francs (354 millions d'euros). La progression du résultat est d'autant plus importante que le semestre correspondant de l'exercice précédent avait été affecté par un mouvement de grève des pilotes qui avait coté 1,3 milliard de francs à la compagnie. Toutefois, cet élément ne minore pas la performance d'Air France par rapport aux résultats affichés par British Airways, Lufthansa ou KLM.

Pour Antoine Nodet, responsable de l'aéronautique et de la défense à la société de Bourse Pinatton, « Air France est à contre-courant par rapport aux autres compagnies du secteur (...). Le titre n'a aucune raison d'être sous-évalué. Le marché l'a délaissé parce qu'il prend en considération les difficultés du secteur dans son ensemble et inclut à tort Air France



dans le lot ». Un grand nombre d'analystes sont « acheteurs » sur la valeur. Mike Powell, spécialiste de l'aviation chez Dresdner Kleinwort Benson, cité par l'agence Reuter, va relever sa recommandation de « conserver » à « acheter ». Anne Rolland, chez Meeschaert-Rousselle recommande également le titre à l'achat avec un objectif de cours de 22 euros. Pour conclure, Jean-Cyril Spinetta a salué la performance du « hub » de Charles-de-Gaulle 2 (avec 20 millions de passagers de plus qu'au premier semestre précédent). Il a souligné que le rapprochement avec Delta Airlines commençait à porter ses fruits, tout en précisant que le nom de la future alliance globale serait connu au printemps.

François Bostnavaron

**Taux de change fixe zone Euro**

€uro contre	Taux	contre franc	Taux
FRANC.....	6,55957	EURO.....	0,15245
DEUTSCHEMARK.....	1,95583	DEUTSCHEMARK.....	3,35385
LIRE ITALIENNE (1000).....	1,93627	LIRE ITAL (1000).....	3,38774
PESETA ESPAG. (100).....	1,66386	PESETA ESPAG. (100).....	3,94238
ESCUDO PORT. (100).....	2,00482	ESCUDO PORT. (100).....	3,27190
SCHILLING AUTR. (10).....	1,37603	SCHILLING AUTR. (10).....	4,78703
PUNT IRLANDAISE.....	0,78756	PUNT IRLANDAISE.....	8,32894
FLORIN NEERLANDAIS 2,20371		FLORIN NEERLANDAIS 2,97660	
FRANC BELGE (10).....	4,03999	FRANC BELGE (10).....	1,62807
MARKKA FINLAND.....	5,94573	MARKKA FINLAND.....	1,10324

**Cours de change croisés**

01/12 12h56	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours EURO	Cours FRANC	Cours FR.S.
DOLLAR.....	1,09965	0,97804	1,00965	0,15392	1,60085
YEN.....	102,24500	....	103,23000	15,74000	163,66000
EURO.....	0,99044	0,96871	....	0,15245	1,58535
FRANC.....	6,49685	6,35450	6,55957	....	10,39950
LIVRE.....	0,62475	0,61115	0,63080	0,09625	....
FRANC SUISSE.....	1,58535	1,55110	1,60065	0,24400	2,53760

**Taux d'intérêt (%)**

Taux 30/11	Taux j.j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE.....	3,04	8,13	5,25	5,84
ALLEMAGNE..	3,17	3,38	5,13	5,76
GDE-BRETAG.	6	5,55	5,23	4,27
ITALIE.....	3,17	3,30	5,36	5,98
JAPON.....	0,07	0,14	1,82	2,61
ÉTATS-UNIS..	5,66	5,32	6,17	6,28
SUISSE.....	1,10	1,75	3,44	4,37
PAYS-BAS.....	3,12	3,30	5,27	5,89

**Hors zone Euro**

€uro contre	30/11
COURONNE DANOISE.....	7,4993
COUR. NORVÉGIENNE.....	8,1245
COUR. SUÉDOISE.....	8,5650
COURONNE TCHÈQUE.....	36,077
DOLLAR AUSTRALIEN.....	1,5918
DOLLAR CANADIEN.....	1,4888
DOLLAR NÉO-ZÉLAND.....	1,9759
DRACHME GRECQUE.....	328,75
FLORINT HONGROIS.....	254,15
ZLOTY POLONAIS.....	4,3298

**Matif**

Cours 12h56	Volume 01/12	dernier prix	premier prix
National5,5	9993	86,97	86,69
DÉCEMBRE 99..			
Euribor 3 mois	85	96,57	96,57
DÉCEMBRE 99..			

**Pétrole**

En dollars	Cours 30/11	Var. % veille
BRENT (LONDRES).....	23,64	....
WTI (NEW YORK).....	23,27	0,43
LIGHT SWEET CRUDE....	24,87	-1,91

**Or**

En Euros	Cours 30/11	Var % 29/11
OR FIN KILO BARRE.....	9220	-0,32
OR FIN LINGOT.....	9270	-0,75
ONCE D'OR (LO) \$.....	307	....
PIÈCE FRANCE 20 F.....	52,10	....
PIÈCE SUISSE 20 F.....	52,50	-1,13
PIÈCE UNION LAT. 20 F.....	52,50	+0,77
PIÈCE 10 DOLLARS US.....	219	+0,46
PIÈCE 20 DOLLARS US.....	400	-2,91
PIÈCE 50 PESOS MEX.....	343	....

Cotations, graphiques et indices en temps réel sur le site Web du « Monde ». [www.lemonde.fr/bourse](http://www.lemonde.fr/bourse)

VALEURS EUROPÉENNES

L'action Deutsche Telekom, qui avait baissé dans un premier temps après avoir annoncé une contraction de 3,7 % de son chiffre d'affaires sur les neuf premiers mois de l'année, a clôturé en hausse, mardi 30 novembre, de 0,53 %, à 57,30 euros.

groupe pharmaceutique allemand pour l'Asie, dans un entretien au quotidien allemand Frankfurter Allgemeine Zeitung.

Mardi, le titre DaimlerChrysler a gagné 0,59 %, à 68 euros, malgré le rappel par Mercedes-Benz d'environ 136 500 modèles de tout-terrain classe M pour vérification de la fermeture des ceintures de sécurité.

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille. Includes sub-sections for AUTOMOBILE and BANQUES.

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille. Includes sub-sections for PHARMACIE and ÉNERGIE.

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille. Includes sub-sections for BIENS D'ÉQUIPEMENT and ÉNERGIE.

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille. Includes sub-sections for BIENS DE CONSOMMATION and COMMERCE DISTRIBUTION.

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille. Includes sub-sections for BIENS DE CONSOMMATION and COMMERCE DISTRIBUTION.

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille. Includes sub-sections for BIENS DE CONSOMMATION and COMMERCE DISTRIBUTION.

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille. Includes sub-sections for HAUTE TECHNOLOGIE and COMMERCE DISTRIBUTION.

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille. Includes sub-sections for HAUTE TECHNOLOGIE and COMMERCE DISTRIBUTION.

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille. Includes sub-sections for HAUTE TECHNOLOGIE and COMMERCE DISTRIBUTION.

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille. Includes sub-sections for CONSTRUCTION and SERVICES FINANCIERS.

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille. Includes sub-sections for CONSTRUCTION and SERVICES FINANCIERS.

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille. Includes sub-sections for CONSTRUCTION and SERVICES FINANCIERS.

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille. Includes sub-sections for ALIMENTATION ET BOISSON and ASSURANCES.

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille. Includes sub-sections for ALIMENTATION ET BOISSON and ASSURANCES.

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille. Includes sub-sections for ALIMENTATION ET BOISSON and ASSURANCES.

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille. Includes sub-sections for CONSOMMATION CYCLIQUE and ALIMENTATION ET BOISSON.

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille. Includes sub-sections for CONSOMMATION CYCLIQUE and ALIMENTATION ET BOISSON.

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille. Includes sub-sections for CONSOMMATION CYCLIQUE and ALIMENTATION ET BOISSON.

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille. Includes sub-sections for SERVICES COLLECTIFS and ASSURANCES.

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille. Includes sub-sections for SERVICES COLLECTIFS and ASSURANCES.

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille. Includes sub-sections for SERVICES COLLECTIFS and ASSURANCES.

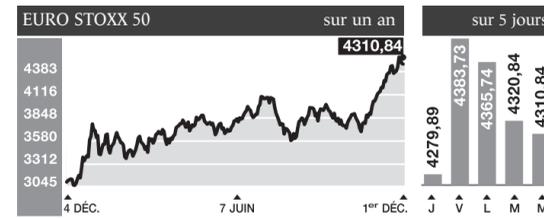


Table listing various stocks and their prices, including HUNTER DOUGLAS, KILMER, HILTON GROUP, etc.

Table listing various stocks and their prices, including PRUDENTIAL, RAS, ROYAL SUN ALLIA, etc.

Table listing various stocks and their prices, including ASTRAZENECA, ELAN CORP, CLAXO WELLCOME, etc.

Table listing various stocks and their prices, including B SKY B GROUP, CARPLUS/IRM, CARLTON COMMUNI, etc.

Table listing various stocks and their prices, including AKER MARITIME, BG, BP AMOCO, BURMAH CASTROL, etc.

Table listing various stocks and their prices, including AHOLD, ATHENS MEDICAL, AUSTRIA TABAK A, etc.

Table listing various stocks and their prices, including SAIPM, SHELL TRANSP & SMEWDIG-A, SMIEDWIG-A, etc.

Table listing various stocks and their prices, including BOOTS CO PLC, CARREFOUR/IRM, CASTRO.DUBOIS R, etc.

Table listing various stocks and their prices, including LEIF HOEGH, LINDE AG, MAN AG, MANNESMANN N, etc.

Table listing various stocks and their prices, including AEROSPATIALE MA, ALCATEL, ALTEC SA REG, etc.

Table listing various stocks and their prices, including ACCOR/IRM, ADIDAS-SALOMON, AIR FCE, etc.

Table listing various stocks and their prices, including AEM, ANGLIAN WATER, BRITISH ENERGY, etc.

Table listing various stocks and their prices, including ALLIED DOMECO, ASSOCIAT BRIT F, BASS, etc.

Table listing various stocks and their prices, including AEM, ANGLIAN WATER, BRITISH ENERGY, etc.

Table listing various stocks and their prices, including AIR LIQUIDE/IRM, AKZO NOBEL NV, BASF AG, etc.

Table listing various stocks and their prices, including AEM, ANGLIAN WATER, BRITISH ENERGY, etc.

Table listing various stocks and their prices, including AIR LIQUIDE/IRM, AKZO NOBEL NV, BASF AG, etc.

Table listing various stocks and their prices, including AEM, ANGLIAN WATER, BRITISH ENERGY, etc.

★ CODES PAYS ZONE EURO: FR : France - DE : Allemagne - ES : Espagne IT : Italie - PT : Portugal - IR : Irlande LU : Luxembourg - NL : Pays-Bas - AT : Autriche FI : Finlande - BE : Belgique.

CODES PAYS HORS ZONE EURO: CH : Suisse - NO : Norvège - DK : Danemark GB : Grande-Bretagne - GR : Grèce - SE : Suède.



# AUJOURD'HUI

LE MONDE / JEUDI 2 DÉCEMBRE 1999

**SPORTS** L'équipe de France de tennis, constituée de Cédric Pioline, Sébastien Grosjean, Olivier Delaitre, Fabrice Santoro et Nicolas Escudé, disputera, du 3 au 5 décembre, à

Nice, la finale de la Coupe Davis face à l'Australie. ● LES DEUX PAYS se sont déjà affrontés à douze reprises dans cette compétition, mais jamais en finale. Les Français n'ont gagné

que trois fois. ● GUY FORGET, qui a succédé à Yannick Noah dans le rôle du capitaine en septembre 1998, a gagné la Coupe Davis comme joueur en 1991 et en 1996. L'ancien numéro

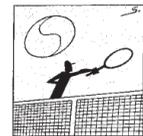
quatre mondial s'est imposé auprès de ses sélectionnés par son professionnalisme et son sens du dialogue. ● JOHN NEWCOMBE, le capitaine de l'équipe d'Australie, a gagné sept

tournois du Grand Chelem comme joueur. Il fut parmi les premiers à passer professionnel en 1968 et cultive à souhait sa réputation de rebelle.

## En capitaine passionné, Guy Forget entretient l'esprit de la Coupe Davis

Double vainqueur de la compétition comme joueur (en 1991 et 1996), le successeur de Yannick Noah a su gagner la confiance de l'équipe de France qui va rencontrer l'Australie en finale, à Nice, du 3 au 5 décembre. Portrait d'un mentor bien sous tous rapports

**IL MARCHE** encore plus vite que d'habitude. Chaque jour, il cède un peu plus à sa nature inquiète mais la lumière de son sourire et de ses yeux clairs emportent le stress dans un sillage joyeux. Guy Forget est un capitaine heureux. Du 3 au 5 décembre, à Nice, il sera parmi les protagonistes de la finale de la Coupe Davis, entre la France et l'Australie.



**TENNIS** tagonistes de la finale de la Coupe Davis, entre la France et l'Australie.

Plébiscité par les tennismen français pour remplacer Yannick Noah en septembre 1998, l'ancien quatrième joueur mondial a réalisé une campagne exemplaire en Coupe Davis. Le plus dur aura finalement été l'entrée en matière lors du premier tour à Nîmes, face aux Pays-Bas, en avril. Les joueurs

se fichaient gentiment de lui avec ses ongles rongés. Pendant les matches, ses yeux agrandis lui mangeaient tout le visage et chaque point gagné portait le goût de la délivrance. Après la tonitruante époque Yannick Noah, l'équipe de France continuait la route avec un chef d'orchestre plutôt qu'un affectif, un homme de dialogue, pas un homme de coups. Mais Guy Forget, lui, parlait souvent de « *changement dans la continuité* ». « *Oui, je comptais bien être capitaine un jour, dit-il. Plus pour ce que la Coupe Davis représentait pour moi que pour une logique de continuité d'une carrière qui passe du junior au senior et au capitaine et du capitaine à je ne sais pas trop quoi.* » La France du tennis s'est entichée de ce capitaine passionné, héros du triomphe de 1991 contre les Etats-Unis, grand frère de la victoire de 1996 contre la Suède. Il ex-

plique, toujours si sérieux : « *Les émotions, il n'y a que cela qui me guide. Cela remonte à l'enfance ou à l'adolescence.* » Petit-fils et fils de joueur de haut niveau, il aimait les Mousquetaires ou les Rod Laver ou Ken Rosewall, « *ceux qui ont tant donné à leur pays* ». Dans sa campagne, il s'est trouvé un atout de choix avec un Cédric Pioline gagné à l'enthousiasme de la Coupe Davis et séduit par les certitudes tranquilles de son ainé. Cédric a été le héros de Nîmes en rapportant les trois points de la victoire. A Pau, à deux reprises, en juillet et en septembre, l'équipe de France communique avec un public ravi et avance vers la finale en battant le Brésil puis la Belgique. Les aléas de la Coupe Davis ont réservé à Forget un destin en or : la France a disputé toutes ses rencontres à domicile. Si la fonction n'a pas changé l'homme, le capitaine a pris un peu

plus d'assurance. Il parle de perception et d'écoute : « *J'aide les autres, je discute, je fais office de bouclier pour les protéger; je fais aussi office d'éponge pour absorber tout ce qu'il peut y avoir de négatif autour et dans le groupe.* » « **JE JOUE À TRAVERS EUX** » Passer d'une somme d'individualités rouées à l'égoïsme du circuit à une équipe de copains solidaires est toujours un exercice difficile : « *Nous sommes obligés de faire fonctionner ces garçons tous ensemble, de leur demander de s'entraîner à certaines heures, de prendre leurs repas à certaines heures, de leur imposer des choix d'entraînement, des formes d'exercices qu'ils n'acceptent pas toujours. Il ne se passe pas une journée sans qu'il y ait un problème à gérer.* » Le fusionnel a parfaitement fonctionné. De Nîmes à Pau puis à Hendaye où ils sont allés préparer leur

finale, les joueurs sont apparus soudés et tendus vers leur but. Quand Olivier Delaitre avait émis des doutes sur sa non-sélection en double, lors du premier tour, Guy Forget lui a parlé pendant une heure et demie : « *Je voulais être bien sûr qu'il comprenait mes choix et ma manière de voir les choses, c'est dans mon tempérament. Je voulais qu'il sache. Maintenant, les joueurs connaissent mieux mon style et mes motivations. Bon, je ne pense pas que je peux passer une heure et demie avec chaque joueur que je ne sélectionne pas sauf, bien sûr, si c'est indispensable.* » Il n'a pas vu de fracture entre le joueur qu'il fut et son rôle de mentor : « *J'ai encore le regard du joueur, je joue à travers eux.* » Aux jeunes qui sont venus enrichir l'équipe de France, il voudrait apprendre à commettre le moins d'erreurs possibles. « *Moi, j'ai des regrets de ne pas avoir pu produire*

la qualité de jeu qui a parfois été la mienne et qui m'a propulsé parmi les meilleurs joueurs du monde pendant une période beaucoup plus longue. Si j'avais su des choses, plus tôt... Je voudrais leur transmettre tout ça, pour qu'ils puissent aller vite, tout en haut. Parce qu'ils en sont capables. » En 1999, Guy Forget a connu l'amertume de l'échec. Ce fut avec l'équipe de France féminine de Fed Cup, lors du premier tour, contre la Russie, à Moscou. Quinze jours après le succès des garçons à Nîmes, les joueuses ont perdu une rencontre qui leur était promise. Si clairvoyant avec l'équipe masculine, Guy Forget avoue ses incompréhensions et ses surprises dans la gestion avec les filles, mais il tient à rester leur capitaine. Fidèle au précepte qui l'a toujours guidé : seule la victoire est belle.

Bénédicte Mathieu

## John Newcombe entend emporter sa première victoire au poste de coach

L'ÂGE lui donne des airs de sage. Sa moustache est bordée de gris, ses yeux si perçants sont perdus dans des rides et son corps s'est arrondi. John Newcombe a

**PORTRAIT** Le capitaine australien compare ses joueurs à des soldats dans une tranchée

cinquante-cinq ans et une carrière de grand joueur de tennis derrière lui. En Australie, ses sept victoires en tournois du Grand Chelem sont une référence comme les cinq succès en Coupe Davis qu'il collectionne avec plaisir et fierté et qui lui ont donné la confiance de ses pairs pour devenir capitaine de l'équipe australienne en 1994. Mais le capitaine Newcombe n'a pas encore gagné la Coupe Davis. La dernière victoire australienne remonte à 1986. L'homme jure, bien sûr, que l'Australie l'emportera cette année ; il part du principe que le tennis est une guerre. Dans un entretien accordé récemment au *Journal du dimanche*, il raconte l'épique match de Patrick Rafter contre Cédric Pioline lors du premier tour de Coupe Davis entre l'Australie et la France en février 1997 : « *Je devais lui montrer que j'étais ulcéré. Je l'ai insulté, je lui ai dit : "On démarre une guerre. Je trace une ligne, tu n'as plus la possibilité de revenir en arrière, à moins que Cédric ne te tue." Il me regardait interloqué, il pensait que j'étais cinglé. (...). Cette année, c'est pareil, nous avançons en creusant des tranchées et nous ne revenons jamais en arrière.* » Joueur, John Newcombe fut un rebelle. Il fut parmi les premiers à

passer professionnel, en 1968. Il savait que ce changement de statut lui interdirait de jouer pour son pays en Coupe Davis, mais il savait aussi que les jours de l'amateurisme étaient comptés. Il fut numéro un mondial chez les pros. Il jouait au tennis à l'australienne, c'est-à-dire en amoureux du service-voléé, de ce jeu vélocé qui faisait des joueurs un peu kamikazes et toujours rigolards. Il aimait faire le pitre sans jamais se moquer de ses adversaires, il riait avec le public. Il gagna trois fois à Wimbledon devant un public conquis qui se consolait des piètres résultats de ses joueurs nationaux en aimant les tennismen de son lointain Commonwealth. **UN BON SOUVENIR DE LA FRANCE** John Newcombe aimait être australien. Il était un fils de bonne famille emmené au tennis à l'âge de sept ans et élevé à la compétition quelques années plus tard parce qu'il était sacrément doué. Il n'était pas seul. A la fin des années 60, il passa le plus clair de son temps à battre ses compatriotes Ken Rosewall ou Rod Laver. Ou à gagner avec eux quand il fut réintégré en Coupe Davis. Aujourd'hui homme d'affaires et commentateur à la télévision, John Newcombe garde la foi de ses exploits et a oublié ses blessures qui l'ont empêché de devenir encore plus légendaire. Capitaine de Coupe Davis, il ne s'inflige pas de devoirs sinon celui de faire gagner les jeunes et de les faire rêver un peu plus. De la France, il garde un souvenir un peu ému, très amusé. John Newcombe a un jour entraîné une équipe de France avec François Jauffret et Georges Govén. C'était en 1969.

B. M.

## France-Australie : une finale inédite

● **La première finale de la Coupe Davis** s'est jouée en août 1900, au Longwood Cricket Club de Boston, aux Etats-Unis. Pour cette édition inaugurale, seule la Grande-Bretagne avait relevé le défi proposé par Dwight Filley Davis, un étudiant de Harvard. L'équipe des Etats-Unis l'avait emporté par trois victoires à zéro. En 1999, 129 pays ont participé à l'épreuve. ● **Depuis 1900, 87 finales ont été disputées.** Les Etats-Unis en ont joué 59 et en ont gagné 31. A Nice, l'Australie participera à sa 44<sup>e</sup> finale de Coupe Davis. Inscrite pour la première fois dans cette compétition en 1905, l'équipe australienne l'a déjà emporté à 26 reprises, pour 17 défaites. La

dernière finale des tennismen australiens remonte à 1993 (défaite 1-4 face à l'Allemagne) ; sa dernière victoire à 1986 (3-2 face à la Suède). ● **La première participation de l'équipe de France remonte à 1904.** Depuis, les Français ont atteint la finale à treize reprises. Avant de disputer la finale 1999, ils comptent huit titres (1927 à 1932, 1991 et 1996), pour quatre défaites (la dernière remonte à 1982, 4 matches à 1 face aux Etats-Unis). ● **La France et l'Australie** se sont déjà affrontés douze fois en Coupe Davis depuis 1922 : le bilan est de 9 victoires pour l'Australie, 3 pour la France. Les deux pays ne se sont jamais croisés en finale.

www.rueducommerce.fr  
LES MEILLEURES AFFAIRES HABITENT ICI  
Pour tout renseignement, appelez nous au 0 825 019 029 (0,99 F TTC/minute)

# Gand, la belle orgueilleuse

La cité des Flandres refuse d'être une simple destination de week-end et préfère offrir les charmes de ses marchés et de ses boutiques aux visiteurs du vendredi

## GAND

de notre envoyé spécial

Voilà une ville qui ne mendie pas les touristes, qui ne joue pas les aguicheuses à coups de clin d'œil coquins lancés sur papier glacé ou sur Internet à ses visiteurs potentiels. Et pourtant, cette cité des Flandres ne refuse ni ses beautés ni ses douceurs à qui veut venir en profiter. Mais à la différence de Bruges, d'Ostende ou de Knokke-le-Zoute, voisines et flamandes, Gand ne se donne pas d'emblée. Elle se mérite, et n'offrira ce qu'elle a de mieux qu'à ceux qui lui témoignent un minimum de respect.

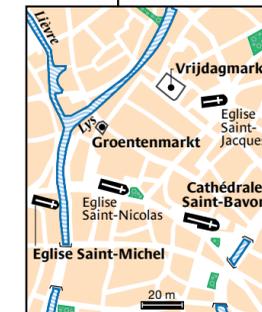
La preuve ? Les plus réputés de ses établissements gastronomiques sont résolument fermés le dimanche et les jours fériés, comme le célèbre Jan van den Bon, une étoile au Michelin, à visiter en saison de chasse pour son gibier, qui de plus met la clé sous la porte entre le 13 juillet et le 8 août et les fêtes de fin d'année... Même politique au Blauwe Salm (Le Saumon bleu), qui consent pourtant à ouvrir sa table le samedi soir aux amateurs d'huîtres de Zélande et de subtiles préparations de harengs marinés en sauce aigre-douce. Les prix pratiqués dans ces établissements ne sont certes pas très doux, mais quand c'est bon, le bourgeois de Gand, prospère et bon vivant, ne rechigne pas à la dépense, à la différence de son cousin néerlandais calviniste et grippe-sou. Au touriste de s'aligner...

Gand est une cité d'abord faite pour ses citoyens. Libre à chacun, en se faisant discret, de venir dé-

dominé de loin par les clochers gothiques élancés des églises Saint-Bavon et Saint-Michel, et de près par l'immeuble art déco, siège du syndicat socialiste, ce marché rassemble dans un joyeux tohu-bohu les Flamands qui croient au ciel et ceux qui n'y croient pas, les deux espèces étant également soucieuses de trouver là les meilleurs produits pour agrémenter la table du week-end, notamment les ingrédients nécessaires au fameux waterzoi à base de poulet, de crème et de légumes.

On aura cependant pris soin, avant de faire le Gantois et d'aller comme tout un chacun au marché, de prendre ses quartiers dans un lieu adéquat, et surtout pas l'un de ces hôtels où l'on se réveille en se demandant si l'on est à Pékin, Nancy ou San Francisco sans pouvoir trancher avant d'avoir ouvert les rideaux.

Avec un peu de chance, ou en s'y prenant suffisamment à l'avance, on devrait pouvoir obtenir l'une des douze chambres de l'Hôtel Erasmus, situé dans une ancienne maison aristocratique du XVI<sup>e</sup> siècle, à deux pas des principaux sites de visite. Quelques chambres immenses, hautes de plafond, éclairées par des fenêtres à vitraux, meublées comme dans une vraie maison flamande,



PHOTOS : MICHEL VANDEN BECKHOUDT/TVU

Le soir venant, la ville ne se laisse pas aller à la mélancolie provinciale des rideaux baissés et des télévisions allumées

couvrir le rare bonheur de vivre dans un endroit où l'on a su préserver les trésors architecturaux de toutes les époques (du gothique à l'art nouveau) sans transformer la ville en un musée sans âme autre que mercantile. Bruxelles, la belle sinistrée, en pleure de rage et Bruges est secrètement jalouse en dépit de ses airs supérieurs...

On n'abordera donc pas Gand par le trop facile biais du week-end avec arrivée samedi midi et départ dimanche soir, en dépit de la proximité des lieux et de leur facilité d'accès ferroviaire ou routier. Le vendredi est indispensable, et devrait pouvoir se négocier dans le cadre de la loi sur les 35 heures. Car c'est le vendredi que Gand est dans Gand, que la ville et ses environs se retrouvent sur l'immense Vrijdagmarkt (le marché du vendredi) qui se tient sur la place du même nom.

avec cheminée et multiples bibelots, le lit en hauteur comme chez grand-mère...

L'établissement dispose d'une chapelle privée où l'on peut se faire dire la messe à condition d'amener le personnel compétent. D'autres préféreront retenir pour la soirée entre amis la cave voûtée du sous-sol qui a dû en voir de belles au cours de ses cinq siècles d'existence. L'accueil, modeste et sympathique, réussit à vous faire oublier que l'on n'est pas chez soi. De là, pour se rendre au Vrijdagmarkt, on longera le quai de la Lys et ses entrepôts du

Moyen Age, qui rappellent qu'au XV<sup>e</sup> siècle Gand était la plus grande ville du nord de l'Europe, et sans doute la plus riche.

Le vendredi étant, en pays chrétien, le jour du poisson, on ne s'étonnera pas de voir les queues, les Belges diront les « files », s'allonger devant les bancs de marée d'une richesse rare, comme si la mer du Nord venait de se retirer en laissant derrière elle harengs, turbots, soles et homards, églefins et cabillauds à foison...

On aura donc traversé le marché pour atteindre la place Saint-Jacques où, le vendredi toujours, se tient un petit marché aux puces qui n'a pas, certes, l'ampleur de son homologue bruxellois de la place du Jeu-de-Balle, mais où l'on peut dénicher quelques jolies choses des cendues des greniers des maisons flamandes. Des boutiques de brocanteurs et fripiers se sont également établies aux alentours, où l'on pourra, par exemple, faire l'acquisition d'un smoking dans un état plus

que satisfaisant pour l'équivalent de 70 francs français, à peine 10 euros. On négligera, dans le secteur, un endroit dont les spécialistes disent pourtant qu'il est un des meilleurs de sa catégorie consacrée au commerce des « militaria », objets et gris-gris des armées actuelles et anciennes, où se pressent des clients au crâne rasé qui lorgnent vers tout ce qui est orné d'une croix gammée...

On pourra alors diriger ses pas vers une boutique qu'il est absolu-

ment indispensable d'avoir visitée avant de laisser Gand à son destin : chez la Vve Tierenteyn-Verlent, au 9 du Groentenmarkt, on fabrique et on vend la meilleure moutarde du monde. Une moutarde dont on dit, en la goûtant avec une petite cuillère en porcelaine, qu'il est inutile de poursuivre sa quête, que l'on a atteint le Graal des moutardiers. Ce délice est vendu en vrac, puisé dans un seau en bois cerclé de cuivre. Sa recette, secrète bien entendu, doit cependant comporter une bonne

**3617 VAC 2000**  
LE SOLEIL EN DEGRIFFE  
3000 vols, séjours & week-ends  
LE SKI A PRIX CANON  
2000 séjours dans 50 stations  
JUSQU'A 40% DE REDUCTION !

**SKI DE FOND & RAQUETTES Haut-Jura, 3h Paris TGV**  
Yves et Liliane vous accueillent dans une ancienne ferme Comtoise du XVII<sup>e</sup>. Grand confort, ambiance conviviale. Table d'hôte, produits maison et régionaux, chambre avec salle de bains + wc. Tarifs selon période : semaine/pers. 2 850 F à 3 500 F tout compris (pension complète + vin ou repas, moniteur et matériel de ski...)  
☎ 03.81.38.12.51 - LE CRÉT L'AGNEAU - 25650 LA LONGEVILLE

**PROFESSIONNELS DU TOURISME, POUR COMMUNIQUER DANS CETTE RUBRIQUE APPELEZ LE :**  
☎ 01.42.17.39.40

**EVASION**  
Publicités

**La bosse du voyage...**  
Des dunes de l'Erg Ouarane en Mauritanie aux tassils de l'Akakouk lybien, des oasis des déserts égyptiens aux falaises du pays dogon, cet hiver, prenez un peu d'été en marche... ZIG ZAGUEZ.  
☎ 01.42.85.13.93  
Minitel : 3615 ZIG ZAG VOYAGES.  
http://www.zig-zag.tm.fr

**THAILANDE 7j / 5N**  
Tous hôtels Bangkok et balnéaires ex : PENINSULA 5\* LUXE  
à partir de **5 120 F**  
Base 2 personnes. Vol régulier + 5 nuits hôtel 5\* Luxe, petit-déjeuner américain inclus.  
SEJOUR 1 ENFANT GRATUIT (en chambre avec 2 adultes).  
Taxes d'aéroport : à partir de **130 F**.  
Prix valable jusqu'au 31/03/00 (hors période du Millénaire).

**BALI 15j / 12N**  
WINA COTTAGES 3\* **5 915 F**  
BALI SANI SUITES 4\* **6 760 F**  
Base 2 personnes. Vol régulier de Paris et de province (villes desservies par Air France seulement, excepté la Corse) + hôtel en chambre double, petit-déjeuner inclus + TRANSFERTS et ASSISTANCE + 5 EXCURSIONS (3 journées + 2 demi-journées). Taxes d'aéroport : à partir de **150 F**. Prix valable du 04/01/00 au 31/03/00 (hors période du Millénaire).

**www.directours.fr**  
Minitel 3615 Directours 2.23 F/mn et **01.45.62.62.62**  
Province **08.01.63.75.43**  
AGENCE ouverte 6j/7 au 90 Av. des Champs-Élysées Paris 8e. LIC. 028960021

**Directours**  
Membre SNAV - Garantie APS



ment indispensable d'avoir visitée avant de laisser Gand à son destin : chez la Vve Tierenteyn-Verlent, au 9 du Groentenmarkt, on fabrique et on vend la meilleure moutarde du monde. Une moutarde dont on dit, en la goûtant avec une petite cuillère en porcelaine, qu'il est inutile de poursuivre sa quête, que l'on a atteint le Graal des moutardiers. Ce délice est vendu en vrac, puisé dans un seau en bois cerclé de cuivre. Sa recette, secrète bien entendu, doit cependant comporter une bonne

**Carnet de route**

- **Accès.** En train par le Thalys, Paris-Gand, environ deux heures avec changement à Bruxelles, à partir de 354 F (53 €) A/R. En voiture, 300 km par l'autoroute A1 Paris-Lille, puis l'autoroute E17 qui relie Lille à Anvers. Il est conseillé de laisser sa voiture dans l'un des nombreux parkings (bon marché) installés aux abords du centre historique. Soucieuses de protéger l'environnement, les autorités municipales gantoises ont établi un plan de circulation propre à détourner les néophytes.
- **Sites.** La cathédrale Saint-Bavon. Visites guidées de 9 h 30 à 12 heures et de 14 à 18 heures, tous les jours, sauf dimanches et jours fériés, où elle n'est ouverte que l'après-midi. Horaires réduits en hiver. On peut y admirer le polyptyque de l'Agneau mystique, joyau de la peinture flamande du XV<sup>e</sup> siècle. Le beffroi et la halle aux draps avec vue sur la ville de la plate-forme supérieure du

beffroi. Découverte de Gand en bateau sur la Lys et les canaux (départ toutes les vingt minutes sur le *Korenlei*). Exposition « Charles Quint » à l'abbaye Saint-Pierre, jusqu'au 30 janvier 2000, tous les jours de 10 à 18 heures, y compris les jours fériés, mardi, 10 à 22 heures. Entrée : 57 F (8,68 €). Réservation conseillée au 0803-808-803 et Minitel 3615 FNAC.

- **Hôtel.** Erasmus (Poel 25, tél. : 00-329-224-21-95), fermé du 12 décembre au 10 janvier, chambre et petit déjeuner pour 2 personnes entre 500 et 700 F (76 et 106 €).
- **Restaurants.** Jan van den Bon (Koning Leopold II, Laan 43, tél. : 221-90-85), menu 280 et 380 F (30 et 57 €), carte 400-500 F (60-76 €). De Blauwe Salm (Vrouwebroerstraat 2, tél. : 224-08-52), spécialités de poisson, menu 165 F (25 €) à midi, carte, environ 250 F (38 €). Het Blauwe Huis, La Maison bleue (Drabstraat 17, tél. : 233-10-05),

fermé samedi et dimanche midi. Ambiance décor de théâtre et cuisine raffinée à prix raisonnables. Un succulent jambon « pata negra » rappelle que la ville fut longtemps sous tutelle espagnole. Excellent choix de vins. A la carte 200-250 F (30-38 €). Terroir. Fabrique de moutarde Vve Tienteteyn-Verlent (Groentenmarkt 3, tél. : 225-83-36) ; pâtisserie Bloch (Veldstraat 60, tél. : 225-70-85), pâtisserie juive et salon de thé, probablement le meilleur gâteau au fromage blanc d'Europe, celui de sa mère excepté.

- **Lectures.** *Vivre à Gand*, de Nic Balthazar, Hilde Bouchez, Bart van Leuven et Bart Lasuy, nombreuses photographies (éditions Lanoo, 144 p., 1 600 francs belges, environ 280 F, 42 €). *Bruges, Gand et Anvers*, guide « Escapade » Michelin (128 p., 42 F, 6 €).
- **Renseignements.** Tourisme Belgique, Flandre & Bruxelles (21, boulevard des Capucines 75002 Paris, tél. : 01-42-66-37-41) qui diffuse une brochure sur Gand.



dose de raifort, un ingrédient propre à dégager de manière efficace les sinus encombrés.

Le soir venant, on pourra constater que Gand, ville moyenne, ne se laisse pas aller à la mélancolie provinciale des rideaux baissés et des télévisions allumées. Ses 40 000 étudiants font vivre tard dans la nuit une série de cafés comme le Studio Skoop, place Sainte-Anne, rendez-vous des cinéphiles, ou le Pakhuis de la Veldstraat (L'Entrepôt), la brasserie branchée de la ville, où il n'est pas rare de rencontrer le nouveau premier ministre belge, Guy Verhofstadt, natif de la ville voisine de Termonde, mais ancien étudiant et ex-avocat gantois.

Il fut un temps où Gand était un îlot de francophonie dans le monde flamand. Ce temps-là est bien révolu. Qu'on ne se méprenne pas en lisant de vieilles enseignes en français : parler la langue de Molière ne vous ouvrira aucune porte, bien au contraire. Dans un contexte de chaudières belgo-belges, il est préférable de s'adresser aux Gantois en anglais, ou de faire précéder son discours d'un « *Je suis français et ne parle malheureusement pas le néerlandais* » pour éviter d'être confondu avec un « *fransquillon* » honni.

Luc Rosenzweig

Le vendredi, Gand et ses environs se retrouvent sur l'immense Vrijdagmarkt, marché qui se tient sur la place du même nom (page précédente). Du Titien, le portrait de Charles Quint, en pied avec chien (et sa copie signée Seisenegger), présenté dans le cadre de l'exposition *Carolus* (ci-dessus). Le quai de la Lys et ses entrepôts du Moyen Âge rappellent qu'au XV<sup>e</sup> siècle Gand était la plus grande ville du nord de l'Europe (photo ci-contre).

### Les cinq siècles de Charles Quint

Les Gantois ne sont pas rancuniers. C'est à Charles Quint, né à Gand le 24 février 1500, qu'ils doivent leur sobriquet de « *Stroptragers* » (corde au cou), après que le souverain de « *l'empire sur lequel le soleil ne se couche jamais* » eut maté, en 1540, une révolte des bourgeois de la ville, et contraint ses échevins et chefs de corporation à écouter, en chemise et corde au cou, le diktat impérial supprimant les franchises et libertés des Gantois. L'exposition « *Carolus* », consacrée au souverain le plus puissant de la Renaissance à l'occasion du cinquantième centenaire de sa naissance, est un hommage à un personnage hors du commun. On admirera, parmi toutes les œuvres d'arts suscitées par Charles Quint, le fameux portrait en pied avec chien du Titien. L'exposition est aussi une occasion de se plonger dans la vie intellectuelle de la Flandre de la Renaissance, celle d'Erasmus, de l'humanisme, et des imprimeurs qui diffusent des idées qui feront leur chemin.



### Un hôtel sur les rives de la mer Rouge

Jérusalem se contente de l'Hôtel Roi-David. Eilat, simple échancrure israélienne sur la mer Rouge (*Le Monde* du 8 juillet), multiplie les énormes palaces à réminiscences bibliques : Salomon, Reine-de-Saba et le récent et extravagant Palais Hérode. Géré par Sheraton, le nouveau complexe se réfère à Hérode dit le Grand, roi gréco-romanisé de Judée, reconstruteur du temple de Jérusalem et auteur, selon le Nouveau Testament, du massacre des Innocents. Ce prince baroque et controversé s'y retrouverait-il dans ces trois formidables « châteaux » de béton baignés par une mer turquoise, couronnés et entourés de palmiers royaux plantés adultes ? L'hôtel proprement dit, le centre Santé et beauté, la tour des Congrès – ces deux derniers éléments logeant leurs propres clients – abritent à eux trois quelque cinq cents chambres. Tous les styles, modes et architectures de l'Orient enfui ou actuel (meubles syriens incrustés de nacre, tapis persans ou arabes, mosaïques byzantines, frontons nabatéens ocrés, pylônes pharaoniques, dômes dorés comme à la mosquée hiérosolymitaine d'Omar, coupoles vert islam, passerelles vertigineuses et jardins suspendus comme chez Sémiramis à Babylone, toiles orientalisantes, personnel en tenue antique ou orientale, kiosque turc surmonté, sans doute pour plaire à la clientèle française, israélienne ou non, souhaitée et appréciée ici, par un coq gaulois – se conjuguent au Herods. Même luxuriance, mais gustative, à travers les

cinq ou six restaurants, casher ou non, méditerranéens ou occidentaux. Ce décor insensé et captivant, irritant et charmeur, énervant pour l'esthète comme pour le parvenu ou le simple curieux, s'ouvre théâtralement sur trois piscines bleu-des-mers-du-sud et sur une plage familiale de sable d'où l'on peut s'embarquer pour des safaris maritimes visuels. Ces « *navigations pour rire* » font tout le prix du séjour à Eilat tant les fonds du golfe d'Akaba sont riches d'une faune sous-marine colorée et protégée des pollutions humaines. Un théâtre en plein air donnant sur les flots complète le panorama du Roi-Hérode. L'« *étroite lucarne côtière israélienne* » jouxte la frontière jordanienne qui est à quelques mètres du complexe hôtelier. Là s'ouvre la voie menant à l'antique cité sémitique de Pétra, l'une des randonnées les plus pratiquées, en toutes saisons, par les hôtes de Sa Majesté Hérode 1<sup>er</sup>, monarque des Juifs par la grâce des Romains.

De notre envoyé spécial à Eilat  
Jean-Pierre Péroncel-Hugoz

★ Renseignements et réservations à Exclusif Voyages (tél. : 01-42-96-00-76) : 7 nuits, 11 000 F (1 677 €) Paris-Paris, en demi-pension. Office israélien du tourisme à Paris (tél. : 01-42-61-01-97 ; fax : 01-49-27-09-46 ; Minitel : 3615 ISRAEL).

### Week-end « impérial » à Plombières-les-Bains

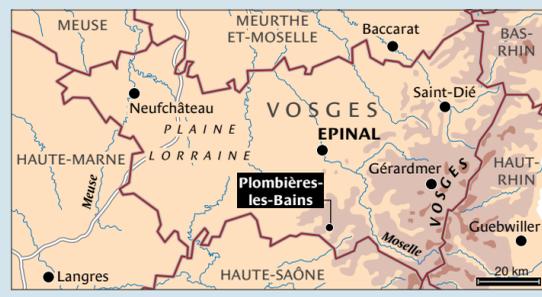
Impossible d'échapper au grondement sourd de l'eau dans les ruelles de Plombières, une petite cité thermale nichée au cœur des Vosges et traversée par une rivière souterraine : l'Augronne. Les vingt-sept sources, dont certaines émergent des failles granitiques du sous-sol à près de 1 800 mètres de profondeur, ont fait de cette ville l'une des plus anciennes stations thermales d'Europe. Réputée pour ses eaux qui soignent rhumatismes et maux digestifs, Plombières était déjà une station thermale au II<sup>e</sup> siècle après Jésus-Christ, époque où les Romains découvrirent les sources chaudes et les canalisèrent. Les vestiges mis à jour en 1856 sont, aujourd'hui, intégrés dans les thermes. « L'enfer », par exemple, est le surnom que l'on donne à une étuve romaine chauffée grâce à une eau qui jaillit de la terre à 74 degrés Celsius. On y accède par un long couloir de 600 mètres, la galerie Jutier, dans laquelle apparaît encore, par endroits, du « béton » romain daté de deux mille ans ! Chaque année, à l'Ascension, on bénit cette eau généreuse à laquelle la cité doit tout. Une cité qui vécut ses heures de gloire au XVIII<sup>e</sup> siècle, sous Stanislas, roi de Pologne et duc de Lorraine, puis au XIX<sup>e</sup>, sous le règne de Napoléon III. Deux personnages qui contribuèrent chacun à l'essor de la station. Au gré de la promenade, on peut distinguer les différentes périodes

d'urbanisation. Avec ses ruelles étroites, le cœur de Plombières a précédé villas et petits châteaux construits sur les versants qui surplombent les thermes Napoléon. Les places et les rues portent le nom des curistes célèbres qui se laissèrent séduire par le charme romantique de la station. Montaigne, Lamartine, Alfred de Musset, Théophile Gautier et Berlioz, racontent, dans leur correspondance, leur émerveillement. Après quelques années marquées par la diminution du nombre de curistes, la cité a décidé de prendre sa revanche. La municipalité a racheté les thermes, rénovés en 1997 et, depuis, constamment agrandis. Pour réveiller la belle aux eaux dormantes, elle a développé un thermalisme à la portée de tous. Et cette année, l'espace de remise en santé, ouvert au public, a accueilli son cent millième visiteur. Autour de la ville, la forêt est encore parée des couleurs d'automne. Elle semble attendre

que les Vosges basculent dans l'hiver. Quant aux habitants, ils sont mobilisés par les préparatifs du grand marché de Noël qui, durant les week-ends, animera, jusqu'au 19 décembre, les rues de la plus « impériale » des villes d'eaux.

de notre correspondante  
Katrin Tluczykont

★ Située à 40 km d'Epinal, Plombières (office du tourisme, tél. : 03-29-66-01-30) est accessible, via Remiremont, par la N 57 et la D 20, ou par Xertigny et la D 63. Marché de Noël, tous les jours de 11 heures à 19 heures, avec une centaine d'exposants, de commerçants et d'artisans en costumes d'autrefois. Pour thème, les légendes, les cultures et les traditions de la Suède. Les thermes Calodae (tél. : 03-29-30-07-30) proposent une formule week-end, 3 jours et 2 nuits, à partir de 748 F (114 €) par personne en chambre double et demi-pension en hôtel 2 étoiles.



Club Med

0 801 802 803

www.clubmed.fr

Pour fêter l'an 2000, avant tout le monde, le Club Med vous fait cadeau de 2000 F pour 2, à valoir sur votre prochain séjour à Sainte-Lucie (Caraïbes), Varadero (Cuba), Columbus Isle (Bahamas), Paradise Island (Bahamas), Sandpiper (Floride), Bali (Indonésie) ou Cherating (Malaisie), pour les départs du 2 au 31 janvier 2000 inclus.

Ces propositions s'entendent avec ou sans transport (sauf Varadero avec transport obligatoirement), selon disponibilité et soumises aux conditions du Trident Hiver 99-2000. Offre valable pour les réservations à partir du 30/11/99 sur le prix adulte pour un même séjour de 2 adultes ou multiple de 2 d'au moins 7 jours. Pour un adulte seul : réduction de 1000 F. Voir conditions détaillées en agence.

Club Méditerranée SA à directoire et conseil de surveillance, au capital de 375 237 423 FF - 11, rue de Cambrai 75019 Paris - 572 185 684 RCS Paris - LI 075 95 0333 - Prix appel local.

-2000F

L'an 2000 s'annonce bien

Etre-re

# Voyages d'initiés

Un amateur éclairé aide les visiteurs des palais abandonnés de Fès, un autre se charge des curieux de La Havane, alors que John propose des balades sur la Tamise

**QUI MIEUX** qu'un habitant de longue date détient le mode d'emploi de sa ville, en connaît les secrets, en fréquente les lieux les plus confidentiels et les plus insolites, en partage les rites et les manières ? Qui mieux qu'un amateur éclairé peut raconter sa ville avec autant d'érudition, de chaleur et de convivialité ? Guidés par ces hôtes d'un jour, les visiteurs en quête d'immersions découvriront ainsi, de cité en cité, des univers ignorés des touristes pressés et prisonniers d'itinéraires bien balisés. Autant de complices (souvent bénévoles) dont les noms s'échangent de bouche à oreille. En voici quelques-uns.

Boukhar, c'est « l'homme aux clés d'or » des palais abandonnés de Fès, au Maroc. Celui dont il est le gardien, au cœur de la médina, est l'ancien palais du pacha de Marrakech. Un chef-d'œuvre mauresque plus que centenaire, abandonné, en 1980, par des héritiers émigrés à Casablanca. Photographe et peintre à ses heures, Boukhar y vit en famille, squattant les pièces du rez-de-chaussée, « plus fraîches en été ». Sur 13 000 mètres carrés, se succèdent patios à colonnades, balcons et rotondes peintes, fontaines de marbre et bassins asséchés ainsi qu'une trentaine de portes monu-

mentales. A l'étage, une enfilade de salons à miroirs vénitiens, de chambres et d'alcôves décorées de zelliges bleus et émeraude et de délicats vitraux maculés de fiente de pigeons. Un trésor que cette fiente recueillie sur le capot d'une Bentley 45 abandonnée au fond du jardin et dont se servent les teinturiers de l'endroit.

Fès compte 350 palais privés, la plupart désertés. Lieux livrés aux chats, aux pigeons, aux ânes et aux moutons qui les dégradent sans vergogne. Quant aux familles qui logent autour des patios en friche, elles monnaient parfois portes sculptées et fontaines séculaires. Boukhar raconte son royaume décadent tandis qu'on déguste le thé sur la terrasse de son palais fantôme qui surplombe les coupoles des 300 mosquées et des 280 caravansérails de la médina. Pour le contacter, s'adresser à la « Maison Bleue », une maison d'hôtes située dans la ville. Tél. : 00-(212)-5-74-18-43.

Cap au nord pour rencontrer John Calvert, qui, depuis plus de vingt ans, restaure des bateaux anciens sur la Tamise, où il propose des ballades d'une heure ou deux, avec pique-nique, à bord d'une fringante vedette Slipper Lanch des années 50 nommée *Portofino*. De Goring-on-Thames,

près de Reading, on rejoint Henry, la cité des régates royales, puis Oxford. A partir de Londres, on peut aussi, en une journée ou plus, explorer des îles cachées telles qu'Eel Pie (résidence de

**Guidés par ces hôtes d'un jour, les visiteurs en quête d'immersions découvriront, de cité en cité, des univers ignorés des touristes pressés et prisonniers d'itinéraires bien balisés**

week-end des Rolling Stones), Trowlock (plus sauvage et accessible par un bac) et Burgh, dont le pub du XIV<sup>e</sup> siècle et l'hôtel art déco ont accueilli Agatha Christie. John navigue « à la carte » pour un prix à débattre. Renseignements au 00-44-1-49-1-874-492 ou

au 00-44-9-73-177-354. A Paris, poser ses valises dans l'un des pied-à-terre de Carmen Calderon, c'est entrer de plain-pied dans la vie de la capitale. Atmosphère feutrée, mobilier high tech ou de style, cuisine équipée font vite oublier la froideur et l'anonymat des hôtels classiques. On a le choix entre le Paris chic (appartement au Trocadéro ou sur l'avenue Foch), le Paris romantique (parc Montsouris, Quartier latin) ou canaille (Montmartre). En prime, on vous indique les bonnes adresses du quartier : table d'hôtes, restaurant familial ou à la mode, traiteur pakistanais qui livre à domicile. Sans oublier ces lieux qui vous en apprennent davantage que le meilleur des guides. Par exemple, la messe de onze heures, le dimanche, à l'église Saint-Gervais, ou le tango dansé le soir, avec les habitués, sur les quais de la Seine. Renseignements sur Internet ([www.grolier.fr/enfin](http://www.grolier.fr/enfin), chez soi. Tél. : 01-40-25-91-90).

Depuis *Buena Vista Social Club*, le film tourné par Wim Wenders à la gloire de la musique cubaine et de ses « pappies », on va, plus que jamais, à La Havane pour découvrir les temples de la salsa. Les initiés commencent par la très chic Cécilia ou à La Tropicale, dans les faubourgs de la ville, là où explose

la *timba*, cette nouvelle salsa, cuivrée et électrique, qui voit une marée humaine onduler dans la fumée des cigares et les vapeurs de *Cuba libre*. Cap, ensuite, vers La Pampa ou le Jazz Café, sanctuaires du « son », l'ancêtre de la salsa. Dans sa villa coloniale, Gerardo, spécialisé dans la découverte des lieux de la nuit locale, tient scrupuleusement à jour le programme des concerts du jour. Et pour que vous soyez en parfaite harmonie avec la ville, il vous propose de séjourner dans une villa coloniale du Vedado ou dans une villa des années 50, située dans le quartier de Miramar, avec piscine, Cadillac ou side-car. Au programme : la tournée des bars et de restaurants « privés » (les paladars) nichés dans des palais coloniaux décatiés. L'adresse de Gerardo : calle 4e/21 y 23 n 512 Vedado Habana, Tél. : 00-53-7-55-40-05.

Excepté pour ses gospels, Harlem, au cœur de New York, ne faisait guère recette. Jusqu'à ce qu'un journaliste noir, Michael Henry Adams, propose aux visiteurs curieux d'en découvrir la richesse architecturale, dans le cadre de promenades guidées. « Harlem, observe-t-il, offre une rétrospective exceptionnelle de toutes les époques, du XVIII<sup>e</sup> siècle à nos jours, avec une prédominance du style empire victorien et art déco ». A West Harlem, avec ses façades coloniales et ses *brownstones* - maisons en brique brune -, ses fenêtres Tiffany et ses cinémas à moulures des années 20, ses vitrines rétro de coiffeurs-barbiers, on se croirait à Londres ou en Louisiane.

A Jumel Terrace, la municipalité de New York vient de rénover une enfilade de maisons en bois du XVIII<sup>e</sup> et à Washington Heights, du côté de City College, on peut admirer des immeubles d'influence flamande, romane ou Tudor tandis qu'un curieux mélange de style colonial et Renaissance fait la singularité de St Nicolas District. Michael est également inimitable sur les racines du ghetto. Après la visite de la rétrospective permanente de l'art afro-américain, au *Studio Museum in Harlem*, il vous entraînera vers l'African Market et les puces de la 26<sup>e</sup> Rue avant de terminer la soirée à l'Apollo Theater, une salle de spectacle inaugurée en 1914 et où débutèrent Sarah Vaughan et James Brown. Michael Henry Adams vous donne rendez-vous à The Upper Manhattan Society for Progress Through Preservation, au 270, Covent Ave, New York N Y 10031, tél. : 00-1- (212)-283-27-78.

Elia Amiart

## DÉPÊCHES

■ **ÉTATS-UNIS.** Berceau du jazz mais aussi lieu privilégié pour écouter gospel, zydeco, dixieland et rock'n'roll, La Nouvelle-Orléans ouvrira au printemps 2000 un nouveau parc de loisirs sur ce thème. Jazzland offrira, sur 57 hectares, quelque trente et une attractions alliant sensations fortes, loisirs nautiques, Mardi gras permanent et découverte de la culture louisianaise ainsi que concerts, restaurants créoles et boutiques variées. A découvrir en avant-première sur le site [www.jazzland2000.com](http://www.jazzland2000.com).

■ **MADAGASCAR.** Longtemps réservé aux seuls chercheurs, le parc national de Marojejy, situé dans la région d'Andapa, au nord de l'île, a récemment ouvert ses portes aux touristes qui, en suivant les pistes aménagées, peuvent désormais découvrir les quelque deux mille variétés de plantes et la dizaine d'espèces de lémuriers qui occupent ce parc de 60 000 hectares. Quatre circuits thématiques sont déjà proposés : circuit ornithologique, circuit entomologique (reptiles), circuit botanique et circuit qui permet d'accéder au sommet du Marojejy (2 137 mètres). Actuellement, deux hôtels offrent une capacité de quarante lits.

■ **PATRIMOINE MONDIAL.** Trois sites de la ville de Bordeaux ont été inscrits sur la liste du patrimoine mondial établi par l'Unesco. Il s'agit des églises Saint-Seurin et Saint-Michel et de la cathédrale Saint-André.

## A tous prix

■ **2 600 F (396 €) : la fin de l'année face aux îles de Molène et Ouessant.** L'Hostellerie de la Pointe Saint-Mathieu, un 3 étoiles au cadre médiéval, propose balades sur les sentiers côtiers, excursions aux îles et cuisine de saison. Du 30 décembre au 2 janvier, un prix pour deux personnes et 2 nuits en chambre double, demi-pension incluse. Réservation auprès de Formules Bretagne : 01-53-63-11-53.

■ **4 455 F (680 €) : thalasso et cha-cha-cha** aux Thermes marins de Bénodet, dans le Sud-Finistère. Avec, pendant cinq jours, quatre soins quotidiens (massages, douches, bains, enveloppements, gym aquamarine) et une leçon de danse. Au choix : valse, tango, paso doble et cha-cha-cha sous la conduite d'un ex-champion de France avec, chaque soir, travaux pratiques et, en fin de semaine, une soirée de gala. Prix par personne pour 6 nuits en demi-pension à l'hôtel 3 étoiles Abbatielle (face au port), la cure et les leçons de danse. Pas de supplément pour une chambre individuelle. Du 5 au 11 décembre et du 5 au 11 mars. Renseignements au 02-98-66-27-00.

■ **12 490 F (1904 €) : l'an nouveau à Saint-Tropez.** La Bastide de Saint-Tropez, un petit palace de charme, membre des Small Luxury Hotels, 10 chambres, 16 suites autour d'une piscine et d'un jardin tropical, chacune avec sa terrasse ou son jardin privé, inaugure l'an 2000 avec un forfait de 4 nuits, du 29 décembre au 2 janvier, à partir de 12 490 F pour 2 personnes en chambre double, avec accueil personnalisé (champagne, fleurs, fruits, chocolats), petit-déjeuner servi dans la chambre ou la salle à manger, et un vrai cadeau. Supplément pour le dîner du 31 décembre, limité à 40 personnes, au restaurant gastronomique, 3 800 F (579 €), mais on peut aussi dîner en amoureux dans sa chambre, au prix normal d'un repas. Réservation au 04-94-97-58-16.

■ **15 065 F (2 296 €) : le Nouvel An au château de Versailles,** où la soirée du 31 décembre s'inspirera de la fête donnée par Louis XIV, le 18 juillet 1668. Au menu : divertissements, festin et ballet. Les 1 200 convives traverseront appartements royaux et galerie des Glaces, en croisant musiciens, danseurs et comédiens en costume d'époque. Collation dans la salle du Sacre, dîner dans une serre géante éphémère, menu de Gérard Vié, chef du restaurant du Trianon Palace à Versailles. A minuit, embrasement des jardins de Le Nôtre et bal. 40 % des bénéfices de la soirée serviront à la restauration du château. Réservation au 01-43-59-16-48 et sur [www.lebalduroy.com](http://www.lebalduroy.com).

■ **15 180 F (2 314 €) : le circuit en Afrique du Sud** programmé par Selectour dans sa nouvelle brochure « Sélection », qui rassemble 30 voyages choisis par les principaux partenaires de ce réseau regroupant 470 agences de voyages indépendantes. Spécialiste de l'Afrique du Sud, Equatoriales (Donatello) propose par exemple une découverte de ce pays en 12 jours et en minibus (7 participants maximum) avec Le Cap et sa péninsule, la route des vignobles et celle des jardins, des safaris-photos... Prix par personne en chambre double et pension complète, de Paris (départs de province possibles) avec, en cadeau, un sac de voyage. Liste des points de vente au 01-55-07-12-12, 3615 Selectour et [www.selectour-voyages.fr](http://www.selectour-voyages.fr).

■ **33 000 F (5 030 €) : deux réveillons chez les maharadjahs** programmés par Ikhar, du 27 décembre au 3 janvier. Le premier près de Jaipur, à Samode, dans le palais du prince Yadavendra Singh. Le second, toujours au Rajasthan, dans le petit palais de la famille royale de Deogarh. Au programme : feux d'artifice, safaris dans le désert à dos de dromadaire, pique-niques à l'ancienne, cadeaux, soirées de galas et cadeaux... Prix par personne en chambre double. Avant le 5 décembre, renseignements auprès d'Ikhar, 32, rue du Laos, 75015 Paris. Tél. : 01-43-06-73-13.



Who's taking care of you?

**Sheraton**  
HOTELS & RESORTS

Mon papa m'a dit que vous offriez une nuit gratuite. Ça veut dire que maman et moi pouvons venir aussi. J'ai vraiment hâte d'essayer le room service.\*

Sheraton propose aux Titulaires le Carte American Express une affaire en or. Séjournez lors d'un déplacement professionnel dans nos hôtels (Jeudi et Vendredi) et la nuit du Samedi vous sera offerte. De plus chez Sheraton, les enfants de moins de 17 ans qui partagent

la chambre de leurs parents sont logés gratuitement. Vous et votre famille pourrez ainsi profiter pleinement d'un week-end chez nous. Pout toute réservation, veuillez contacter votre agence de Voyages American Express habituelle ou appelez gratuitement au 00800 325 353535 et demandez 'Amexsher', ou encore consultez notre site [www.sheraton.com](http://www.sheraton.com)

**Cards**

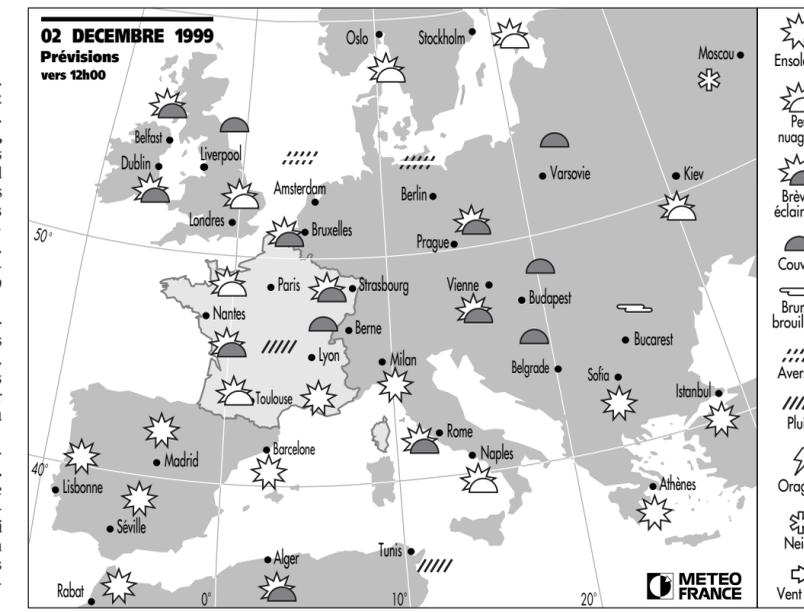


OFFRE SOUMISE A CONDITIONS SELON DISPONIBILITÉS. CETTE OFFRE EST VALABLE DU 26 NOVEMBRE AU 29 FÉVRIER 2000. ET RÉSERVÉE UNIQUEMENT AUX CLIENTS RÉGLANT LE TARIF AFFAIRE CORRESPONDANT AVEC LA CARTE AMERICAN EXPRESS. OFFRE VALABLE À LONDRES, LONDRES-HEATHROW, EDIMBOURG, SALZBOURG, BRUXELLES, ZAGREB, PARIS, TBILISI, DUSSELDORF, ESSEN, FRANCFORT, HANNOVRE, MUNICH, ATHENES, MILAN, PADOUVE, ROME, EN SARDAIGNE, A BARI, TEL AVIV, AU LUXEMBOURG, A AMSTERDAM, VARSOVIE, LISBONNE, MOSCOU, SAINT PETERSBOURG, STOCKHOLM, ET ANTALYA. OFFRE NON VALABLE POUR LES GROUPES DE PLUS DE 10 CHAMBRES ET NON CUMULABLES AVEC D'AUTRES OFFRES. \*SERVICE EN CHAMBRE.

Eclaircies et nuages

JEUDI. L'anticyclone est rejeté vers le sud par un courant de nord-ouest, qui draine une perturbation peu active. Des nuages accompagnés de petites pluies circulent lentement du centre vers le sud. Ils épargnent la frontière espagnole et le pourtour méditerranéen, qui profitent encore d'une belle journée. Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. - La grisaille du matin se dissipe peu à peu pour laisser place à un ciel peu nuageux. Eclaircies dominantes. Il fait de 9 à 12 degrés. Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. - Le matin, les nuages sont encore présents par endroits sous forme de brouillards ou de nuages bas. Dès le milieu de journée, les éclaircies sont de retour. Il fait de 7 à 11 degrés. Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. - Le ciel du matin est souvent gris, surtout de la Franche-Comté à la Bourgogne du sud. Les conditions

s'améliorent ensuite par l'ouest. Les percées du soleil sont assez nombreuses. Il fait de 7 à 9 degrés. Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. - Des Pyrénées Atlantiques à l'Ariège, le soleil brille après la dissipation des brouillards matinaux. Ailleurs, les nuages sont nombreux et apportent quelques pluies le matin. De timides trouées peuvent apparaître en fin de journée. Il fait de 9 à 13 degrés. Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. - Ciel couvert et petites pluies accompagnent la matinée. Les éclaircies sont de retour dans l'après-midi, principalement sur les Alpes et la moyenne vallée du Rhône. Il fait de 7 à 12 degrés. Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. - Le soleil est au programme de ce jeudi. Il s'accompagne d'un mistral et d'une tramontane qui soufflent jusqu'à 70 km/h le matin et 60 km/h dans l'après-midi. Les températures vont de 14 à 18 degrés.

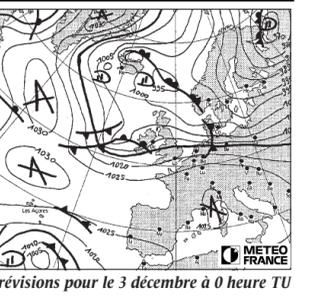
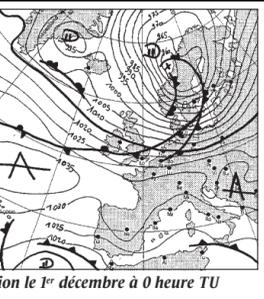


LE CARNET DU VOYAGEUR

ÉTATS-UNIS. Pour fêter l'an 2000, Air France met en vente, jusqu'au vendredi 3 décembre inclus, au départ de Paris et des régions françaises, des billets d'avion pour 10 destinations nord-américaines (Atlanta, Boston, Chicago, Cincinnati, Houston, Los Angeles, Miami, New York, San Francisco et Washington) au prix de 2 000 F (304 €) A/R. Les voyages devront être effectués entre le 10 janvier et le 15 mars 2000 inclus. Renseignements et réservations au 0802-802-802, sur Minitel (3615 AF), sur Internet (www.airfrance.fr), dans les agences. ASIE. Afin de passer sans encombre le cap de l'an 2000, la Corée du Sud a décidé d'appliquer une période fériée de 4 jours, du 31 décembre au 3 janvier. La crainte que les systèmes informatiques des petits aéroports ne connaissent quelques difficultés ces jours-là pourrait amener la compagnie Malaysian Airlines à annuler ses vols intérieurs.

Table with 2 columns: City and Temperature/Weather forecast for Dec 2, 1999.

Table with 2 columns: City and Temperature/Weather forecast for Dec 2, 1999.



JARDINAGE

Quand et comment planter un arbre dans son jardin

EN CES JOURS « grisouilleux », rêvons un peu au soleil du printemps, à celui de l'été qui ne tardera pas à revenir. Rythmée par les saisons, la vie du jardinier passe si vite qu'il en est parfois étonné. En admirant le bel arbre qu'il a planté quelques saisons plus tôt, il tente de se rappeler à quoi il pouvait ressembler quand il l'a mis en terre. Il y a tant et tant d'arbres, d'arbustes à fleurs qu'il est parfois difficile de s'y retrouver, et de choisir ceux qui vont venir prendre leurs quartiers dans le jardin. Il ne faut certes pas se précipiter, mais il ne faudrait pas non plus trop lambiner, trop rester dans l'expectative, sinon on ne planterait jamais rien, repoussant encore et encore l'heure de la décision. Ne pas agir sans réfléchir toutefois, car un jardin tout planté, qu'il suffise ensuite d'entretenir, n'est pas intéressant. Le jardin c'est la vie. Pas une architecture figée. Quelques règles simples sont à mettre en pratique : exposition, taille, couleur, époque de floraison. En mariant judicieusement ces quatre données de base, il est

possible d'avoir un jardin agréable à contempler, pas trop difficile à entretenir, fleuri - voire parfumé - presque toute l'année. Les différents manuels et encyclopédies vendus dans les librairies apportent leur lot de renseignements pratiques et les petites fiches décrivant les plantes qui les accompagnent seront d'un grand secours pour ceux qui débutent. Le mieux étant souvent l'ennemi du bien, conseillons donc aux nouveaux jardiniers de se contenter des grands classiques, dans un premier temps : lilas blanc ou mauve, seringat blanc simple ou double (parfumé ou non), deutzia grand et nain blanc ou rose, kolkwitzia rose (une splendeur facile comme tout), cognassier du Japon rose, blanc ou rouge, groseillier à fleurs, corréte du Japon jaune orangé, cerisier à fleurs blanc ou rose (simple ou double), pommier à fleurs, cytise, genêt jaune, rose, panaché, autant d'arbustes à floraison printanière à même d'assurer la base d'un jardin splendide que quelques ro-

siers, plantes vivaces et arbustes persistants pourront venir enjoliver l'été venu. Quelques touffes de bruyères d'hiver, viburnums et prunus à floraison automnales et hivernales, mahonias viendront illuminer le jardin quand il fera mauvais temps. Toutes ces plantes poussent facilement, se contentent d'une terre ordinaire, ne craignent pas le calcaire. Certains même l'aiment beaucoup et acceptent de pousser dans les sols les plus ingrats (même franchement crayeux comme le lilas, le cytise), voire secs et à l'ombre comme le mahonia qui a tôt fait d'essaimer ses graines bleu prunié et de donner naissance à des petits pieds qui pourront être plantés ailleurs. Les autres préféreront toujours le soleil, et la mi-ombre claire dans les régions du Sud. Où les planter ? Les plus hauts seront repoussés vers la périphérie du jardin de façon que le centre soit dégagé afin d'accueillir la pelouse et les plantes plus basses. Les arbustes qui atteignent 2 mètres au maximum pourront servir de structure dans les grandes plates-bandes. Ceux

qui restent nains (comme le ravissant Deutzia gracilis) pourront marquer le virage d'une allée, rejoindre le mitan d'un massif. Les bruyères sont idéales pour tapisser un sol ensoleillé où elles vivront longtemps sans autre soin qu'une taille annuelle, voire bi-annuelle. Au prix où elles sont vendues (20 francs, 3,04 euros) le pied environ), il ne faut surtout pas s'en priver. Il en est des

blanches, des roses, des mauves qui fleurissent sans discontinuer de décembre à mai ! Attention, les bruyères d'été n'acceptent que les sols acides et jaunissent comme des citrons si l'on ne respecte pas cette donnée de base.

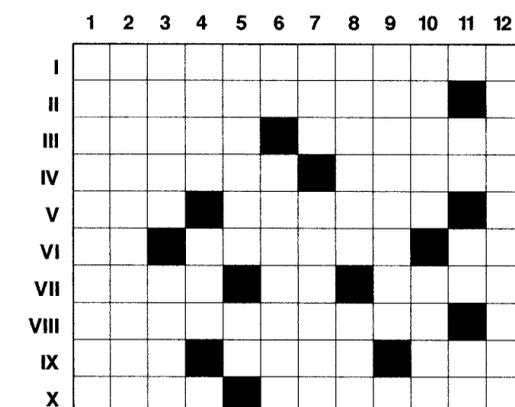
Et si le débutant a vraiment envie de sauter le grand pas et d'acheter une plante rare qui lui aurait tapé dans l'œil, qu'il ne tente pas trop le diable et demande conseil à un jardinier (de confiance) de son entourage, ou qu'il se plonge dans un livre sérieux (Guide Clause, Truffaut : de grands classiques). Ne jamais planter un grand arbre en plein milieu du terrain, il bouche la vue, sauf évidemment si ce terrain est réellement grand. Il vaut mieux toujours décaler les grands sujets vers le coin opposé au point de vue le plus fréquent - en prenant garde à ne pas le planter trop près du jardin des voisins, afin de ne pas lui faire d'ombre et de ne pas voir les racines de cet arbre passer chez lui. Les haies de thuyas, les marronniers, les saules pleureurs sont assez terribles de ce point de vue, et peuvent occasionner de grands dégâts, non seulement chez le voisin, mais aussi dans le jardin de celui qui les a plantés, en asséchant considérablement la terre dans un périmètre égal à celui de leurs branches à cause de leurs nombreuses racines superficielles.

Alain Lompech

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 99285

SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).



HORIZONTALEMENT I. D'une manière banale devenue grossière. - II. Touchés par le médecin. - III. Nous entraînent dans ses profondeurs. En Arizona. - IV. Port sur la mer Noire. Il est préférable de l'avoir pour soi. - V. Appelle en sous-bois. Sans restriction. - VI. Renvoie dans l'ouvrage. Prit son repas sur le champ. En hauteur. - VII. Devient rare au Parti, mais toujours présent chez les fayots. Un peu de rythme. Peintre et prophète. - VIII. Mettent à l'abri des turpitudes extérieures. - IX. Point. La plus mauvaise part de l'héri-

tage. Fatigue. - X. Bien arrivées chez nous. Comme de mauvais partages. VERTICALEMENT 1. Fait de beaux discours. - 2. Donne du relief et du volume à l'œuvre. - 3. Qui est là dès le départ. Estimation. - 4. Personnel. Son coup tombe bien. - 5. En faire voir de toutes les couleurs. Assure la liaison. - 6. Finit en mer du Nord. Psychologiquement atteint. - 7. Gardé dès que ça va mal. Fait entrer le vent et échapper les gaz. - 8. A beaucoup travaillé pour savoir autant de

BRIDGE

PROBLÈME N° 1869

MANQUE DE COMMUNICATION Alain Kaplan, membre de l'équipe nationale belge, a joué cette donne dans une championnat de Belgique par paires mixtes en 1998. Cachez, au début, les mains d'Est-Ouest. SOLUTION DU N° 99284 HORIZONTALEMENT I. Avertisseurs. - II. Variateur. Aï. - III. Acidula. Rang. - IV. Nage. Utérin. - V. Crésus. Guida. - VI. Ems. Bof. Réel. - VII. Me. Ballast. - VIII. Méciar. Tes. - IX. An. Diurèse. - X. Taxidermiste. VERTICALEMENT 1. Avancement. - 2. Vacarme. - 3. Eriges. Max. - 4. Rides. Béni. - 5. Tau. Ubac. - 6. Itl (lit). Solide. - 7. Seau. Flair. - 8. Su. Tg. Arum. - 9. Erreurs. Ri. - 10. Ariettes. - 11. Rani-dé. Est. - 12. Signalisée.

de Carreau, Sud prit et Ouest défauissa. Comme Kaplan, en Sud, dut-il jouer pour réussir le contrat de CINQ CARREAUX contre toute défense ? Réponse Sud manquait de communication pour pouvoir couper tous ses Cœurs et terminer en obligeant Est, à trois cartes de la fin, à sécher l'As de Trèfle pour le mettre en main et l'obliger à rejouer sous son Roi de Pique. Mais Kaplan trouva quand même le moyen de gagner. Il prit le 7 de Carreau de sa main, coupa un Cœur, revint chez lui à l'atout, coupa un autre Cœur et joua le 4 de Trèfle sous le Roi. Que pouvait faire Est, qui avait la main idéale pour le déclarant ? S'il fournissait le 3 de Trèfle, le 9 de Kaplan faisait la levée. Alors, Est prit avec le 10, mais, n'ayant plus de Cœur, il dut livrer le contrat, car, sur une contre-attaque à Pique, il suffisait à Sud de passer la Dame, et un retour à Trèfle permettait l'affranchissement du Roi de Trèfle pour la défausse du Pique perdant de Sud, et il ne restait à celui-ci qu'à couper son dernier Cœur.

Bridge hand analysis including card distributions for North and South, and a table of possible outcomes for West, North, East, and South.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunschbourg 94852 Ivry cedex

Le Monde Président-directeur général : Dominique Alduy Directeur général : Stéphane Corne 21bis, rue Claude-Bernard - BP 218 75226 PARIS CEDEX 05 Tél : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26

# CULTURE

LE MONDE / JEUDI 2 DÉCEMBRE 1999

**MUSIQUE** Longtemps figé dans des stéréotypes (culte de l'argent et des armes à feu, machisme), le hip-hop connaît un renouveau créatif grâce à l'apparition de

groupes qui prônent le retour à la festività des origines. ● LES TRANSMUSICALES, festival rennais souvent à la pointe des nouveaux courants musicaux, a réservé, du

2 au 4 décembre, une place importante à ces artistes (The Arsonists, Quannum, pour l'Amérique, Saïan Supa Crew pour la France) au côté de formations légendaires (Public

Enemy, Jungle Brothers). ● CES ARTISTES revendiquent une ouverture d'esprit qui avait disparu dans le hip-hop et s'amuse à jouer avec les mots au cours de joutes

oratoires. ● LE FESTIVAL accueille également Etant donné, un duo français de musiciens électroniques influencé par Antonin Artaud et les surréalistes.

## Les Transmusicales accueillent un hip-hop nouveau, progressiste et poétique

Du 2 au 4 décembre, le festival rennais ouvrira ses scènes à un nombre inhabituel de rappers. Aux côtés de valeurs historiques (Public Enemy), beaucoup de nouvelles têtes qui témoignent que le genre s'est débarrassé de ses clichés en retournant à la virtuosité festive des origines

**LA PROGRAMMATION 1999** des Transmusicales est un excellent signe pour le hip-hop. Capteur toujours pertinent des effervescences de la scène musicale, le festival rennais a invité, du 2 au 4 décembre, un nombre inhabituel de rappers. Quelques noms de légende - Public Enemy, Jungle Brothers -, pionniers progressistes du genre, mais aussi une pléiade de nouvelles têtes - The Arsonists, Me One, Ador, Quannum, Crazy Town, Beat Junkies pour l'Amérique, Saïan Supa Crew pour la France. Ils témoigneront, au milieu des pointures des musiques électroniques et des brassages de la world music, de la bouffée d'oxygène qui revigore enfin la scène rap. Points communs de ces jeunes talents : une envie de retrouver la virtuosité festive des origines, d'élargir les rimes à une poésie impliquée et excentrique, de préférer la création à la gestion pépère du capital « bad boy »...

Les poses guerrières, l'obsession matérialiste, la paranoïa communautaire avaient fini par recouvrir le hip-hop d'une chape de plomb. A quelques exceptions près (Busta Rhymes, Timbaland...), les mêmes clichés étouffaient les charts américains. Pourtant, on pouvait percevoir depuis quelques mois d'excitants balbutiements échappés d'une scène underground soutenue par des labels indépendants - Rawkus, Soul Sides, Matador... - au rôle primordial. Une poignée d'albums concrétisent aujourd'hui ces aspirations. Paradoxalement, c'est souvent en se réclamant des valeurs origi-

nelles du hip-hop que ces groupes affirment leur modernité. On revendique le sens de la fête, l'ouverture d'esprit qui présidaient aux premières block parties organisées dans le Bronx à la fin des années 70, dans un élan de non-violence (*Le Monde* du 18 octobre).

### JOUTE ORATOIRE

« Au début du hip-hop, explique Q-Unique, l'un des cinq chanteurs du groupe new-yorkais The Arsonists, les punks se mélaient aux gens du ghetto. Les DJ pouvaient jouer du rap, de la disco, du rock, sans préjugés. Mais après quelques années, ils n'ont rien joué d'autre que du hip-hop. Leur public a l'esprit trop étroit. Je veux pouvoir monter sur scène avec les rockers de Rage Against The Machine si ça me chante... »

Principe de base de cette culture, la joute oratoire est remise à l'honneur. Pour Tim Parker, alias The Gift Of Gab, vocaliste du duo californien Blackalicious (premier album, l'excellent *NA*) et membre du collectif Quannum, « seule la dextérité compte dans les batailles de MC, on fait abstraction des poses, du quartier, de la couleur de peau ». Ces références old-school se doublent d'une ambition qui prend pour modèle d'autres grands anciens. A la fin des années 80, des groupes comme De La Soul, Jungle Brothers et A Tribe Called Quest militaient au sein du mouvement Native Tongues pour un rap à la fois festif et « conscient ». Mos Def, étoile montante du rap de Brooklyn, récent auteur du brillant *Black On Both Sides*



DANIEL HASTINGS

(et comédien dans le prochain Spike Lee), a rodé ses rimes aux côtés de ces aînés. « De La Soul m'a initié à une approche cérébrale du hip-hop. Q-Tip et Ali, de A Tribe Called Quest, m'ont appris à marier des moments doux et luxuriants à des rythmes agressifs. »

### LE POUVOIR DE SAN FRANCISCO

Parmi les défis relevés par Mos Def, celui des mots. « Gamin, le rap était surtout prétexte à la déconade, mais j'ai ensuite eu envie d'étudier le

pouvoir de la langue. J'ai voulu donner à mes rimes la même substance qu'un poème, un roman ou un discours puissant. » On rapprochera cette démarche de la multiplication aux Etats-Unis des performances de spoken words, ces joutes poétiques récemment mises en scène dans le film *Slam*. Ce n'est d'ailleurs pas par hasard si Mos Def, en association avec son compère Talib Kweli, du groupe Black Star, a racheté Nkiru Bookstore, une librairie afrocentriste menacée de faillite.

Parmi les leçons apprises auprès des Native Tongues, les groupes d'aujourd'hui revendiquent l'envie de jouer d'un spectre musical anticonformiste. Le phénomène se vérifie d'Est en Ouest, mais ces audaces sonores se manifestent particulièrement autour de la baie de San Francisco. Pour Chief Xcel, l'alchimiste de Blackalicious, la région dispose de plusieurs atouts. « C'est l'un des endroits des Etats-Unis où les mentalités et les musiques sont les moins ghettoisées. En plus, nous n'avons pas de véritable industrie phonographique. Cela nous a fait développer une atti-

tude autogestionnaire qui a permis l'éclosion de labels indépendants, libres dans leurs choix musicaux. »

Avec le DJ d'origine asiatique Dan « The Automator » Nakamura, récemment producteur avec l'ex-De La Soul, Prince Paul, d'un concept-album d'une incroyable variété de styles, *Handsome Boy Modeling School*, DJ Shadow est l'autre petit génie de cette scène californienne. Auteur en 1996 de *Endtroducing*, album-pierre de touche du hip-hop instrumental (ou *abstract hip-hop*), ce jeune DJ blanc a prouvé que les platines pouvaient encore inventer des paysages inédits. Ame du projet Quannum, regroupant d'autres militants du renouveau - Latryx, Blackalicious, Jurassic 5, Company Flow... - dans un album éponyme mêlant tous les courants, du rock au trip-hop, DJ Shadow confronte son art à celui des laborantins de l'électronique britannique. Pour son complice Chief Xcel, « DJ Shadow est un savant. Il respire la culture des bad boys, mais sa vision futuriste a aussi amené un nouveau public au hip-hop ».



H. BROWN

Deux groupes emblématiques du renouveau du hip-hop. A gauche, The Arsonists, cinq New-Yorkais précédés d'une flatteuse réputation sur scène. A droite : Quannum, collectif californien brassant tous les styles, du rock au trip-hop.

Autre préoccupation majeure de cette nouvelle vague, redorer le blason de concerts rap trop souvent sacrifiés pour cause de je-m'en-foutisme et simili play-back. Auteurs d'un très prometteur premier album (*As The World Burns*), The Arsonists se sont fait une spécialité des performances live, ébouriffantes d'énergie et d'humour. Membre du collectif de danseurs new-yorkais Rock Steady Crew, le quintet sait chauffer une salle. « Nous avons tellement souvent été déçus par nos idoles en concert, explique Q-Unique, que, dès le départ, nous avons réfléchi à comment occuper une scène. »

En France, Saïan Supa Crew suit brillamment cette voie. Dotés de la plupart des caractéristiques (idéologie old-school et énergie progressiste) de leurs homologues américains, les six membres de ce groupe francilien bousculent une scène nationale qui s'encroûtait dangereusement. « Le rap français aujourd'hui, soutient Sir Samuel, l'un des chanteurs du Crew, obéit à trop de stéréotypes. Tout est fait pour gagner un maximum d'argent. Nous venons tous d'endroits différents de la banlieue parisienne, ce qui nous réunit, c'est l'amour de la musique, pas des histoires de ville ou de clan. On veut montrer aux gens que les jeunes rappers peuvent aussi être des artistes. »

Stéphane Davet

## Etant donné, de bruit et d'éclat

**DANS LE CIRCUIT** des galeries d'art, des lieux pluridisciplinaires et de l'underground le plus actif, l'Allemagne ou les Etats-Unis, bien plus que la France, connaissent depuis longtemps Etant donné, duo formé en 1980 par les frères Eric et Marc Hurtado. On saluera donc les programmeurs des Transmusicales d'avoir trouvé une case où recevoir une formation étiquetée à la pointe la plus radicale de l'avant-garde. Leur nom évoque le fameux mur de Marcel Duchamp, un Duchamp considéré comme un alchimiste secret.

Fils d'un exilé républicain espagnol réfugié au Maroc, Eric Hurtado, né en 1959, et son frère Marc, né en 1962, vivent aujourd'hui à Grenoble. Vers l'âge de seize ans,

ils se plongent dans la lecture d'Antonin Artaud, commencent à enregistrer des sons naturels, se demandent si le théâtre de la cruauté prôné par l'écrivain ne pourrait pas trouver une transcription sur scène. « Sans le savoir, on était dans la musique concrète, explique Eric Hurtado, au nom des deux frères. On ne voulait pas utiliser d'instruments, pas subir les études théoriques musicales pour relayer nos désirs. Nous avions besoin d'une pratique, pas de concepts. » A leur manière, ils intègrent des techniques du *cut up*, des éléments du surréalisme, inventent, au fur et à mesure de leurs découvertes, une sorte de spectacle total de bruit et d'éclat.

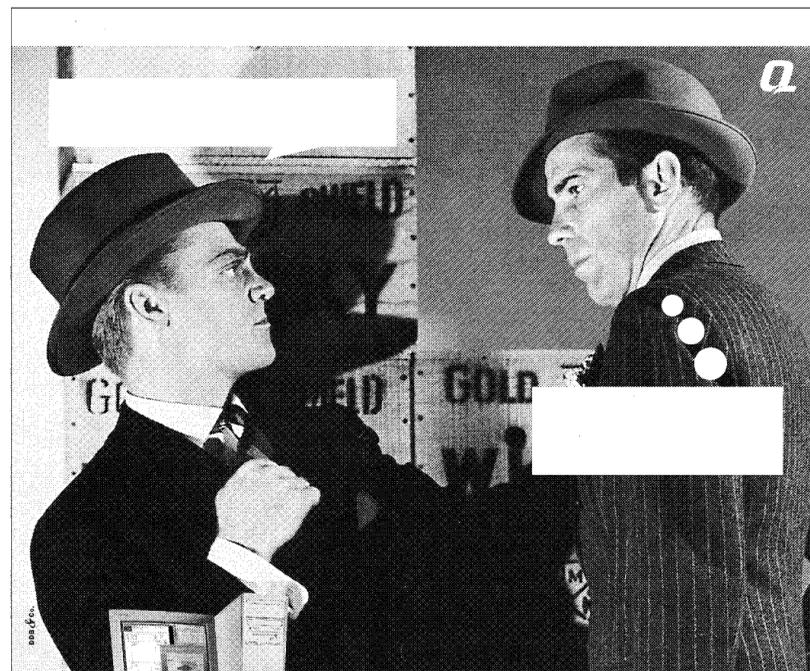
Dans l'un de ses récents disques,

*Re Up*, Etant donné, attiré par les traitements électroniques et les samplers, renouait avec de vieilles connaissances de l'Américain Alan Vega, moitié du duo Suicide (avec Martin Rev) et le Britannique Genesis P-Orridge, fondateur de Throbbing Gristle, deux icônes des musiques dites industrielles qui, vers la fin des années 70, rece-laient de sombres énergies, souvent bien plus dérangeantes que celles du mouvement punk en train de naître des deux côtés de l'Atlantique. Autre invitée, Lydia Lunch, une enragée souvent au bord du précipice. Aux Transmusicales, seul Genesis P-Orridge, avec son groupe actuel, The Majesty, sera présent auprès d'Etant donné. Réunis par un même intérêt sur l'intimité des mots avec la musique, les deux groupes devraient éviter la posture du concert rock à prétentions artistiques.

Sur scène, le son doit être poussé à son maximum. Pour les lumières, pas de demi-mesures, c'est le noir presque absolu ou l'éblouissement le plus total. Il y a chez Etant donné comme un rite cérémoniel, un état de relâchement qui tient de la possession, un face-à-face entre les mots et la musique issue des machines. « Comme dans le flamenco, plus on s'oublie et plus on est fort », résume Eric Hurtado.

Sylvain Siclier

★ Etant donné : *Re Up*, 1 CD DSA 54061 et *Offenbarung und Unter-gang*, 1 CD DSA 54062. *Second Annual Report*, de Throbbing Gristle (1977), vient d'être réédité en CD par Mute Records.



Ouf... sauvé par le  
Prosignia 330 à 8590 FHT(1)!

Pour répondre à vos ambitions et booster votre société, Compaq vous propose le Prosignia 330 : le meilleur de la puissance.

Processeur Intel® Pentium® III 450 MHz  
Mémoire vive 64 Mo SDRAM  
Disque dur 8.4 Go  
Carte réseau Ethernet 10/100

Ecran 15"  
Garantie 3 ans dont 1 an sur site  
Matériel (Bios) prêt pour l'an 2000



POUR UNE AIDE IMMÉDIATE :

à suivre...

MD1299

## Du mythe, du texte et de la musique

L'ensemble Transes européennes présente trois de ses spectacles au Théâtre du Lierre

**DU SOL** au plafond, la pièce est envahie d'instruments de percussions. Grands tambours, petits objets, clochettes, peaux, bois, métaux, terre, carapaces de tortue, mâchoire d'âne... Mirtha Pozzi et Pablo Cueco, percussionnistes et compositeurs, couple à la ville, parfois sur scène, ont installé en dessous de leur appartement d'une rue tranquille du 3<sup>e</sup> arrondissement de Paris leur atelier de répétition.

A trois, on s'y sent bien. Un de plus et l'on commence à se bousculer. A quelques jours de la première des spectacles que Transes européennes, un ensemble - un collectif? - de musiciens de toutes pratiques et cultures, va présenter au Théâtre du Lierre, ils travaillent avec le chanteur Xavier Legasa sur de courtes pièces extraites du *Serpente immortel*. Le mouvement de grève à Radio-France a empêché que des répétitions prévues dans la « maison ronde » soient maintenues. Quant à la version radiophonique de *La Naissance de Gargantua* sur France-Culture, on verra plus tard.

*Le Serpent immortel* et *Gargantua* sont deux des spectacles regroupés sous le thème des « mythes ancestraux et fondateurs ». Le premier évoque certaines des mythologies de l'Amérique précolombienne à partir de textes collectés et adaptés par Eduardo Galeano, né à Montevideo en 1940, et du *Popol Vuh*, livre sacré. Mirtha Pozzi les a choisis, certains en espagnol, d'autres traduits en français. En partant du rythme des textes, elle a composé des musiques. Le second transcrite sur scène le texte fleuve de Rabelais. Les mots sont lus, joués par des comédiens accompagné d'un orchestre. Avec *Patch*, une courte œuvre du pianiste et compositeur Michel Musseau, tragédie sonore qui s'aventure vers le mythe d'Orphée, Transes européennes invite à trois variantes possibles des relations entre le texte, la musique, la scène et le risque de l'instant nécessaire au spectacle.

Les membres de Transes euro-



FRANÇOIS FIGLARZ

Les percussionnistes Pablo Cueco et Mirtha Pozzi.

péennes sont en résidence au Théâtre du Lierre, où la programmation, depuis 1980, maintient l'idée que musique, théâtre, danse peuvent se nourrir mutuellement. « *Le Lierre*, précise Pablo Cueco, n'est pas uniquement un lieu d'accueil qui case un projet dans sa programmation au hasard, encore moins un hangar. Farid Poya [directeur du théâtre, metteur en scène et auteur] en a fait un centre de recherche, avec une équipe stable, des objectifs de création qui témoignent d'un esprit de travail proche du nôtre. »

### VARIÉTÉ INTELLIGENTE

Pour dire la variété intelligente du collectif (outre Pozzi, Cueco et Musseau, le pianiste Patricio Villarroel, le clarinetiste Denis Colin...), on rappellera qu'en 1984 une partie de la bande était du *Bal de la contemporaine* avec Georges Aperghis, Luc Ferrari, Michel Portal, qu'en 1987 ce fut le *Concert baroque* avec Ernest Pignon-Ernest pour un hommage à Alejo Carpentier, que divers chants et personnages révolutionnaires ont été évoqués dans des spectacles, que les festivals Banlieues bleues et Sons d'hiver sont attentifs à être un relais, qu'un label de production phonographique prolonge, éclaire des engagements artistiques.

Au début, Mirtha Pozzi, née en Uruguay, élevée au Chili, arrivée en France en 1974, souhaitait donner à chacun des textes (*La Création, La Toile d'araignée, Les Couleurs, Le Tatu, Le Serpent...*) une identité propre avec des voix, des orchestrations différentes. Dans un monde idéal, les moyens n'auraient pas manqué. Avec un grand sou-

rire, Mirtha Pozzi explique qu'elle a revu ses envies, que l'orchestre qu'elle a réuni (percussions, voix, accordéon, contrebasse, saxophones, une danseuse, des lumières) saura amener la musique d'un endroit à l'autre, tango argentin, cumbia colombienne, musiques cubaines, l'Afrique noire, que parfois les rythmes, les mélodies n'iront pas vers des références explicites.

Pour Pablo Cueco, Corrèzien né en 1957, *Gargantua* est une histoire qui vient de loin. Il a déjà travaillé en 1981 avec le metteur en scène Pierre-Etienne Heymann et le saxophoniste Sylvain Kassap sur ce sujet, vaste, ludique, avec ses enchevêtrements de personnages, de styles narratifs avec lesquels Rabelais invente une langue foisonnante (l'épopée, le latin de cuisine, le récit, le dialogue, le pseudo scientifique...). Au Lierre, il y aura la naissance de *Gargantua* puis l'éducation et le voyage à Paris seront présentés le 23 janvier 2000 à Sons d'hiver. Après viendront les guerres piccoloholines. Sur quelques années, on peut imaginer la présentation de l'intégralité des épisodes.

S. Si.

★ *Le Serpent immortel*, de Mirtha Pozzi, du 1<sup>er</sup> au 4 décembre, 20 h 30, jeudi 2 à 19 h 30; *Patch*, de Michel Musseau et *La Naissance de Gargantua*, de Pierre-Etienne Heymann et Pablo Cueco, du 8 au 11 décembre, 20 h 30, jeudi 9 à 19 h 30. Théâtre du Lierre, 22, rue du Chevaleret, Paris-13<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Bibliothèque-François-Mitterrand. Tél.: 01-45-86-55-83. De 60 F à 120 F.

## Blois tombe en enfance

### BLOIS

de notre correspondant

Sous le chapeau pointu du « premier ministre nain-dépendant de la République de la 4<sup>e</sup> dimension » illuminant la façade du château de François I<sup>er</sup>, Catherine Trautmann, ministre de la culture, et Jack Lang, maire de la ville, ont baptisé, mercredi 10 novembre, Blois « Cité des enfants de l'an 2000 ». Tout au long de l'année, avec le soutien de la mission pour la célébration de l'an 2000, Blois organise des Olympiades des jeux de récréation, accueille un village d'enfants musiciens du monde, imagine de nouvelles escarpollettes, invente un parcours de mirage et d'illusion aux auteurs d'enfants, célèbre les enfantillages du peintre Hervé Di Rosa, ou s'ouvre aux « Cents langages de l'enfant » tels qu'on les parle en Italie dans les crèches et maternelles ouvertes de Reggio-Emilia.

Le projet est né au pied du mur de Ben, trois cents tableaux d'écriture sur émail, où des enfants poètes jouent à se prendre aux mots. « *Il faut tout dire* », « *Faites le contraire* », « *Tout est art* », proclame le mur de leur cour de récréation. A l'Ecole d'art de Blois, deux mille enfants accompagnés par une dizaine d'artistes s'initient et jouent à l'art contemporain. En leur offrant la cité et le millénaire, le directeur de l'école et de son musée d'art contemporain, Pierre-Jean Galdin n'a qu'un seul mot d'ordre :

« *Vive la récré, que 2000 soit un temps de vacance et de jeu, d'émerveillement, d'enchantement : d'enfance. Sans autre projet que le plaisir et la découverte : la récréation. En attendant la re-création peut-être...* »

L'exposition universelle des mondes nains-ventés « matérialisera les mondes nains-congrus de l'invisible, de l'absurde et de toutes les sciences de l'impossible » sous la haute autorité du gouvernement de la République des nains de la 4<sup>e</sup> dimension, proclamée à Blois en 1998. Pour Alain Goulesque, directeur pédagogique, « nul ne doit penser que cette République est une aberration : ce n'est pas le monde de l'imaginaire pur mais celui d'un léger décalage opéré sur la réalité, dont les enfants sont les seuls maîtres ».

Et Blois restera la cité des enfants pour... mille ans. Autour du pavillon des enfants, des artistes Jeff Wall et Dan Graham, la récréation n'aura pas de fin. Edifiée sur un ancien jardin royal redessiné en terrain d'aventure par le paysagiste Gilles Clément, à la fois monument symbolique et espace de jeu, théâtre de reflets, colline et grotte, cette vaste construction en forme de dôme à demi enterrée est l'une des plus importantes commandes publiques passées à des plasticiens depuis les colonnes de Buren.

Jacques Bugier

## Henri Troyat accusé de plagiat

**LA CHAMBRE** de la presse du tribunal de grande instance de Paris a examiné, au fond, le 24 novembre, l'affaire qui opposait Gérard Pouchain et Robert Sabourin (décédé le 23 mai 1998 et représenté par ses héritiers) à Henri Troyat. Les demandeurs avaient assigné ce dernier pour « contrefaçon évidente ». En janvier 1992, ils publiaient, aux éditions Fayard, *Juliette Drouet ou La Dépaysée*, une biographie de la comédienne et compagne de Victor Hugo (« *Le Monde des livres* » du 29 mai 1992). En septembre 1997, Henri Troyat sortait, chez Flammarion, sa propre *Juliette Drouet*.

M<sup>o</sup> Judith Ickowicz a noté que le contenu, comme l'architecture du livre d'Henri Troyat, était « une reproduction quasi servile » de l'ouvrage de ses clients. Elle demande notamment au tribunal d'ordonner l'interdiction aux défendeurs de poursuivre la fabrication, l'exploitation et la commercialisation de l'ouvrage, le retrait de la vente ainsi que la condamnation d'Henri Troyat et des éditions Flammarion, pris *in solidum*, à verser à la librairie Arthème Fayard, à M. Gérard Pouchain et aux héritiers de M. Sabourin 500 000 francs de dommages et intérêts.

M<sup>o</sup> Olivier Metzner, représen-

tant Henri Troyat, a fait remarquer qu'« il n'y avait pas de plagiat sous aucune forme que ce soit » et qu'il était logique que toute biographie consacrée à une même personne soit constituée « des mêmes faits matériels et historiques ». Il demande au tribunal de débouter les éditions Fayard et leurs auteurs. Enfin, M<sup>o</sup> Josée-Anne Bénazeraf a fait valoir que les éditions Flammarion qu'elle représente n'y a eu « ni faute ni négligence ». Le jugement sera rendu le 9 février.

Emilie Grangeray

## HOROSCOPE

Semaine du 1<sup>er</sup> au 7 décembre



**AMOUR :** Rien à dire

**SANTÉ :** Rien à craindre

**TRAVAIL:** RIEN À FAIRE

**VOTRE JOUR DE CHANCE :** Le 1<sup>er</sup> décembre



**AMOUR :** Grande rencontre dans une grande surface

**SANTÉ :** RIEN À FAIRE, vous êtes en forme

**TRAVAIL:** Un léger mieux du côté de l'ANPE

**VOTRE JOUR DE CHANCE :** Encore le 1<sup>er</sup> décembre



**AMOUR :** C'est plus fort que vous, il n'y a RIEN À FAIRE

**SANTÉ :** Votre coeur pourra vous jouer des tours

**TRAVAIL:** Avec votre CV, ça va

**VOTRE JOUR DE CHANCE :** Définitivement le 1<sup>er</sup> décembre



**AMOUR :** L'affaire est dans le sac !

**SANTÉ :** Vous allez retrouver la forme

**TRAVAIL:** Prenez du bon temps, allez au cinéma

**VOTRE JOUR DE CHANCE :**

## AUJOURD'HUI

ALAIN ROZANES et PASCAL VERRROUST  
ADR PRODUCTIONS présentent

COMPÉTITION OFFICIELLE  
VENISE 1999

# RIEN À FAIRE

UN FILM DE  
MARION VERNOUX

AVEC  
**VALERIA BRUNI TEDESCHI**  
**PATRICK DELL'ISOLA**  
**SERGI LOPEZ**  
**FLORENCE THOMASSIN**

PYRAMIDE DISTRIBUTION

France inter

pyramidefilms.com

PARIS PREMIERE

# « Le Pavillon aux pivoines » ou le pouvoir universel du merveilleux

Cent soixante personnages dans des costumes et des décors à couper le souffle

Surtout, ne pas craindre la barrière de la langue, très rapidement franchie. Avec un orchestre de douze musiciens, cent soixante personnages re-

vêtant plus de cinq cents costumes, la splendeur des décors de Huang Haiwei, *Le Pavillon des pivoines*, mis en scène par Chen Shi-Zheng à la

Grande Halle de La Villette, à Paris, est un enchantement qui célèbre deux valeurs très universelles : l'intelligence et le verbe.

**LE PAVILLON AUX PIVOINES**, livret de Tang Xianzu (1558), notation musicale de Ye Tang (1792), mise en scène de Chen Shi-Zheng. Prochaine intégrale, épisodes de trois heures séparés par un entracte d'une heure : vendredi 3, de 19 heures à 22 heures ; samedi 4, de 15 heures à 22 heures ; dimanche 5 de 15 heures à 22 heures. Grande Halle de La Villette, espace Charlie-Parker, 211 avenue Jean-Jaurès, Paris 19°. M<sup>e</sup> Porte-de-Pantin. Tél. : 08-03-07-50-75, ou au Festival d'Automne, tél. : 01-53-45-17-17. De 750 F à 810 F (intégrale), 360 F (deux épisodes). En chinois, surliné en français. En direct sur la chaîne Mezzo.

Il ne faut que quelques minutes pour se faire au chinois – même pour les quelques familles d'origine chinoise ou cambodgienne présentes, les niveaux de langue sont aussi inhabituels que l'ancien français à nous autres –, aux intonations des chanteurs-acteurs qui font souvent penser à des plaintes infinies, à des timbres de voix dans le registre aigu, dotés d'un effet de nasalité. Ensuite le chant comme les récitatifs sonnent familiers dans leur capacité à exprimer des émotions. Le cliché du pouvoir universel de la musique tombe ici au plus juste. L'orchestre de douze musiciens dirigé par le flûtiste Zhou Ming, visible sur la scène, intégré sur la droite du décor accompagne l'action, le moindre geste des acteurs, souligne

certaines situations. Parmi les instruments, de nombreuses percussions, gongs et cymbales, cordes et un orgue à bouche.

Le metteur en scène Chen Shi-Zheng, né dans le Hunan, âgé de trente-six ans, new-yorkais depuis presque quinze ans, a su trouver les talents pour transcrire sa vision. Les costumes, plus de cinq cents pour habiller les quelque cent soixante personnages (certains des acteurs interprètent une vingtaine de rôles), sont de soies délicates et multicolores. Cheng Shuy les a conçus et a supervisé leur confection à Suzhou, près de Shanghai. Les acteurs les portent avec un naturel étonnant. Ainsi lors des danses et des combats, on est emporté dans un tourbillon de couleurs qui répondent aux scènes intimes où les deux amants, Du Liniang, Belle (interprétée par Qian Yi, un océan de grâce), et Liu Mengmei, Rêve du prunier (Wen Yuhang, dont le personnage, étrangement, tend à subir les événements plus qu'à les contrôler), se frôlent tels deux papillons.

Il faut prendre la précaution d'arriver avec un peu d'avance pour contempler à loisir le plateau et les décors de Huang Haiwei. Un plan d'eau occupe l'avant de la scène. Des canards y cohabitent avec des poissons rouges. Dans l'eau se reflète le plateau central, l'un des lieux des différentes péripéties de l'intrigue, un pavillon de jardin en bois brun rouge avec des bancs de mêmes teintes. Une autre estrade, dans le même style, figure, selon les scènes, une échoppe, une chambre

de repos, un bordel... Accroché aux piliers, un rideau de soieries percé de deux ouvertures s'élève de temps à autre, ouvrant vers le fond du plateau, lui-même fermé au loin par un décor de montagnes printanières qui deviendra gris et brumeux lors des épisodes III et IV.

## Des contrastes, une fluidité qui abolissent temps et durée

Les lumières et les accessoires (nombreux, du plus simple bâton, à de lourdes tables, fanions claquant ou lampions magiques), dont Yi Liming à la responsabilité, participent à cette sorte de ballet interrompu. C'est parfois une teinte de blanc qui accompagne un récitatif, ailleurs, plein jour, plus loin, des effets d'ombres renforcent le paysage tourmenté des enfers d'où Belle obtient l'autorisation de partir pour retrouver celui qu'elle a aimé lors d'un rêve et dont l'absence l'a conduite à une mort annoncée. Un ingénieux système de micros cachés dans les coiffes et les boiseries conçu par David Meschter permet d'entendre nettement le moindre souffle des voix, les pas et nous projette au plus près de la pièce, dont nous sommes aussi des participants (on peut se lever, aller se restaurer, quitter la salle quelques minutes).

On soulignera l'intelligence de Chen Shi-Zheng, son souci de laisser un peu de champ aux acteurs, qui, comme les musiciens, peuvent se laisser emporter par la force d'une scène, improviser en quelque sorte, et surtout sa manière de rendre, au travers de sa direction d'acteur, des contrastes, une fluidité qui abolissent temps et durée. A une époque où l'attention n'est pas sollicitée plus de quelques minutes, Chen Shi-Zheng avance à pas savamment comptés.

Reste une histoire avec ses rebondissements, ses invraisemblances, ses retournements que Tang Xianzu nous a résumés dans les premiers instants de la pièce, par la voix du conteur. Si l'on en connaît le déroulement et le dénouement (Belle rêve, tombe amoureuse, meurt, ressuscite, retrouve son amant et ses parents tandis qu'autour règne l'état de guerre, puis la paix), on est quand même happé par l'intrigue, par tous ses personnages secondaires extraordinaires de truculence, d'humanité, de présence. Ne pas être captivé témoignerait d'un refus d'accepter le merveilleux. Surtout, *Le Pavillon aux pivoines* dresse un portrait de femme, amoureuse, volontaire, passionnée dont toute actrice voudrait endosser les habits, en même temps qu'il rappelle l'idée fondatrice que le verbe, l'intelligence peuvent dominer la marche du monde.

S. Si.

## Paul Delaroche, industriel du spectacle peint

**PAUL DELAROCHE, UN PEINTRE DANS L'HISTOIRE**, Musée des beaux-arts, 10, rue Georges-Clemenceau, 44000, Nantes. Du mercredi au lundi, de 10 heures à 18 heures, le dimanche à partir de 11 heures. Tél. : 02-40-41-65-65. 20 F (30 €). Jusqu'au 17 janvier.

Comment faire de jolies images avec des tableaux médiocres ? Par la photographie, par la reproduction lithographique. Ce truisme n'a pas été découvert au XX<sup>e</sup> siècle et par Salvador Dali, mais au XIX<sup>e</sup>, qui a inventé et développé puissamment ce commerce, jusqu'aux produits dérivés, aux soucoupes en porcelaine et aux tasses à café historiées.

Le démontrer est le principal intérêt de l'exposition Delaroche – mais c'est un intérêt véritable puisque s'amorce ainsi enfin une étude de la peinture académique qui, au lieu de s'ensabler dans d'improbables campagnes de réhabilitation, décrit le fonctionnement d'une industrie. A l'origine se trouve le peintre, Paul Delaroche en la circonstance, né en 1797 à Paris, fils d'un expert en tableaux employé au mont-de-piété. Son fils ap-



« Lady Jane Gray au moment du supplice » (1858). Photographie (17,4 x 21,1 cm).

prend son métier aux Beaux-Arts, passe par l'atelier de Gros, s'initie à la lithographie et expose pour la première fois au Salon de 1822.

Bientôt, sa dextérité lui vaut des commandes. Il se spécialise dans la reconstitution de scènes historiques

et l'art sacré. Il se distingue par la précision de sa facture, son goût pour les détails qui font authentiques et la ressemblance de ses portraits. Fort de ces qualités techniques, Delaroche prospère et se fait élire à l'Académie des beaux-arts en 1832, à trente-cinq ans. Sa carrière ne peut dès lors qu'être magnifique, jusqu'à la Révolution de 1848 qui, privant Delaroche de l'essentiel de ses soutiens officiels, précipite son déclin et sa mort, en 1856.

### SEUL BUT : PLAIRE

Sous la monarchie de Juillet, son succès a été immense. L'exposition nantaise ne contiendrait-elle que ses tableaux, ce succès serait incompréhensible tant ils se révèlent désespérément appliqués, propres, oscillant entre le mélodrame et la mièvrerie, avec un fond de complaisance inépuisable – nuls, simplement nuls. Delaroche n'a qu'un but, plaire.

Plaire aux puissants dont il tire des portraits bien respectueux. Plaire aux bourgeois, dont il flatte le culte de la famille et la piété. Plaire aux mères, à force de peupler ses toiles de bambins blonds et joufflus. Plaire au pape Grégoire XVI, dont sa toile révèle à quel point il ressemblait à Pierre Perret. Plaire à tout le monde, et particulièrement aux acheteurs de la firme Goupil, du nom d'Adolphe Goupil, génial inventeur de l'industrie imagière. Par

l'estampe et la photographie, ce dernier procure à Delaroche des centaines d'amateurs, qui ne pourraient acquérir une huile, mais se paient un cliché ou une litho. Tout juste sec, le tableau est cliché par Bingham et gravé par d'obscur tâcherons du burin. Et on tire. Et on vend. Et on inonde le marché.

Dans l'Europe entière, *Jane Gray* n'en finit plus d'attendre l'instant du supplice et la *Jeune Martyre* de flotter dans sa mare, cependant que les *Girondins* se jurent amitié dans leur cachot et qu'un *Bonaparte* transi passe les Alpes à dos de mulet. Ces vignettes n'ont rien à voir avec l'histoire de la peinture, qui se joue alors dans l'atelier d'Ingres, celui de Delacroix et celui de Courbet. Delaroche a choisi, à son insu peut-être : il ne sera pas des leurs, mais le fournisseur des « bonnes gens », l'illustre de « bon peuple », un infatigable entrepreneur de spectacles éducatifs et édifians. En quoi il est féroce moderne : de nos jours, il serait cinéaste à Hollywood ou metteur en scène au Palais des congrès, et il conviendrait donc de le respecter à proportion de ses bénéfices. Il serait sinon interdit, du moins déconseillé de le critiquer, puisque « ça marche ».

« Ça a marché » aussi pour Delaroche, une vingtaine d'années, avant qu'il ne cède sa place à un deuxième producteur de chromos, Gérôme, lequel eut la bonne idée d'épouser la fille de Goupil, associant affaires et sentiment. Ainsi se développait le capitalisme de la consommation culturelle, en France, il y a un siècle et demi.

Philippe Dagen

**THÉÂTRE FONTAINE**  
Les nouvelles  
**Breves de Comptoir**

Textes Jean-Marie GOURIO  
Mise en scène Jean-Michel RIBES  
TÉLÉPHONE : 01 48 74 74 40  
F. N. A. C. : 01 42 31 31 20  
DU MARDI AU VENDREDI 20H45  
LE SAMEDI A 18H ET 21H  
et les DIMANCHES à 15 HEURES

Le spectacle totalement jubilatoire. France Soir  
Épatant d'invention, et fon rit, et fon rit. Télérama  
On ne veut plus sortir du théâtre. Charlie Hebdo

## SORTIR

### PARIS

#### Little Bob

Figure historique d'un rock'n'roll *made in France* chanté en anglais, Little Bob, alias Robert Piazza, tient le pied de micro depuis le milieu des années 60 et n'a, depuis, jamais dévié de sa route : le petit rituel du Havre défend, contre vents et marées, un son, une esthétique et une attitude qui fit les grandes heures du rhythm'n'blues britannique. Frère de sang d'Eric Burdon, l'ancien leader des Animals, Little Bob est un grand chanteur, aussi à l'aise dans la ballade que dans le rock'n'roll torride, un *showman* exceptionnel (il faut imaginer l'acteur Joe Pesci sur une scène), accompagné de musiciens qui connaissent leur grammaire. Au moment où paraît le premier volume de *One Story* (Outside Records), une anthologie d'inédits de 1976 à nos jours, on ira le voir avec le respect dû aux anciens et avec l'espoir d'entendre des classiques éternels, *All or Nothing* ou *Roll Over Beethoven*, par exemple.

La Maroquinerie, 23, rue Boyer, 20°. M<sup>e</sup> Gambetta. Le 2, 20 h 30. Tél. : 01-40-33-30-60. 100 F.

#### Compagnie Christine Bastin

Dans sa pièce *Be*, Christine Bastin fait exploser sa sensibilité corporelle à travers quatre duos enracinés dans le désir d'amour. Amour en fin de parcours, amour homosexuel ou hétérosexuel. Maternelle, Christine Bastin révèle les êtres dans leur profondeur le plus secrète. Sans peur ni tabou, *Be* porte bien son titre.

Centre culturel Boris-Vian, rue du Morvan, 91 - Les Ulis. Le 3, 20 h 30. Tél. : 01-69-28-64-80. 100 F.

### Kenneth Anger

Entouré d'un halo de « scandale » ou de ferveur, Kenneth Anger – né aux Etats-Unis en 1930 – est l'une des figures du cinéma expérimental. *Fireworks*, réalisé en 1947 et interprété par lui-même, le révèle au public – et aux censeurs – au travers d'une histoire semi-onirique sur des fantasmes homosexuels sadomasochistes. Outre *Fireworks*, sont présentés *La Lune des lapins* (1950-1972), *Inauguration of the Pleasure Dome* (1966), *Scorpio Rising* (1963), *Invocation of my Demon Brother* (1969), sur une musique de Mick Jagger. En avant-première, présentation de son dernier film, *Don't Smoke that Cigarette ! Forum des Images, porte Saint-Eustache, 1<sup>er</sup>. M<sup>e</sup> Les Halles. Le 1<sup>er</sup>, 19 heures et 21 heures. Tél. : 01-44-76-62-00. 30 F la séance.*

### LE MANS

#### Les Carrefours de la pensée

Du 10 au 12 décembre, *Le Monde diplomatique*, Radio France Internationale et TV5 organisent, pour la dixième année consécutive, Les Carrefours de la pensée. Cette année, le thème en est « Japon, Chine, Corée... cette Asie qui dérange ». Le Ciné-Poche s'y associe en programmant du 1<sup>er</sup> au 14 décembre, une rétrospective de films asiatiques signés Hou Hsiao-hsien, Ye Fei, Fruit Chan, Tsai Ming-liang. A signaler : en avant-première, *La Coupe*, du Bhoutanais Khyentse Norbu ; en clôture, *Filles de Chine* (1949), des Chinois Ling Zifeng et Zhai Qiang.

MJC Jacques-Prévert, 97, Grande-Rue, 72 - Le Mans. Tél. : 02-43-24-73-85.

(Publicité)

→ 3 DEC. 99 - 15 JANV. 2000  
**L'ORESTIE**  
Eschyle / Georges Lavaudant

avec GILLES ARBONA, FRÉDÉRIC BORIE, HERVE BRIAUX, CHRISTIANE COHENDY, MAURICE DESCHAMPS, PHILIPPE MORIER-GENOUD, SYLVIE ORCIER, ANNIE PERRET, PATRICK PINEAU, DELPHINE SALKIN, MURIEL SOLVAY, MARIE-PAULE TRYSTRAM

**ODÉON**  
THÉÂTRE DE L'EUROPE  
→ 01 44 41 36 36

## GUIDE

### TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615-LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min)

### ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (plus 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

**Faust et Hélène**  
Tragédie en vers de Youri Yourtchenko, mise en scène d'Ivan Popovski, avec Dany Kogan, Gerald Weingand et Youri Yourtchenko.  
Maison des arts, place Salvador-Allende, 94 Créteil. M<sup>e</sup> Créteil-Préfecture. Du 2 au 4, 20 h 30. Tél. : 01-45-13-19-19. 70 F et 100 F.

**Compagnie Charleroi Danses-Plan K.**  
Frédéric Flamand : *Muybridge*.  
Maison des arts, place Salvador-Allende, 94 Créteil. M<sup>e</sup> Créteil-Préfecture. Du 2 au 4, 20 h 30. Tél. : 01-45-13-19-19. De 40 F à 100 F.

**Benjamin Hochman (piano)**  
Sarah Bitloch (violin)  
Miguel Angel Clares (violoncelle)  
Œuvres de Strauss et Sibelius.  
Auditorium du Louvre, accès par la Pyramide, 1<sup>er</sup>. M<sup>e</sup> Louvre. Le 2, 12 h 30. Tél. : 01-40-20-84-00. 60 F.

**Orchestre philharmonique de Radio-France**  
Chostakovitch : *Concerto pour violon et orchestre n° 2*. Schoenberg : *Verklarte Nacht*. Gidon Kremer (violin), Armin Jordan (direction).  
Théâtre musical de Paris, 1, place du Châtelet, 1<sup>er</sup>. M<sup>e</sup> Châtelet. Le 2, 20 heures. Tél. : 01-40-28-28-40. De 50 F à 240 F.

**Andrew Hardy (violin)**  
Uriel Tsachor (piano)  
Brahms : *Sonates pour violon et piano op. 120*, op. 108 et *FAE*. Fauré : *Sonate pour violon et piano op. 108*. Webern : *Pièces pour violon et piano*.  
Salle Cortot, 78, rue Cardinet, 17<sup>e</sup>. M<sup>e</sup> Malesherbes. Le 2, 20 h 30. De 80 F à 120 F.

**Virgile Vaugelade Quartet**  
Virgile Vaugelade (saxo alto), Paul Escobar (piano), Clément Landais (contrebasse), J. B. Perraudin (batterie).

*Le Tennesse*, 12, rue André-Mazet, 6<sup>e</sup>. M<sup>e</sup> Mabilion. Le 2, 22 heures. Tél. : 01-43-54-36-10. 30 F.

**C'est si bon quand c'est défendu**  
De et avec Catherine Delourtet d'après le répertoire de Maris Dubas. Mise en scène Roger Louret. Avec Yves Bouquet (accordeon), Gilles Baissette (piano).  
Studio des Champs-Élysées, 15, avenue Montaigne, 8<sup>e</sup>. M<sup>e</sup> Franklin-Roosevelt. Jusqu'au 31 décembre, 20 h 45. Tél. : 01-53-23-99-19. De 100 F à 180 F.

**The Saints**  
Café de la danse, 5, passage Louis-Philippe, 11<sup>e</sup>. M<sup>e</sup> Bastille. Le 2, 19 heures. Tél. : 01-47-00-57-59. 110 F.

**Mathieu Boogaerts**  
Cabaret sauvage, parc de La Villette, 19<sup>e</sup>. M<sup>e</sup> Porte-de-La-Villette. Le 2, 20 h 30. Tél. : 01-40-03-75-15. De 80 F à 100 F.

**Ceux qui marchent debout**  
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, 10<sup>e</sup>. M<sup>e</sup> Château-d'Eau. Du 2 au 4, 21 heures. Tél. : 01-45-23-51-41. De 80 F à 90 F.

**Etna**  
La Chapelle des Lombards, 19, rue de Lappe, 11<sup>e</sup>. M<sup>e</sup> Bastille. Du 2 au 9, 20 h 30. Tél. : 01-43-57-24-24. 80 F.

**Doudou N'Diaye Rose Jr. Project**  
Cithéa, 114, rue Oberkampf, 11<sup>e</sup>. M<sup>e</sup> Parmentier. Les 2 et 3, 22 h 30. Tél. : 01-47-00-00-32.

### RÉSERVATIONS

**Le Colonel Oiseau**  
de Hristo Boytchev, mise en scène de Didier Bezace.  
Théâtre de la Commune, 2, rue Edouard-Poisson, 93 Aubervilliers. Du 7 au 23 décembre. Tél. : 01-48-33-93-93. De 50 F à 130 F.

Sylvain Luc, Jean-Marc Jafet, André Ceccarelli  
Sunset, 60, rue des Lombards, 1<sup>er</sup>. Les 14, 15 et 16 décembre. Tél. : 01-40-26-46-60. De 50 F à 120 F.

### DERNIERS JOURS

4 décembre :  
**Mozart et Salieri**  
d'Alexandre Pouchkine, mise en scène et interprétation d'Oleg Mokchanov.  
Tremplin-Théâtre des 3 Frères, 18<sup>e</sup>. Tél. : 01-42-54-91-00. De 50 F à 100 F.

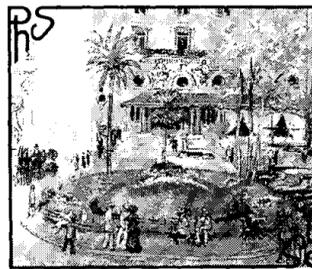
**Meurtres hors champ**  
d'Eugène Durif, mise en scène de Jean-Michel Rabeux.  
Théâtre Ouvert, 4 bis, cité Véron, 18<sup>e</sup>. Tél. : 01-42-62-59-49. 70 F et 100 F.

**Fragments Koltès**  
de Bernard-Marie Koltès, mise en scène de Catherine Marnas.  
Les Abbesses, 31, rue des Abbesses, 18<sup>e</sup>. Tél. : 01-42-74-22-77. 95 F et 140 F.

## Schuler Auktionen Zurich

Ventes aux enchères le 10 décembre 1999

Tableaux anciens et modernes



Kees van Dongen, huile sur toile, 54x65,5

Autres tableaux dans la vente par  
Charles Camoin, Georges d'Espagnat,  
A.E. Othon Friesz, Arman Guillaumin, André Lansky,  
Henri Lebasque, Jean Le Moal, Louis Valtat.

N'hésitez pas de nous contacter pour des renseignements complémentaires Tél: +41 1 482 47 48 - Fax: +41 1 482 48 07  
Schuler Auktionen, Seestrasse 341, CH-8038 Zürich

## CARNET

LE MONDE / JEUDI 2 DÉCEMBRE 1999 / **33**

### DISPARITIONS

# John Berry

## Une carrière brisée par le maccarthysme

LE CINÉASTE américain John Berry est mort lundi 29 novembre dans un hôpital parisien des suites d'une pleurésie. Il était âgé de quatre-vingt-deux ans.

Né Jack Szold, le 9 juin 1917 dans le Bronx, John Berry fait ses débuts de comédien dès l'âge de quatre ans et travaille au théâtre avec Paul Muni et John Barrymore. A vingt ans, il devient l'assistant d'Orson Welles sur la pièce de théâtre *Too Much Johnson*, dont le réalisateur de *Citizen Kane* tirera une version filmée qui sera perdue par la suite. Très lié avec le théoricien, metteur en scène et professeur d'art dramatique Mikhail Tchekov, John Berry restera toute sa vie un professeur de comédie. En 1942, John Houseman, le producteur d'Orson Welles, propose à Berry de réaliser *Tuesday in November*, un documentaire à l'occasion des élections américaines sur l'affrontement entre Roosevelt et Wendell Wilkye, le candidat républicain. En 1945, il réalise son premier film de fiction, *Miss Susie Slagle's* avec Lilian Gish.

Après quatre films, dont *Casbah*,

un remake musical de *Pépé le Moko*, John Berry tourne en 1951 son meilleur film, *Menaces dans la nuit*, avec John Garfield, d'après une série noire de Sam Ross et un scénario signé Dalton Trumbo. Sa carrière américaine est interrompue par le maccarthysme alors qu'il travaillait sur *L'Homme au bras d'or*, avec John Garfield dans le rôle que tiendra finalement Frank Sinatra dans le film de Preminger. Porté sur la liste noire, John Berry réalise en 1951 le documentaire *The Hollywood Ten* destiné à soutenir les Dix d'Hollywood, puis s'exile en France où il réalise, en 1955, deux films policiers avec Eddie Constantine, *Ca va barder* et *Je suis un sentimental*, ainsi qu'une curieuse comédie *Oh que Mambo !* (1958). La vie de John Berry se partage au début des années 60 entre la mise en scène de théâtre et la réalisation de films pour le cinéma et la télévision, en Europe, au Japon et aux Etats-Unis. Cette absence de cohérence et ce foisonnement expliquent une carrière atypique dont on aurait attendu davantage compte tenu de son

talent. Même après le succès phénoménal aux Etats-Unis de *Claudine* en 1974, une comédie familiale tournée avec des comédiens noirs, où surnageait une splendide musique signée Curtis Mayfield, John Berry disparaît. Il tourne en 1977 *Thieves*, une obscure production indépendante, puis en 1985 et en 1988 deux films en France, *Le Voyage à Paimpol* et *Ily a maldonne. A Captive in the Land*, son avant-dernier film tourné en 1990, mettait en scène deux pilotes, un Américain et un Russe qui doivent survivre à la suite d'un accident dans le Grand Nord. La psychologie caricaturale déve- loppée par un film trop imprégné par la guerre froide se trouvait rat- trappée par une mise en scène qui tirait un grand parti des extérieurs. John Berry venait de terminer pour le cinéma *Boesman et Lena*, avec Danny Glover et Angela Bassett, d'après une pièce du dramaturge sud-africain Athol Fugard, qu'il avait mise en scène à New York dans les années 60.

<span><i>Samuel Blumenfeld</i></span>
<span></span> <p><i>Tu restes avec nous, puisque nous parlons de toi.</i></p>
<div><div><span><span></span></span></div><div>Guy, son frère,</div></div>
<p>Les familles Boyce, Delecourt, Duviquet, Dupont, Gansard-Sainsson, Hiquet et Vergès,</p> <p>ont la douleur de faire part de la disparition, le 17 novembre 1999, de</p> <p><b>Jacqueline DELAVIER,</b> ancienne surveillante générale de l'A.P.,</p>
<p>Ses cendres ont été dispersées sur la terre de Hautefort en Périgord, qu'elle aimait tant.</p>
<p>I, avenue Maréchal-Harispe, 64100 Bayonne.</p>
<p>– M. Bernard Daubas, M. et M<sup>me</sup> Christian Becker, M. et M<sup>me</sup> Jacques Garelli, M. et M<sup>me</sup> Jean-Pierre Ginouves, leurs enfants et petits-enfants, ont la douleur de faire part du décès de leur mère, grand-mère, arrière-grand-mère et parente,</p> <p><b>M<sup>me</sup> Aurélie Yvonne GINOUVES,</b> survenu à l'âge de quatre-vingt-seize ans, le vendredi 26 novembre 1999.</p>
<p>– Annette Kune, son épouse, Sophie, Audrey et Alexis, ses enfants, Ginette et Ernest Kraucz, ses sœur et beau-frère, Et toute la famille, ont la douleur de faire part du décès de</p> <p><b>Marcel Simon KUNE,</b> survenu à Paris, le lundi 22 novembre 1999, à l'âge de cinquante-neuf ans.</p>
<p>Les obsèques ont eu lieu le mardi 30 novembre, au cimetière parisien de Bagneux.</p> <p>35, rue Olivier-de-Serres, 75015 Paris.</p>

<span></span> <p>– Alain Le Goaster, architecte DPLG, et son épouse, Claire, Gaëlle, Ronan, leurs enfants,</p> <p>Les docteurs Georges et Cosima Le Goaster, Iris, Yann, leurs enfants,</p> <p>Et le docteur Jacqueline Le Goaster, ont la tristesse de faire part du décès de leur père,</p> <p><b>M. Georges Francis LE GOASTER,</b> directeur des impôts honoraire, conservateur des hypothèques R,</p> <p>survenu le 23 novembre 1999, à l'âge de quatre-vingt-onze ans.</p> <p>L'inhumation a eu lieu dans le caveau de famille à Rambouillet.</p> <p>Une messe du souvenir va être célébrée en hommage à sa mémoire et à celle de son épouse,</p> <p><b>Marie LE GOASTER,</b> née RADENAC,</p> <p>décédée,</p> <p>le jeudi 16 décembre, à 12 heures, en l'église Notre-Dame-de-Grâce de Passy, 10, rue de l'Annonciation, Paris-16<sup>e</sup>.</p> <p><i>«<span> </span>Et maintenant Vous arrivez à mon réveil, qui est mon rêve le plus profond. Me voici prêt à partir, et mon impatience aux voiles déployées attend le vent.<span> </span>»</i> <p>Khalil Gibran.</p> <p>4, rue Jean-Richepin, 75116 Paris.</p></p>
---

<span></span> <p>– Filipe Paulino Neto, son époux, Brigitte Paulino Neto, Le docteur Philippe et Catherine Paulino Neto, ses enfants,</p> <p>Joachim et Romain, ses petits-enfants, ont l'immense chagrin de faire part du décès de</p> <p><b>Faustine PAULINO NETO,</b> née de SOUSA AMEN,</p> <p>survenu à Paris, le 27 novembre 1999, dans sa soixante-dixième année.</p> <p>Cet avis tient lieu de faire-part.</p> <p>Les obsèques auront lieu au Portugal.</p> <p>29, quai d'Anjou, 75004 Paris. A Girasol, 8125 Semino de Quarteira, Portugal.</p>
<p>– Le président de l'université Paris-VII - Denis-Diderot, Le directeur, Et le directeur adjoint de l'UFR biologie et sciences de la nature, Ses collègues et amis, ont la grande tristesse de faire part du décès de</p> <p><b>Jean SCHAEVERBEKE,</b> professeur des universités,</p> <p>survenu le 29 novembre 1999.</p> <p>Ils s'associent à la peine de ses proches.</p>
<p>– Ses amis, Et ses collègues de l'Institut de psychologie (université Paris-V), ont la tristesse d'annoncer le décès, le 19 novembre 1999, de</p> <p><b>M<sup>me</sup> Vica SHENTOUB,</b> née GOLDBERG, maître de conférences honoraire.</p> <p>Ses travaux et ses enseignements ont fortement contribué à soutenir la formation des psychologues cliniciens, en psychologie projective et en psychopathologie.</p>

<span></span> <p>– Il y a un an, le 2 décembre 1998, disparaissait notre ami</p> <p><b>Edwin ENGELBERTS,</b> guitariste et éditeur.</p> <p>– Il est entré dans ma vie le 10 février 1951 pour ne jamais en sortir.</p> <p><b>Pierre KNEIP,</b> 14 décembre 1944 - 2 décembre 1955.</p> <p>Marie.</p> <p><i>«<span> </span>Mon corps ne fut jamais que le creux de tes mains.<span> </span>»</i></p> <p><b>Pierre KNEIP,</b> 14 décembre 1944 - 2 décembre 1995.</p> <p>Richard.</p> <p>– Novembre 1979 - novembre 1999.</p> <p>Il y a vingt ans,</p> <p><b>Raymond LEIBOWITCH,</b> docteur en médecine, stomatologiste, professeur à l'université René-Descartes,</p> <p>nous quittait.</p> <p>Sa famille, Ses amis, Ses élèves, se souviennent.</p> <p>Il remercient toutes les personnes qui se sont associées à son souvenir durant toutes ces années.</p> <p><i>«<span> </span>Notre ami n'est pas mort puisque nous sommes encore vivants.<span> </span>»</i> <p>Proverbe africain.</p></p>
<p>– Il y a un an, mourait subitement au Palais de justice où il défendait la plainte lancée pour les victimes du 17 octobre 1961, l'avocat militant</p> <p><b>Marcel MANVILLE,</b> président du Cercle Frantz Fanon.</p> <p>Les membres et sympathisants du Cercle dans les Caraïbes, en Afrique, et Alger et à Paris lui rendent hommage aujourd'hui.</p>

<span></span> <p>– Le docteur Odile Castel, son épouse, Jean-Michel, Pierre, Marie-Noëlle, ses enfants, et leurs conjoints, Marc, son petit-fils, Emmanuel, Karine, Stéphanie, Mikael et Lætitia, Ses neuf frères et sœurs, Sa belle-mère, Toute sa famille, Et ses amis, ont la douleur de faire part du décès du</p> <p><b>docteur Pierre TISSEYRE,</b> à l'âge de soixante-treize ans.</p> <p>La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église de La Charité-sur-Loire (Nièvre), le jeudi 2 décembre 1999, à 14 h 30. L'inhumation aura lieu le même jour à Narcy (Nièvre).</p> <p>Cet avis tient lieu de faire-part.</p> <p>Pacé, BP 206, 61006 Alençon Cedex.</p> <p><b>Anniversaires de décès</b></p> <p>– Le 2 décembre 1996,</p> <p><b>Flavie CHAILLET</b> entrait dans la Paix de Dieu.</p> <p>Elle demeure dans nos cœurs et dans nos pensées.</p> <p><i>Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du «<span> </span>Carnet du Monde<span> </span>», sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.</i></p>
---

### JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* daté lundi 22-mardi 23 novembre est publiée :
● **Règlementation** : une loi portant sur diverses professions relevant du ministère de la justice, la procédure civile et le droit comptable.

Au *Journal officiel* du mercredi 24 novembre sont publiés :
● **Légion d'honneur** : un arrêté de la grande chancellerie de la Légion d'honneur constatant l'exclusion de droit de Maurice Papon, condamné le 2 avril 1998 à dix ans de réclusion criminelle pour complicité de crimes contre l'humanité, cette condamnation étant devenue définitive le 21 octobre, après le rejet de son pourvoi par la Cour de cassation.
● **Consommation** : un arrêté relatif à la publicité, à l'égard du consommateur, des prix de vente à l'unité de mesure de certains produits préemballés. Ils doivent être munis d'une étiquette indiquant le prix de vente au kilogramme, à l'hectogramme, au litre, au décilètre, au mètre, au mètre carré ou au mètre cube.

Au *Journal officiel* du jeudi 25 novembre est publié :
● **Millau** : un décret déclarant d'utilité publique les travaux nécessaires à l'exploitation sous concession du viaduc de Millau compris

dans la section Engareysque-La Cavalerie-Sud de l'autoroute A 75, portant mise en compatibilité du plan d'occupation des sols de la commune de Millau (Aveyron), modifiant en ce qu'il a de contraire le décret du 10 janvier 1995 déclarant notamment d'utilité publique les travaux de construction de cette section et prorogeant les effets de ce décret.

Au *Journal officiel* du samedi 27 novembre est publié :
● **Agriculture** : un décret relatif au contrôle des structures des exploitations agricoles.

Au *Journal officiel* du dimanche 28 novembre sont publiés :
● **Enseignants** : un décret portant attribution d'une indemnité différentielle aux professeurs des écoles. Cette indemnité est égale à la différence entre le montant du traitement net détenu dans leur ancien corps, augmenté du montant de l'indemnité de logement, et le montant du traitement net afférent à l'échelon dans lequel ils sont reclassés, dans le corps des professeurs des écoles.
● **Plan** : un arrêté instituant une commission de concertation au commissariat général du Plan, en vue de la préparation du rapport sur les perspectives de la France.

<span></span> <p><b>Colloques</b></p> <p><i>Le Monde, El País, et Frankfurter Allgemeine Zeitung</i> organisent un colloque sur le thème «<span> </span>Vers une Europe de la sécurité et de la défense<span> </span>» vendredi 3 décembre 1999 autour de trois tables rondes<span> </span>: <b>9 heures</b><span> </span>: «<span> </span>Les Européens ont-ils besoin d'une Europe forte<span> </span>?<span> </span>» <b>11 h 30</b><span> </span>: «<span> </span>L'Alliance atlantique a-t-elle besoin d'une Europe forte<span> </span>?<span> </span>» <b>15 heures</b><span> </span>: «<span> </span>L'Europe a-t-elle besoin d'une industrie militaire forte et indépendante<span> </span>?<span> </span>» Bibliothèque nationale de France 11, quai François-Mauriac 75013 Paris Inscription obligatoire au 01-42-17-32-34</p>
<p>– L'Association des Amis de <i>Passages</i> (ADAPes) et la revue <i>Passages</i> avec le soutien du Fonds d'action sociale (FAS) organisent le <b>9 décembre 1999</b>, à la Maison de l'Amérique latine, un colloque intitulé<span> </span>: «<span> </span><b>LE RACISME ET LA XÉNOPHOBIE</b><span> </span>» Cette manifestation pluridisciplinaire rassemblera notamment<span> </span>: Mouloud Aounit, Dalil Boubakeur, Jean-Pierre Faye, Jacques Gaillot, Michel-Louis Levy, Jean-Jacques Moscovitz, Francis Terquem, Marc Bernardot, Hervé Le Bras, Hélène d'Almeida-Topor, Gérard Le Gall, Charles Melman, Véronique Nahoum-Grappe, Louis Sala Molins...</p> <p>Inscription obligatoire. Tél.<span> </span>: 01-45-86-30-02. Fax<span> </span>: 01-44-23-98-24.</p>

<span></span> <p><b>Assemblées générales</b></p> <p>Centre International de Recherche et de Développement de l'Haptonomie (CIRDH) 66400 - OMS – Association 1901 sans but lucratif. L'assemblée générale du CIRDH aura lieu le samedi 11 décembre 1999, à 10 heures, à Perpignan (Pyrénées-Orientales). Informations<span> </span>: tél.<span> </span>: 04-68-39-42-23. Fax<span> </span>: 04-68-39-48-01. E-mail<span> </span>: cirdh@haptonomy.org</p>
<p><b>Conférences</b></p> <p>Rectificatif<span> </span>: – <b>Le débat des Ateliers de Mai</b>, avec M. Daniel Singer, sur la «<span> </span>situation du politique<span> </span>» aura lieu aujourd'hui mercredi 1<sup>er</sup> décembre, à 20 h 30, à la mairie du 3<sup>e</sup> arrondissement, et non jeudi 2 décembre, comme il avait été annoncé par erreur.</p>

<span></span> <p><b>Assemblées communiquez vos Assemblées générales tous les jours dans le Carnet Tarif à la ligne 120 F TTC / 18,29 € ☎ 01.42.17.39.80 Fax<span> </span>: 01.42.17.21.36</b></p>
<p><b>CARNET DU MONDE</b> Fax<span> </span>: <b>01-42-17-21-36</b> Téléphone<span> </span>: <b>01-42-17-39-80 01-42-17-38-42 01-42-17-29-96</b></p>

<span></span> <p><b>Associations communiquez vos Assemblées générales tous les jours dans le Carnet Tarif à la ligne 120 F TTC / 18,29 € ☎ 01.42.17.39.80 Fax<span> </span>: 01.42.17.21.36</b></p>
<p><b>CARNET DU MONDE</b> Fax<span> </span>: <b>01-42-17-21-36</b> Téléphone<span> </span>: <b>01-42-17-39-80 01-42-17-38-42 01-42-17-29-96</b></p>

<span></span> <p>Chaque samedi avec</p> <p><b>Le Monde</b> DATÉ DIM./LUNDI</p> <p>retrouvez</p> <p><b>LE MONDE TELEVISION</b></p>
---

<span></span> <p><b>AU CARNET DU «<span> </span>MONDE<span> </span>»</b></p> <p><b>Naissances</b></p> <p>M. et M<sup>me</sup> <b>Stéphane LECORDIER</b> ont la joie d'annoncer la naissance, le 9 novembre 1999, à Mont-Saint-Aignan (Seine-Maritime), de leur fille,</p> <p><b>Naomi Andréa Emma,</b></p> <p>sœur de <b>Thomas-Denis</b> et d' <b>Adrian.</b></p> <p>44, rue de Lessard, appartement 118, 76100 Rouen.</p>
<p><b>Anniversaires de naissance</b></p> <p>– 2 décembre 1969 - Chinon, 2 décembre 1999 - Rennes.</p> <p>En passant par la Lorraine (sans les sabots), quel parcours<span> </span>!</p> <p>Bon anniversaire...</p> <p><b>LOLO.</b></p> <p>Louise, Hortense, Ghislaine, Papa.</p>

<span></span> <p><b>Décès</b></p> <p>– La présidente, Et les membres du Cercle d'étude et de rapprochement entre la dermatologie et la psychanalyse (CERDP), ont la grande tristesse d'apprendre le décès de leur président d'honneur,</p> <p><b>Didier ANZIEU,</b> psychanalyste.</p> <p>En 1994, Didier Anzieu avait accueilli avec enthousiasme la création du CERDP et en était devenu naturellement le président d'honneur. On se souviendra de son maître-livre, paru vingt ans plus tôt, le <i>Moi-peau</i>.</p> <p>Ils s'associent de tout cœur à la peine de sa famille.</p> <p><i>(Le Monde du 30 novembre.)</i></p>
--

<span></span> <p>– M<sup>me</sup> Henri Auque, née Louisa Gamé, Ses enfants, Ses petits-enfants, Son arrière-petit-fils, ont l'immense douleur de faire part du décès accidentel de</p> <p><b>Charles AUQUE,</b> ancien élève de Normale sup. rue d'Ulm, professeur honoraire de l'université, ancien directeur de l'IREM de Clermont-Ferrand,</p> <p>survenu le mardi 23 novembre 1999, à l'âge de soixante ans.</p> <p>L'inhumation a eu lieu dans la plus stricte intimité.</p> <p><b>Jacques BARATHIEU</b> a rendu son dernier souffle, le lundi 29 novembre 1999.</p> <p>Il avait quarante-neuf ans.</p> <p>Sa famille, Ses amis l'aimaient tant.</p> <p>– M<sup>me</sup> Jacqueline Brébant, Et sa famille, ont la grande peine de faire part du décès de</p> <p><b>M. Jean BRÉBANT,</b> survenu le 24 novembre 1999.</p> <p>22, rue Henri-Heine, 75016 Paris.</p> <p>– Paulette Bureau, son épouse, Pascal et Monique Bureau, née Fajolle, son fils et sa belle-fille, Matthieu, Jérémie, Candice, Alexia, ses petits-enfants, Jean Marie et Françoise Bureau, René et Marguerite Marie Noizet, née Bureau, Annie Bureau, ses frères et sœurs, Ses neveux et nièces, Parents et alliés, ont la douleur de faire part du décès, dans sa soixante-quatrième année, de</p> <p><b>Gabriel BUREAU,</b> avocat honoraire, ancien bâtonnier du barreau de Bergerac-Sarlat.</p> <p>Les obsèques auront lieu le jeudi 2 décembre 1999, à 9 h 30, en la cathédrale de Sarlat et l'inhumation au cimetière de Daglan, le 2 décembre, à 11 h 30.</p> <p>Rue Tourny, 24200 Sarlat.</p> <p>– M<sup>me</sup> Anne Courtois de Viçose, M. et M<sup>me</sup> Axel Courtois de Viçose, M. et M<sup>me</sup> François Courtois de Viçose, M. et M<sup>me</sup> Jean-Louis Courtois de Viçose, ont la douleur de faire part du décès de</p> <p><b>M<sup>me</sup> Jenny COURTOIS de VIÇOSE,</b> survenu le 27 novembre 1999.</p> <p>Les obsèques ont eu lieu le 30 novembre, en l'église réformée de Toulouse.</p> <p>Collaboratrice de Jeanne Bucher et proche de Jacques Lipchitz, elle s'est liée avec Jean et Simone Lurçat. A Toulouse, Raymond Espinasse puis Marc Saint Saëns fréquentaient celle que Jean Giraudoux appelait la joie de vivre.</p>
--

<span></span> <p>– M<sup>me</sup> Anne Courtois de Viçose, M. et M<sup>me</sup> Axel Courtois de Viçose, M. et M<sup>me</sup> François Courtois de Viçose, M. et M<sup>me</sup> Jean-Louis Courtois de Viçose, ont la douleur de faire part du décès de</p> <p><b>M<sup>me</sup> Jenny COURTOIS de VIÇOSE,</b> survenu le 27 novembre 1999.</p> <p>Les obsèques ont eu lieu le 30 novembre, en l'église réformée de Toulouse.</p> <p>Collaboratrice de Jeanne Bucher et proche de Jacques Lipchitz, elle s'est liée avec Jean et Simone Lurçat. A Toulouse, Raymond Espinasse puis Marc Saint Saëns fréquentaient celle que Jean Giraudoux appelait la joie de vivre.</p>
---

<span></span> <p>– La présidente, Et les membres du Cercle d'étude et de rapprochement entre la dermatologie et la psychanalyse (CERDP), ont la grande tristesse d'apprendre le décès de leur président d'honneur,</p> <p><b>Didier ANZIEU,</b> psychanalyste.</p> <p>En 1994, Didier Anzieu avait accueilli avec enthousiasme la création du CERDP et en était devenu naturellement le président d'honneur. On se souviendra de son maître-livre, paru vingt ans plus tôt, le <i>Moi-peau</i>.</p> <p>Ils s'associent de tout cœur à la peine de sa famille.</p> <p><i>(Le Monde du 30 novembre.)</i></p>
--

<span></span> <p><b>CARNET DU MONDE</b> Tél.<span> </span>: <b>01-42-17-39-80 – 01-42-17-29-96 01-42-17-38-42</b></p>
---

EN VUE

■ Boris Eltsine, malgré une santé fragile, passera son Noël orthodoxe à Bethléem.

■ Les Saint-Nicolas et leurs collaborateurs, les Schmutzlii, confondus, ce jour-là, avec des braqueurs déguisés, seront indésirables, le 6 décembre, dans les locaux de l'UBS et de la Raiffeisenbank, banques suisses.

■ Un malfaiteur armé et casqué a disparu avec son butin sur le scooter d'un complice, après le braquage en enfilade, mardi 23 novembre, de trois agences bancaires, situées aux 77, 53 et 1 de l'avenue Jean-Lolive, à Pantin.

■ « Le spectacle a dénigré notre uniforme et ce qu'il représente », a déclaré John Frogg, porte-parole de la Scout Association, invité, lundi 29 novembre, au Royal Albert Hall de Londres, à un concert animé par Elton John, assorti de boy-scouts en petite tenue.

■ Les policiers de l'Etat de Sao Paulo, où 281 représentants de la loi ont été assassinés depuis le début de l'année, ne sortent en uniforme que pour se rendre au travail.

■ Lundi 29 novembre, la police iranienne de Meched, ville sainte chiite, étonnée qu'une femme se promène allègrement dans la rue, a dévoilé le travesti Reza.

■ Un tribunal de Londres condamnant récemment un « monsieur sucette » (Lollipop Man) - du nom du panneau rond avec lequel les employés des mairies de Londres font traverser la rue aux écoliers -, lauréat d'un concours de popularité, décoré par la reine, à cinq ans de prison pour pédophilie.

■ La Société protectrice des animaux du Royaume-Uni, redoutant, au passage de l'an 2000, les retombées de ballons pour les cétacés qui les confondent avec des méduses, rappelle leur danger pour les poules, cite le cas d'un chat-huant pris à une ficelle, mais ne peut confirmer celui d'une vache morte après en avoir mâchonné dans un champ.

■ Un chien cardiaque qui s'évanouissait régulièrement a été doté d'un stimulateur par un chirurgien hongrois.

■ Interné pendant sept ans pour « monomanie politique » - il avait déroulé une banderole en mémoire des victimes de la place Tiananmen -, libéré « à l'essai » au mois d'août, Wang Wanxing, dissident chinois victime d'une rechute, a été renvoyé à l'asile.

■ Les pauvres de Bagdad fouillant les immondices, le gravier et la boue, cherchent dans le Tigre, sous la rue du Fleuve, autrefois bordée de bijouteries, les poussières d'or tombées des mains des orfèvres disparus.

Christian Colombani

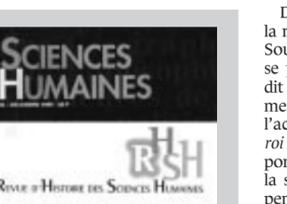
Deux revues saluent le renouveau des sciences humaines

La disparition des grands maîtres à penser n'a pas mis fin à la vitalité de la recherche dans des disciplines que l'on disait en crise. « Sciences humaines » et la « Revue d'histoire des sciences humaines » en témoignent, chacune à sa façon

AU MOMENT où la revue Sciences humaines fête son centième numéro, qu'elle consacre au « renouveau des sciences humaines », paraît la première livraison d'une nouvelle revue, la Revue d'histoire des sciences humaines, qui a choisi pour thème d'ouverture l'œuvre du sociologue Maurice Halbwachs (1877-1945). L'une est une revue (mensuelle) de vulgarisation scientifique, qui s'adresse en priorité aux étudiants et qui, depuis dix ans, s'est installée dans le paysage universitaire. L'autre est une publication savante (semestrielle), qui vise avant tout un public de chercheurs auxquels elle entend offrir un outil de

« dialogue » et de « confrontation ». Le dynamisme de la première, les ambitions de la seconde témoignent de leur certitude commune que les sciences humaines, loin d'être en crise comme on le dit souvent, correspondent aux besoins de notre temps.

« MOROSITÉ » Jean-François Dortier, rédacteur en chef de Sciences humaines, revient sur cette prétendue « crise ». « Lorsque nous avons créé ce mensuel, en 1990, écrit-il, l'heure était plutôt à la morosité. On entendait dire que les sciences humaines se portaient mal (...). Les années 80



avaient vu la disparition des grands maîtres à penser d'une époque (...). La philosophie relevait la tête et commençait à éclipser les sciences humaines sur la scène intellectuelle. »

Dix ans après, l'heure est plutôt à la renaissance et au foisonnement. Sous la « crise », des changements se préparaient, un paradigme inédit se construisait, marqué notamment par une nouvelle figure de l'acteur, distincte de « l'individu-roi » des années 80, par l'attention portée aux « réseaux » plutôt qu'à la société globale, par le développement des sciences cognitives. « A la réflexion, conclut Jean-François Dortier, ce qu'on a pris hier pour une crise des sciences humaines pourrait être analysé sous un jour nouveau » : le déclin des grands systèmes doit plutôt être interprété comme « un refus de s'enfermer dans le cadre d'un modèle unique »

et le morcellement des domaines d'études comme « une reconnaissance de leur diversité ». Pluralisme, ouverture, tolérance, signes d'« un autre rapport au savoir, moins arrogant, moins ambitieux, plus prudent », marqueraient ainsi les disciplines des sciences humaines.

La nouvelle Revue d'histoire des sciences humaines, dont le rédacteur en chef est Laurent Mucchielli, ne contredit pas ce diagnostic. « Lieu de rencontres et de débats organisés par une équipe qui ne se réclame d'aucun parti théorique ou méthodologique exclusif, la revue est ouverte à tous », affirme l'éditorial du premier numéro, qui note que les chercheurs sont de plus en plus nombreux à se spécialiser dans l'histoire des sciences humaines et qu'il n'existe pas en Europe continentale de publication susceptible d'accueillir largement leurs travaux. Le riche dossier sur Maurice Halbwachs, choisi à la fois parce qu'il offre un bon exemple de « pluridisciplinarité » et parce qu'il « n'appartient pas au panthéon traditionnel des "pères fondateurs" de la sociologie », est un excellent point de départ.

Thomas Ferenczi

★ Sciences humaines (décembre 1999, 38 F), BP 256, 89004 Auxerre Cedex. ★ Revue d'histoire des sciences humaines (n° 1, 1999, 140 F), Presses universitaires du Septentrion, rue du Barreau, BP 199, 59654 Villeneuve-d'Ascq Cedex ; tél. : 03-20-41-66-80.

DANS LA PRESSE

LIBÉRATION

Jacques Amalric

■ Mais non, la contre-culture n'est pas morte. (...) Toutes les peurs et pas mal de revendications sont au rendez-vous de Seattle pour conspuer le libre-échange planifié dans lequel nous sommes en grande partie immergés depuis pas mal de temps déjà. Et cela fait du monde (...), une foule aux multiples revendications et condamnations, parfois contradictoires (...). Une telle diversité pourrait prêter à sourire. A tort. D'abord parce qu'elle reflète en grande partie celle qui existe entre les 135 délégations officielles, toujours incapables de s'entendre sur le champ des négociations à venir. Ensuite parce qu'elle traduit avec une am-

plitude exubérante une volonté d'ingérence dans les affaires du monde qui rend indispensable la poursuite du débat.

LA TRIBUNE

Pascal Aubert

■ Pagaillé à l'extérieur, zizanie à l'intérieur : bienvenue à Seattle, capitale de l'Organisation mondiale de la confusion ! A la place de la grand-messe du libre-échange, un tantinet collet monté, le décor grandiose du Puget Sound s'est métamorphosé hier en scène de happening où partisans et adversaires d'une libéralisation accrue du commerce mondial vont s'exprimer et s'affronter quatre jours durant. La perception de l'événement et de son enjeu serait grandement facilitée si les deux camps et leurs positions étaient monoli-

thiques, ce qui est loin d'être le cas. Les ex-« babas cool » des pays industrialisés reconvertis dans l'écologie croient-ils défendre les intérêts des pays pauvres en prêchant pour une économie respectueuse de l'environnement ? Est-ce par philanthropie que les syndicats occidentaux ont pris fait et cause pour la dimension sociale des échanges ? (...) Tel pays riche combat les barrières tarifaires au nom de ses industries performantes, mais protège son secteur textile. Autant dire que, dedans comme dehors, la réunion de Seattle a toutes les chances de rester un capharnaüm jusqu'au bout.

THE TIMES

■ Quand il a comparu en 1973 devant un tribunal irlandais et a déclaré qu'il était « très, très fier »

cosm.mithral.com

Mettre en partage la puissance de milliers d'ordinateurs pour aider des projets indépendants

« VOUS VENEZ d'acquérir un ordinateur tout neuf, bourré de mégahertz et de gigabits, avec tous les derniers gadgets. Et maintenant, qu'allez-vous en faire ? Envoyer des messages électroniques ? Jouer, deux heures par jour ? Quel gâchis ! (...) Vous êtes sur Internet, mais vous n'en faites pas vraiment partie, car vous ne faites que prendre. » Or, pendant ce temps, dans le monde entier, des chercheurs, des enseignants, des artistes, ont désespérément besoin d'une puissance de calcul qu'ils ne trouvent nulle part : « Seuls, il leur faudra des mois, peut-être des années, pour mener à bien leur entreprise. Le Net pourrait le faire en quelques minutes. » Adam Beberg, informaticien vivant à Chicago, est habité depuis des années par un grand dessein : utiliser Internet pour réunir et mettre en partage la gigantesque réserve de puissance sous-utilisée, disponible dans les innombrables ordinateurs individuels connectés au réseau. La mise en place pose de multiples problèmes, mais le principe est



simple : « Tout projet important peut être découpé en morceaux » et chaque morceau peut être confié à un ordinateur différent. Ils travailleront en simultané, puis renverront le résultat de leurs calculs à un serveur central qui recollera les morceaux. Une fois qu'un inter-

nauta aura décidé de rejoindre ce réseau d'entraide, la mise en partage de sa machine se fera automatiquement, presque à son insu. M. Beberg n'en est pas à son coup d'essai. Il est le créateur de distributed.net (Le Monde du 23 janvier), un système regrou-

pant périodiquement des milliers d'internautes dans un but précis : déchiffrer un message codé, soit par goût de l'exploit, soit pour prouver que le logiciel de cryptage n'était pas assez puissant pour garantir la confidentialité des correspondances.

Le nouveau système, baptisé cosm, est plus complexe, car il devra gérer la « distribution » de n'importe quel type de projet, scientifique ou artistique. M. Beberg a entrepris de recruter sur Internet une équipe de volontaires capables de mettre au point les protocoles et les applications qui permettront aux ordinateurs distants de collaborer. Ensuite, il faudra convaincre des milliers d'internautes de base de se prêter au jeu. M. Beberg espère réaliser les premiers tests dès le début 2000, pour intervenir dans divers projets, notamment de recherche pharmaceutique, de cinéma numérique ou d'intelligence artificielle.

Yves Eudes

SUR LA TOILE

MÉDECINE

■ L'agence-conseil Epsilon Santé a ouvert un site médical d'information, de documentation et de dialogue baptisé Medisite, comportant une section ouverte au grand public et une autre réservée aux professionnels de la santé. www.medisite.fr

PUBLICITÉ

■ Pour la diffusion du Superbowl (la finale du championnat de football américain, l'émission de télévision la plus regardée aux Etats-Unis) du 30 janvier 2000, 20 % des coupures publicitaires ont déjà été achetées par des sociétés opérant uniquement sur Internet. Le prix d'un spot publicitaire de trente secondes pendant le Superbowl avoisine les 2 millions de dollars. - (AP)

MOTEUR

■ « Voila », le portail et moteur de recherche de France Télécom, a ouvert un nouveau site à destination des internautes britanniques. Des versions de Voila existent déjà pour la Belgique, les Pays-Bas, l'Espagne, le Portugal, l'Italie, le Danemark et l'Amérique du Nord. - (AFP). www.voila.co.uk www.voila.fr

Abonnez-vous au Monde pour seulement 173F par mois. Bulletin à compléter et renvoyer accompagné de votre relevé d'identité bancaire ou postal à : LE MONDE, service Abonnements - 24, avenue du Général-Leclerc - 60646 Chantilly Cedex. Oui, je souhaite recevoir Le Monde pour 173F (26,37€) par mois par prélèvement automatique. Includes form fields for name, address, postal code, and a section for 'Autorisation de prélèvements' with banking details.

La manif de Paul par Alain Rollat. C'ÉTAIT SUR FRANCE 3, pendant le journal de 19 h 30. La commentatrice, bien informée, venait de parler du « plan de bataille » de la France à Seattle. Elle l'avait résumé en trois points. Primo, « on défend notre système en allumant des contrefeux ». Secundo, « on invente en agriculture le concept de multifonctionnalité parce qu'il faut protéger les petites exploitations si l'on veut continuer à manger sainement et à vivre décemment, c'est un choix de société ». Vive donc, tertio, « le principe de précaution » : pas question de laisser le bœuf aux hormones ou le maïs transgénique entrer chez nous ! C'était un raisonnement nourri. C'est alors que l'image suivante, sans précaution, a fait entrer Paul dans notre assiette entre la poire et le roquefort. Il n'avait sur lui ni plan de bataille, ni concept de multifonctionnalité, ni choix de société. Il ne portait qu'une chemisette bariolée et un jean propre sur un corps dont la maigreur garantissait une alimentation sans bœuf aux hormones ni maïs transgénique. Le principe de précaution, en revanche, l'inimosa, « on défend notre système en allumant des contrefeux ». Secundo, « on invente en agriculture le concept de multifonctionnalité parce qu'il faut protéger les petites exploitations si l'on veut continuer à manger sainement et à vivre décemment, c'est un choix de société ». Vive donc, tertio, « le principe de précaution » : pas question de laisser le bœuf aux hormones ou le maïs transgénique entrer chez nous ! C'était un raisonnement nourri. C'est alors que l'image suivante, sans précaution, a fait entrer Paul dans notre assiette entre la poire et le roquefort. Il n'avait sur lui ni plan de bataille, ni concept de multifonctionnalité, ni choix de société. Il ne portait qu'une chemisette bariolée et un jean propre sur un corps dont la maigreur garantissait une alimentation sans bœuf aux hormones ni maïs transgénique. Le principe de précaution, en revanche, l'inimosa, « on défend notre système en allumant des contrefeux ». Secundo, « on invente en agriculture le concept de multifonctionnalité parce qu'il faut protéger les petites exploitations si l'on veut continuer à manger sainement et à vivre décemment, c'est un choix de société ». Vive donc, tertio, « le principe de précaution » : pas question de laisser le bœuf aux hormones ou le maïs transgénique entrer chez nous ! C'était un raisonnement nourri. C'est alors que l'image suivante, sans précaution, a fait entrer Paul dans notre assiette entre la poire et le roquefort. Il n'avait sur lui ni plan de bataille, ni concept de multifonctionnalité, ni choix de société. Il ne portait qu'une chemisette bariolée et un jean propre sur un corps dont la maigreur garantissait une alimentation sans bœuf aux hormones ni maïs transgénique. Le principe de précaution, en revanche, l'inimosa, « on défend notre système en allumant des contrefeux ». Secundo, « on invente en agriculture le concept de multifonctionnalité parce qu'il faut protéger les petites exploitations si l'on veut continuer à manger sainement et à vivre décemment, c'est un choix de société ». Vive donc, tertio, « le principe de précaution » : pas question de laisser le bœuf aux hormones ou le maïs transgénique entrer chez nous ! C'était un raisonnement nourri.

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

**22.00** L'Art, dernière expression de la liberté. Forum Planète  
**23.00** L'Espace, pour quoi faire ? Forum Planète

MAGAZINES

**18.20** Nulle part ailleurs. Invités : Bell Rays ; Carole Bouquet ; Compay Segundo. Canal +  
**20.15** Le Journal de l'Histoire. Le Sida ; Tarzan ; Satyricon. Histoire  
**20.50** Combien ça coûte ? La gastronomie. TF 1  
**20.55** La Marche du siècle. Les politiques devant leurs juges. France 3  
**21.00** Paris modes. Workwear. Paris Première  
**21.05** Les Années belges : Dolce Paola. Le Mariage princier d'Albert et Paola. TV 5  
**22.35** Ça se discute. Les dons d'organes. France 2  
**22.35** La Route. Ysabelle Lacamp et Jean-Jacques Beineix. Canal Jimmy  
**22.45** Paris dernière. Chinatown. Paris Première  
**23.30** Les Dossiers de l'Histoire. La vie comme un roman [4/6]. France 3  
**23.50** La Mensuelle d'Ariel. Exotica. Canal Jimmy  
**0.20** Fréquentar. Petit, Lizarazu, Karembeu, Henry, Thuram. M 6  
**0.45** Le Club. Invité : Claude Brasseur. TMC

DOCUMENTAIRES

**20.45** Les Mercredis de l'Histoire. Jean-Paul II. Arte  
**20.45** Histoires secrètes de la Deuxième Guerre mondiale. [5/26]. Histoire  
**21.30** La Terre promise. [1/5]. L'appel du Nord. Planète  
**21.30** Les Indiens d'Amérique racontés par eux-mêmes. [5/6]. Odyssee  
**21.45** Le Socialisme ou la mort. Histoire  
**22.20** Survivre. [3/8]. Le lémurien. Odyssee  
**22.40** Série noire au Crédit Lyonnais. [1/6]. Arnaque à Hollywood. Histoire  
**23.15** Téhéran, la vingt-cinquième heure. André Buytaerts. France 2  
**23.15** Tueurs en série. Kenneth McDuff, le tueur au balai. Odyssee  
**23.30** Musica. Hans Van Manen. Portrait d'un chorégraphe. Arte  
**23.40** Iran. Le foot, un enjeu pour tous. Planète  
**23.45** Ekranoplane, le bateau volant. Odyssee  
**0.05** La vie en face. Sida d'ici et de là-bas. TSR  
**0.10** Danger réel. Danger maximum. 13<sup>ème</sup> RUE  
**0.15** Les Meilleurs Moments des JO [8/10]. Fierté nationale. Histoire

SPORTS EN DIRECT

**2.05** Basket-ball NBA. Phoenix Suns - Houston Rockets. Canal +

DANSE

**22.45** Pulcinella. Ballet. Chorégraphie de Nils Christie d'après L. Massine. Musique de Stravinski. Par le ballet Scapino. L'Orchestre symphonique de Londres, dir. Claudio Abbado. Mezzo

MUSIQUE

**21.55** Motown Live. Paris Première  
**23.00** John Lee Hooker. lors du Festival de jazz de Montréal. Muzzik

TÉLÉFILMS

**20.55** Un cœur pas comme les autres. André Buytaerts. France 2  
**22.35** Désir et harcèlement. Ian Corson. O. M 6

COURTS MÉTRAGES

**0.20** Surprises. Les deux pulls. Canal +

SÉRIES

**21.05** Star Trek, Voyager. Possession. Le salaire de l'amour. Canal Jimmy  
**21.40** Ultime recours. Retour à l'espédateur. Série Club  
**21.55** Star Trek, Deep Space Nine. Survivre à tout prix ? Canal Jimmy  
**22.25** Oz. Partie de dames (v.o.). Série Club  
**23.10** Columbo. Columbo change de peau. TF 1  
**23.10** Sopranos. Pax Soprano. TSR  
**23.45** The PJ's, les Stubbs. Hangin'with Mr. Super (v.o.). Série Club

FILMS

**15.05** Lacombe Lucien ■■■ Louis Malle (France, 1974, 135 min). Ciné Cinémas 3  
**16.00** Les Professionnels ■■■ Richard Brooks (Etats-Unis, 1966, 115 min). Cinétoile  
**16.40** Mission : impossible ■■■ Brian De Palma (Etats-Unis, 1996, 110 min). Cinéfaz  
**16.50** Le Jour et l'Heure ■■■ René Clément (France, 1962, N., 125 min). Ciné Classics  
**17.20** Prince Valiant ■■■ Anthony Hickox (All.-GB, 1997, v.o., 90 min) O. Ciné Cinémas 3  
**18.30** Raging Bull ■■■ Martin Scorsese (Etats-Unis, 1980, N., 125 min). Cinéfaz  
**19.40** Le Diner de cons ■■■ F. Veber (Fr, 1997, 80min) O. Cinéstar 2  
**20.30** Wonder Bar ■■■ Lloyd Bacon (Etats-Unis, 1934, N., v.o., 90 min). Ciné Classics  
**20.30** Les Conquérants d'un nouveau monde ■■■ Cecil B. DeMille (Etats-Unis, 1947, 145 min). Ciné Cinémas 2  
**20.35** Les Incorruptibles ■■■ Brian De Palma (Etats-Unis, 1987, 120 min) O. Cinéfaz  
**21.00** Edward aux mains d'argent ■■■ Tim Burton (Etats-Unis, 1990, v.o., 105 min). Ciné Cinémas 3



**0.10** Sid et Nancy ■■■ Alex Cox (Grande-Bretagne, 1986, 110 min). Cinéstar 2  
**1.05** Les Amants de la nuit ■■■ Nicholas Ray (Etats-Unis, 1948, N., v.o., 95 min). Ciné Classics  
**2.00** Voyage au bout de l'enfer ■■■ Michael Cimino (Etats-Unis, 1978, 180 min). Ciné Cinémas 1

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

**TF 1**  
**17.35** Melrose Place.  
**18.25** Excluf.  
**19.05** Le Bigdil.  
**19.55** L'Air d'en rire.  
**19.57** Clic et net.  
**20.00** Journal, Météo.  
**20.48** 5 millions pour l'an 2000.  
**20.50** Combien ça coûte ?  
**23.10** Columbo. Columbo change de peau.  
**0.50** Minuit sport.  
**FRANCE 2**  
**17.40** Rince ta baignoire.  
**18.15** Hartley, cœurs à vif.  
**19.05** 1 000 enfants vers l'an 2000.  
**19.10** Bogue ou pas bogue ?  
**19.15** Qui est qui ?  
**19.45** et **20.45** Tirage du Loto.  
**19.50** Un gars, une fille.  
**20.00** Journal, Météo.  
**20.55** La soirée continue. Un cœur pas comme les autres. Téléfilm. André Buytaerts.  
**22.35** Ça se discute. Les dons d'organes.  
**0.40** Journal, Météo 2.

FRANCE 3

**16.00** Les Minikeums.  
**17.35** Bogue ou pas bogue ?  
**17.45** C'est pas sorcier.  
**18.13** Comment ça va aujourd'hui ? La première contraception.  
**18.20** Questions pour un champion.  
**18.48** Un livre, un jour.  
**18.55** Le 19-20 de l'info, Météo.  
**20.05** Fa si la.  
**20.35** Tout le sport.  
**20.55** La Marche du siècle. Les politiques devant leurs juges.  
**22.55** Météo, Soir 3.  
**23.30** Les Dossiers de l'Histoire. La vie comme un roman [4/6].  
**0.25** La Case de l'oncle Doc. Notre histoire, 1954-1958. [1/3].

CANAL +

► En clair jusqu'à 21.00  
**18.20** Nulle part ailleurs.  
**20.30** Le Journal du cinéma.  
**21.00** Fear Film. James Foley. O.  
**22.30** Les Deux Orphelines vampires Film. Jean Rollin. O.

Le Monde TELEVISION

PLANÈTE

**20.30** Barrage de mort  
 Le 2 décembre 1959, le barrage de Malpasset, près de Fréjus, cède sous la pression des eaux. La catastrophe la plus traumatisante que la France ait connue fait 423 morts. A travers les images d'archives filmées privées et publiques et de nombreux témoignages de survivants, ce documentaire navigue habilement entre passé et présent et restitue la dimension humaine de cette catastrophe.

PLANÈTE

**21.30** Terre promise  
 Ce premier volet de « Terre promise », série documentaire d'Edmund Coulthard, nous rappelle qu'aux Etats-Unis, dans les années 30, 75 % de ceux qui vivent dans le Sud sont des Noirs, et, pour la plupart d'entre eux, la vie se résume à un seul mot : le coton. Mais la chute des cours pousse les Noirs à se poser la question. Et s'il fallait quitter le Sud pour trouver la terre promise des gospels ?

ARTE

**22.45** Récital  
 Valérie Urréa, réalisatrice habituée aux univers de chorégraphes contemporains comme Mathilde Monner, s'attache de près aux évolutions des six danseurs de la compagnie Käfig et du musicien Franck II Louise. Un spectacle qui, sur une idée un peu folle de Mourad Merzouki, directeur artistique de la troupe, cherche loin des sentiers battus sans perdre ni l'âme ni le style hip-hop.

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

**22.00** La Vie à la cour du roi Lion. Forum Planète  
**23.00** Le Rire, quelques secondes de bonheur en plus. Invités : Didier Benureau ; Laurence Boccolini ; Nelly Feuerhahn ; Sylvie Joly ; Judith Stora-Sandor. Forum Planète  
**0.55** Les sans-papiers en Europe. Invités : Eric Toussaint ; Monique Chemillier-Gendreau ; Philip Anderson ; Czarina Wilpert. Arte

MAGAZINES

**10.40** Arrêt sur images. Les mères meurtrières d'« Envoyé spécial ». Invités : George Golberine ; Elisabeth Briand ; Daniel Montagnon. La Cinquième  
**14.35** La Cinquième rencontre... Santé, sciences : Le virus de la grippe. La Cinquième  
**15.50** Le Vrai Journal. Avec Bernard Bonnet. Canal +  
**17.00** Les Lumières du music-hall. François Deguelt. Paris Première  
**17.20** Ushuaïa nature. Les trésors de l'océan. Odyssee  
**18.20** Nulle part ailleurs. Invité : Jadel ; Ulte Lemper ; François Armanet. Canal +  
**20.05** Temps présent. Cancer du sein : la meurtrissure. L'attentat. TSR  
**20.55** Envoyé spécial. Etats-Unis : Croisades contre l'homosexualité. Les roues de la colère. Etats-Unis : Des emplois en or. Dix questions sur le siècle. France 2  
**22.35** Le Club. Invité : Claude Brasseur. Ciné Classics  
**22.40** Les Enfants du rock. « Mad Max ». Canal Jimmy  
**22.40** Faxculture. L'adieu au siècle. TSR  
**23.25** Prise directe. En direct de Bordeaux. France 3  
**23.25** Si j'ose écrire. Da Copa. Invités : Carmelina Carracillo ; Olinda Slongo ; Catherine Ribeiro. RTBF 1  
**0.35** Saga-Cités. J'espérons que je m'en sortirai. France 3

DOCUMENTAIRES

**18.10** Série noire au Crédit Lyonnais. [1/6]. Arnaque à Hollywood. Histoire  
**18.30** Le Monde des animaux. [6/10]. Désert impitoyable. La Cinquième  
**18.40** Le Dernier Peintre bengali. Planète  
**19.00** Voyages, voyages. Lisbonne. Arte  
**19.10** Qu'est-ce qui nous fait rire ? Planète

Le Monde TELEVISION

ARTE

**20.35** Les sans-papiers en Europe  
 Trois ans après la mobilisation née de l'occupation de l'église Saint-Bernard, à Paris, où en est la lutte des immigrés sans-papiers ? La Thema d'Arte de ce soir voyage à Berlin, et dresse notamment le portrait de Maria, condamnée à « une vie invisible » faute de séisme, mais aussi en France, afin de faire le point des suites de la mobilisation en France. Un sujet nécessaire.

SPORTS EN DIRECT

**17.00** Handball. Championnat du monde féminin. Groupe B : France - Roumanie. Pathé Sport  
**20.00** Football. Championnat de France D 1 (21<sup>e</sup> journée). Lille - Nice. Eurosport

DANSE

**18.30** Beach Birds for Camera. Ballet. Chorégraphie de Merce Cunningham. Musique de Cage. Par la Merce Cunningham Dance Company. Mezzo

MUSIQUE

**19.40** Le Sacre du printemps. Musique de Stravinsky. Par l'Orchestre symphonique du Bayerischer Rundfunk, dir. Seiji Ozawa. Mezzo

SÉRIES

**18.20** Hartley, cœurs à vif. France 2  
**18.25** Stargate SG-1. [1/2]. La Tok'ra. M 6  
**19.35** Clair de lune. Curieusement Maddie. Série Club  
**19.55** Murphy Brown. Crise conjugale. Téva  
**19.55** New York Undercover. Les anges de fer. O. 13<sup>ème</sup> RUE  
**20.00** Babes in the Wood. Scènes de ménage (v.o.). Canal Jimmy  
**20.10** Une nounou d'enfer. Amour sur glace. M 6  
**20.15** Friends. Celui qui était dans la caisse. RTL 9  
**20.25** Happy Days. Soirée romantique. Série Club  
**20.30** Mytho Python's Flying Circus. Salad Days (v.o.). Canal Jimmy  
**20.50** Julie Lescaut. Mort d'un petit soldat. TF 1  
**21.35** Zoé, Duncan, Jack & Jane. Down and Out at Bleeker and Houston (v.o.). Série Club  
**22.40** Le Caméléon. Un virus parmi nous (v.o.). Le premier Noël de Jarod (v.o.). Série Club  
**23.55** Homicide. Retrouvailles. TSR  
**0.10** Gregory Hines Show. L'ami râle. Série Club  
**0.30** Serpico. Réseau clandestin. 13<sup>ème</sup> RUE

ODYSSÉE

**21.10** Les Fresques perdues  
 Le 26 septembre 1997, un séisme détruit une partie de la voûte de la basilique Saint-François, à Assise (Italie). Des fresques de Cimabue et de Giotto sont détruites, d'autres lézardées. La peinture moderne est née là, il y a sept cents ans. Un travail de bénédictin commence afin de restaurer ces œuvres d'art. C'est ce sauvetage que décrit ce documentaire, avec ses aléas et ses rebondissement.

FILMS

**13.55** Lacombe Lucien ■■■ Louis Malle (France, 1974, 135 min). Ciné Cinémas 2  
**15.20** Les Amants de la nuit ■■■ Nicholas Ray (Etats-Unis, 1948, N., v.o., 100 min). Ciné Classics  
**16.30** Edward aux mains d'argent ■■■ Tim Burton (Etats-Unis, 1990, v.o., 105 min). Ciné Cinémas 3  
**16.40** Sid et Nancy ■■■ Alex Cox (Grande-Bretagne, 1986, 110 min). Cinéstar 1  
**16.50** Raging Bull ■■■ Martin Scorsese (EU, 1980, N., 125 min). Cinéfaz  
**17.00** Femmes entre elles ■■■ Michelangelo Antonioni (Italie, 1955, v.o., 115 min). Ciné Classics  
**20.30** Le Jour et l'Heure ■■■ René Clément (France, 1962, N., 125 min). Ciné Classics



**20.30** Nocturne indien ■■■ Alain Corneau. Avec Jean-Hughes Anglade, Clémentine Célaré (France, 1989, 110 min). Ciné Cinémas 1  
**20.30** La Lectrice ■■■ Michel Deville (France, 1988, 100 min) O. Cinéstar 1  
**20.45** Satyricon ■■■ Federico Fellini (Italie, 1969, 130 min). Histoire  
**20.45** Tandem ■■■ Patrice Leconte (France, 1986, 90 min). Ciné Cinémas 2  
**20.50** La Discrète ■■■ Christian Vincent (France, 1990, 100 min). Téva

**21.00** Falbalas ■■■ Jacques Becker. Avec Raymond Rouleau, Micheline Presle (France, 1944, N., 115 min). Paris Première  
**22.20** Prince Valiant ■■■ Anthony Hickox (All. - GB, 1997, v.o., 90 min) O. Ciné Cinémas 1  
**22.35** Jamais plus jamais ■■■ Irvin Kershner (Etats-Unis, 1983, 140 min). Cinéfaz  
**22.55** Les Professionnels ■■■ Richard Brooks (Etats-Unis, 1966, 120 min). Cinétoile  
**0.20** Voyage au bout de l'enfer ■■■ Michael Cimino (EU, 1978, v.o., 180 min). Ciné Cinémas 3

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

**TF 1**  
**14.45** Arabesque.  
**15.40** Sydney Police.  
**16.40** Sunset Beach.  
**17.30** Melrose Place.  
**18.25** Excluf.  
**19.00** Etre heureux comme...  
**19.05** Le Bigdil, L'Air d'en rire.  
**19.57** Clic et net.  
**20.00** Journal, Coupe de l'America.  
**20.40** Le Résultat des courses.  
**20.42** Boom, Météo.  
**20.50** Julie Lescaut. Mort d'un petit soldat.  
**22.35** Made in America. Le Successeur. Téléfilm. Aaron Norris O.  
**0.15** Histoires naturelles.  
**FRANCE 2**  
**13.50** Derrick.  
**14.55** Le Renard.  
**16.00** Tiercé.  
**16.15** La Chance aux chansons. Tino, Piaf et Chevalier.  
**17.10** Des chiffres et des lettres.  
**17.40** Un livre, des livres.  
**17.45** Cap des Pins.  
**18.20** Hartley, cœurs à vif.  
**19.10** 1 000 enfants vers l'an 2000.  
**19.15** Qui est qui ?  
**19.50** Un gars, une fille.  
**20.00** Journal, Météo, Point route.  
**20.55** Envoyé spécial.  
**23.00** Expression directe.  
**23.10** Cobb. Film. Ron Shelton.

FRANCE 3

**14.45** Les Petites Surprises de la vie. Téléfilm. Douglas Barr.  
**16.15** Les Zinzins de l'espace.  
**16.35** Les Minikeums.  
**17.40** Le Kadox.  
**18.13** Comment ça va aujourd'hui ?  
**18.20** Questions pour un champion.  
**18.48** Un livre, un jour.  
**18.55** Le 19-20 de l'information.  
**20.05** Fa si la.  
**20.35** Tout le sport.  
**20.50** Consomag.  
**20.55** L'Expert. Film. Luis Llosa O.  
**22.50** Météo, Soir 3.  
**23.25** Prise directe. En direct de Bordeaux.  
**0.35** Saga-Cités. J'espérons que je m'en sortirai.

CANAL +

**14.05** Kolya. Film. Jan Sverak O.  
**15.50** Le Vrai Journal.  
**16.35** Les Kidnappeurs Film. Graham Guit O.  
 ► En clair jusqu'à 20.40  
**18.15** Flash infos.  
**18.20** Nulle part ailleurs.  
**20.40** Bandits Film. Katja von Garnier O.  
**22.25** Playing God Film. Andy Wilson O.  
**23.55** Alice et Martin Film. André Téchiné O.

ARTE

**19.00** Connaissance. [2/4].  
**19.45** Météo, Arte info.  
**20.15** Reportage. Les Enfants soldats.  
**20.45** Les Mercredis de l'Histoire. Jean-Paul II.  
**22.40** Les Cent Photos du siècle.  
**22.45** Musica. Récital. Par la compagnie Käfig. 23.30 Hans Van Manen. Portrait d'un chorégraphe.  
**0.20** La Lucarne. Le Voyage de Goethe en Italie.

M 6

**18.25** Stargate SG-1.  
**19.15** Unisexe.  
**19.50** La sécurité sort...  
**19.54** Le Six Minutes, Météo.  
**20.10** Une nounou d'enfer.  
**20.40** Décrochages info. Le Six Minutes sur le siècle, Avant 1<sup>er</sup>.  
**20.55** Meurtres par procuration. Téléfilm. Claude-Michel Rome. O.  
**22.35** Désir et harcèlement. Téléfilm. Ian Corson. O.  
**0.20** Fréquentar.

RADIO

FRANCE-CULTURE

**19.30** Personne n'est parfait. En direct du festival de Belfort Entrevues 99.  
**20.30** Prima la musica.  
**21.20** Expresso/Poésie sur parole.  
**21.30** Rediffusions.  
**22.10** Carnet de notes. Tu vois ce que j'entends.  
**22.30** Surpris par la Nuit.  
**0.00** Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUES

**19.07** A côté de la plaque.  
**20.00** A pleines voix. Journées Henry Desmarests, par le Chœur et l'Orchestre Les Arts Florissants, dir. William Christie : Œuvres de Desmarests.  
**22.30** Jazz, suivez le thème.  
**23.00** Le Conversatoire.

RADIO CLASSIQUE

**20.15** Les Soirées. Quatuor à cordes n° 4 op. 18, de Beethoven, parle Quatuor Alan Berg.  
**20.40** Les Créations de la Scala au XIX<sup>e</sup> siècle.

LA CINQUIÈME/ARTE

**14.35** La Cinquième rencontre... Le virus de la grippe.  
**16.00** Et l'homme créa le Mont-Blanc.  
**16.35** Air.  
**17.00** Cinq sur cinq.  
**17.10** Gallée. Animer le dessin.  
**17.30** 100 % question.  
**17.55** Côté Cinquième.  
**18.30** Désert impitoyable. [6/10].  
**19.00** Voyages, voyages. Lisbonne.  
**19.45** Météo, Arte info.  
**20.15** Reportage. L'Ecurie Alain Prost.  
**20.35** Thema. Les sans-papiers en Europe. 20.40 The Electronic Curtain. 21.35 et 22.20, 23.00, 0.15 Sans-papiers TV. 21.40 Planeta Alemania. 22.25 Mondialisation oblige ! 23.10 Sortis de l'ombre. Les sans-papiers et l'église Saint-Bernard.  
**0.25** Passage sans passeport. 0.55 Débat.  
**1.30** Maestro. Ella Fitzgerald [1/2].

M 6

**13.35** Le Prix du retour. Téléfilm. Rod Holcomb.  
**15.15** University Hospital.  
**16.05** M comme musique.  
**17.35** Les Bédés de M 6 Kid.  
**18.25** Stargate SG-1.  
**19.15** Unisexe.  
**19.50** La sécurité sort...  
**19.54** Le Six Minutes, Météo.  
**20.10** Une nounou d'enfer.  
**20.40** Six minutes sur le siècle, Passé simple.  
**20.55** Délit mineur. Film. Francis Girod O.  
**22.55** L'Emprise de la peur. Téléfilm. Fred Olen Ray O.  
**0.25** Highlander.

RADIO

FRANCE-CULTURE

**19.30** En vivant, en écrivant. Littérature pour la jeunesse.  
**20.30** Décibels. Invité : Mike Ladd.  
**21.20** Expresso, Poésie sur parole.  
**21.30** Rediffusions.  
**22.10** Carnet de notes.  
**22.30** Surpris par la nuit.

FRANCE-MUSIQUES

**18.00** Le jazz est un roman. Charlie Parker, Dizzy Gillespi, Bud Powell, Charles Mingus et Max Roach.  
**19.07** A côté de la plaque.  
**20.00** Tournée en Chine de l'Orchestre national de France. Dir. Charles Dutoit.  
**22.30** Jazz, suivez le thème.

RADIO CLASSIQUE

**20.15** Les Soirées. Sonate pour cordes n° 4, de Rossini ; Tarentelle, de Liszt.  
**20.40** Charles Koechlin, compositeur. 22.40 Les Soirées... (suite). Œuvres de Haydn, Mendelssohn, Brahms.

**SIGNIFICATION DES SYMBOLES**

**Les codes du CSA**  
 O Tous publics  
 O Accord parental souhaitable  
 O Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans  
 O Public adulte  
 O Interdit aux moins de 16 ans  
 O Interdit aux moins de 18 ans

**Les cotes des films**  
 ■ On peut voir  
 ■■ A ne pas manquer  
 ■■■ Chef-d'œuvre ou classique  
**Les symboles spéciaux de Canal +**  
 DD Dernière diffusion  
 ♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants

